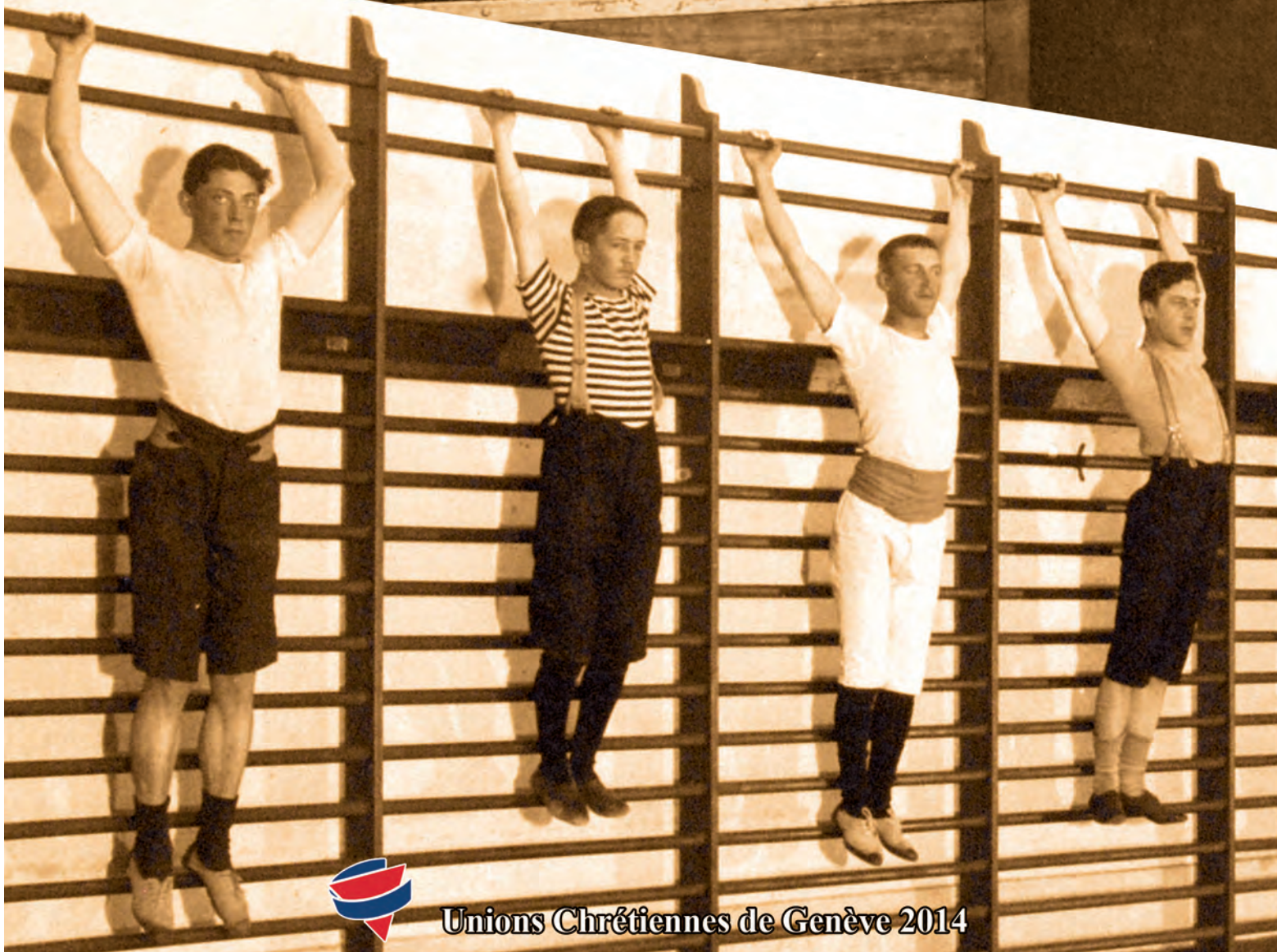


Christine Clerc

De l'initiative à l'action : Histoire des Unions Chrésiennes de Genève



Unions Chrétiennes de Genève 2014

Christine Clerc

**De l'initiative à l'action :
Histoire des Unions
Chrésiennes de Genève**

Préface

Bienvenue pour un voyage dans le temps. Retournons en 1852 ! C'est la date de la création des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens de Genève. La société a beaucoup changé depuis ce temps-là, comme les UCJG ! Mieux connues en anglais sous le sigle : Y.M.C.A. C'est grâce à une capacité exceptionnelle d'adaptation que les Unions ont pu survivre et se développer dans différents domaines.

A l'initiative de Muriel RITTER, membre retraitée du staff de l'Alliance Universelle des UCJG et membre des Unions Chrétiennes de Genève (UCG), le Comité des UCG, dans sa séance du 18 mars 2008, a créé une « Commission pour la sauvegarde de la mémoire des UCG » composée de Jean-Jacques BUARD (pasteur honoraire), Claude-Alain DANTHE (archiviste à l'Alliance Universelle des UCJG), Martine MIQUEL (ancienne directrice et actuelle présidente des UCG), Muriel RITTER et Ingvar WALLIN (ancien président des UCG et président de la Commission).

Depuis septembre 2009, Christine CLERC a été engagée pour rédiger un livre sur l'histoire des UCG. Elle a fait un travail remarquable de recherche dans les archives et d'interview de membres inscrits de longue date. Elle en a fait la synthèse et en a écrit le texte qui n'aurait pas pu voir le jour sans son professionnalisme et son dévouement. C'est un regard extérieur au mouvement. La Commission exprime tous ses remerciements à l'auteur.

La Commission remercie aussi les UCG, son Comité et le Club de service pour leur soutien qui a permis la publication de ce texte. Elle remercie Guy Le Compte et Guy Perrot, ainsi que feu Jean-François Reymond, pour la relecture du contenu, ainsi que toutes les personnes, qui ont accepté de répondre aux interviews. Elle remercie également Marie-Romaine MICHELET, qui a réalisé plusieurs de ces interviews, ainsi que Patrico LAND, graphiste et webmaster des UCG pour son immense travail de mise en page et recherche des images et illustrations dans les archives.

Encore quelques mots de préface : les Unions chrétiennes sont nées à Londres. Genève a été l'un des maillons forts de leur internationalisation, sous l'impulsion d'Henry Dunant et de Max Perrot. Nous sommes au milieu du 19e siècle, avant la fondation de la Croix-Rouge. C'est la décision de quelques jeunes gens de promouvoir une action spirituelle et culturelle qui va se diversifier dans le monde. Le mouvement est chrétien, attaché au message biblique, enraciné en Jésus-Christ, interconfessionnel et œcuménique. La culture et le sport vont marquer l'intérêt des UCJG et des UCF aux aspirations de la jeunesse. L'année 1955 verra la commémoration du centenaire de la Base de Paris, avec un déplacement de nombreux participants de Genève à Paris. La crise de 1968 verra le mouvement se contracter sans se retrouver lui-même. De la Mai-

son de la Jeunesse au Centre des UCG, le mouvement n'a pas pu retrouver son ardeur juvénile ni ses groupes de quartier. Il a perdu ses sections cadettes, mais à La Jonction il a mis à disposition un grand Centre de rencontre et un Foyer pour jeunes d'une centaine de chambres. Le mouvement a su jouer la carte internationale de Genève, mais aucun joker ne pouvait pallier au manque affiché, ces dernières années, de spiritualité chrétienne.

Il est vrai que les Eglises ont toujours tenu une certaine distance avec un mouvement autonome, d'inspiration revivante au 19e et qui leur échappait dans l'action au 20e siècle. Quant à l'Etat, il a toujours eu de la peine à différencier une action chrétienne de type associatif de l'action des Eglises dont il était séparé par la Loi de 1907. Les Unions de Genève se sont construites par elles-mêmes, influencées par le mouvement mondial Y.M.C.A. et l'évolution de différents courants socio-politiques des 19e et 20e siècles. Elles ont su à certains moments de leur histoire genevoise prendre le parti d'éléments de contreculture : théâtre, livre, bande dessinée, court-métrage. Elles ont surtout contribué à la vie des institutions genevoises dans le domaine politique, social et culturel.

Bon voyage dans le temps ! Ce texte ne se lit pas forcément du début à la fin, d'un seul souffle. Il n'est pas exhaustif. L'introduction vous aidera à choisir dans quel ordre vous voulez l'aborder et lire les chapitres.

Pour la Commission
Genève, le 7 novembre 2014

Jean-Jacques BUARD
Claude-Alain DANTHE
Martine MIQUEL
Muriel RITTER
Ingvar WALLIN



Introduction

Les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens, c'est la YMCA locale, au sens propre, la Young Men's Christian Association. Avec les Unions Chrétiennes de Jeunes Filles (YWCA – Young Women's Christian Association), elles forment un des plus grands mouvements de jeunesse internationaux, dont les sièges se trouvent à Genève.

Ce mouvement, qui avait commencé comme une simple réunion de prières entre jeunes gens, porte le témoignage du dynamisme propre à la jeunesse. On a aujourd'hui oublié son ampleur et son impact, la vivacité de l'attachement des jeunes unionistes à leur section, et par-delà, à l'institution elle-même, son indéniable valeur formative, et les initiatives pionnières qu'il a suscité chez ses membres. Car, quels qu'aient été les fondements et les enjeux spirituels de l'œuvre, ces jeunes gens ont exprimé dans leurs actions et leurs entreprises leur désir profond de s'impliquer et de contribuer au développement de la société.

Forte du témoignage des unionistes qui ont connu l'âge d'or du mouvement, de l'après-guerre à la fin des années soixante, et afin de mettre en lumière la fécondité de leur intense engagement, la Commission Mémoire des Unions Chrétiennes de Genève (UCG) s'est résolue à présenter une histoire des UCG centrée sur ses principales réalisations. La structure de cet ouvrage reflète l'esprit unioniste, son anthropologie : corps, âme et esprit. C'est l'histoire sociale plutôt qu'institutionnelle qui est privilégiée, et donc une présentation thématique des réalisations des UCG, aux dépens parfois de la chronologie. Aux dépens également de l'exhaustivité, tant il est vrai que de multiples initiatives, portées par des individus à l'orée de leur vie active, n'ont pu s'inscrire dans la durée de manière significative. À ce titre, elles n'appartiennent pas à la tradition que l'Union Chrétienne s'est constituée. C'est à regret qu'il y fut renoncé, une recherche plus méthodique eût donné une image plus nuancée de la vie du mouvement, de son inscription dans les époques et les modes, mais surtout de sa structure dichotomique, perpétuellement soumise à discussion, celle d'un mouvement de jeunesse orientée par des anciens garants d'une tradition dont ils entendent préserver le dynamisme.

Offrir à leurs contemporains un programme attrayant, attirer et retenir l'intérêt, ouvrir les esprits et affermir les consciences, mais aussi favoriser auprès de leurs membres la prise d'initiative et l'apprentissage gestionnaire. En un mot, former des hommes, tel était le but de l'Union : développement de l'âme, du corps et de l'esprit dans un but dit de service, d'accomplissement social à tout le moins.

L'inspiration spirituelle de l'œuvre unioniste, quoique la pratique religieuse demeurât constante, fut tout particulièrement significative durant les premiers cinquante ans du mouvement. Revendiquant l'œcuménisme, l'Union Chrétienne n'en était pas moins fille du Réveil évangélique du

19ème siècle. Un premier chapitre évoque donc les manifestations particulières de ce mouvement de réaction aux rationalisations extrêmes du siècle des Lumières, et son contexte historique, les prémisses genevois du Kulturkampf.

Les jeunes gens de l'Union se révélèrent d'une curiosité insatiable. À l'âge d'or des gazettes, ils multiplièrent les conférences sur les sujets les plus divers, des inondations dans le nord de la Suisse à la vie des Esquimaux sans oublier les fameuses conférences sur l'histoire de l'Église. Ainsi les délassés intellectuels trouvèrent-ils leur place à l'Union (« Les conférences, pierres de voûtes des unions chrétiennes »). Dès sa création, l'Union ouvrit également une bibliothèque qui se conserva jusqu'au début des années 1970. Le chapitre que nous lui consacrons évoque les conditions de la lecture au milieu du 19ème siècle, les enjeux d'une certaine censure (« Bienfaisance et délassés »), les premières sections littéraires et leurs ambitions à la fois éducatives et artistiques (« La section de littérature ») qui préludent aux expériences théâtrales du 20ème siècle avant de conclure sur un projet de lecture en groupes destiné aux femmes au foyer (« Les groupes de lecture ou la survie des UCF ») désormais totalement indépendant des UCG.

Les cinquante premières années turbulentes de l'Union Chrétienne ne pouvaient être évoquées sans que nous rappelions le rôle capital de son premier président, Max Perrot, qui, véritablement, porta l'UCJG durant ce demi-siècle, jusqu'à la construction du bâtiment unioniste en 1894. Un chapitre lui est donc consacré, occasion de rappeler également le rôle, bref mais déterminant qu'y joua Henry Dunant (« Maximilien Perrot, un homme sérieux » et « Le bâtiment unioniste de la rue du Général-Dufour »).

Alors que les productions dramatiques des sections littéraires ressortaient largement du patronage, le 20ème siècle vit progressivement s'imposer à l'Union de véritables ambitions artistiques. Cet engouement pour le théâtre se manifesta dès la fin du 19ème siècle par la production de pièces patriotiques et par l'engagement de l'UCJG dans les manifestations de l'Escalade. Quelques années plus tard, l'Union Chrétienne allait participer au grand mouvement de renouveau de l'art religieux qui touchait l'ensemble du pays romand (« Patriotisme et renouveau spirituel »). Cet investissement dans des menées artistiques révolutionnaires allait conduire les Unions Chrétiennes à offrir sa scène, dès les années 50, à l'avant-garde théâtrale avant de lancer son propre théâtre à la Jonction, le Caveau, qui se profila sur la scène genevoise comme le lieu de la création des jeunes, auteurs, comédiens, metteurs en scène, et amateurs. (« Le Caveau : la contre-culture aux UCG »)

Nous avons consacré un dernier chapitre au cinéma que l'Union ouvrit dans les années vingt : parce qu'il fait écho aux ambitions progressistes de cette époque – s'y exer-

çaient alors des sections de TSF qui montaient des radios tandis que les vétérans animaient quelque émission de la RSR – mais surtout parce que ces séances furent parmi les premières à Genève à proposer une certaine érudition cinématographique, motivées par des considérations morales et esthétiques, parce qu'elles figurèrent un des premiers ciné-clubs du canton («Le cinéma unioniste»).

Une deuxième section du livre est consacrée aux réalisations que le christianisme social inspira aux Unions Chrétiennes. La réflexion sociale, quoique déjà sensible dans ses entreprises pédagogiques, vint à l'Union, un mouvement d'inspiration patricienne, par le biais de l'Alliance Universelle et des expériences menées dans d'autres pays (De l'union et des ouvriers). Nous allons l'évoquer au travers de la fondation de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles, dans le dernier quart du 19ème siècle, dont l'inspiration était plus proche des missions populaires (« Les cours du soir : un modèle féminin »). Stimulés par les entreprises des jeunes filles, les jeunes gens développèrent alors de manière systématique leur participation à l'éducation populaire en fondant les Cours du Soir, destinés à ses membres qu'au public genevois dans son ensemble.

Dès le début du 20ème siècle, nous assistons à la prise en charge des valeurs du christianisme social. Sous l'impulsion d'une personnalité aussi visionnaire que dynamique, Théophile Geisendorf, les Genevois participèrent alors activement à la mise en place ou au renforcement des structures unionistes romandes qui allaient donner une impulsion décisive aux Unions : adaptation du scoutisme aux sections cadettes et création, durant la première guerre mondiale, du Département Social Romand, en collaboration avec la Croix-Bleue. La vocation sociale de l'UCJG est présentée à travers une action solidaire de grande envergure, le Kilo du Chômeur, durant la crise des années 30 et jusqu'en 1946, alors qu'elle avait pris le nom de Kilo du Chômeur et du Mobilisé (« Du Kilo du chômeur au Kilo du Hongrois »).

L'investissement immobilier des Unions Chrétiennes s'est traduit dans la deuxième moitié du 20ème siècle par la création de plusieurs foyers de logement pour les jeunes. Cette tradition leur vient des unions chrétiennes anglo-saxonnes et ce sont les femmes qui les premières en ont ressenti la nécessité. D'abord modeste, l'énergie étant plutôt réservé à l'organisation de camps de vacances, le logement social est devenu dans la deuxième moitié du 20ème siècle la carte de visite la plus évidente des UCG (« Des maisons de vacances aux foyers pour les jeunes »).

L'engagement international des UCG, outre l'influence qu'il put avoir sur la structure du mouvement genevois, s'est concrétisé par la propagande missionnaire puis, à partir des années soixante, par la création d'un véritable projet de coopération, développé sur le plan suisse grâce à l'investissement décisif

d'un Genevois, Rémy Wyler («Un engagement international»).

Une troisième section de cet historique esquisse un tableau des réalisations unioniste en matière de sport. Si les théories de la virilité chrétienne ne trouvèrent guère d'ardents défenseurs en terres genevoises, la pratique sportive devait inévitablement s'imposer à une Union de jeunes gens à la page, par le biais surtout de ses sections de Montagne et de gymnastique (« Pratiques et principes sportifs » et « Le lien montagnard et la Haute-Route. ») La grande fierté des UCG reste, en matière de sport, d'avoir contribué à l'introduction du basket en Suisse, un chapitre est donc consacré au développement de sport et à la création par les Unions américaines d'une école internationale de sport à Genève (« Le basketball : une incursion dans la Genève internationale »).

Toute cette organisation reposait sur l'engagement de bénévoles, elle a évolué en direction d'une centralisation des activités de service et de leur prise en charge par des professionnels. L'UCG gère à l'heure actuelle un foyer pour étudiants et apprentis de 104 chambres, le théâtre Le Caveau est loué à une compagnie indépendante, le fitness, rénové est toujours à disposition des locataires du foyer et des unionistes. Le Web-Senior offre des cours d'informatique sur mesure aux seniors. Les Villas YoYo, trois maisons de rencontres, réparties dans la périphérie genevoise, accueillent les enfants de quartiers laissés pour compte. Ces Villas, évoquent la vocation éducative de l'institution, et sa volonté de renforcer le lien social.

Toutefois, tout séduisant que soit le parallèle entre passé et présent, le portrait ne saurait être complet, ni refléter la signification historique qu'eut l'Union pour des générations d'enfants, d'adolescents et de jeunes gens, sans évoquer ceux qui firent le mouvement : ses membres, groupés en sections cadettes et aînées (« Un mouvement de jeunesse »). L'aventure des centres de loisirs unionistes, les premiers en Suisse, suscitèrent à l'Union l'immense espoir de rallier à son projet une jeunesse sans point de repère et à la dérive, mais préludèrent à l'effondrement du mouvement à partir de Mai 68. Afin de donner corps à la notion centrale de service, à la volonté des UCG de fournir à ses membres une formation dans une optique civique, ce livre se conclue sur une série de courtes biographies d'unionistes genevois. Forcément partielle, elle tient compte de ceux dont la mémoire a été honorée par les Unions elles-mêmes, ou qui se sont illustrés au service de la collectivité.

L'aventure ne s'est pas terminée pour autant, les comités successifs et les permanents ont maintenu l'activité et l'esprit de l'Union au cours de quarante dernières années. Les témoins d'un passé glorieux avouent leur tristesse en évoquant la fin d'une association de membres, la fin aussi d'une culture de l'engagement et du bénévolat, mais ils restent fidèles, actifs encore et solidaires, à l'institution caritative que sont devenues les UCG.

Spiritualité et Culture



Un Salon évangélique

On imagine difficilement aujourd'hui...

Fondant l'Union Chrétienne de Genève à l'automne 1852, Henry Dunant et ses compagnons s'étaient assigné une mission : « soit le développement religieux des Jeunes-Gens qui la composent, soit des Jeunes-Gens en général ». Sous tant de simplicité, les ambitions dépassaient cependant l'exaltation des consciences individuelles : les unionistes « sont désireux de travailler, avec le secours du Saint-Esprit, à l'avancement du Règne de Dieu. ¹ » Leur projet porte la marque de la spiritualité du Réveil, qu'on dit essentiellement pratique dans ses fondements ², centrée sur les « œuvres » : le piétisme du 19^{ème} siècle s'inspirait de l'expérience de la philanthropie. Il s'agissait bien de réveiller et convertir mais les méthodes qui devaient peu à peu se mettre en place à cet effet relèvent d'une volonté d'adapter le discours à la réalité. Ainsi, variant les accents de son programme selon les époques, l'UCJG sut conserver cette caractéristique qui fit sa force : sa confiance dans la capacité d'agir des jeunes laïcs.

L'Union Chrétienne de Genève n'a pas surgi du néant : le groupe de l'Oratoire, des jeunes gens qui se réunissaient sans autre ambition que de lire la Bible et de s'édifier mutuellement, a fourni l'essentiel des membres fondateurs ³. Le lieu même de leurs réunions révèle tout un programme : l'Oratoire, c'est une chapelle, de mille places, construite durant l'année 1833 afin d'accueillir ceux, toujours plus nombreux, qui souhaitaient assister à la prédication du Pasteur Louis Gaussen. Contrairement aux communautés des églises dissidentes qui s'étaient constituées à Genève quelques années auparavant, dans la mouvance du Premier Réveil, et qui réunissaient un public d'origine modeste, la prédication évangélique de Louis Gaussen touchait désormais les « rangs cultivés de la société, » autrement dit, le patriciat, dont les plus jeunes représentants allaient former l'Union Chrétienne.

En effet, suite à la prise de pouvoir des Radicaux, d'émigrants membres de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie genevoises s'étaient rattachés au mouvement évangélique, mais par un « *sentiment de répulsion et d'effroi causé par les doctrines sociales subversives, qui, depuis douze ans, ont pris en Europe une attitude plus audacieuse et plus menaçante que jamais. Beaucoup d'hommes, indifférents jusque-là ou même hostiles au christianisme, sentant trembler sous eux les bases de la société, la propriété et la famille, se sont rapprochés ins-*

tinctivement ou avec réflexion d'une doctrine qui donnait à ces bases l'appui d'une sanction divine et la garantie du devoir. » ⁴

Leur dynamisme et leurs ressources ont permis la fondation de la Société Évangélique, sous l'égide de laquelle se construisit la Chapelle de l'Oratoire et la Faculté Libre de Théologie. Les liens qui unissent les fondateurs de l'Union chrétienne à la Société évangélique sont multiples et revendiqués : les nouveaux membres, en signant les statuts, professaient véritablement leur foi évangélique et leur conversion. Il fallut pourtant se poser la question de l'indépendance de l'Union, du moins de la perception qu'en pouvait avoir le public. Statutairement en effet, l'Union se voulait, sur le modèle anglais, laïque et œcuménique : « *elle est indépendante de toute direction ecclésiastique et de toute forme particulière d'église* » annonçaient ses statuts. En réalité, les passions étaient bien trop exacerbées, à ce moment, à Genève, pour que nos jeunes gens puissent s'y soustraire. En 1855, Max Perrot, véritable cheville ouvrière de l'Union durant ses cinquante premières années, s'expliquait à Paris, devant la « Conférence des Chrétiens Évangéliques de Toutes Nations » sur la qualité de membre de l'Union et les précautions prises à cet égard : s'il reconnaissait que seuls les jeunes convertis orthodoxes étaient reçus au sein de l'Union en tant que membre actif, il rejetait le reproche « d'exclusivisme » au motif que les avantages des Unions Chrétiennes, sinon la qualité de membre, étaient ouverts à tous, à commencer par les réunions, publiques, de même que les salles de lectures. Au même moment, alors que les UCJG européennes et américaines se réunissaient pour fonder l'Alliance Universelle des UCJG, le rapporteur genevois excluait implicitement de l'Union genevoise les représentants du protestantisme libéral, taxés d'arianistes ou de sociniens ⁵.

La querelle resta brûlante jusque dans les dernières années du 19^{ème} siècle et bien souvent, l'Union fut, comme l'Église Évangélique, accusée de sectarisme, ses membres qualifiés de momiers : leur zèle n'était aux yeux de leurs contemporains que bigoterie de mauvais aloi, l'expression de leur piété passionnée choquait. Portés par le mouvement du Réveil, les unionistes persistèrent pourtant : les réunions d'édification, que le Président de l'Union, Max Perrot, considérait comme la « pierre angulaire » de l'œuvre, attestaient de cette tendance à une expression toute romantique de l'expérience spirituelle. Dans une séance consacrée tout spécialement à l'édification,

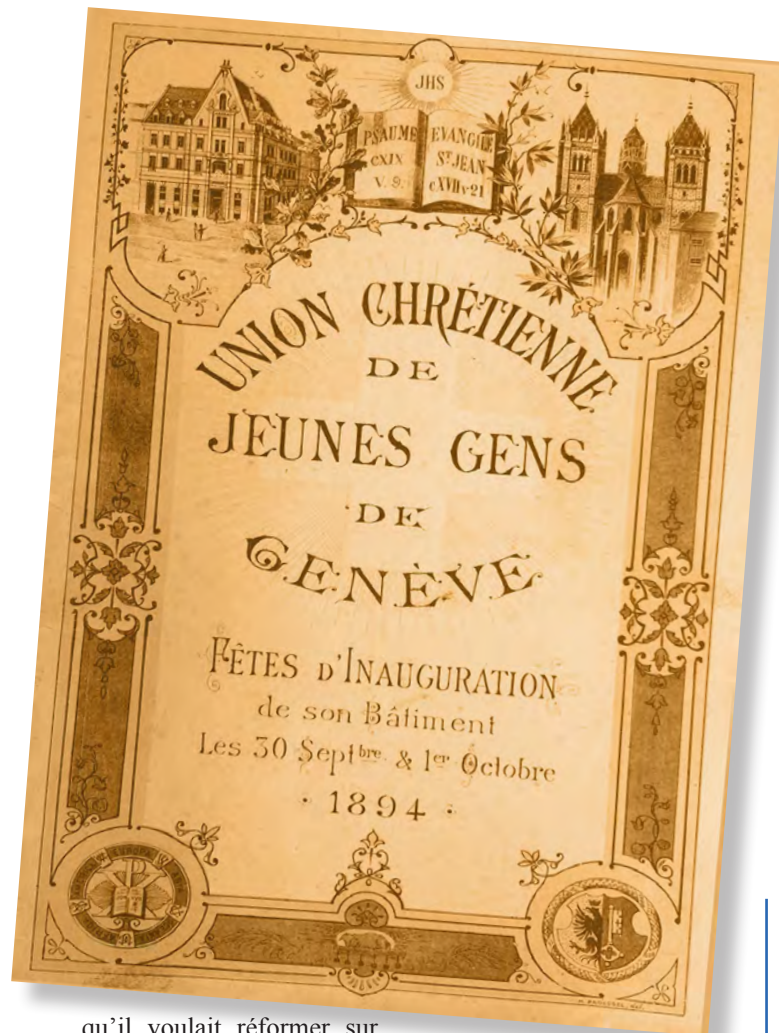
¹ Statuts de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens, 1852, art.7

² Voir André Encrevé, *Protestants français au milieu du 19^{ème} siècle : les Réformés de 1848 à 1870*, Genève, 1986, passim

³ Au sujet de la fondation de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens, voir Guy Le Comte, Henri Dunant, fondateur de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens, in *De l'utopie à la réalité : actes du colloque Henry Dunant*, Genève, 1988, pp. 139-151 et sur le Réveil, Gabriel Mutzenberg, *À l'écoute du Réveil : de Calvin à l'Alliance évangélique*, Saint-Légier, 1989

⁴ C.-O. Viguet, « Quelles sont les causes qui, soit dans les événements extérieurs, dans la science ou dans l'art, soit dans l'Église même, ont, dans ce siècle, provoqué l'élan religieux, particulièrement dans notre patrie ? Qu'ont à faire les serviteurs de l'Église pour avancer ce mouvement ? », in *Etrennes Religieuses*, Genève, 1861, pp. 125-154.

⁵ Ces deux doctrines mettent en cause la nature plurielle de la divinité. Pour l'arianisme, la divinité de Dieu est supérieure à celle de son fils, alors que dans le socinianisme, Dieu est un. Cette dernière doctrine passe par ailleurs pour l'ancêtre du libéralisme.



qu'il voulait réformer sur le modèle anglais, le président faisait état de l'incompréhension de ses contemporains : « (...) dans ce travail il ne nous faut pas reculer devant les railleries, le mépris du monde. Ce sera là une sorte de persécution morale, plus dure peut-être que toute autre persécution.⁶ ».

Cependant, poussés par l'impératif d'évangélisation, les unionistes réalisaient la fragilité des réunions d'édification lorsqu'elles ne sont pas suffisamment nourries par le souci du monde. Henry Dunant lui-même écrivait en avril 1852 : « L'idée de plusieurs et la mienne en particulier est qu'il faut intéresser (toujours sans doute en prenant la Parole de Dieu pour base [sic] fondamentale) mais il est nécessaire d'intéresser, car les jeunes gens que nous pourrions amener sont tout au plus bien disposés & s'il n'y a pas quelque chose qui les captive ils disparaîtront les uns après les autres. (...) Ainsi je pensais qu'après une moitié de temps consacré à cette œuvre et pendant laquelle on aurait lu commenté et expliqué la Parole tour à tour, en la mettant à portée des auditeurs, on pourrait employer le reste du temps à des lectures choisies ou des récits, extraits de tous les journaux religieux de la semaine, il y a souvent des histoires de conversion qui vont au cœur et à la conscience. Les Missions, l'Histoire de l'Église de Christ, fourniraient un aliment au besoin.⁷ ».

En mars 1856, alors que le comité proposait de créer des sections afin d'alléger les séances, on précisa à nouveau les objectifs de l'Union : « Est considéré comme conforme à ce but toute réunion ayant pour objet l'édification mutuelle, le travail en commun à une œuvre chrétienne, ou le développement moral et intellectuel des membres. » On précisait en outre que « nos réunions ne doivent pas exclusivement se borner à l'édification : mais qu'il serait bon d'en avoir quelques-unes destinées à l'instruction propre

à développer nos connaissances : c'est ce que doivent opérer les travaux des séances familiales.⁸ » Ces fameuses séances familiales sont détaillées en février 1857 dans un article que la « Semaine Religieuse » consacrait à l'Union Chrétienne : « un membre y présente un travail, c'est tantôt une biographie ou un récit de voyage, tantôt un travail d'un autre genre, mais ayant toujours en vue le double but de l'instruction et de l'édification; ainsi quelques-uns des sujets dernièrement traités étaient les prédication en plein air à Londres, les meetings anglais, la vie du capitaine anglais Hedley Vicars, homme d'une foi et d'une piété remarquables, mort au siège de Sébastopol; après la lecture du travail, on entend encore une ou deux récitations de choix et le chant de quelques cantiques. ».

Le développement intellectuel prit en ce milieu de 19ème siècle, le visage des conférenciers, qui animèrent les Séances Publiques pour Hommes de l'Union, celui aussi de la bibliothèque, publique et circulante. Au tournant du 20ème siècle, l'UCJG adopta le théâtre, qu'elle ne devait abandonner qu'en 2007. Puis, revendiquant ses prétentions à la défense de la morale et de l'esthétique, l'Union lançait un des premiers ciné-club de la ville.

La Bibliothèque circulante

Le début du 19ème siècle genevois a vu l'ouverture d'une multitude de bibliothèques publiques, paroissiales ou philanthropiques. Vers 1850, Genève comptait une dizaine de bibliothèques populaires ou paroissiales; elle en compterait une centaine vers 1870. On lisait plus en effet, l'instruction était en voie de démocratisation et les imprimés se faisaient de plus en plus nombreux. Malheureusement, les sources manquent : quelques règlements, quelques catalogues, quelques chiffres parfois⁹. Difficile dans ces conditions de se faire une idée de l'activité des bibliothèques, des attentes des lecteurs et des responsables de l'œuvre.¹⁰ Cependant, en raison du caractère central qu'avait la bibliothèque dans l'organisation de l'Union, les procès-verbaux ont gardé la trace des discussions passionnées que suscitaient sa gestion, et des enjeux de cette entreprise.

Le « Règlement organique » de l'Union, adopté le 4 janvier 1853 déjà, codifiait l'utilisation de la bibliothèque¹¹. On fixait

⁶ Procès-Verbaux des séances des membres, 3 novembre 1856, AEG, AP 336, 1.5.1.

⁷ Lettre d'Henry Dunant à E. Laget, datée du 9 avril 1852, publiée dans « 150 ans déjà. 1852-2002. Unions Chrétiennes de Genève », Genève, 2003, pp. 88-89

⁸ AEG, procès-verbaux des réunions de membres, 4 mars 1856.

⁹ Pour les Unions Chrétiennes, ne restent plus que les procès-verbaux du comité et de l'assemblée des membres, un recueil de procès-verbaux de la commission de la bibliothèque pour les années 1886-1892, les livres de comptes et trois catalogues conservés à la Bibliothèque de Genève datés de 1856, 1893 et 1900.

Sur le sujet, voir la thèse de Jean-François Pitteloud. Bons Livres et Mauvais Lecteurs, Politique et promotion de la lecture à Genève au 19ème siècle, Genève 1998

¹⁰ J.-F. Pitteloud, op.cit, p.87

¹¹ Procès-Verbal des Séances des membres, 4.1.53, AEG, AP 336,

ainsi des heures d'ouverture, et l'on déterminait d'emblée que la bibliothèque serait circulante, à savoir qu'il existerait un service de prêt, exception faite des journaux, des nouveautés ou des dictionnaires. Chaque membre devait, en principe, à tour de rôle assumer la surveillance de la salle de lecture. Le comité de l'Union s'était chargé au cours des premières années de la sélection des ouvrages, on créa par la suite une commission de la bibliothèque, qui devait soutenir dans cette tâche le bibliothécaire. Choisi au sein du comité, le bibliothécaire occupait une fonction particulièrement importante : « *C'est un noble travail, Messieurs, si on veut le prendre au sérieux. Il consiste tout d'abord, à choisir les livres, à les connaître, à les classer dans son esprit, assez bien pour pouvoir les conseiller avec connaissance de causes, - et ce n'est pas une petite besogne. Les conseiller, ai-je dit ; en effet, Messieurs, comment pourrions-nous admettre que tout livre de notre bibliothèque puisse également convenir à chaque jeune homme qui vient l'emprunter(...) Le bibliothécaire doit pouvoir refuser tout livre qu'il ne juge pas utile pour celui qui le demande. Il doit savoir indiquer à celui qui cherche, une lecture à sa portée, et, si possible, suivre avec le lecteur une gradation progressive. Ainsi comprise, cette fonction est un vrai ministère.* »¹² ».

La circulation des ouvrages souleva des objections et des conflits d'intérêts qui illustrent bien l'idéal poursuivi par les fondateurs et la pression – populaire – à laquelle ils furent soumis. En effet, certains membres, tout en s'irritant de ne pas trouver les ouvrages qu'ils étaient venus consulter, indiquaient bien qu'elles étaient leurs attentes en matière de lecture : « *Il est clair que ce qu'on vient lire ainsi, à moments perdus et comme délassément, ce ne sont pas des commentaires, des traités de théologie ou d'histoire, or ce sont précisément les seuls qui restent presque constamment dans la bibliothèque.* » Difficile apprentissage de la vie de groupe mais aussi, limites de l'édification.

L'objectif de la circulation était l'évangélisation, on la préserva parce qu'elle se révélait indispensable à l'accomplissement des œuvres de prosélytisme : « *que plusieurs de ceux qui profitent de nos livres n'ont pas le temps de venir les lire à l'Union, que par ailleurs, ils en font part souvent autour d'eux et qu'il est par conséquent indispensable de les leur laisser emporter.* »¹³ » Quelques vingt ans plus tard, les jeunes filles de l'UCJF feraient la même constatation : la lecture des ouvrages

de l'Union venait égayer les longues soirées d'hiver des familles modestes. Quant aux visites aux malades, une des premières tâches que s'étaient assignées les jeunes gens, elles étaient définies précisément en rapport avec la lecture : « Il y a trois sortes de visites. 1° de simples lectures, 2° des lectures chrétiennes et des prières chez des Chrétiens, 3° des visites d'évangélisation. Il est convenable que chacun emploie les dons qu'il a reçus et s'adonne à l'œuvre à laquelle il se sent le plus propre. »¹⁴ ».

La bibliothèque prit rapidement de l'ampleur et, le 3 octobre 1856, les membres demandèrent au comité d'examiner l'opportunité de faire lithographier ou imprimer un catalogue des livres de la bibliothèque afin de le faire circuler à l'extérieur. Ce catalogue, grâce au dépôt légal, est toujours conservé à la Bibliothèque de Genève, ainsi que deux catalogues postérieurs, datés de 1893 et 1900.

Signe de sa bonne tenue, la bibliothèque des UCJG bénéficia des largesses de la Société Genevoise des Publications Religieuses (SGPR)¹⁵. En effet, cette société exigeait de ses bénéficiaires des rapports détaillés, vérifiant ainsi la réalité de la circulation des ouvrages de piété, allant jusqu'à s'enquérir du nombre d'abonnés, soutenant aussi de ses conseils le travail des bibliothécaires.

Bienfaisance et délassément

Bien que leur catalogue fit preuve d'une fidélité remarquable aux préceptes de la SGPR, les unionistes se préoccupaient, non sans hésitation, d'offrir à leurs usagers une littérature sagement récréative. La légitimité des délasséments et leur définition au sein de l'Union était justement à l'ordre du jour de la Seconde Conférence Universelle des Unions Chrétiennes qui se tenait à Genève au mois d'août 1858. Elle fut traitée par le Dr. J.H. Gladstone, de Londres et par John Péter, membre fondateur de l'Union Genevoise.

L'Anglais y défendit l'idée selon laquelle « ce besoin de rafraîchissement et de variété dans les occupations tient à notre conformation morale et à l'empreinte qu'a donnée à notre esprit le Créateur, »¹⁶ » cette sanction divine lui permettant d'autoriser dans les Unions la pratique des délasséments instructifs et utiles, afin « *d'attirer un plus grand nombre de jeunes gens sous*

¹² Maximilien Perrot, Comment rendre nos Unions plus attrayantes, in Souvenirs de la Cinquième Conférence Universelle des Unions Chrétiennes, Paris, 1867, pp. 160-161

¹³ Séance des membres 2 février 54

¹⁴ Séances des membres, 1er avril 1853

¹⁵ Fondée en 1851, la Société Genevoise des Publications Religieuses se fixait pour objectif de distribuer gratuitement ou à bas prix des ouvrages religieux « de qualité », ou d'en favoriser la publication. Elle œuvra jusqu'en 1896, diffusant des ouvrages pour les enfants, des recueils apologetiques, des histoires de l'Église, des ouvrages sur les missions, sur les Écritures, des fictions d'inspiration religieuse ou morale.

¹⁶ La question des délasséments, Rapport du Dr. J. Gladstone, in Souvenir de la seconde conférence universelle des UCJG, Genève, 1858, p 7

*l'influence de l'Union.*¹⁷ » Tout en insistant sur la nécessité de tenir compte des particularités propres à chaque Union, en

« *Les groupes de lecture des Unions Chrétiennes sont des lieux de rencontre où il est possible de vivre ensemble l'expérience de la lecture approfondie d'un livre, de partager des idées, des impressions, des questions avec d'autres* »

termes de culture nationale, de ressources humaines ou financières, Gladstone énumérait une série d'occupations légitimes : « *salles de lecture, bibliothèques circulantes, classes destinées à divers enseignements, ou encore à des exercices d'improvisation, à des discours publics et à la discussion de sujets intéressants ; toutes choses qui rendent les jeunes gens d'autant plus capables de remplir leurs autres devoirs, et plus habiles à lutter contre les puissances multiples du Malin qui les environnent de toutes parts. – Un chrétien ignorant, et d'un esprit étroit et borné, est souvent un obstacle à l'Évangile.* »¹⁸ Sa contribution dont le libéralisme fut critiqué dans son propre pays, fut néanmoins capitale dans l'ouverture au monde de l'Union Chrétienne.

John Péter, membre fondateur de l'Union de Genève, par ailleurs adjoint du bibliothécaire de l'Union, avait quant à lui saisi l'occasion de la Deuxième Conférence Universelle des UCJG pour présenter un rapport sur la lecture, centrant son propos sur la littérature populaire, et tout particulièrement, le roman. Son intention était de définir des principes d'acquisition pour les bibliothèques unionistes, car remarquait-il « ce choix ne peut, ne doit pas être fait par la jeunesse. »¹⁹ En effet, le roman étant « l'exposition la plus complète de l'idée de l'époque », le jeune homme, risque de subir certaines influences dévastatrices. « *C'est là un fait incontestable et si évident qu'il ne saurait trouver de contradicteur.* »²⁰ En fin de compte, Péter recommande les ouvrages de piété, la littérature spécialisée (professionnelle), l'histoire, les voyages, les sciences, les mémoires des hommes sérieux, les classiques, enfin et dans une (très) moindre mesure, les bons romans historiques et la littérature populaire chrétienne (Jérémias Gotthelf, la Case de l'oncle Tom, etc.).

Que craignait-on en réalité ? Outre l'influence concrète des idées exposées, telles les théories politiques du « roman socialiste », ferment de révolutions, John Péter redoutait que le développement de l'imagination ne se fit au détriment de l'action car « *l'esprit de la jeunesse doit être occupé et non distrait, c'est là sa loi.* »²¹ Les fictions d'inspiration religieuse, qui témoignaient selon les plus rigoureux censeurs

de la « décadence du sentiment religieux et de la déchéance du prosélytisme », n'étaient elles-mêmes qu'à peine tolérées, et pour autant que le lecteur n'y consacrait que la portion la plus congrue de son temps libre. Pour des raisons littéraires d'abord : Péter en déplorait la fadeur, la « phraséologie creuse », les « tirades dogmatiques sans esprit et sans mouvement. » Pour des raisons morales ensuite : on redoutait que le jeune lecteur ne s'enflammât plus pour le héros et l'aventure que pour les principes professés par le romancier. Le rigorisme des premières heures du Réveil se faisait encore sentir : Max Perrot en 1867 en exprimait bien toute l'ambiguïté « *Il est, je le sais, plusieurs chrétiens d'âge et d'expérience qui redoutent ce genre de lecture, parce que la vérité évangélique n'y est presque jamais nettement exposée et n'est plus là à l'état de sel.* »

Mais s'ils gardaient la haute main sur les acquisitions et les catalogues, les censeurs ne parvinrent pas à infléchir la marche de l'histoire : à partir du dernier quart du 19ème, alors que la critique littéraire perdait en moralisme ce qu'elle gagnait en préoccupations esthétiques, les romans gagnèrent toujours plus nombreux les étagères des bibliothèques publiques.

La Section de Littérature

Cette section connut des débuts mouvementés, marqués par un certain esprit de fronde : alors que, réglementairement, les sections de l'Union devaient se constituer sous la houlette d'un comité comptant au moins trois membres de plein droit, le comité fut confronté en février 1865 aux agissements d'une Société de l'Étude (littéraire) qui placardait régulièrement son ordre du jour dans la salle de lecture de l'Union. Afin d'y mettre bon ordre, on résolut de s'adresser « aux membres les plus sérieux de la Société de l'Étude » afin qu'elle se constituât en section de l'Union²². Les jeunes gens obtempérèrent.

On sait que cette première section littéraire agrémentait de ses récitations les soirées familiales de l'Union. Dans le rapport qu'il fit à la Conférence Universelle de Paris en 1867, Eugène Mittendorf estimait que, tout en développant la culture littéraire de ceux qui ne se vouaient pas aux carrières libérales, elle avait le mérite d'attirer à l'Union. « *Ils se réunissaient d'abord à d'autres jeunes gens mondains et dans un local étranger, mais ils ont senti qu'en travaillant au milieu de nous, ils échapperaient au danger d'influences antichrétiennes* »²³ (...) » Le rapporteur se félicitait alors des bienfaits de cette section, certes

¹⁷ Ibid. p. 88

¹⁸ Ibid. p. 84

¹⁹ De la lecture des romans, John Péter, in Souvenir de la seconde conférence universelle des UCJG, Genève, 1858, p.111

²⁰ Ibid. p. 97

²¹ Ibid., p. 107

²² PV du Comité de l'UCJG, 20 février 1865

Les groupes de lecture ou la survie des UCF

peu « sérieuse », mais qui contribuait à rapprocher les jeunes, favoriser l'intimité et développer leur intérêt pour l'œuvre de l'Union. Max Perrot la décrivait ainsi : « *Son but est d'offrir aux jeunes gens qui n'ont pas fait d'études, le moyen de se former à la parole et à la composition. Cette section marche fort bien, elle est pour ceux qui en font partie une source d'utiles délassements ; elle ne languit pas, elle n'aurait qu'un danger, c'est d'intéresser ses membres au point de leur faire négliger les devoirs plus graves et plus essentiels de l'Union !*²⁴ ».

Ainsi appuyée par les fondateurs de l'UCJG genevoise, la section littéraire maintint ses activités au fil des saisons, disparaissant parfois faute d'une direction efficace. Ses activités se partagèrent entre les études littéraires et, mais brièvement, l'œuvre morale : en 1892, la section, présidée par Paul Huth, tentait en effet de lancer un journal, la Feuille Littéraire, dont le but était de combattre la littérature immorale et de servir d'organe littéraire aux Unions romandes ; le projet fut bloqué par le comité. Afin de maintenir le niveau de la section, on imposa à cette époque un examen d'entrée aux nouveaux membres et l'on constitua une classe de rattrapage pour les moins doués.

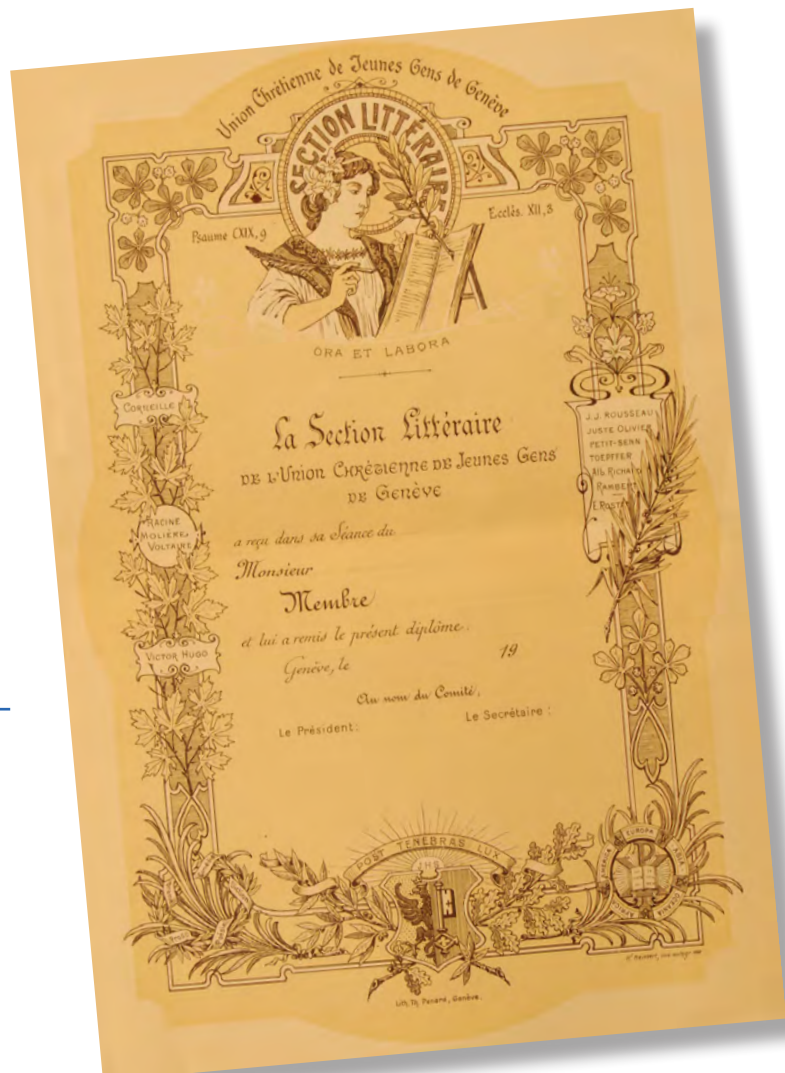
La section de littérature disparut durant la première guerre mondiale, faute de membre. Lui succéda alors La Ruche, fondée en 1922 et dirigée par Albert Privat. Présentée comme le véritable « organe de propagande » de l'Union, elle se voyait confier la mission d'organiser de menus spectacles afin d'inciter la jeunesse à franchir la porte de l'Union. Le professeur Privat allait tenter quelques représentations publiques au Casino de Saint-Pierre avant que le comité de l'Union n'y mette bon ordre, arguant de l'amateurisme de la petite troupe qui se produisait pourtant régulièrement dans la grande salle de l'UCJG (3 mai 1923 : les Deux Timides d'Eugène Labiche, la Grammaire, orchestre, chants, danses plastiques) La section se dotait alors d'un professeur de diction, Francis Dupont.

La section connut son heure de gloire le 27 novembre 1927, lorsque, à l'occasion des 75 ans de l'Union, elle donna, en présence de Gustave Ador, « La Nuée des Témoins » de Charles Bost. L'ancien président de la Confédération, un ami de longue date de l'UCJG, avait eu souvent l'occasion de montrer son attachement à l'œuvre unioniste. En 1896, alors qu'il présidait le jury des récompenses de l'Exposition Nationale qui avait décerné une médaille d'or aux UCJG genevoise dans la catégorie « Etablissements de bienfaisance et d'utilité publique », il avait adressé un message de soutien à tous les unionistes de Suisse accourus à Genève.

La lecture connut un regain de ferveur dans les années 70, après la fusion des UCJG et des UCF. Un projet de groupes de lecture développé par les unionistes vaudoises à partir de 1960, fut repris à Genève, à l'initiative de Josette Köhli qui était alors membre du comité romand des UCF.

Il s'agissait de permettre aux femmes de se rencontrer, de dialoguer, de créer des liens : « *Les groupes de lecture des Unions Chrétiennes sont des lieux de rencontre où il est possible de vivre ensemble l'expérience de la lecture approfondie d'un livre, de partager des idées, des impressions, des questions avec d'autres, de découvrir un certain nombre de réalités sur le plan personnel et communautaire, d'accéder à une prise de conscience de ses responsabilités à l'égard des autres.*²⁵ » Les groupes, constitués d'une dizaine de femmes, furent organisés à partir des paroisses, par commodité surtout : il existait alors encore des groupes de femmes, bien souvent chargées d'organiser la fête paroissiale, susceptibles de s'engager comme animatrices et de réunir quelques femmes du quartier. On s'efforçait de toucher les habitantes des cités de la périphérie, d'offrir un espace de rencontre et de discussion à des femmes au foyer, de créer du lien social tout en stimulant le désir d'ouvrir son horizon, voire de s'investir dans d'autres projets.

Les premiers groupes démarrèrent durant l'hiver 1970/71, dix cellules fonctionnèrent, regroupant environ 90 lectrices, réunies au printemps lors d'une grande séance de clôture au



²³ Maximilien Perrot, Comment rendre les unions chrétiennes plus attrayantes, in Souvenir de la Cinquième Conférence Universelle des UCJG, Paris, 1867, p. 46

²⁴ Ibid., p.98

²⁵ Informations, UCG, n°1, 15 mars – 15 mai 1977, p.15

cours de laquelle une rencontre avec l'écrivain ou un spécialiste des questions abordées durant l'hiver leur était proposée. La formule fonctionna : en 1972, elles étaient 160 et 250 l'année suivante, à la fin de la décennie, elles étaient environ 400 femmes de tous âges, entraînées par une petite équipe de sept responsables. Succès qualitatif également : les participantes étaient attachées à leur groupe et y trouvaient souvent la vocation de l'animation ou d'un autre engagement.

De 1977 à 1983, les groupes de lecture publièrent dans le journal des UCG, les résultats de leurs réflexions, faisant état des réticences que suscitaient parfois les débats : de l'angoisse de la drogue à celle du communisme, du désintérêt pour les questions d'ordre spirituel à la fascination pour les récits intimistes, ces controverses témoignaient de l'engagement des animatrices et de leur volonté de stimuler la prise de parole. Car ces groupes de lecture procédait aussi d'une ambition de formation des femmes adultes : en mars 78, les groupes étaient présentés dans le cadre de l'émission sur l'éducation des adultes de la Radio Suisse Romande Deux, car pour les promotrices du projet, donner la parole aux femmes, c'était les inciter à sortir de chez elle pour s'engager dans un projet de société, associatif, politique ou autre.

À partir de 1982, soit au moment où Josette Köhli quitta le secrétariat général des UCG, les groupes de lecture cessèrent de publier dans le journal d'information des UCG. Une

ancienne unioniste remarquait que les femmes continuèrent pourtant à se rencontrer en tant qu'unionistes, mais en dehors des unions... peut-être une erreur stratégique fut-elle alors commise ? Quoi qu'il en soit, les groupes, désormais totalement indépendants des UCG, perdurèrent grâce à l'enthousiasme des animatrices. Au fil du temps toutefois, le nombre des participantes s'est réduit : les femmes travaillent plus et sont, comme tout un chacun, submergées d'informations, la télévision joue son rôle également dans cette évolution : une centaine de femmes continuent pourtant de participer à ces groupes de lecture, dont le fonctionnement n'a pas changé depuis ses débuts.

Les conférences, pierres de voûte des Unions Chrétiennes

Dès sa création, l'Union Chrétienne joua la carte des conférences publiques. En janvier 1853, elle annonçait par voie de presse des conférences publiques à l'intention des jeunes gens. Cette première série de conférences données entre janvier et avril 1853 vit d'éminents Genevois mettre leur science au profit de la jeune association : Adrien Naville, William Turrettini, le Comte de Gasparin, Jean-Louis Micheli, M. Lasserre, M. Roget, M. Mallet-d'Hauteville, M. d'Eclepens et M. Merle-d'Au-

1976 L'honneur perdu de K. Blum, de Heinrich Böll	la presse
1977 Bambois, la vie verte, de Francis et Claudine Hunziger	le retour à la terre d'un couple
1978 L'homme qui marchait dans sa tête, de Patrick Ségala	le handicap et la dépendance
1979 Cet enfant qui se drogue, c'est le mien, de Jacques Guillon	la drogue
1980 Si on me donne la parole, de Domitila CHUNGARÀ	le militantisme en Bolivie
1981 Une femme neuve, de Janine Boissard	le couple, le divorce
1982 Première rue à gauche de Denis Manuel et À demain ou dans 15 ans d'Isabelle de	
1998 Le Liseur, de Bertrand Schlink	la prison
1999 Le Tribunal d'honneur, de Dominique Fernandez	la culpabilité, illettrisme
2000 Le Propre de l'homme, de Robert Merle	la Russie, le PACS
2001 Veronika décide de mourir, Paulo Coelho	les rapports hommes-animaux
2002 La jeune fille à la perle, de Tracy Chevalier	le suicide
2003 Mille femmes blanches, de Jim Fergus	la peinture, l'art, l'artiste
2004 Je devais aussi tuer, de Nima Zamar	Amérindiens, intégration
2005 La princesse et le prophète, de Shafique Keshavjee	le terrorisme, la Palestine
2006 La longue marche, de Bernard Ollivier	la mondialisation
2007 Allons voir plus loin, veux-tu, de Any Duperrey	les écrivains voyageurs, l'Orient
2008 Zoli, de Colom McCann	Choix de vie et croisée des chemins
Ma vie pour la tienne, de Jodi Picoult	Les Roms
2009 Etat d'urgence, de Michael Crichton	le don d'organes et l'enfance sacrifiée
2010 La double vie d'Anna Song, de Minh Tran Huy	climat et environnement
	musique, médias, grands-parents

²⁶ M. Martin, pasteur, « Instruisez-vous » in *Etrennes Religieuses*, 1854, pp. 123-147, D'autres cours se donnent à Genève, ceux de l'Académie, ceux de la Société des Arts, ceux des Amis de l'Instruction, les réunions des Lectures du Soir, voir p.125

²⁷ Auguste Bouvier, *Etat moral et religieux des populations de Suisse Romande*, Genève, 1861, p. 30

²⁸ *Aujourd'hui*, située au 4, rue Pécolat.

²⁹ Max Perrot, *Etrennes Religieuses*, 1854, p. 196

bigné, le célèbre professeur de l'École de Théologie de l'Oratoire. Trois conférences furent consacrées à l'histoire des religions et trois firent état des progrès des missions évangéliques en Irlande et chez les Esquimaux. Deux séances de Naville étaient consacrées aux découvertes archéologiques faites sur le site de Ninive. Deux séances confrontaient la géologie et la Bible, une séance fut consacrée à une œuvre philanthropique genevoise et deux séances à la « race nègre » et à l'esclavage. Cette énumération permet de se faire une idée à la fois du soutien dont bénéficiait la jeune Union dans les hautes sphères de la ville et d'autre part, de la variété des sujets traités : en 1868, on verra même Edouard Barde donner une conférence sur les inondations dans le Nord de la Suisse.

On a, à tort, attribué aux Unions Chrétiennes et à leur président, Max Perrot, l'invention des « conférences d'hommes ». En réalité, depuis 1852, selon la *Semaine Religieuse*, la Commission de la Vie Religieuse de la Compagnie des Pasteurs a convoqué des « conférences pour hommes. » M. Martin fut chargé de les introduire, mission dont il s'acquitta dans un discours intitulé « Instruisez-vous », reproduit dans les *Etrennes Religieuses* de 1854 : Ce sont « (...), sous le nom de Conférences d'hommes, des réunions destinées à l'exposé familier d'un certain nombre de questions religieuses, historiques ou morales. ²⁶ D'autres cours se donnaient à Genève, mais les conférences d'hommes visaient plus spécifiquement le public ouvrier, pour lui présenter, non pas des sermons, mais véritablement des cours sur des sujets d'histoire, de littérature, de sciences naturelles ou sociales, et même de philosophie, abordés sous l'angle religieux. « *Car notre désir est qu'ils puissent offrir à ceux qui voudront les suivre les moyens et l'occasion qui auront pu leur manquer plus ou moins, non-seulement d'agrandir le cercle de leurs connaissances, mais aussi et surtout de s'exercer à penser à des choses relevées, et qui dépassent l'horizon des occupations ordinaires de leur vie ; en un mot, de développer leurs facultés, ces belles facultés de l'âme que Dieu nous a données à tous, mais qui, quand on ne les exerce pas, quand on ne leur fournit point d'aliment, s'engourdissent, s'amointrissent, s'effacent presque, et font ainsi, jusqu'à un certain point, déchoir l'homme de sa haute position comme être intelligent.* ». On ne saurait mieux dire.

Relevons que dans son exposé, M. Martin déplorait que ces conférences soient réservées aux hommes, et émettait le vœu qu'elles puissent bientôt s'ouvrir aux dames... À propos de cette discrimination, Auguste Bouvier remarquait « *On di-*



rait que les hommes, par une sorte de préjugé dont on a dû tenir compte, estiment que les séances qui leur sont exclusivement destinées sont plus nourries, plus pensées. ²⁷ » Tout s'expliquait.

À son retour d'Angleterre, Max Perrot travailla à donner plus d'ampleur au programme des conférences unionistes. Ce furent désormais des « séances historiques publiques pour les hommes et les jeunes gens », données par d'éminents orateurs locaux ou français. Pour l'occasion, les Unions s'offrirent la salle de la Rive Droite, ouverte en 1855 par une société anonyme d'entrepreneurs évangélistes, qui pouvait accueillir jusqu'à 600 personnes ²⁸. Elle était « destinée au même usage que l'Exeter Hall de Londres. ²⁹ » nous dit Max Perrot. Son règlement spécifiait en outre que « les locaux devaient être ouverts, moyennant loyer, à tout culte ou réunion évangélique orthodoxe, à quelque dénomination ou organisation ecclésiastique qu'il appartienne, ayant pour objectif l'avancement du règne de Dieu. » Max Perrot s'inspirait du modèle anglais de George Williams : les conférences qu'il avait lancées en 1846 avaient eues un succès retentissant. À Genève, l'Union avait pris soin de s'assurer du succès de son programme de conférence en procédant à une importante campagne publicitaire. Les deux premières séries furent même publiées et connurent un beau succès d'estime. ³⁰

²⁹ Max Perrot, *Etrennes Religieuses*, 1854, p. 196

³⁰ « L'Union avait été la première à Genève à introduire la grande publicité par les annonces et les affiches dans les rues, publicité à laquelle s'ajoute la distribution par les unionistes, de cartes d'invitation dans tous les magasins des Rues Basses, dans les ateliers de St-Gervais et même dans les cafés. » Théophile Geisendorf, *Soixante ans de souvenirs : notice relative à l'Union Chrétienne de Jeunes Gens*, Genève, 1913 p 41. Les *Etrennes Religieuses* de 1858 mentionnent la parution du premier ouvrage et font état d'une traduction en Hollande et en Angleterre. Par contre, sur le plan commercial, c'est un échec : en effet, les livres ne s'écoulaient pas, pas plus que celui qui est publié dans la foulée des conférences données à l'hiver 1858 sur le quatrième siècle. Durant plusieurs années, ces volumes encombraient les armoires de l'Union. Le comité s'efforce à plusieurs reprises de les écouler dans telle ou telle faculté amie, avec quelque succès occasionnel, mais selon Théophile Geisendorf, il faudra les donner.

« On n'a pas encore compris à Genève l'importance d'une institution que l'on devrait porter au premier rang et encourager de toutes manières. »

Alors qu'à Genève les querelles confessionnelles

anticipaient le Kultur kampf, ces conférences historiques ne poursuivaient pas que l'instruction et l'édification. Durant l'hiver 1854, le Pasteur Félix Bungener donna cinq conférences sur l'état de la controverse entre Protestants et Catholiques, il y souligna l'importance qu'avaient pris, dans ce contexte, l'argument historique : il montrait « par des exemples nombreux et frappants que l'école ultramontaine se sentant condamnée par le témoignage des faits, a pris ouvertement le parti de nier les faits et de travestir l'histoire. » Au terme de la deuxième série de conférences historiques des Unions, le chroniqueur de la Semaine Religieuse pouvait ainsi noter : « Il nous a paru que dans quelques-unes de ces séances la tendance polémique ou critique était beaucoup trop en relief, les mauvais côtés de l'Eglise des premiers siècles étaient trop complaisamment étalés. ³¹ ».

Il est vrai que Félix Bungener, qui participa à plusieurs reprises aux grandes séances historiques pour hommes données par l'Union, s'était fait une spécialité de la controverse anticatholique : en 1851, il avait fondé un journal « le Semeur Genevois », dans lequel il soutenait pied à pied une polémique nourrie dirigée contre les provocations des « Annales Catholiques » et de l'Abbé Combalot.

La vedette de l'Union Chrétienne, le comte Agénor de Gasparin ³² était lui-même un fervent adepte de la controverse : « La tête haute, la visière baissée, la lance au poing, l'oreille au vent et les yeux grands ouverts, M. de Gasparin est toujours prêt à vous courir sus ... ³³ » Ses plus bienveillants auditeurs se trouvaient eux-mêmes forcés de mettre un bémol à ses démonstrations : « L'esprit, le froid esprit, a-t-il toujours été aussi satisfait que le cœur ? Et si, durant les séances, ébloui, subjugué, il se taisait, ne lui est-il jamais arrivé, ensuite, de s'en vouloir un peu ? Cette éloquente et cordiale largeur de M. de Gasparin ne cache-t-elle jamais, à son insu, les préoccupations de l'homme de parti ? ³⁴ » On lui reprochait son manque de profondeur théologique, et d'esprit critique : il incarnait l'avènement de la laïcité professante. Aussi bien, la conférence religieuse ne s'adressait-elle pas à des publics d'érudits.



La conférence religieuse avait certes alors un rôle considérable à jouer mais l'on n'en resta pas là. Les jeunes gens et l'ensemble de la population, s'avéraient d'une curiosité insatiable. Le public genevois avait à choisir chaque hiver parmi une pléthore de conférences. Le secrétaire général de l'UCJG lui-même mettait en garde les jeunes gens contre la tentation du « papillonnage. »

Entre 1888 jusqu'en 1914, l'Union Chrétienne faisait donner de 15 à 25 conférences chaque hiver ³⁵. À cette période 71% des conférences étaient consacrées aux voyages, à la religion, aux arts et à l'histoire. En plus des 19% de conférences ayant un sujet religieux, 1/5 des sujets profanes étaient abordés sous un angle religieux (notamment les voyages et les arts). Les conférences constituaient pour l'Union un moyen précieux de propagande, d'ailleurs, dans le rapport annuel de 1912-1913, elles figurent à la rubrique Propagande et Conquête. Chaque conférence en effet était suivie d'un appel en faveur de l'Union et de la « proclamation » de ses buts, selon le Bulletin Mensuel de l'UCJG de novembre 1904.

À partir de 1894, une grande salle accueillit ces conférences dans le bâtiment de l'Union. Dès cette date également, certaines conférences furent ouvertes aux dames et aux familles.

Théophile Geisendorf renouvela le programme des confé-

³¹ 27 mars 1858, Semaine Religieuse

³² Extrêmement populaire, son nom était à lui seul un gage de réussite : « Son nom bien vite populaire, attirait la foule qu'avait peine à contenir un local capable d'abriter 3000 personnes. Les ouvriers, - c'était l'auditoire qu'il ambitionnait le plus, - s'y rendaient au moment où finit la journée de travail. On les voyait presser le pas dans les rues et se dire : « Viens-tu à Gasparin ? ».

³³ Jean-Frédéric Astié, M. Scherer, ses disciples et ses adversaires, Paris, 1854, p.50

³⁴ Etrennes religieuses, 1861, p.345-346

³⁵ Dans la thèse qu'elle consacre en 1996 à la formation des adultes entre 1846 et 1914, Michèle Elizabeth Schärer étudie les conférences des Unions Chrétiennes. Basant ses recherches sur les circulaires publiées par les Unions, le Journal des Unions Chrétiennes de la Suisse Romande (à partir de 1870 seulement) et un certain nombre de rapports annuels, elle constate que les sources sont lacunaires pour la période allant de 1853 à 1887. Ses recherches lui ont permis d'établir qu'il se donne entre 5 et 8 conférences chaque

rences. Convaincu de leur caractère publicitaire et de la nécessité de regrouper les divers organismes de jeunesse protestants de Genève, il organisa avec l'Union Chrétienne de Jeunes Filles plusieurs séries de conférences sur l'art entre 1911 et 1912. Au début de l'année 1911, il renouvelle le genre en présentant quatre séances « artistiques et religieuses » dont le thème était la conquête du bonheur. L'idée était de parler tant au cœur qu'à l'esprit : le pasteur Frank Martin qui animait la deuxième séance défendit ainsi le projet unioniste : il s'agissait d'harmoniser l'élément moral et l'élément musical, non pas disait-il de séduire pour attirer les jeunes gens...

26 novembre 1911, première conférence de la série sur l'art chrétien, introduite par le prof Fulliquet.

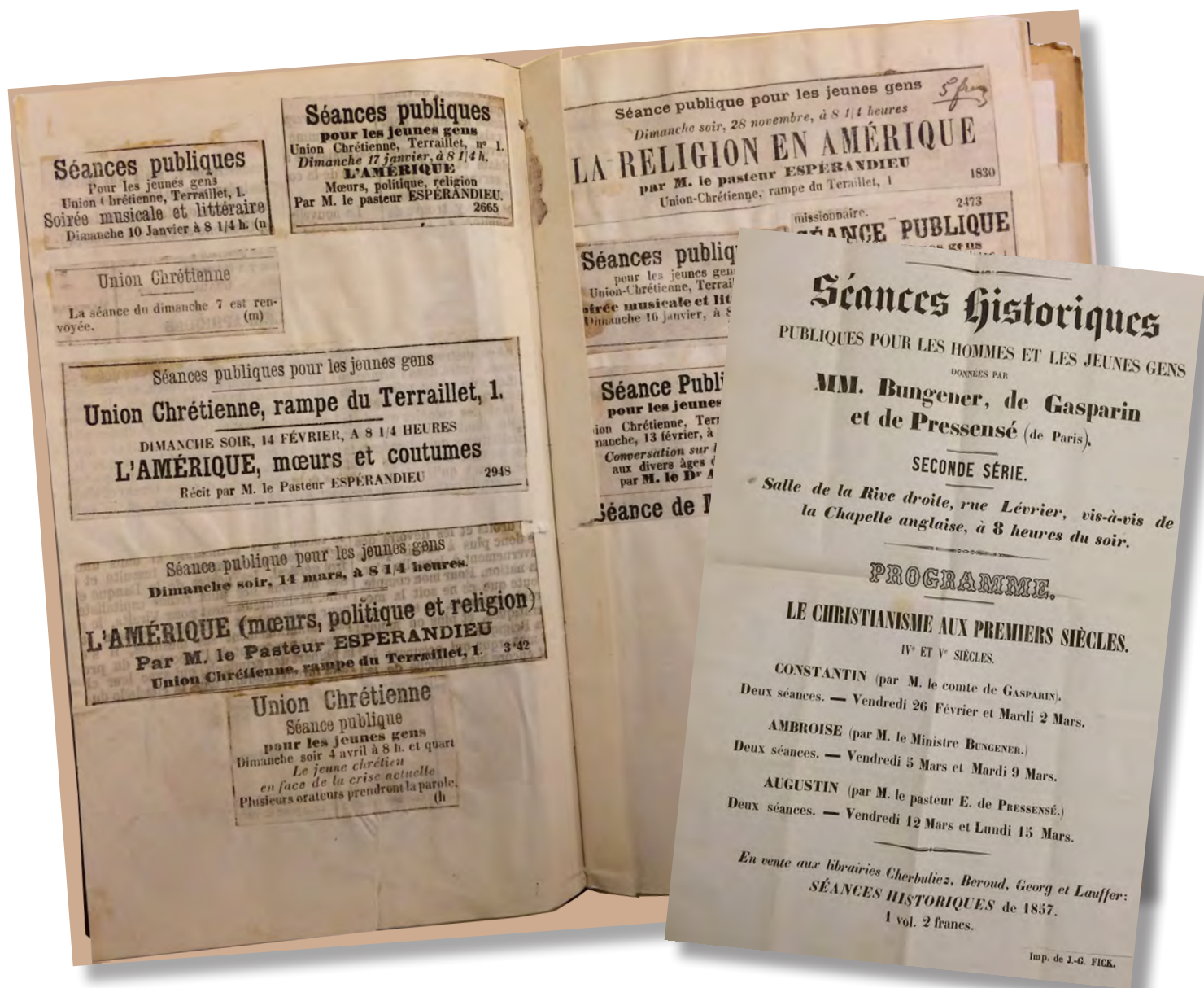
17 décembre 1911 : la nuit de Noël dans l'art chrétien avec projections et lecture de Mystères anciens, ainsi qu'une allocution du pasteur Charles Dubois.

18 janvier 1912 : Ere des martyrs, œuvres modernes commentées par Gaston Riou, publiciste de Paris.

17 mars 1912 Les grandes cathédrales de France, André Michel, conservateur au Louvres, conférence à la Salle de la Réformation.

14 avril George Vallotton, prof Lausanne, aube de la renaissance

21 janvier 1912 : image du Christ dans l'art, pasteur Jules Joseph





Cours de Théologie

Em. Haag	C. J. J.
Herm. Walch	K. W.
M. Macdonald	J. J.
P. Bonnard	F. J.
V. C. J. G.	

Maximilien Perrot (1830- 1902)

Un homme sérieux

Le premier président de l'UCJG, Maximilien Perrot, a durablement marqué le destin de l'UCJG genevoise, contribuant obstinément à lui conférer un rôle de premier plan, tant sur le plan local que dans l'Alliance universelle des Unions Chrétiennes. En effet, par son inlassable travail, ses longues heures de présence au local des Unions, et la profonde conviction d'accomplir son devoir de chrétien, il a dirigé et orienté les cinquante premières années des Unions Chrétiennes.

Dans la notice qu'il lui consacrait, Francis Chaponnière le décrivait comme un jeune homme fougueux, peu enclin à se plier à la sévère discipline de son père Louis Perrot-de Pourtalès, un des acteurs de la dissidence du premier Réveil neuchâtelois puis genevois. Le fils opposait à son père son goût pour « *les distractions musicales et les plaisirs mondains. On le voyait souvent exaspéré par l'étroitesse des vues et la sévérité des jugements de quelques-uns des chrétiens qui fréquentaient la maison paternelle.* » Bien que converti à l'évangélisme paternel, Max Perrot conserva ces traits de caractère qui caractérisèrent son œuvre à la tête de l'Union Chrétienne et lui conférèrent sa force : une certaine modération pratique et même sa complaisance pour les saines distractions qu'il sut imposer afin de vaincre l'austérité parfois fanatique de certains de ses jeunes collègues. L'exposé qu'il donnait en 1867 à la Conférence Universelle des UCJG sur l'attractivité des UCJG est remarquable à cet égard : Max Perrot y défendait la nécessité de proposer des délasséments aux jeunes gens, soit sous l'angle éducatif, soit sous celui des loisirs, encourageant jusqu'à la lecture de romans, plus accessibles aux jeunes que les traités d'édification...

De sa conversion, Maximilien Perrot conserva pourtant le goût de la polémique. Sous sa houlette, l'Union Chrétienne avait participé, par le biais des conférences historiques, aux premières manifestations du Kulturkampf, mais la controverse agita également les diverses tendances du protestantisme, renforcée par les luttes politiques opposant radicaux et conservateurs. Afin de participer aux débats, Max Perrot s'offrit même un journal, la Liberté Chrétienne, qui parut de 1870 à 1872, un journal qui défendait l'idée de la séparation de l'église et de l'état. En 1878, à l'heure de la célébration du premier centenaire de la mort de Rousseau, il se lançait une fois de plus dans les débats qui s'étaient cristallisés autour de la participation des enfants à la fête, en lieu et place des très calviniennes promotions.

On reprochait aux organisateurs du Centenaire le caractère grandiose de cette commémoration qu'ils avaient voulue « nationale », « une véritable apothéose. » On s'indignait de voir le Consistoire transiger sur l'heure du culte pour faciliter le passage du cortège. En effet, si Rousseau était encensé par les radicaux, il ne l'était pas moins par la frange libérale de l'Eglise Protestante : les Evangélistes le honnissaient alors que les Libéraux le saluaient comme leur véritable précurseur. « Nous le lui laissons, les évangélistes savent très bien que le libéralisme est l'ennemi des professions de foi et des principes. ³⁶ ».

La contribution de Max Perrot aux vertueuses indignations d'une certaine frange de la population se concrétisa par la publication d'un pamphlet, intitulé « Est-ce possible ? Ou Jean-Jacques et la jeunesse »

, distribué dans tous les kiosques de la ville et « crié » à tous les carrefours ³⁷ . Sacrifiant à une critique moralisante, Max Perrot tira son argument des Confessions. C'est la conduite de l'homme qu'on entendait célébrer, sa profonde déchéance, qu'il mit violemment en cause. Ce sont ses turpitudes, « l'ordure et la souillure », qu'il dénonçait. « Les laisser exalter Jean-Jacques, c'est leur dire : Peu important au fond les bonnes mœurs, la dignité de la femme et l'honneur de la famille, peu importe l'exemple que l'on donne à ses concitoyens, pourvu que l'on ait du talent, de l'éloquence, un style magique, et qu'on ait lancé dans le monde quelques principes humanitaires, quelques idées philanthropiques. ».

« L'Union de Genève comme l'Union de Paris n'a actuellement que trois manières de témoigner son intérêt pour cette œuvre : prier pour elle, penser à elle (chercher ce qu'on pourrait faire pour évangéliser les soldats,) – parler d'elle (chercher à trouver dans son sein ou hors de son sein des jeunes gens qui s'engageraient éventuellement à partir) »

Rousseau « philanthrope » et promoteur de « principes humanitaire », à la bonne heure ! Le caractère anachronique du vocabulaire qu'utilisa Max Perrot dévoile peut-être que l'affaire Rousseau réveillait en lui le souvenir d'un autre scandale contemporain : la faillite frauduleuse de l'ami de ses jeunes années, celui dont l'enthousiasme et le talent de communicateur avaient suscité la fondation des Unions Chrétiennes de Genève, Henry Dunant, rayé du rôle des Unions - à l'unanimité réglementaire du comité - depuis sa faillite infamante, celui dont on

³⁶ Semaine Religieuse, 20 mars 1875, p.46. Il s'agit du compte-rendu d'une conférence sur Rousseau donnée par Albert Réville (1826-1906), un des chefs de file du protestantisme libéral en France.

³⁷ « La biographie du citoyen de Genève passa de rudes moments entre les mains de ces âpres censeurs. Et comme si les journaux n'y suffisaient pas, de bons citoyens, n'écoulant que l'impératif de leur devoir, n'hésitèrent pas à dérober à leurs labeurs ou à leurs loisirs de précieux moments et à s'élancer eux aussi, bien que nulle notoriété ou qu'aucune profession publique ne les désignât pour cet effort, dans la lice que leur indiquait le doigt de leur conscience. Tandis que les uns faisaient circuler des adresses de protestation ou organisaient des conférences, d'autres descendaient dans les faubourgs activer de leur présence et de leur parole une saine propagande ou, dans le silence impressionnant de leur cabinet, passaient les nuits à rédiger, d'une plume virulente, d'ardentes brochures. L'une d'entre elles eut un grand succès. Elle s'étalait dans tous les kiosques, se criait bruyamment à tous les carrefours. Sur sa couverture jaune, le titre éclatait net et rouge, et j'en vois encore la typographie indignée : EST-CE POSSIBLE ? OU JEAN-JACQUES ET LA JEUNESSE ». Louis Dumur, Le Centenaire de Jean-Jacques, Paris, 1910, pp.40-43

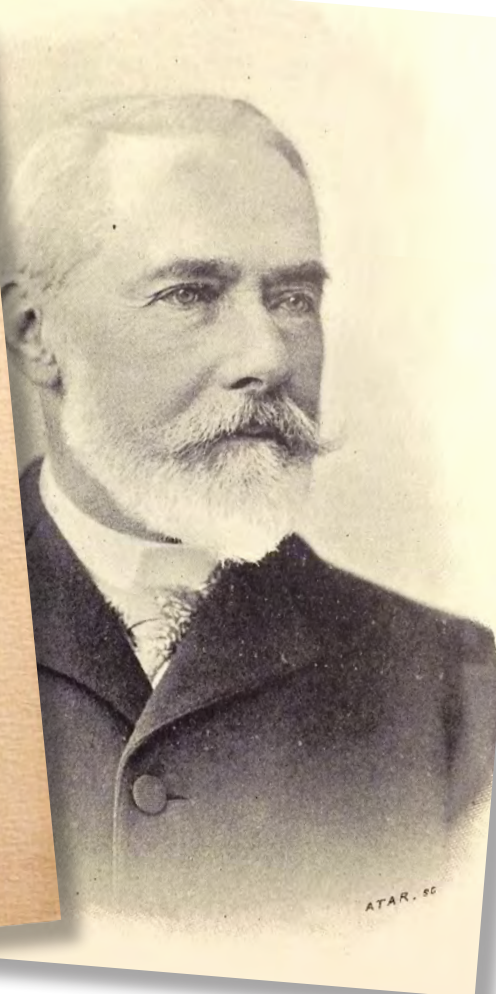
ne prononçait plus le nom par crainte de s'entacher de son ignominie? L'indignation l'étouffait. Il ne fut ni jeune homme honnête, ni ami fidèle, ni mari respectable, NI PÈRE. ».

On sait que la rupture entre Perrot et Dunant était intervenue peu après la fondation de l'Union Chrétienne, sans en connaître les détails. L'attitude de Dunant horripilait Max Perrot, des querelles de préséances les avaient opposés au sein de l'Union, jusqu'au moment de la fondation de l'Alliance Universelle en 1855, voulue et soutenue par Dunant, qui s'était alors effacé de la scène évangélique pour se consacrer à d'autres ambitions, ne revenant à l'UCJG de Genève qu'en mars 1864, pour proposer à ses anciens amis de participer, dans le domaine du secours spirituel et de l'évangélisation des soldats, à l'œuvre de secours qu'il venait de fonder avec Gustave Moynier. Dunant avait distribué à cette occasion, généreusement, sa brochure, La Charité internationale sur les champs de bataille, et s'était empressé de rappeler l'exemple donné par les YMCA américaines depuis le début de la guerre de Sécession dans le domaine de l'évangélisation des armées, l'assistance aux blessés et le transport du courrier.

Dunant fut-il suffisamment éloquent ? Les procès-verbaux de la séance d'édification à laquelle il participa peu avant le 4 mars permettent d'en douter : « *Ils (les soldats) sont dans un tel dénuement à cet égard. Leur raconter par exemple la conversion du brigand converti, leur témoigner quelque sympathie de cœur, cela les rafraîchit tant. Je ne sais pas au juste ce qu'il y a aura à faire à cet égard.* »³⁸ Les unionistes ne furent pas convaincus : « Le président croit pouvoir garantir à notre ami Dunant l'appui moral de l'Union, l'appui de sa sympathie et de ses prières pour l'œuvre qu'il a à cœur. Le comité le tiendra au courant des événements et avisera plus tard, s'il y a lieu. Il espère cependant que les prévisions de guerre générale émises par M. Dunant ne se réaliseront pas. »³⁹ Et dans sa séance du 4 avril 1864, le comité de l'Union jugea le projet trop vague : « *on attend de sa part une proposition ferme avec des notions claires sur le rôle que devrait remplir ce comité.* ».

Le 10 juin 1864, Dunant revenait à la charge. Il signalait à l'attention des unionistes genevois la création d'un comité parisien, et la présence en son sein d'éminentes personnalités de la

scène évangéliste. Répondant à la demande de précision qu'on lui avait faite, il esquissait les grandes lignes d'un programme : « *L'Union de Genève comme l'Union de Paris n'a actuellement que trois manières de témoigner son intérêt pour cette œuvre : prier pour elle, penser à elle (chercher ce qu'on pourrait faire pour évangéliser les soldats.) – parler d'elle (chercher à trouver dans son sein ou hors de son sein des jeunes gens qui s'engageraient éventuellement à partir). Pendant la guerre il y a des états qui chôment : n'y aurait-il pas dans l'UCJG de Genève comme dans celles de France des jeunes gens énergiques et charitables qui, dans ce cas-là partiraient vo-*



³⁹ Procès-Verbaux des Séances des Membres, 4 mars 1864, AEG, AP 331, Union Chrétienne de Jeunes Gens de Genève,

⁴⁰ Procès-verbaux des Séances des membres, le 10 juin 1864, AEG, AP 331, UCJG de Genève

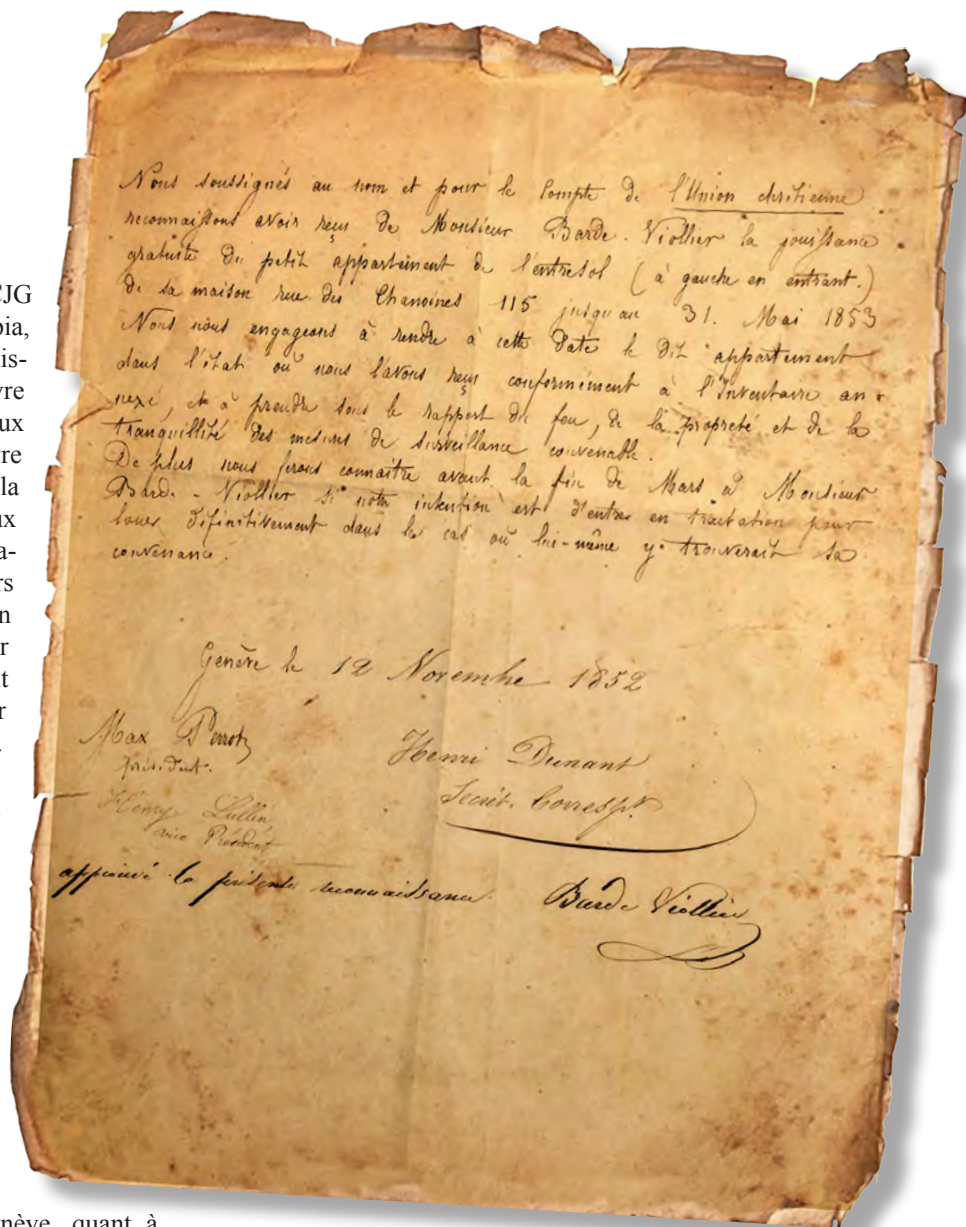
lontiers comme infirmiers ? ⁴⁰ ».

Le même mois, invité par le comité de l'UCJG à présenter l'Œuvre de Secours, Louis Appia, membre du Comité des Cinq, de retour de mission de la guerre du Schleswig, présenta l'œuvre « d'un point de vue éminemment pratique : « Aux yeux de M. Appia, l'œuvre sanitaire et l'œuvre chrétienne se confondent car l'hospitalier sera la plupart du temps chrétien, le mobile religieux étant seul assez puissant pour inspirer un tel sacrifice et le Chrétien de son côté, aura toujours besoin d'une mission sanitaire comme d'un passeport et d'un sceau de son droit de parler au soldat. ⁴¹ » Il semble que son intervention ait définitivement découragé l'Union de s'associer au projet à titre d'aumôniers de la Croix-Rouge.

Théophile Geisendorf, historien de l'Union Chrétienne genevoise, déplorait, en 1912, le manque de vision des Unionistes qui renoncèrent à s'associer au projet humanitaire d'Henry Dunant. Toutefois, il faut constater que, si les fondateurs de la Croix-Rouge considéraient bien que la charité était d'inspiration divine, la Croix-Rouge se développa sur la base strictement laïque qui fut une des garanties de son succès. L'intervention de Louis Appia semble être un signe clair que le comité international ne souhaitait pas s'associer à des œuvres religieuses. Les Unions Chrétiennes de Genève, quant à elles, développèrent leur propre programme de soutien aux armées, notamment, en Suisse, au travers des « Maisons du Soldat » et de « L'œuvre en faveur des Internés ».

Si Max Perrot reconnut le rôle déterminant du « simple commis » dans la fondation des UCJG de Genève, s'il reconnut l'admiration qu'il avait pu éprouver à son égard, il ressentit vivement sa vie durant l'offense qu'il éprouva devant l'indignité de celui qui, en créant l'Union de Genève, lui avait, en définitive, fourni le rôle de sa vie.

Après son combat contre le Centenaire de Rousseau, Maximilien Perrot renonça à la polémique, « parce que la position qu'il occupait à la tête d'une œuvre essentiellement pratique lui faisait un devoir de rester, autant que possible, en dehors du conflit violent des partis dogmatiques et des dénominations ecclésiastiques. ⁴² » L'Union Chrétienne de Genève entraînait, elle aussi, dans une nouvelle phase : après les années de déclin qui avaient suivi le départ de Max Perrot, elle avait retrouvé un comité et un président, Charles Fermaud, dynamiques et clairvoyants.



L'expérience avait peut-être assagi Max Perrot, en tout cas, les récents développements que connaissaient les UCJG de par le monde n'allaient pas tarder à requérir toute son attention.

Depuis la fin de son mandat de président en octobre 1865, il avait accepté, en même temps que la présidence honoraire à vie, de représenter l'Union à l'extérieur, tant sur le plan genevois qu'international. Max Perrot faisait partie des membres fondateurs de l'Alliance Universelle des UCJG. Alors que certains d'entre eux s'effacèrent rapidement de la scène, il resta présent sur le plan international jusqu'à sa mort, de même que le fondateur des YMCA, George Williams. Il participa ainsi à la conférence internationale de l'Alliance Universelle de Paris en 1867. Il reçut les 400 délégués de la conférence de 1878 dans sa propriété de Chambésy et participa naturellement aux délibérations. Il était à Londres en 1894 puis à Bâle en 1898. Depuis 1896, Max Perrot avait accepté de siéger au Comité de l'Alliance Universelle, honneur dont il s'était défendu jusqu'alors, lui que ses pairs avaient pourtant surnommé le « père des unions du continent ».

⁴¹ Procès-verbaux des Séances des membres, 21 juin 1864

⁴² Francis Chaponnière, Maximilien Perrot (1830-1902), Notice biographique, Genève, 1902, p. 25



Emprunt
hypothécaire
de
la Société de l'immeuble
de l'Union chrétienne
de jeunes gens.

Capital Frs 100000.
Intérêts 3 1/2 %
Payables le 15 avril de chaque année.

Du 30 Mars 1894

M. A. Gampect, notaire à Genève.

L'Union Chrétienne s'était logée lors de sa fondation dans un appartement prêté par M. Barde-Viollier, à la rue des Chanoines, suffisamment spacieux pour installer la bibliothèque unioniste et une salle de réunion d'une capacité de 70 places. Cette dernière ne suffit rapidement plus à accueillir le public des conférences qui furent dès

lors transférées à la Salle de la Rive Droite. En 1859, l'Union déménagea au passage Terraillet, dans un local qu'elle ne devait plus quitter jusqu'en 1879, date à laquelle elle décida, afin de réaliser des économies, d'accepter l'offre de l'Auberge Chrétienne qui lui offrait la jouissance de son premier étage. Il semblerait toutefois que l'endroit manquait de panache : en 1886, lors de la première réunion plénière du Comité Central International (CCI) de l'Alliance Universelle des UCJG, les Américains engageaient l'Union de Genève à trouver des locaux dignes d'accueillir les instances internationales de leur association. Max Perrot avait alors assuré au délégué américain que l'œuvre de l'UCJG genevoise serait renforcée, admettant que la construction d'un bâtiment unioniste à Genève constituerait l'objectif ultime de cette évolution ⁴³.

En réalité, Max Perrot y rêvait depuis fort longtemps ; dès 1878, il l'appelait de ses vœux : « *On n'a pas encore compris à Genève l'importance d'une institution que l'on devrait porter au premier rang et encourager de toutes manières. Tandis qu'en Amérique les Unions Chrétiennes sont devenues des*

⁴³ Clarence Prouty Shedd and other contributors, *History of the World Alliance of Young Men's Christian Associations*, London 1955, p.271

Le bâtiment unioniste de la rue du Général Dufour

puissances pour la moralisation de milliers et de milliers de jeunes hommes ; tandis que, dans chaque ville, un vaste bâtiment bien en vue, admirablement adapté aux besoins de l'œuvre, popularise l'idée que l'Évangile et la jeunesse ne sont pas deux contraires, nous, nous laissons vendre le Temple-Unique⁴⁴ pour 80'000 francs aux ultramontains !⁴⁵ ».

Un local plus respectable avait été trouvé à la Place du Port dès le mois de décembre 1886, mais les allées et venues des unionistes dérangeaient les locataires : l'option d'un bâtiment indépendant devenait de plus en plus évidente, d'autant que les unions de la Chaux-de-Fonds, Coffrane et Lausanne avaient déjà pignon sur rue. L'Union Chrétienne avait pris une ampleur certaine depuis sa fondation et surtout, c'est l'argument qu'elle allait présenter à la population genevoise au moment de faire appel à sa générosité, elle s'ouvrait de plus en plus à l'ensemble de la population : en effet, le bâtiment projeté incluait une salle de gymnastique, un restaurant et des salles de cours, que l'UCJG ouvrait à tous ses membres associés ou visiteurs, n'exigeant d'eux que leur « bonne conduite⁴⁶ ».

Max Perrot, entouré d'un Conseil des Anciens⁴⁷ disposé à représenter les intérêts de l'Union, se mit à la recherche d'un immeuble, avant d'opter pour l'acquisition d'un terrain. Depuis 1885 existait un « fond du local » doté de 100 frs au départ, il était alimenté par les bonnes volontés – tel cet unioniste qui versa 12,20 frs en suite d'un travail forcé – par des dons, etc. En septembre 1892, s'ouvrait une souscription publique : le 24 mars 1893, Max Perrot, Francis Chaponnière, Charles Gallopin, Charles Geisendorf, Jean-François Séchehaye, Louis Perrot et Guillaume Fatio signaient les statuts de la nouvelle « Société de l'Immeuble des UCJG du Canton de Genève,⁴⁸ » une association dont le but est alors « la création à Genève et la possession d'un immeuble destiné surtout à loger l'UCJG et les services qui en dépendent. » Ils versaient en outre à la société 100'000 francs, « provenant tant de leurs deniers personnels que des dons recueillis. »

Quelques mois plus tard, elle achetait à l'État de Genève 345 m² situés sur l'ancien bastion de Hesse, au numéro 3 de la rue Général-Dufour, à 76 frs/m². L'architecte du bâtiment fut M. Goss, un ancien unioniste. La première pierre fut posée le 1er septembre de la même année, donnant lieu à une petite cérémonie qui ne réunit que trois membres du comité de l'UCJG, par crainte d'occasionner des manifestations ouvrières. On déposa à cette occasion un coffret scellé contenant une bible et divers documents relatant les circons-

tances et les objectifs de la construction du bâtiment unioniste.

L'inauguration du bâtiment fut célébrée en grande pompe les 30 septembre et 1er octobre 1894, en présence du Conseiller d'État Boissonnas et de plusieurs membres du Consistoire et de la Compagnie des Pasteurs. À cette occasion, M. Séchehaye, président du conseil de la Société de l'Immeuble remit la clé de la porte d'entrée à Louis Perrot, président de l'UCJG, et lut l'acte par lequel la société concédait le bâtiment à l'Union Chrétienne tant que celle-ci resterait attachée au statut international. Pour l'occasion, une médaille fut frappée, dans le plus grand secret, dont un exemplaire en or fut offert à Max Perrot, qui reçut en outre une édition de luxe du livre d'or de l'Union.

« On n'a pas encore compris à Genève l'importance d'une institution que l'on devrait porter au premier rang et encourager de toutes manières. Tandis qu'en Amérique les Unions Chrétiennes sont devenues des puissances pour la moralisation de milliers et de milliers de jeunes hommes ; tandis que, dans chaque ville, un vaste bâtiment bien en vue, admirablement adapté aux besoins de l'œuvre, popularise l'idée que l'Évangile et la jeunesse ne sont pas deux contraires, nous, nous laissons vendre le Temple-Unique 44 pour 80'000 francs aux ultramontains ! »

Sa vie durant, Max Perrot l'avait consacré à l'Union, s'identifiant complètement à son œuvre, selon le mot de son biographe, et garantissant de manière indiscutable la pérennité de l'institution. À sa mort, il légua 15'000 frs au comité de l'Immeuble, 15'000 frs au Fonds de Réserve de l'Union ainsi que 1'000 frs au Conseil de l'Union, cette dernière somme devant être affectée aux séances d'évangélisation que l'Union organiserait dans la grande salle de la Réformation⁴⁹.

Les sommes ainsi léguées permettaient d'éteindre la dette de l'Immeuble, et la Société de l'Immeuble pouvait dès lors renoncer à percevoir le loyer convenu de Frs.3'000. L'année de la mort de Max Perrot, l'UCJG fit élever une plaque à sa mémoire. En août 1910, Théophile Geisendorf proposa qu'on nommât « Salle Perrot » la salle du premier étage, et qu'on démarchât la famille Perrot afin qu'elle participe aux aménagements nécessaires...

À la Jonction, le nouveau bâtiment des Unions honore la mémoire de Max Perrot en lui dédiant une salle de réunion d'une capacité de cinquante personnes.

⁴³ Clarence Prouty Shedd and other contributors, History of the World Alliance of Young Men's Christian Associations, London 1955, p.271

⁴⁴ L'ancien local des francs-maçons, joutant le Conservatoire, racheté par l'Eglise catholique romaine.

⁴⁵ Max Perrot, Notice historique sur l'Union chrétienne de jeunes Gens de Genève : de 1852 à 1878, Genève, 1978, p.4

⁴⁶ Journal de Genève, 12 mars 1893

⁴⁷ Ce conseil comprenait : Edouard Barde, Francis Chaponnière, H. Ferrier, H. Gambini, A. Hirschgartner, Charles Martin, Eugène Mittendorf, P.Perrelet, Gustave Tophel, Frédéric Filliol, Charles Gallopin, Charles Geisendorf, Charles Graf, Ernest Hentsch, Louis Johannot, Jules Lenoir, Max Perrot, François Séchehaye.

⁴⁸ La Société de l'Immeuble est devenue, le 6 novembre 1972, « Association immobilière. » Le 20 mars 2001, l'association a été dissoute pour être remplacée par la « Fondation immobilière des UCG ». En 1993, les UCG célébrèrent les 100 ans de l'Association immobilière en même temps que les 20 ans du centre de la Jonction par une exposition.

⁴⁹ AEG, Séances du Conseil des Anciens, 30 mai 1902, 1.4.3



Malgré ces mises en garde, malgré les préceptes calvinistes qui n'admettaient que le théâtre sacré, les arts de la scène étaient destinés à s'imposer à l'Union genevoise. « À condition qu'il s'abstienne de tout cabotinage, l'art dramatique peut, lui aussi, exercer une action bienfaisante dans le domaine religieux comme dans le domaine moral et patriotique, et servir les desseins de l'Église. ⁵¹ ».

Ainsi, en dehors des travaux de la section de littérature, qui tenaient plus des raffinements d'une certaine sociabilité que de l'expérience artistique, l'Union aborda le théâtre par goût pour les célébrations patriotiques, entraînée par l'engouement général pour les Festspielen. En 1884, à l'initiative de Jean-Henri Merle d'Aubigné, l'UCJG de Genève publiait « Trois anciens chants de l'Escalade ⁵² » que des escouades d'unionistes s'en furent vendre dans les rues « popularisant une pensée civique tombée en désuétude ⁵³ » comme le clamait Geisendorf. En réalité, chaque célébration de l'Escalade voyait la publication de nouvelles pièces historiques et autres considérations patriotiques, même si les fêtes avaient pris, dans les dernières décennies du 19^{ème} siècle, une allure de mascarade. Toutefois, l'Union n'en resta pas là et deux ans plus tard, son président, Charles Dubois décidait de rendre aux célébrations de l'Escalade tout leur éclat. D'autres tentatives eurent lieu afin de rendre leur lustre aux célébrations. L'Union Instrumentale de Genève organisa des concours de déguisements « où le mauvais goût des costumes le dispute à la mauvaise tenue de ceux qui les portent » commentait le Journal de Genève, atterré par le caractère saugrenu de ces manifestations et déplorant l'abandon du cortège historique.

En 1898, John Jaques, secrétaire général de l'UCJG et Guillaume Fatio, se lancèrent dans des tournées de conférences afin de sensibiliser la population aux aspects historiques et religieux de la fête, en même temps que se constituait, à l'initiative du Cercle des Arts et des Lettres, un comité du troisième centenaire de l'Escalade, dont l'objectif était de mettre sur pied un Festspiel et un véritable cortège de l'Escalade en 1602.

Puis, en 1891, 1895, 1898, 1902, 1905, les jeunes unionistes, en costume d'époque, donnèrent au casino de Saint-Pierre la « Nuit du 11 au 12 décembre 1602, un drame de

famille » écrit en 1878, par Philippe Privat pour être jouée dans les familles et dans les pensionnats. Il s'agissait pour l'Union d'offrir une alternative à ceux qui réprouvaient le caractère carnavalesque qu'avaient pris alors les commémorations de l'Escalade. « *La note essentiellement sérieuse et patriotique qui domine dans ce drame est bien faite pour développer chez notre jeunesse l'amour de la patrie et la reconnaissance envers Celui qui protégea notre Genève d'une manière si paternelle et si frappante.* ⁵⁴ » Il s'agissait également d'alimenter la caisse de l'Union : la tradition unioniste assure que les recettes de la première représentation constituèrent le premier fond pour le nouveau local. En 1905, une partie des recettes des représentations du drame de l'Escalade fut versée au bénéfice du monument Berthelier, pour lequel tout Genève se passionnait alors ⁵⁵.

À ces drames historiques, centrés sur l'identité protestante de Genève, succédèrent, des années 1920 jusqu'au milieu du siècle, un nouvel engouement pour le théâtre religieux, lié au renouveau de l'art sacré en Suisse Romande. Le pasteur Ernest Christen, qui s'était destiné dans sa jeunesse à une carrière de violoniste, s'attacha à dépoussiérer les coutumes genevoises dans ce domaine. Dans sa thèse sur Zwingli déjà, publiée en 1899, il en appelait à la fin du primat de l'art oratoire dans les temples et à la réintroduction de tous les arts dans la liturgie. Lors de son installation à Carouge, Ernest Christen relevait : « Le culte protestant, une grisaille. Dépouillé dans ses formes comme dans ses murailles : on n'y voit rien, il ne s'y passe rien. ⁵⁶ »

Les talents d'Ernest Christen étaient féconds : musicien, il s'initia à l'art de la sculpture sur les colonnes du Temple de Carouge, et se plongea dans l'écriture. En 1921, il osait présenter le Drame de la Passion à la Salle de la Réformation. Une véritable audace car le public religieux, volontiers compassé, appréhendait l'irrévérence de l'art : « *On pouvait craindre que les soucis esthétiques ne prissent le pas sur les préoccupations d'ordre religieux, que certains déguisements, certaines attitudes, certains gestes ne fissent naître le rire.* ⁵⁷ » Afin de défendre son projet, Ernest Christen n'hésita pas à organiser plusieurs conférences entre décembre et janvier 1921. Le Bulletin de l'Union fit à son tour état des représentations : « *Depuis quelques années, on constate dans le protestantisme une évolution, lente et significative, qui l'amène*

⁵⁰ Souvenir, Gladstone, p.76-77

⁵¹ Journal de Genève, 19 mars 1922

⁵² Il s'agit du psaume 124, traduit par Théodore de Bèze qui, au lendemain de la nuit de l'Escalade, fut chanté au prêche de 8 heures, de l'hymne d'Agrippa d'Aubigné, intitulé Merveilleuse Délivrance, et du C'è que latino »

⁵³ Théophile Geisendorf, Soixante ans de souvenirs, p.139

⁵⁴ Journal de Genève, le 3 décembre 1902

⁵⁵ L'érection du monument Berthelier est lié au combat pour la conservation de la Tour-de-l'Ile. C'est en effet devant celle-ci qu'avait été pendu, en 1519, Philibert Berthelier, héros et martyr de l'indépendance genevoise et sujet de composition fameux dans les collèges genevois. La section littéraire de l'UCJG joua une pièce inédite, Berthelier, en un acte et en vers. Cette pièce, due à la plume de D. Delémont, fut reprise lors des Fêtes de l'Escalade par la section unioniste des Eaux-Vives, dirigée par un professeur du Conservatoire, P. Bratschi, en décembre 1905, 1908 et 1912. La scène se passe dans le cachot de la Tour de l'Ile où Berthelier attendit son jugement.

⁵⁶ Patrick Rudaz, Carouge, foyer d'art sacré : 1920-1945 : catalogue de l'exposition au Musée de Carouge du 25 novembre 1998 au 31 janvier 1999, Musée de Carouge, 1998, p.

⁵⁷ Journal de Genève. 1er avril 1922

à introduire dans ses temples, au culte même, un élément d'art plus accentué : ces représentations d'une Passion inspirées des Mystères qui se jouaient au Moyen-Age, sont une étape nouvelle et passablement hardie de cette évolution. ».

L'audace d'Ernest Christen faisait écho aux menées plus modestes mais néanmoins fort populaires d'un Samuel Bastide dans les mêmes années. Ce Français originaire de Saint-Jean du Gard se multipliait alors pour présenter ses projections lumineuses et narrer l'histoire des résistants cévenols. L'héroïsme d'une Marie Durand, prisonnière de la Tour de Constance, toucha l'UCJF : en 1922, le comité cantonal décidait de monter la pièce du pasteur Charles Dombre « Le Mot Qui Fut Gravé » en lieu et place de l'habituel thé-vente destiné à la récolte de fonds. Emilie Malan, professeur de diction, fut chargée de la mise en scène et tint le rôle de Marie Durant, emprisonnée « pour cause de religion » à la tour de Constance durant 38 ans, et dont la légende raconte qu'elle grava « Résister » sur les murs de sa prison. La Ruche quant à elle, section de littérature de l'UCJG, qui organisait régulièrement des représentations théâtrales amateur, osa se lancer dans la représentation d'une pièce religieuse en 1927, à l'occasion du 75ème anniversaire de l'UCJG, et donna la « Nuée des Témoins » de Charles Bost.

En février 1941 s'ouvrait dans le bâtiment unioniste de la rue du Général-Dufour le Foyer de la Jeunesse Protestante, un centre culturel émanant de l'Eglise Nationale mais ouvert à tous. Le Foyer, et les personnalités qui allaient le diriger, devaient entraîner un engagement plus déterminé de l'Union dans le renouveau des arts sacrés et avant tout dans la pratique théâtrale. En effet, le Foyer obtint de Jean-Bard⁵⁸ qu'il y donnât un cours de diction. Ce fut l'occasion pour le comédien de donner quelques représentations à la rue du Général-Dufour, mais surtout, il y forma un groupe d'amateurs « Ceux du Foyer » dont les activités démarrèrent en janvier 1942. C'est ainsi que se donna le Mystère du Fils Prodigue de Charly Clerc en avril 1942, fruit d'une double audace, celle de l'auteur qui livrait un texte dont la langue et la forme se voulaient modernes, et celle du metteur en scène, qui le confiait à des amateurs.

Jean Bard semble avoir abandonné ses activités au Foyer Protestant dès 1944, mais « Ceux du Foyer » persistèrent dans leurs entreprises, notamment grâce à l'action déterminée de René Huber qui reprenait, dès 1947, les rênes du Foyer de la Jeunesse Protestante. Durant sept années, il allait y exercer son ministère marquant les esprits par sa personnalité et son charisme et inscrivant de manière définitive la culture contemporaine au programme des UCJG. Très vite en effet, lui-même amateur de peinture, il proposa des conférences sur des peintres célèbres. Il organise des concerts pour les élèves en virtuosité du professeur Hiltbrandt du Conservatoire, dont le premier concert de Bela Siki, futur concertiste international.

À la lecture d'une méditation d'Armand Payot, inspirée par des personnages bibliques, René Huber lui proposa de la transformer en pièce de théâtre. Armand Payot accepta. René Huber, avec sa femme Jeanine, crée alors une troupe de théâtre, la Compagnie des Hauts-Crêts. Tout l'hiver 1947-48, il fit travailler de jeunes acteurs. La pièce « Comme des dieux » prit corps. Elle fut jouée au Théâtre de la Cour-Saint-Pierre, en alternance avec un spectacle tenu par le grand acteur Charles Dullin. La pièce connut cependant un véritable succès : les critiques saluèrent un « véritable dramaturge » et le renouvellement du théâtre sacré. La troupe joua la pièce à Lausanne, en Suisse Romande et en France, en dernier lieu à Lille. Pour les décors, René Huber s'était adjoint les services d'un jeune peintre, Bodjol, qui allait bientôt créer, à la chapelle de la Maison de la Jeunesse, une fresque où le Christ était représenté en bleu de travail ; puis il décorerait la chapelle des Arts au Centre des Acacias, un projet immobilier novateur conçu par René Huber.

Encouragés par leur succès, les trois hommes se lançaient l'année suivante dans la création d'une nouvelle œuvre de Payot, Bethsabée, dont le succès plus mitigé marqua la fin de leur collaboration. Armand Payot écrivit encore plusieurs pièces de théâtre ainsi qu'un recueil de contes de Noël alors que René Huber poursuivait un travail plus modeste de mise en scène à la Maison de la Jeunesse. Il eut ainsi encore une fois l'occasion de participer à une création théâtrale d'envergure : les travaux de rénovation entrepris au centre unioniste de la rue Dufour en vue d'ouvrir la Maison de la Jeunesse incitèrent l'UCJG à organiser une grande fête populaire afin de récolter des fonds. À cette occasion fut créée une pièce historico-religieuse : « Agrippa d'Aubigné, le Bouc du Désert », dont le texte était dû à la plume du Dr. Samuel Brantmay, président de la Colombe, une association d'artistes protestants. La représentation nécessita l'engagement de soixante comédiens, amateurs et professionnels confondus.

Nov 49 corps et âme, lettre ouverte de Pierre Renaud. *« par votre œuvre vous avez soulevé ou illustré le problème d'une fidélité concurrente, à l'optique biblique d'une part, et aux lois de la scène d'autre part. Vous avez, me semble-t-il, limité le pasteur pour libérer le poète. Et parce que le poète n'était pas mystique, il s'est attaché à dégager du raccourci biblique une figure de femme, qui, par son ardeur, a rompu l'équilibre nécessaire entre le témoignage et la psychologie, votre double dessein. (...) je pense que votre pièce s'adressait spécialement à une élite et point forcément à des jeunes. Je pense encore que les lieux mêmes où s'est répandue la publicité avant le spectacle peuvent expliquer mais partiellement seulement, certains malentendus. ».*

Armand Payot écrivit encore plusieurs pièces de théâtre ainsi qu'un recueil de contes de Noël alors que René Huber poursuivait un travail plus modeste de mise en scène à la Maison de la Jeunesse. Il eut ainsi encore une fois l'occasion de participer à une création théâtrale d'envergure : les tra-

⁵⁸ Jean-Bard (1895-1983) : fils de pasteur, maître de diction au Conservatoire de Genève de 1922 à 1972.

vaux de rénovation entrepris au centre unioniste de la rue Dufour en vue d'ouvrir la Maison de la Jeunesse incitèrent l'UCJG à organiser une grande fête populaire afin de récolter des fonds. À cette occasion fut créée une pièce historico-religieuse : « Agrippa d'Aubigné, le Bouc du Désert », dont le texte était dû à la plume du Dr. Samuel Brantmay, président de la Colombe, une association d'artistes protestants. La représentation nécessita l'engagement de soixante comédiens, amateurs et professionnels confondus.

Les rénovations avaient permis de doter la Maison de la Jeunesse d'une véritable scène de théâtre. Elle fut inaugurée au mois de mars 1955 et dès lors, l'Union Chrétienne s'efforça d'y faire jouer des troupes professionnelles, et d'y présenter un « théâtre d'avant-garde de très bon goût ».

Une des premières troupes à se produire de la Maison de la Jeunesse, entre décembre 1955 et mars 1956, le Moulin à Poivre, était un cabaret fondé en 1953 par quelques étudiants, dont le succès avait été évident dès ses premières créations. La petite troupe comptait de nombreux talents : Michel Soutter, François Simon, Bernard Haller, Louis Gaulis... En mai de la même année, on donnait, en première suisse, « Morts sans sépulture » de Sartre. La mise en scène de cette pièce brutale ne manqua pas d'inquiéter une certaine critique, sidérée de voir à la Maison de la Jeunesse « se dérouler un spectacle si totalement athée que le nom de Dieu n'y retentissait qu'en blasphème. »

La saison 1956-57, qui vit l'ouverture du ciné-jeunesse, laisse de côté les productions théâtrales, du moins jusqu'en mars 1957, lorsque Philippe Mentha y mit en scène une pièce de Louis Gaulis, « Noces de paille » et François Simon, « la Parodie, » d'Arthur Adamov, l'un des chefs de file du théâtre d'avant-garde, aux côtés de Eugène Ionesco et Samuel Beckett. Le Théâtre de la Clef, formé par Claude Weber et Lova Golovtchiner donnait une pièce de Tardieu en mars 1957.

Le développement des activités de loisirs pour les ado-



lescents « désorganisés » à partir de 1959 poussa les responsables unionistes à mettre un terme à ces saisons théâtrales. Le théâtre ne disparut pour autant pas de l'Union puisque les animateurs des centres de loisirs se firent fort plusieurs étés de suite de s'en aller représenter farces et autres en séjour de vacances.



Quelques pièces au fil des saisons 1974 - 1979

- 1974 Quatre saisons de Wesker, avec H- Kraatz et P. Laudenbach
Comme il vous plaira, Shakespeare, Théâtre Mobile
Trois pièces en un acte (Véronique Mermoud et Gilbert Costa)
- 1975 Le Voleur d'épouses, T-Act, (André Steiger)
Tandem (H.Kraatz)
La Leçon, Ionesco, Tréteaux de Meyrin
Huis-Clos, Sartre, Théâtre du Lignon
(décor de Ernesto di Battista)
- 1976 Vie et mort d'une concierge, de Daniel Guerdon,
avec Gisèle Sallin
Tourniquet de Lagnoux, Théâtre du Lignon
Brecht et Viala en alternance, Théâtre Mobile
Héritier du village, Marivaux, T-Act
- 1977 Le Parc, Michel Viala, mise-en-scène d'André Steiger
La savetière prodigieuse, Lorca, Théâtre du Lignon
La cantatrice chauve, Théâtre Indigo,
- 1978 Les Retrouvailles, Adamov, T-Act
Le Théâtre d'Emma Santos, Gisèle Sallin et Véronique Mermoud
- 1979 Spectacle Pirandello, Théâtre du Lignon
La jacassière, Gilbert Léautier, avec Anne-Lise Fritsch
Bonnet de fou et Bellavita, mise-en-scène André Steiger
Hélène de Yannis Ritsos, mise-en-scène Alain Vernay

Le Caveau

La contre-culture aux UCG

Au début des années 70, la scène culturelle genevoise était en pleine ébullition : le théâtre off faisait entendre ses revendications ; des troupes marginales, en rupture d'institution, jouaient dans la rue et au parc Trembley, organisaient le Contre-Festival au Bout-du-Monde, et occupaient le temple désaffecté de la Servette pour y jouer dans le plus simple appareil. Après la fermeture de cinq théâtres dans les années 60, les compagnies exigeaient désormais des locaux. La petite salle de l'Union, située au sous-sol du nouveau centre unioniste de la Jonction, tombait à pic.

Telle fut la naissance du Caveau, le premier spectacle fut donné en mai 73 : À la monnaie du pape, de Louis Velle, par le Théâtre du Gag de Nyon. La programmation se voulait éclectique et foisonnante ; gérée par les animateurs du centre unioniste, Adrien Calame et Eric Gindrat, elle s'inscrivait dans un concept socio-culturel global et faisait pendant aux activités du Forum : comme à la Maison de la Jeunesse dans les années cinquante, on voulait faire place aux jeunes talents de tous ordres.

Dès la saison 74-75, le Caveau trouva sa vocation dans le soutien qu'il se proposait d'offrir à la recherche théâtrale. Il accueillit alors le Centre Dramatique de Lausanne avec Harriett Kraatz et Philippe Laudenbach, le Théâtre Mobile de Marcel Robert, le T'Act, une troupe autogérée conduite par André Steiger, et des troupes amateurs ou semi-professionnelles : les Tréteaux de Meyrin et le Théâtre Indigo de Lya Syngalowski, le Théâtre du Lignon, présidé par Max Heinzelmann, les Naufragés du Temps, d'Alain Bougard.

Dans leur rapport annuel portant sur la saison 75-76, les animateurs se félicitaient d'avoir su étendre leurs contacts, et que le « centre UCG devient un lieu de travail et de rencontres pour beaucoup de comédiens romands. » En effet, les UCG prêtaient ou louaient des salles de répétition au Poche, alors que le Théâtre Mobile avait installé ses bureaux dans le centre de la Jonction, ainsi que le Syndicat des Comédiens. Cette même année, déçu de ne pas voir la salle de gymnastique du Grütli enfin transformée en salle de spectacle, le Mobile jouait au Caveau deux pièces en alternances de Brecht et Viala, « malgré les restrictions tech-



LE CAVEAU

niques que la salle impose.⁵⁹ » André Steiger, une des figures majeures du théâtre genevois et francophone le disait : « *le Caveau est à Genève le seul lieu où l'on peut expérimenter des choses à moindre coût.* »⁶⁰ ». E. Gindrat et A. Calame, quant à eux, revendiquaient la nécessité de faire vivre un lieu où il était permis aussi « se casser la figure ».

À partir de 1981, le Caveau toucha sa première et modeste subvention (15'000 francs la première année), réservée aux spectacles professionnels. En réponse aux critiques qui leur reprochaient des incohérences dans la programmation et un certain manque de « politique culturelle », les animateurs décidèrent alors de limiter les spectacles amateurs et les programmèrent en fin de saison. Mais la fréquentation du public aux spectacles d'avant-garde restait aléatoire, la salle affichait des taux d'occupation allant du calamiteux au franc succès. Alors que l'administration municipale exigeait des statistiques, les animateurs durent trouver des solutions. Cette année-là, A. Calame et E. Gindrat écrivirent au Journal de Genève pour réclamer une meilleure couverture médiatique des petits théâtres « *En revanche, ce qui nous paraît essentiel, c'est la place qui est réservée dans la presse au travail des comédiens, à leurs espoirs, à leurs difficultés et aux buts recherchés par un spectacle. Interview, articles de fond, avant-premières ne sont effectivement pas très nombreux dans les journaux genevois.* »⁶¹ »

Ils s'efforcèrent de programmer des pièces « grand public » susceptibles d'attirer des spectateurs peu curieux, qui boudaient un théâtre de recherche trop ardu, et l'on proposa un abonnement pour quatre spectacles.

L'engagement des animateurs du Caveau en faveur de la création suisse romande fut alors remarqué et salué par la critique. En 1982 justement, Michel Viala, la vedette romande des scènes dramatiques francophones, était à l'affiche du Caveau avec « Est-ce que les fous jouent-ils » et « Hans Baldung Grien ». L'auteur réalisa les décors pour le premier spectacle et la mise en scène du second. En mars 82, Claude Vallon remarquait : « Hier, Viala faisait les beaux jours du Théâtre de Carouge. Qu'est-ce qui explique sa présence au Caveau, si ce n'est la rareté des créations d'auteurs suisses sur les grandes scènes ? »⁶² ».

En 1984, s'appuyant sur l'expérience de la programmation du Caveau, Max Heinzelmann et Eric Gindrat réalisaient sur les ondes de Radio-Cité la seule émission hebdomadaire régulière des médias audiovisuels ayant pour objet la promotion des théâtres genevois⁶³. Comme le Caveau, Radio-Cité, offrit à la plupart des metteurs en scène et des principaux comédiens de Genève un espace de parole où ils purent mettre en valeur leur propre recherche théâtrale: il ne s'agissait pas de tout ramener à soi, mais de produire pour Genève. La saison 86-87 fut marquée, au Théâtre comme à la Radio, par les célébrations du 450ème anniversaire de la Réformation. Au Caveau, la saison s'ouvrit ainsi sur un spectacle donné par les stagiaires d'André Steiger, *Le chemin de Damas*, fragments d'une œuvre de Strindberg.

Le 25 novembre 1988, les animateurs, A. Calame et E. Gindrat, signaient un bilan des activités afin de participer à l'évaluation générale à laquelle s'étaient astreints tous les secteurs d'activités des UCG. Constatant que le Caveau n'était plus la seule salle de Genève à privilégier les spectacles de recherche, la direction du Caveau se félicitait cependant de jouir d'une indépendance qui lui permettait d'échapper aux querelles de la scène dramatique genevoise. Deux pistes semblaient ouvertes pour donner une plus grande spécificité au travail unioniste qui devait se poursuivre au théâtre : accueillir plus de troupes amateurs et envisager la programmation d'un plus grand nombre de spectacles à caractère « chrétien ».

Les mauvaises langues accusaient le Caveau d'être un véritable tombeau pour la création, cela malgré une critique favorable, et malgré la fidélité de comédiens reconnus sur la scène dramatique romande, tels les André Steiger, Philippe Lüscher, Alain Vernay, Max Heinzelmann, et les prestations remarquées des Gisèle Sallin, Véronique Mermoud, Jean Vigny, Roger Jendly, Michel Cassagne, Vincent Perez⁶⁴, Laurent Sandoz, et bien d'autres encore. D'autre part, la scène théâtrale genevoise s'était modifiée, de nouveaux théâtres avaient vu le jour. En 1987, la Ville avait ouvert le Grütli. Cinq ans plus tard, alors que la saison 92-93 était déjà programmée, alors que les UCG s'attendaient à toucher 96'000 francs pour financer la saison à venir, le couperet tomba : il n'y aurait plus de subvention, si ce n'est des aides ponctuelles : « Après avoir

⁵⁹ Journal de Genève, 17 mars 1976

⁶⁰ André Steiger, *la Suisse*, 27 septembre 1979

⁶¹ Journal de Genève, 1er avril 1881. Ce courrier signé Adrien Calame et Eric Gindrat est une réaction à un article de Béatrice Perregaux, publié le 21 mars 81 qui analysait les manquements de la critique théâtrale.

⁶² *Coopération*, 3 mars 1982

⁶³ Cette émission fut réalisée grâce à Jean-Jacques Buard, membres des Unions Chrétiennes et alors directeur de Radio-Cité, dans le cadre d'émissions quotidiennes au sujet de la culture à Genève. L'émission du lundi à 22h00 cessa avec la fermeture provisoire de Radio-Cité en décembre 1985 et reprit, avec une plus large audience, le lundi à 17h00, de 2000 à 2002, à nouveau sous la direction de Jean-Jacques Buard, toujours avec Eric Gindrat, sans Max Heinzelmann décédé, puis avec un nouvel intervenant régulier Jean-Daniel Macchi.

⁶⁴ Vincent Perez joua au Caveau en 1983 dans *Scanner*, par le Théâtre d'Observation Quotidienne

Quelques pièces au fil des saisons 1980 - 1990

- 1980 Affaire de la rue de Lourcine, Théâtre du Lignon, mise-en-scène Danielle Morsa (du T-Act)
Mlle Julie, Strindberg, T-Act, Solange et Marguerite, de Jean-Pierre Gos, Théâtre des Osses
Les Grenouilles, Aristophane, Cie Alex Païta, Danielle Morsa
- 1981 Héloïse et Abélard, Théâtre du Point, avec Harriett Kraatz, sur un texte de Michel Beretti
Etoiles rouges, avec Danielle Morsa, mise en scène de Rachel Reymond et Michelle Amoudruz
Haute Surveillance de Jean Genet, par le T-Act, mise en scène de Danièle Morsa
Play Strindberg, de Friedrich Dürrenmatt, mise en scène d'Alain Vernay
- 1982 l'année Viala
Est-ce que les fous jouent-ils ? de M. Viala, mes. de Daniele Morsa, décor de Viala, avec Max Heinzelmann
La Musica, par le T-Act, mise en scène Alain Vernay
Hans Baldung Grien, de M. Viala, mise-en-scène de M. Viala
Suspension de Stéphane Honnegger, mise-en-scène de P.Lüscher
Je rêvais peut-être, de L. Pirandello, mise-en-scène de Jean-Gabriel Chobaz
- 1983 Gertrud, de Hjalmar Söderberg, Théâtre du Point, mise-en-scène de Harriett Kraatz
L'Aide-Mémoire, de Jean-Claude Carrière, Théâtre des Naufragés du Temps, mes. Alain Bougard
Dame Aoi, de Mishima, mes. Florence Wohnlich
- 1984 Cantatrice Chauve, de Ionesco, mise-en-scène d'Alain Vernay
Le menteur et la Suite du menteur, de Corneille, par le T-Act, mise-en-scène d'André Steiger
Le spectacle fait suite à un stage animé par André Steiger
La Succession, de Michel Viala, mise-en-scène Pavel Jancik, avec Max Heinzelmann, par le Swiss Label Théâtre
George Dandin, de Molière, mise en scène d'Alain Vernay
- 1985 La révolte, sur un texte de Villiers de l'Isle Adam, mise en scène de Philippe Lüscher
Attentat meurtrier à Paris, mise-en-scène André Steiger
Colonie pénitentiaire, mise en scène de Philippe Lüscher
Qui a peur de Virginia Woolf, mise en scène E. Kuhne, avec Max Heinzelmann
- 1986 César Antéchrist d'Alfred Jarry, avec le Swiss Label Théâtre et Max Heinzelmann
La jeune fille sans main, Cie Les Montreurs d'Image
Le Chemin de Damas d'Auguste Strindberg, mise-en-scène d'André Steiger, suite d'un stage
Ninon de Lenclos, mise-en-scène de Philippe Lüscher, avec Harriett Kraatz
- 1987 Le Journal Intime de Sally Mara, de R. Queneau, mes. Marika Hodjji, avec Françoise Barde
Le Dialogue des bêtes, de Colette, mes. Michèle Amoudruz
Le rapport dont vous êtes l'objet, Vaclav Havel, Théâtre Indigo
- 1988 Occasion, de Mérimée, mes. Philippe Lüscher
Palais Mascotte, de Enzo Cormann, mes. Germaine Meyer
Conférence au sommet, de R. D. McDonald, mes. Jean Mars
La Matriarche, de G.Léautier, mes. A. Bisang, avec Anne-Lise Fritsch
- 1989 Paradoxes sur le comédien, mes. Eric Imseng, avec Jacques Maître

très utilement servi le développement culturel de notre ville, et, d'une certaine manière, atteint son but, votre salle a été relayée par de nouvelles salles, notamment celle du Grütli.⁶⁵ ». Le Caveau parvint de justesse à sauver la « Genèse » de Jacques Maître.

En raison du départ d'Eric Gindrat en 1992, Adrien Calame fut donc seul à assumer l'animation du Caveau. Il parvint à assurer une programmation équilibrée, maintenant la ligne définie avec son collègue des années auparavant, même si les troupes amateurs jouèrent désormais la moitié de la saison.

Les pressions du comité se faisaient de plus en plus vives pour que le Caveau fasse place à un théâtre chrétien. En 1996, une nouvelle collaboration vit le jour : la troupe Eole monta le « Mistero Buffo » de Dario Fo en collaboration avec le Ministère de l'Animation Jeunesse en l'Eglise de l'Eglise Nationale Protestante, qui allait devenir un partenaire incontournable quelques années plus tard. Mise en scène par Martine Bühler qui avait déjà monté la pièce en 1987, soutenue par des nombreux professeurs qui intervinrent auprès du DIP afin de lui arracher une subvention, la pièce connut un énorme succès, tant auprès du public que de la critique.

En 1998, le Caveau pouvait fêter ses 25 ans d'existence, le 15 novembre, dernier jour des célébrations qui avaient marquées les 25 ans du centre unioniste de la Jonction. La même année toutefois, les UCG avaient engagé un jeune coordinateur plein de fougue, Marc Voltenauer, théologien, qui allait œuvrer en vue d'un grand chambardement aux Unions auxquelles le comité souhaitait rendre une identité chrétienne, dans la perspective d'un rajeunissement de ses membres, et de son personnel.

Marc Voltenauer organisa donc une commission d'animation chargée de réfléchir à de nouveaux projets. En collaboration avec l'Animation Jeunesse en Eglise (AJEG) et le pasteur Roland Benz, il fondait un groupe d'activités théâtrales nommé Alpesto. La troupe est alors considérée comme un nouveau membre des UCG ; elle cherche « à questionner non seulement son époque, ses doutes et ses errements, mais aussi à partager sa foi et son espérance en un monde plus juste où l'Homme sera enfin libre, responsable et à la mesure de la confiance que Dieu lui témoigne en lui confiant la création », selon les mots de son directeur artistique, un comédien professionnel, Miguel Fernandez.

L'année suivante, un nouveau spectacle est produit par le Caveau – c'est une première – en collaboration avec le Théâtre de la Marelle et l'AJEG : « Le roi, le sage et le bouffon. Centrée sur le dialogue interreligieux, le spectacle connut un beau succès, auprès des paroisses et des écoles et dans la presse protestante. La pièce déboucha sur la création d'une plateforme interreligieuse.

⁶⁵ Courrier de Erika Deubler-Pauli, 7 septembre 1992 : AEG, 6. Caveau, correspondances

À l'approche des célébrations du 150^{ème} anniversaire de la fondation des UCJG, les réflexions allaient alors bon train au comité des UCG, dans le but de relancer le mouvement. Comité et secrétaire général reprochaient alors au Caveau de ne pas amener de membres aux Unions, de coûter cher. Déjà on envisageait de changer l'orientation du petit théâtre, de le mettre spécifiquement à disposition de nouvelles activités jeunes, qui devraient se développer en lien avec le secteur jeunesse de l'Église Protestante. Mais Adrien Calame craignait que le Caveau n'y perde son identité ⁶⁶ ou qu'il ne sombre dans le théâtre de patronage.

Malgré le large soutien que lui témoigna le monde du spectacle, Adrien Calame fut licencié au début de l'année 2000. Miguel Fernandez reprenait la direction du Caveau dès le mois d'avril et faisait le bilan de son activité : « Le Caveau est une carte de visite importante des UCG. En premier lieu parce qu'il est celui qui s'affiche sur la ville, donc qui est plus visible par la population. Ensuite, il est l'unique lieu permanent sur Genève d'expression culturelle (en l'occurrence le théâtre) issu d'un organisme chrétien qui ne soit pas dévolu à l'animation ou à la liturgie, donc qui peut amener une sensibilité artistique différente, une crédibilité importante face aux autorités et à la population, et leur proposer, à travers ses productions, un regard chrétien face aux interrogations de notre temps. ⁶⁷ » Miguel Fernandez avait déjà travaillé dans cette optique, dès fin 1984, avec Jean-Jacques Buard à Radio-Cité.

Le nouveau metteur en scène avait pour mandat de faire résonner sur les planches du Caveau les buts des Unions, soit conjuguer foi et culture : « *Il ne s'agit pas de brandir les Évangiles à toutes les représentations, mais de se placer dans une éthique plus spécifiquement chrétienne. Il n'est pas question de faire de la propagande ou de l'évangélisme de combat. Il existe un répertoire immense ! Claudel, Molière, Arthur Miller et j'en passe ! Il y a des choses à retrouver, des pièces qui nous bousculent, nous interpellent, nous offusquent parfois. Comment réagir à une foi aussi béton que celle de Claudel ? C'est tout un questionnement, une culture, qui sont passionnants à explorer et à partager.* ⁶⁸ » Miguel Fernandez avait également l'intention de fournir un espace d'expression aux artistes de cette mouvance, trop souvent soupçonnés d'amateurisme paroissial par les médias. Les UCG comptait en effet sur sa qualité de professionnel du spectacle pour convaincre autorités et milieux du théâtre de la pertinence de l'existence du Caveau...

L'année suivante, une commission ad hoc se formait aux UCG afin de soutenir Miguel Fernandez, à la fois dans le choix des pièces et dans la recherche de subventions. Mais l'aventure ne dura que l'espace de deux saisons : privées de subvention, les UCG ne parvinrent pas à soutenir l'entreprise. En août 2002

Quelques pièces au fil des saisons 1990 - 2002

- 1991 Deux histoires extraordinaires d'E.A. Poe, mise-en-scène d'Eric Imseng, avec Jacques Maitre
Délires à deux, E. Ionesco, mes. Edmée Croset
Aventures potagères, Kitschpanikkk cie, mes. Alicja Kuhn
Supplément au voyage de Bougainville, Jacques Maître
- 1992 Lady Strass d'Eduardo Mannet, avec Fabienne Guelpa, Philippe Lüscher et Max Heinzelmann
L'Astronome, de Didier van Cauwelaert, mes. Jo Excoffier, Théâtre Indigo
Le Loup-Garou, de Roger Vitrac, mes. Edmée Croset
Wadesmada ou le brigadier d'or, Compagnie Caraboss, adapté de la bd de Neslag Van Demeulen
- 1993 Genèse, avec Jacques Maitre
Le Malade Imaginaire, de Molière, mes. Philippe Lüscher, avec le Théâtre Indigo
Eva et l'Arbre-Cœur, d'après la bd de Comès, mes. Philippe Probst
Un inspecteur vous demande, de J.-B. Priestley, mes Jacques Sallin
En attendant Godot, mes. Yves Martina, avec Thierry Meury
- 1994 La Colombière, de Jacques Sallin, réalisation J. Sallin, par le Théâtre d'Argot
- 1995 J'ai perdu ma femme et du poids, de et par Thierry Meury
Le film sauvage, de et par Robert Nortik
Le Météore, de F. Dürrenmatt, mes. Philippe Lüscher, par le Théâtre Indigo
- 1996 Recherche un spectateur voire plus si entente, de et par Thierry Meury
Mistero Buffo, de Dario Fo, mes. Martine Bühner, par le Théâtre Eole
Histoire de Monsieur Cryptogramme, réalisation de Pierre Piguet
Piano-Bar, de Jacques Sallin et Thierry Meury, par le Théâtre d'Argot
- 1997 Initiation d'Astrolabe par la très sage Héloïse, mes. Harriett Kraatz, par le Collectif Théâtre du Point
Léonie est en avance, de Georges Feydeau, par le Théâtre Indigo
- 1998 le Chasseur en français, comédie en chanson de Boris Vian, par le Théâtre des Rêveurs
- 1999 Le Roi, le Sage et le Bouffon, Shafiq Keshavjee, mes. Miguel Fernandez
Le Père Noël est une ordure
Monsieur Bonhomme et les incendiaires
Devoir de famille
- 2000 Yosef fort rêveur
Miche et Drate, de Gérard Chevolet, par la Compagnie Théâtre'Ivre
Brel Unplugged
Une foi, un jour..., Cie Alpesto
- 2001 Adam comme un conte, d'après le roman de Martine Laffon, mes. Miguel Fernandez
Paroles du Sage
Le dîner des cons
- 2002 L'Annonce faite à Marie, de Paul Claudel, mes. Miguel Fernandez

⁶⁶ Prise de position d'Adrien Calame, non datée, probablement fin février 1999, archives des UCG.

⁶⁷ Miguel Fernandez, avril 2000, Bilan d'activité pour le mois d'avril 2000, archives des UCG

⁶⁸ Tribune de Genève, 4 juillet 2000



fut fondée une association indépendante, Le Nouveau Caveau, présidée par le pasteur Roland Benz, qui compte au sein de son comité un membre des UCG et dont les buts restaient en lien avec la base unioniste : réunir sur les planches spiritualité et culture, dans une perspective de questionnement plutôt que de témoignage. L'association obtint une subvention de 100'000 francs pour monter sa saison 2003-2004. Mais la subvention fut annulée l'année suivante, le partenariat fut dénoncé en 2005 par l'Union qui souhaitait en renégocier les termes, mais la même année, Miguel Fernandez parvenait à un accord avec la Ville : il quitta le Caveau pour reprendre le théâtre Pitoëff.

La salle du Caveau fut alors reprise par la Fondation Immobilière des UCG, qui confia sa gestion (locations) au secteur Régie des Unions. C'est désormais l'association LesArts qui occupe le Caveau et propose des spectacles centrés sur l'improvisation.



9, avenue Sainte-Clotilde —

LE CAVEAU

DU 25 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE A 20 h. 30

SPECTACLE WILLIAM SHAKESPEARE

avec
ISABELLE DE RIEDMATTEN
ALEXANDRE PAITA ANGEL LOBELLE

Relâche : dimanche
 Prix des places : Fr 10,--
 Fr 7,-- (AVS-étud.-app.-chômeurs)

Shakespeare, enfin tes pieux camarades donnent
 Au monde tes Oeuvres : tes Oeuvres, par quoi par-delà
 Le tombeau ton nom survivra : quand cette pierre sera fendue
 Et que le Temps aura dissout ton monument de Stratford,
 Ici nous te contemplerons toujours vivant ...

L. Digges

Nestor par le jugement, Socrate par le génie, Virgile par
 Son art : la terre le recouvre, le peuple le pleurt,
 L'Olympe le possède.

Arrête, Passant, pourquoi vas-tu si vite ?
 Lis si tu peux, qui l'envieuse Mort a placé
 En ce monument : Shakespeare, avec qui
 La vivante nature mourut; son nom orne cette tombe
 Beaucoup plus que son prix, puisque tout ce qu'il a écrit
 Laisse l'art de nos jours servir de page à son génie.

anonyme

9, avenue Sainte-Clotilde —

28 LA SUISSE SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1981

POUR LE THÉÂTRE DU CAVEAU

Bilan et prochains spectacles

Alors que s'amorce la saison nouvelle, voici un bref bilan du Caveau pour 1980-81: douze spectacles dont huit professionnels, 155 représentations, quelque 6000 spectateurs, moyenne d'occupation 45%.

Cela peut paraître modeste, mais il ne faut pas oublier, rappellent les responsables Adrien Calame et Eric Girard, que la vocation de cette salle est avant tout de permettre à de jeunes comédiens de s'exprimer. De plus les chiffres sont encourageants car ils marquent une nette augmentation par rapport à la saison précédente. Cet espace théâtral, lentement mais sûrement, est donc mieux connu et la qualité des spectacles est de plus en plus grande.

Pour 1981-82 la saison sera divisée en trois parties, soit les périodes allant, respectivement jusqu'à décembre, jusqu'à Pâques, puis jusqu'en juin. De plus, de septembre à Pâques la scène sera réservée aux professionnels, puis de Pâques à fin juin ce sera au tour des amateurs. Nouveau style donc et l'on saura en fin de saison s'il était justifié.

Voici ce qui nous est promis jusqu'en décembre. Du 22 septembre au 10 octobre: «La dernière plage», de Jean-Gabriel Chobaz avec mise en scène de l'auteur. Interprètes: Michèle Amoudruz, Pascal Rebetez, Marcel Nagel. Du 20 octobre au 7 novembre: «L'Amant», de Pinter, dans une mise en scène de Florence Wohnlich, avec Daniel Briquet, Rachel Rey-

mond et Vincent Aubert. Du 17 novembre au 12 décembre, ainsi que nous l'avons déjà annoncé: «Abraham et Samuel», de Victor Haïm, dans une mise en scène de Claude Para, avec ce dernier et Luc Surbeck. Ces trois spectacles sont réalisés avec l'appui de la Ville de Genève.

Le Caveau reste donc au service de comédiens romands pouvant s'exprimer ainsi hors de l'institution théâtrale Et les animateurs de conclure: «Nous pensons que, sans avoir de complexe vis-à-vis des autres théâtres, il y a place à Genève pour ce type d'espace. Un lieu qui se veut ouvert, avec ses risques, ses succès et aussi le droit à l'échec.»

C. G.

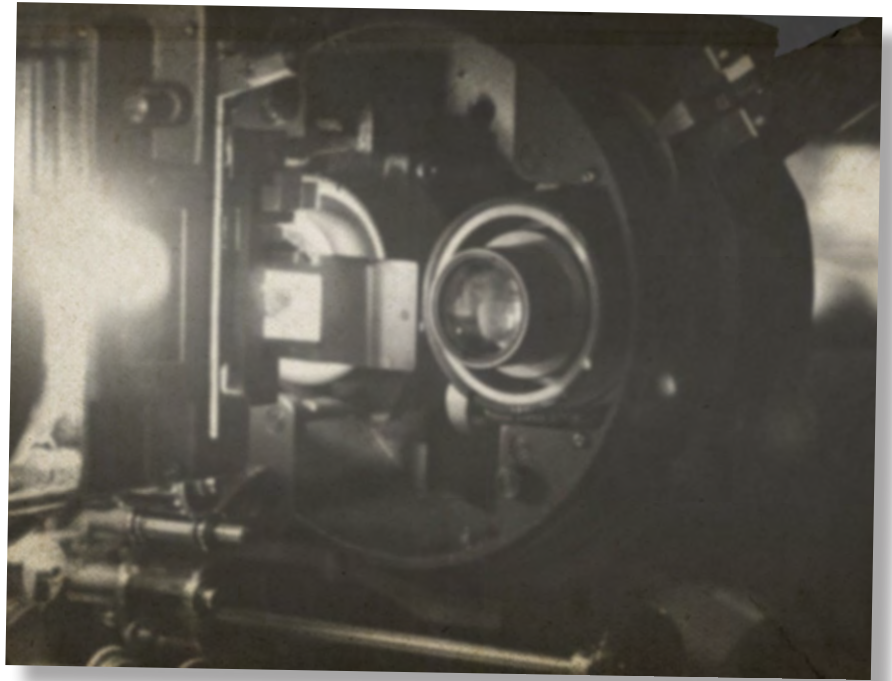
Le cinéma unioniste

Genève avait été la première ville de Suisse à accueillir l'invention des frères Lumière : dès 1896, à l'occasion de l'Exposition Nationale. Le cinéma entra rapidement dans les mœurs et, dès 1913, Genève comptait une dizaine de salles spécialisées. En parallèle, s'élevaient des voix appelant sinon à la censure, du moins au strict contrôle de ces spectacles populaires d'un nouveau genre, dont on craignait l'effet pernicieux sur l'esprit des enfants et des gens simples. La Société contre la Littérature Immorale s'efforça alors de regrouper les forces. L'UCJF envoyait une déléguée à la commission formée en vue d'étudier la question. Diverses protestations furent émises. On reconnaissait le travail de l'inspecteur qui surveillait les représentations pour les enfants mais l'on déplorait le manque d'attention des parents « pour la santé et les nerfs de leurs enfants. » On s'efforçait de les conscientiser afin d'obtenir qu'ils présentent leurs plaintes. La commission se proposait même de faire une enquête dans les écoles pour « rassembler des observations sur les effets produits par les représentations sensationnelles. ⁶⁹ »

La pesante Commission Centrale de l'Enfance Abandonnée exigeait ainsi, avec constance et fermeté, une réglementation des cinématographes, puis sa mise en œuvre sans concession par une police qu'elle jugeait trop complaisante. Les sociétés philanthropiques associèrent leurs efforts à ceux des instances publiques et en 1914, la Société genevoise d'utilité publique organisait, en partenariat avec l'Association genevoise contre la littérature immorale et criminelle, un concours, doté d'un prix de 500 Frs, dans le but d'élaborer une législation ad hoc.

À la même période, le dynamique secrétaire général de l'UCJG, Théophile Geisendorf, s'intéressait au phénomène. En juin 1914, il s'efforçait d'évaluer de manière critique ces nouvelles productions du génie humain et publiait une mise en garde dans le Bulletin de l'Union.

Cependant, dès la séance que tenait le même mois le Comité Directeur de l'Union, « ne voulant pas se contenter de dénoncer le mal sans faire le bien, » il ne proposait rien moins que l'achat d'un projecteur et la tenue de séances cinématographiques à l'Union. Les seules contraintes semblaient être d'ordre financier, - il fallait trouver 2000 francs - et humaine, - il fallait trouver la personne qui se chargerait de « l'inspection ou de la censure des films ». Le comité le suivit dans sa proposition, on entrevoyait le profit pédagogique que constituerait l'exploitation du cinéma dans le domaine des conférences et des séances organisées par l'Union. Le projet échoua : peut-être manqua-t-on de temps : la guerre éclata et



rapidement Th. Geisendorf se trouva accaparé par les travaux de la Commission Militaire Romande des UCJG puis par l'œuvre de guerre du Comité Universel des Unions.

Mais il n'abandonna pas l'idée d'un cinéma unioniste: en 1918, il proposait à l'Union l'achat d'un cinématographe pour un prix très avantageux. Mais, le comité, formé de jeunes bénévoles rappelons-le, qui avait renoncé à engager un nouveau secrétaire général pour des raisons financières (l'après-guerre vit une crise économique sévère s'abattre sur le pays), pataugeait lamentablement et en 1920, s'adressait une fois de plus à Théophile Geisendorf afin qu'il s'occupât du financement (3000 à 3500 frs).

Finalement, c'est grâce à l'engagement d'un nouveau secrétaire général, Samuel Bastide, en 1921, que l'UCJG put ouvrir son cinéma. À l'heure de fêter le 75^{ème} anniversaire de l'Union, Samuel Bastide se souvenait de la mise sur pied des séances de cinéma comme une des seules réussites de son Secrétariat : Il avait dû renoncer aux cours du soir, faute d'inscriptions suffisantes, les conférences du dimanche soir ne marchaient pas. « *Seul l'établissement du cinéma avait permis de réunir et d'évangéliser dans la grande salle un nombre honorable d'auditeurs chaque dimanche.* »

La détermination de l'Union à investir ce secteur des loisirs correspond, chronologiquement, à la constitution de la Société de Cinéma Populaire Suisse dans le courant du mois de juin 1921, dont le but était de mettre le cinéma à la portée de l'éducation populaire. Durant l'hiver 1921-1922, des tentatives dans ce sens avaient été faites dans les communes genevoises afin « de lutter contre les mauvais spec-

⁶⁹ AEG PV comité général UCJF 26 février 1913. En mars de la même année, l'UCJF renonce à organiser une séance sur les dangers du cinéma, la saison étant trop avancée. Le comité général évoque alors l'opportunité d'une mise en garde à l'endroit des bals champêtres... Le comité jeunes se vit confier la décision

Dimanche 17 Mars
à 20 h. 15 précises

Bach millionnaire

Grand film comique

présenté par

l'UNION CADETTE de la JONCTION

Salle chauffée

Dans les années 20 et 30, les films suisses étaient régulièrement à l'affiche des cinémas genevois, et l'Union Chrétienne program-
mait elle aussi volontiers ces premières productions du 7ème art
helvétique, parmi lesquelles quelques réalisations genevoises.

Des productions genevoises firent l'affiche. Il s'agit de «
Monsieur Vieux-Bois », le premier film d'animation hel-
vétique (présenté le 19 avril 1925), réalisé en 1921, d'après
l'œuvre de Rodolphe Toepffer par Lortac et Cavé et finan-
cé par les Genevois François Ehrenhold et Maurice Pey-
rot-Schlumberger. Le film, bien qu'il ne connut pas de
diffusion en dehors du territoire suisse, était programmé
régulièrement à Genève jusqu'au milieu des années 30.

tacles cinématographiques que certains entrepreneurs am-
bulants présentent dans nos campagnes. ⁷⁰ » Jean Brocher,
qui avait participé activement à ces essais, fut alors engagé
afin de lancer la section romande de la Société de cinéma
populaire. Cette expérience allait lui permettre par la suite
de passer à la réalisation de films destinés à l'édification.

C'est que les années 20 correspondent aussi en Suisse
Romande au développement d'une critique cinématogra-
phique qui envisage le cinéma comme un art à part entière.
Jean Brocher lui-même participa à une série d'initiatives
destinées à promouvoir le cinéma, non seulement comme
moyen éducatif, mais comme un art : ainsi le Ciné d'Art et les
séances « Pour l'Avenir » à Genève dans les mêmes années.

Les critères de choix de l'UCJG étaient eux aussi explici-
tement moraux, mais tenaient également compte des aspects
esthétiques. « *Le cinéma réalise chaque année des œuvres
exquises, touchantes, palpitantes d'intérêt ou empreintes de
noble idéal, à côté de productions quelconques ou même de
films morbides et dépravants, à l'influence pernicieuse. (...) Ce
problème a tracassé l'Union chrétienne de jeunes gens, comme
toutes les questions qui touchent à la jeunesse. Elle l'a résolu
en créant il y a quelques années le Cinéma unioniste, qui sé-
lectionne les films d'une réelle valeur technique ou artistique,
mais considère surtout leur qualité morale pour les projeter.* ⁷¹ »

Sa programmation reflétait sans doute les préoccupations
pédagogiques de l'élite sociale mais sut demeurer populaire :
on sut reconnaître le caractère délassant du spectacle cinéma-
tographique et l'on s'attacha aussi bien à présenter des comé-
dies « familiales », Charlie Chaplin et Buster Keaton et des
dramas que des documentaires ou des films plus ambitieux.

L'autre est un documentaire dû au dynamisme de Louis-
Ernest Favre, propriétaire d'une entreprise d'électricité et féru
de navigation, lacustre et fluviale. C'est lui qui lança la mode
de la descente du Rhône en canoë au début des années 20. En
août 1924, il embarquait avec quelques compagnons et un opé-
rateur de cinéma, J. Barth, à bord d'une « pirogue canadienne
» pour effectuer la descente du Rhône de Seyssel à la Méditer-
ranée. « *Nous avons vu leur pirogue de bouleau, si frêle d'ap-
parence mais si robuste en réalité bondir sur les vagues du
Rhône genevois et du Rhône français...* ⁷² » La pirogue fut par
la suite exposée à la rue de Rive, sous les auspices de l'Asso-
ciation suisse pour la navigation du Rhône au Rhin. Œuvre de
propagande en faveur d'un projet de développement, le film,
qui documentait l'exploit sportif d'Ernest Favre, témoignait
d'un changement d'époque, filmant tour à tour les lavandières
et les usines chimiques récemment installées sur ses rives ⁷³.

Bien ancrées dans la tradition unioniste, les séances cinéma-
tographiques de l'UCJG comprenaient des chœurs, de la mu-
sique d'orchestre et un appel religieux final. Quant à l'auditoire,
il faut rappeler que les enfants âgés de moins de dix ans n'étaient
pas admis dans la salle, alors que les 11 à 16 ans devaient être
accompagnés de leurs parents. Les séances étaient ouvertes à
tous et le public n'était pas familier de l'Union : « Bon public
des soirées familiales, tu n'es peut-être pas unioniste, tu ne vas
peut-être pas tous les dimanches à l'Eglise, et tu ne fais peut-
être pas ta prière tous les soirs, mais tu sais pourquoi tu viens
à l'Union : tu y trouves ton foyer, et de l'amitié, et tu t'en re-
tournes le soir, meilleur pour toute une longue semaine. Le mi-
racle du cinéma n'est pas sur l'écran seulement, il est dans la
salle, dans les cœurs surtout, comme le prouvent nos 3 ou 400
fidèles. Le cinéma est à l'Union de la religion mise en pratique
sans paroles et sans façons. ⁷⁴ » Face à ce succès, l'Union fut

⁷⁰ Journal de Genève, 17 mai 1922

⁷¹ Journal de Genève, 3 octobre 1928

⁷² Journal de Genève, 20.11.1924

⁷³ Journal de Genève, 14.11.1924. Quant à l'aventure d'Ernest-Louis Favre, elle a fait l'objet d'une exposition en 1997 au Musée du Léman. En 2005, son film a été restauré par la cinémathèque suisse.

contrainte de dédoubler les séances afin de réserver une soirée aux seuls jeunes gens et conserver ainsi sa cible privilégiée.

En 1935, il était temps cependant de passer au sonore. Mais, malgré les efforts de son comité, la première séance de cinéma sonore fut un fiasco : l'appareillage n'était pas au point et, de plus, le responsable n'était pas parvenu à se procurer le film annoncé. Las de subir, à l'instar d'autres cinémas indépendants, les pressions conjointes de l'association des loueurs de films et de l'association des propriétaires de salles, en voie de cartellisation, le comité de l'Union jeta l'éponge ⁷⁵.



⁷⁴ Unioniste Genevois, Bulletin spécial, 1927, p. 10

⁷⁵ Naturellement, l'UCJG allait connaître d'autres épisodes de cinéphilie, dans les années 40, puis, en collaboration avec le Parlement Inter-Jeunesse, dans les années 50, etc. Mais nul ne fut aussi significatif que ce premier ciné-club genevois, né de la volonté de moraliser les spectacles.

Le Christianisme Social



De l'Union et des ouvriers



L'UCJG a consacré ses premières années au développement d'activités culturelles et spirituelles et à l'extension et l'organisation du mouvement, se tenant résolument à l'écart des débats et des tensions sociales. Alors que Genève avait accueilli le premier congrès de l'Internationale en 1866, il fallut attendre 1867 pour que le comité de l'Union autorise le bibliothécaire à prendre un abonnement au Journal de Genève : reconnaissant les devoirs civiques qui incombaient au chrétien, on se résolut à laisser entrer le loup dans la bergerie : « *entre deux maux il faut choisir le moindre : il est certain que des membres de l'union vont au café lire le Journal et c'est un mal auquel nous obvierions en nous abonnant.* » Le comité exhortait les unionistes à faire en sorte que les salles de lecture de Unions ne dégénèrent en « *salles de journaux où les jeunes gens viendront perdre leur temps à feuilleter les gazettes, à discuter politique, au lieu de s'instruire et de se développer intellectuellement, en vue de leur avenir.* » Impliquée dans les activités charitables à but éducatif, l'Union allait toutefois s'engager la même année dans l'action sociale en ouvrant une classe pour les apprentis, ancêtre des sections cadettes et des cours du soir...

Un an plus tard, en mars 1868, les ouvriers du bâtiment entamaient, avec le soutien de l'Internationale et des ouvriers de la Fabrique⁷⁶, une grève qui allait durer vingt jours. La formidable solidarité qui entourait les grévistes genevois – dans les villes romandes et jusqu'à Paris – suscita les pires soupçons sur les menées occultes de l'Internationale⁷⁷. L'UCJG réagit alors par une série de conférences à la Réformation que le Comte Agénor de Gasparin consacra à l'Égalité. Les thèses soutenues par le Comte témoignaient d'une certaine prise de conscience d'un homme profondément conservateur : lui qui s'était battu longtemps pour l'abolition de l'esclavage, ne constatait un parallèle sordide : « *N'est-il pas vrai que nous avons à faire, en pleine Europe, à une émancipation des esclaves.* » Le Comte en appela même à l'intervention de l'État afin que s'exerçât avec justice le « patronage » des patrons⁷⁸ et à une concer-

tation internationale. Le Conseil d'État genevois obtint pour sa part une diminution des heures de travail et une augmentation des salaires : suite à son intervention, la journée de travail passa de 12 à 11 heures, et les salaires augmentèrent de 10%.

L'Union Chrétienne de Genève, fondée par un patricien conservateur, avait recruté ses membres pour l'essentiel dans la classe moyenne et comptait surtout dans ses rangs des employés qualifiés. Le prolétariat lui restait étranger, alors même que l'irrégularité des ouvriers en faisait une cible privilégiée d'une action évangélique. La question était dès lors fréquemment à l'ordre du jour des séances du comité de l'Union : les thèses socialistes interpellaient de plus en plus une jeunesse sensible aux revendications sociales et morales des ouvriers et avide d'actions concrètes : il devenait indispensable que l'Union s'engageât sur le terrain des réformes sociales. Maximilien Perrot relatait en 1878 comment l'Union, tentant le rapprochement, avait exploré en 1872-73, la voie de l'évangélisation populaire, « sur le modèle des missions Mac All⁷⁹ » : Des membres « zélés et courageux » s'en allèrent par les rues inviter les jeunes gens à participer aux réunions d'édification. Si quelques-unes des nouvelles recrues surent s'acclimater, d'autres, « furent plus tard l'occasion de difficultés telles que, pour un temps du moins, ce mode de propagande dut être mis de côté.⁸⁰ ». On s'en tint dès lors à une approche plus intellectuelle de la question sociale, par le biais des conférences. Ainsi le 29 mars 1882, Tommy Fallot⁸¹, qui s'était formé aux côtés du même Mac All, donnait-il à la Salle de la Réformation, sous les auspices de l'UCJG, une conférence intitulée Le peuple de Paris et ses aspirations.

Les préventions restaient importantes, de part et d'autre. En outre, comme le notait devant le comité de l'UCJG Marius Bre-

⁷⁶ « Il n'était que question, dans les colonnes de certains journaux, de meneurs étrangers, d'ordres venus de Paris ou de Londres, de sommes énormes mises par l'Internationale à la disposition des grévistes, etc » Dans le patois genevois, les ouvriers de la Fabrique sont les ouvriers employés dans l'horlogerie, la bijouterie et les pièces de musique. « Ces ouvriers sont presque tous citoyens genevois ; leurs salaires sont plus élevés que ceux des ouvriers du bâtiment ; ils ont plus d'instruction que ceux-ci ; ils exercent des droits politiques, - tandis que les ouvriers du bâtiment sont en majorité des étrangers, - et ils sont en conséquence traités avec beaucoup de ménagement par les chefs de parti bourgeois. » James Guillaume, L'Internationale : documents et souvenirs (1864-1878), 1905 p.63

⁷⁷ James Guillaume, L'Internationale : documents et souvenirs, p.63

⁷⁸ Agénor de Gasparin, L'Égalité, Genève, 1869, p.125-6

⁷⁹ Le Pasteur Robert Mac All, ému par le sort des ouvriers de Belleville avait fondé en 1871 une salle de réunion populaire afin de lutter contre la déchristianisation et la démoralisation des milieux populaires (lutte contre l'alcoolisme et les violences sociales et familiales.)

⁸⁰ Maximilien Perrot, Notice historique, p.38

⁸¹ Ce pasteur français avait fondé à Paris l'idée de la déficience sociale de l'état lui-même a mis du temps à s'imposer dans les milieux protestants et philanthropiques, de même que la lutte en faveur de l'intervention des pouvoirs publics. Tommy Fallot fut le premier à formuler la théorie de l'influence du milieu sur le développement spirituel de l'homme. À ses yeux, les conditions de la vie ouvrière empêchent le développement spirituel des hommes qui les subissent et les prive de leur droit au salut, le Réveil social qu'il prônait devait le leur rendre. En 1888, il fonda l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales qui deviendra le Christianisme Social.

⁸² Cité dans Th. Geisendorf, p.224

⑤
*Groupe des
Garçons boulangers.*

Chers Collègues,

Nous vous invitons à assister
à une matinée familière le
Jeudi 11 Novembre à 3 h^{rs},
dans notre local,
3 Rue Général Dufour 3

Plan Programme:

Musique: Flûte & Chant

Projections lumineuses: „Au Japon“

Programme du Groupe par Ed. Morel.

Thé.

Inscriptions pour le Cours de français.

A Jeudi & cordiales salutations

La Commission:

A. Filberganti

J. Jenny

Ed. Morel

J. f. Huguenin.

Saison 1904 - 1905.

Jeudi 3 Novembre.

La commission, formée de M. Huguenin, Morel & Edouard, Alberganti, André, et Jenny, se réunit ce jour-là à 2 h. 30' pour prendre les décisions et faire le programme de la saison 1904 - 1905.

Elle décida, en premier lieu: de faire une matinée le Jeudi 11 Novembre 1904. Envoyer une lettre, semblable à celle ci-contre, dans chaque boulangerie, cette lettre ayant pour adresse M. les boulangers de la boulangerie... etc.

Quant au programme de la saison: de donner des leçons de Français aux garçons allemands fournis que aux ci-dessus environ une huitaine. Si faire de la gymnastique d'ensemble. Si aller jouer au foot ball sur le terrain de l'Union les Jundis de beau temps.

Après ces décisions, l'on se sépare.

Le Président

Le Secrétaire
Jean Jenny

chbühl, les ouvriers étaient pour la plupart immigrés des cantons catholiques ou français et ajoutait-il « *malheureuse-ment, peu accessibles aux principes moraux et religieux.* »⁸² ».

L'Union s'efforça, au cours de la dernière décennie du siècle, de fonder des sections « professionnelles », mieux adaptées, du moins l'espérait-on, aux inégalités de classes. Ainsi le secrétaire général de l'Union, John Jaques, tentait-il, en 1891, de former un Groupe des Boulangers, fort éphémère. Un Groupe Ouvrier vit alors le jour « *ayant ses propres études bibliques, ses soirées, ses conférences à lui et exerçant une influence excellente en certains milieux populaires* »⁸³ ; il allait se dissoudre en 1902, faute de membres, et souffrant, selon l'analyse de son comité, de son isolement au sein de l'Union Chrétienne. C'est au sein de cette section que naquit la petite section de Secours Fraternel, dont l'action se voulait véritablement solidaire, quoiqu'elle dut se limiter à de petits dépannages : l'article 1er de son règlement spécifiait que « *le Secours Fraternel est institué dans le but de stimuler, avec l'aide de Dieu, chacun de ses membres à pratiquer les bonnes œuvres, à visiter les malades qu'il pourrait connaître, et à leur faire du bien, à s'imposer dans la mesure du possibles quelques sacrifices pour secourir leurs frères dans le besoin.* »⁸⁴ ».

Les cas présentés étaient examinés en séance des membres ; en 1897, on avait pu distribuer « 27 secours en nature, y compris quelques cartes de l'Auberge des Familles, données à des malheureux sans asile. ».

Une autre démarche fut faite en 1897, auprès des employés d'hôtel, à l'initiative de Louis Johannot. Ils les avaient rencontrés à l'occasion d'une soirée de Noël que leur offrait la section allemande. Louis Johannot proposa alors de réunir chaque semaine ces jeunes dans le local de l'Union. Le 17 janvier 1900, ce groupe informel devint une Union Chrétienne indépendante et s'installa dans l'Hôtel de Famille⁸⁵.

Le Genevois Rodolphe Ostermann l'avait reconnu lors de la Conférence Universelle des UCJG de 1898, ces tentatives restaient embryonnaires. Pourtant, pour peu conséquentes qu'elles aient parues, ces initiatives reflétaient à l'époque, et dans certains milieux, un réel courage et une très grande sincérité. Louis Johannot témoignait en 1902, de l'incompréhension que certains marquaient face à son engagement auprès des employés d'hôtel, qu'il ressentait comme une véritable vocation à l'égard de ceux dont il avait appris à connaître les souffrances : « *Ce que nous voulons en faire? Des hommes, des chrétiens comme vous* ».

⁸² Cité dans Th. Geisendorf, p.224

⁸⁴ Article cité dans le Bulletin Mensuel de novembre 1898

⁸⁵ Louis Johannot l'appelle « Hôtel de l'Union ». En réalité, bien que l'Union avait été sollicitée en vue d'édifier cet hôtel, il fut mis sur pied par un groupe indépendant, quoique proche : en effet le fils de Louis Johannot, Jules, présidait son conseil d'administration et Albert Schlaeppli était lui aussi unioniste.

et nous, et c'est parce que nous les savons dans une position difficile et injustement méprisés, exposés à beaucoup de dangers et de tentation, que nous les aimons davantage. ⁸⁶ » On croyait en effet avec ferveur qu'un réveil religieux des masses populaires résoudrait les conflits sociaux : « *Le socialisme prêche l'égalité des conditions ; les Unions Chrétiennes ont atteint plus haut et trouvé mieux que cela. Elles pratiquent l'harmonie des cœurs et l'union des volontés dans l'inégalité des conditions sociales. Le socialisme appelle à son secours la violence. Les Unions Chrétiennes n'emploient pour atteindre leur but d'autre force que celle de la charité.* ⁸⁷ ».

Des voix, telle celle du Neuchâtelois Paul Pettavel, se faisaient pourtant déjà entendre afin de réclamer que l'UCJG assumât un véritable travail social. Elles s'opposaient à celles des anciens pour lesquels toute action sur le terrain aurait pour corolaire inévitable un affaiblissement de la vie spirituelle et détournerait l'Union de son but : On craignait que les Unions ne portent trop « *leur intérêt vers l'extérieur, ce qui amène toujours une diminution de vie spirituelle. Il semblerait parfois que l'activité sociale soit une source d'affaiblissement pour la foi des chrétiens. Ils mettent ces questions au centre de leur intérêt, leur attribuent une importance démesurée et finissent par ne plus viser qu'à l'amélioration des conditions sociales... que nos unions prennent donc les choses comme elles sont et laissent à d'autres associations le soin de les améliorer* ⁸⁸ »

La solution paraissait résider dans le moyen terme : les Unions devaient devenir des centres d'études de la question sociale et permettre à leurs membres une action individuelle et informée.

Ces précautions devaient déterminer la position unionniste pour de nombreuses années encore. Pourtant dès le dernier quart du 19^{ème} siècle, l'UCJG s'était engagée dans l'éducation populaire en mettant sur pied des cours du soir. Cette réalisation, non plus que les conférences, n'était pas alors considérée comme une démarche à caractère sociale.



Théophile Geisendorf, qui fut le grand artisan du développement des activités sociales de l'Union sur le plan romand, n'en tenait pas compte dans son énumération des actions entreprises dans ce domaine : en 1912, il ne mentionnait à ce sujet, que la création de la société anonyme du restaurant de l'Union Chrétienne et l'ouverture d'une maison de vacances aux Voirons.

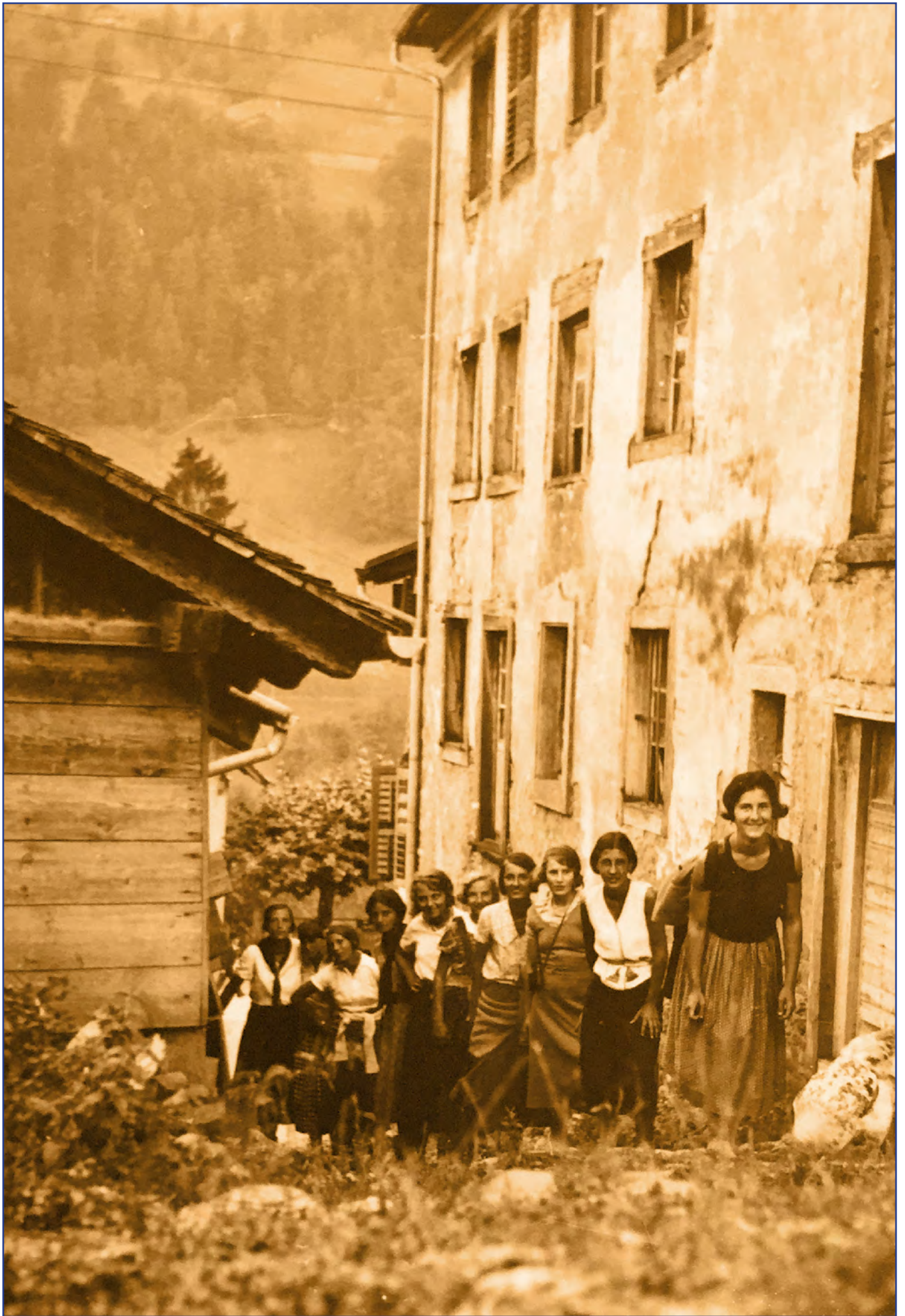
Ces cours du soir, créés en 1887 par l'UCJG, s'inspiraient pourtant d'une l'initiative qu'avait prise dans ce domaine l'Union Chrétienne des Jeunes Filles, dès sa création en 1875, dans la nette intention d'améliorer les compétences professionnelles de ses amies-visitantes, ouvrières ou demoiselles de magasin.



⁸⁶ Jules Johannot, Bulletin du Jubilé 1852 - 1902, p. 8

⁸⁷ Charles Correvon, Les Unions Chrétiennes aux jeunes gens et à ceux qui les aiment, Neuchâtel, 1895, p.22

⁸⁸ R. Sarasin-Warnery, Quelques réflexions sur l'attitude des UCJG en face des questions sociales, rapport présenté le 2 octobre 1908 à la séance du comité national suisse par R. Sarasin-Warnery, offert comme message de Nouvel-An, sur la demande du comité, aux membres et aux amis des UCJG en Suisse.



Le 18 décembre 1875, 28 jeunes filles⁸⁹, sous la présidence honoraire de Madame Hélène de Gingins d'Eclépens (née Tronchin)⁹⁰, fondaient l'Union Chrétienne de Jeunes Filles⁹¹. Ces jeunes femmes rattachaient leur initiative au Réveil d'Oxford « *qui mit au cœur de maintes dames et demoiselles le souci de la jeunesse féminine à préserver, à éclairer et le désir d'affermir dans leur foi celles que les grandes réunions avaient atteintes.* »⁹² Alors que les jeunes filles s'engageaient résolument dans le sens d'une action sociale : les amies-visitantes furent recrutées parmi les ouvrières et les demoiselles de magasin, les domestiques, etc.

Les statuts spécifiaient que les buts de l'Union visaient surtout le « bien » des jeunes filles. Le règlement de l'UCJF insistait également sur l'engagement des unionistes à l'égard des amies-visitantes, exigeant un « travail » à fournir en leur faveur. Il s'instaura de fait une réelle relation de patronage : les demoiselles membres de l'Union donnèrent des cours, qui de langues, qui de chant, qui encore d'instruction biblique. De plus, durant l'été, plusieurs d'entre elles accueillirent les jeunes visitantes dans leurs propriétés de campagne, ce qui permettait aussi d'éviter leur dispersion. « *L'influence de l'Union doit arriver à pénétrer une vie – à tant de nos jeunes filles dont la vie de famille laisse à désirer, nous souhaitons créer un nouveau milieu où leur âme puisse trouver sa nourriture, mais aussi où leur être intellectuel, puisse librement se développer. Nos jeunes amies visitantes ont, pour la très grande majorité, des existences toutes de travail incessant et souvent monotone* »⁹³. En tout état de cause, le succès de l'Union fut immédiat : 150 jeunes filles à la séance d'ouverture du local du Puits-Saint-Pierre, 300 à la fête de Noël. L'âge d'entrée était fixé à 14 ans, aucune cotisation n'était exigée et

les jeunes filles étaient acceptées sans distinction de nationalité, de culte « *ni même de développement moral.* ». Les responsables de l'œuvre mirent immédiatement sur pied des projets appelés à développer les compétences de leurs jeunes filles. On organisa une bibliothèque ainsi que les fameux cours (allemand, anglais, français), donnés par les membres de l'UCJF. On jugeait en effet fort utiles ces cours de langue, pour des jeunes filles désireuses de se placer à l'étranger ou même pour les demoiselles de magasin.

Les statistiques de l'UCJF prouvent l'intérêt des jeunes amies-visitantes pour ces cours : en 1877, on notait que la professeure d'allemand avait dû dédoubler son cours, alors qu'une seconde professeure d'anglais offrait un cours supplémentaire. Les leçons de chant connurent également un grand succès et réunissaient 80 à 100 personnes. On donna également des cours d'hygiène, de couture de cuisine, de tenue de livre.

S'écartant des statistiques, le rapport annuel de l'année 1884-1885 donnait toutefois une image différente de cette activité : « *Les monitrices s'accordent à dire que le travail fait n'est pas considérable ; mais comme le dit parfaitement l'une d'elles, le but est atteint en ce que les jeunes filles viennent aux leçons avec un plaisir très réel, et y font la connaissance d'autres amies-visitantes et des membres, ce qui contribue sans doute à les attirer le dimanche. N'est-ce pas là ce que nous désirons ? Chercher à faire faire des progrès réels aux jeunes filles, ce serait exiger beaucoup des maîtresses avec des leçons de 40 minutes et des élèves dont les capacités et l'instruction sont aussi variées, mais si ces dames réussissent à faire trouver une leçon attrayante à des jeunes filles qui ont travaillé déjà pendant toute la journée, et assez attrayante pour les y faire venir régulièrement pendant huit ou neuf mois, si elles établissent entre leurs élèves et elles*

⁸⁹ Au nombre des 28 fondatrices, on comptait : Mlles Nancy Coulin, À Auberson, Fanny Audéoud, Eléonore Audéoud, Mary Bertholet, Marie Brechbühl, Betsy Cellerier, À Christinet, L. Courvoisier, Anna Cramer, Elisa Crouset, A. Demont, Franza D'Espine, E. Ducat, E. Favre, Marie Grandjean, Victoire Guillaumet, À Guingois, À Mennet, Sarah Meylan, Lucie Mercier, Adèle Pélaz, Pauline Pigué, Suzanne Pigué, Jenny Stable, Louise Slater, B. Trotter, M. Würthner. Brochure du 50ème : UCJF, 1875-1925, pv comité général 1878-1922.

⁹⁰ Fille du Colonel Tronchin, Hélène de Gingins s'est investie sa vie durant dans les combats moraux, religieux, politiques et légaux visant à « relever » la situation de la femme. Elle fut ainsi une des premières à soutenir le combat de Joséphine Butler en faveur de l'abolition de la prostitution légale. Elle s'attacha à l'Œuvre de la Jeune Fille est au Lien Fraternel pour le placement des domestiques, à la Croix-Bleue et à l'Armée du Salut.

⁹¹ Adèle Pélaz à qui une tradition non-unioniste attribue souvent l'initiative de cette fondation était élue vice-présidente, ainsi que son amie Anna Cramer, alors que la présidence était assumée par Nancy Coulin. Jeanne Meyer a rédigé l'historique publié à l'occasion du 50ème anniversaire de l'UCJF. Les archives conservent certains témoignage qu'elle avait pu alors recueillir, notamment une page intitulée « Renseignements de Mlle Pélaz » et portant la mention « en 1917 » : « Le 20 mai 1875 (jour de ses 25 ans) Mlle Pélaz dinait avec Anna Cramer chez Mme de Gingins. En temps-là Genève avait été très remuée par de réunions de réveil faisant suite au mouvement d'Oxford et on était très préoccupé du devoir d'évangéliser les masses. Ces dames rêvèrent pour la première fois à la fondation d'une UCJF, en parlèrent beaucoup et Mlle Pélaz, en séjour chez Mme de Gingins, travailla beaucoup ce projet. Mlle Madeleine Lombard, amie de ces deux demoiselles, s'y intéresse aussi. Discussions et réunions subséquentes, intérêt de M. Tophel, Mlle Coulin etc. Appartement de la Grand-Rue 25 est loué – appel de meubles. Mlle Cellérier – visite de M. xx et Mlle P. à Mme Maracci qui se chargea du loyer. Grande réunion d'appel en automne au Casino, salle bondée – œuvre commence au local – 3 groupes d'études bibliques avec instruction général (Mlle Coulin avait un groupe). Différentes monitrices de Mlle Barde collaborèrent. Mlle P. nommée présidente – désire une aide – on lui adjoint Mlle M. Bertholet – fut présidente 3 ans – à ce moment grave incident lui fit sentir qu'il fallait quelqu'un de plus âgé et elle donna sa démission. (archives 1916 – 1924. Sur la même page une note datée de septembre 1918 précise que « Mlle Bertholet assure que Mlle Pélaz se trompe, qu'elle n'a jamais été présidente, que les 4 chefs de groupes étaient sur le même pied, (dont Mlle Brechbühl et « Würthner) et que Mlle Pélaz un peu plus âgé avait un peu plus d'autorité. » Les procès-verbaux des premières années ne font pas état d'une prééminence d'Adèle Pélaz, sinon qu'elle prit au comité la responsabilité des 4 « groupes. » et qu'elle était membre du comité jusqu'en 1877. La biographe d'Adèle Pélaz, Alice van Berchem, suivit quant à elle le récit que donnait la grande pédagogue : Adèle Pélaz fonda avec Anna Cramer et avec les encouragements de deux amies chrétiennes plus âgées, l'UCJF : « Quel beau temps que celui-là, écrit Adèle Pélaz. Les âmes altérées buvaient le message de la grâce et, sans appel de notre part, les jeunes filles venaient s'inscrire pour des rendez-vous qui avaient lieu le soir chez moi. (...) Comme je ne sentais jeune et incapable pour ce travail de cure d'âmes ! J'avais 25 ans seulement et combien j'ai à m'humilier de l'avoir fait si imparfaitement. » Alice van Berchem, Adèle Pélaz, fondatrice de l'Etoile, mission populaire pour jeunes gens à Genève, Neuchâtel, 1941, p.16

⁹² Feuille religieuse du canton de Vaud, 1er février 1924

⁹³ UCJF 1875-1902, P.16, AEG PV Comité général 1878-1922, 1.6 : il s'agit d'une petite brochure de 23 pages publiées à l'occasion du premier appel public lancé par l'UCJF.

*des rapports affectueux et les attachent à l'Union, nous ne pouvons que les féliciter du résultat qu'elles obtiennent.*⁹⁴ ».

En 1886, l'État ouvrait à l'Académie Professionnelle des cours du soir destinés aux jeunes filles, aux ouvrières et aux mères de famille. Cette nouvelle offre de perfectionnement entraîna une baisse sensible du nombre d'élèves à l'UCJF ; aussi décida-t-on en 1887, non sans amertume, de suspendre les cours du soir : « *Nos amies visitantes, en vraies Genevoises, aiment à courir après la nouveauté et puis, blasées sur cette nouveauté, elles quittent les leçons sans nous en avertir et pourtant les maîtresses bravent avec persévérance et le froid et la neige pour trouver une, deux élèves, peut-être point. Puisque nos amies-visitantes semblent mettre si peu de prix aux avantages que nous désirons leur offrir, nous les supprimerons pour le moment. Du reste, depuis la création des cours du soir par l'État les nôtres sont moins nécessaires.* »⁹⁵ ».



Des Cours du Soir unionistes à l'Ifage

Les leçons données depuis plusieurs années par les Unions chrétiennes de Jeunes Filles à leurs amies-visitantes stimulèrent les ambitions des jeunes gens : en 1879, on évoqua pour la première fois à l'UCJG la possibilité de créer des cours systématiques en mentionnant spécifiquement

ceux qu'offraient les jeunes filles. Mais le projet ne prit forme que durant l'hiver 87-88 où cinq matières furent enseignées à 65 inscrits. C'est à Edouard Privat que l'Union attribua cette initiative⁹⁶ ; il dirigea même une leçon de tenue de livres. « Nombreux sont les élèves qui, sous sa direction et son influence chrétienne ont, non seulement appris à tenir régulièrement une comptabilité, mais surtout ont pu voir de près ce qu'était un négociant scrupuleusement honnête et droit dont Christ est en tout le guide et l'appui. »⁹⁷ Les effectifs ne dépassèrent guère 170 inscriptions jusqu'en 1904-1905. Mais, à partir de 1908-1909, une campagne publicitaire énergique conduite par Théophile Geisendorf, favorisa l'essor des cours (il fit publier une plaquette qu'il distribua dans tous les commerces de la ville). Le nombre de personnes inscrites atteignit 544 en 1913-14 contre 727 pour l'Association des Commis de Genève. Ouverts au public, les cours étaient fréquentés en moyenne par une moitié d'unionistes, qui bénéficiaient de

réduction à l'inscription. Ils étaient donnés le soir entre 20 et 22 heures dans les locaux de l'Union. Les cours du soir étaient destinés aussi bien aux adultes qu'aux jeunes gens dès l'âge de 16 ans et environ 60% des élèves avaient moins de 20 ans alors que les autres avaient pour la plupart entre 20 et 30 ans. Il est vrai que l'enseignement destiné aux apprentis était alors pratiquement inexistant : ce n'est qu'en 1911 qu'une loi vint instituer des cours professionnels.

Les Cours essentiellement commerciaux étaient envisagés par l'Union comme une initiation, une occasion de se développer professionnellement et intellectuellement, d'accroître aussi sa compétitivité sur le marché, au pire, ils constituaient un loisir de bon aloi. L'Union ambitionnait d'éduquer, d'inculquer aux jeunes qui les fréquentaient une morale du travail : les élèves étaient encouragés à être assidus, ponctuels et à travailler à la maison.

La première guerre mondiale et la récession qui frappa la Suisse au début des années 20 eurent raison des cours : en 1921-1922, victimes de la concurrence des cours offerts par la Ville et le canton, ils fusionnèrent avec les Cours Réunis, puis en 1955, ils rejoignirent les Cours de l'Association de Commis de Genève.

⁹⁴ AEG Archives de l'UCJF, tome 2, rapport 1884-85

⁹⁵ AEG Archives de l'UCJF, tome 2, rapport 1887

⁹⁶ Unioniste Genevois, sept. 1928

⁹⁷ Unioniste Genevois, septembre 1928, AEG, AP 336, Publications

COURS D'INFORMATIQUE POUR LES SENIORS

DÉBUTANTS ?
AVEC QUELQUES NOTIONS ?



VENEZ DÉCOUVRIR, OU APPROFONDIR
L'INFORMATIQUE & INTERNET.
DES COURS ADAPTÉS A VOTRE NIVEAU !

NOUS SOMMES A VOTRE ECOUTE !!!
ALORS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER
POUR NOUS COMMUNIQUER VOS BESOINS
(photo numérique, vidéo, musique)
Ainsi que le gravage vos propres créations



une vingtaine de personnes participèrent à ces ateliers. Réservé au seniors dès 55 ans, le Y'Net Seniors (aujourd'hui Web Seniors) ouvrit officiellement ses portes en mars 2005.

Après l'expérience des cours du soir, l'Union Chrétienne n'avait pas repris à sa charge un projet de formation stricte, hormis celle de ses propres cadres. Elle se concentrait sur son rôle éducatif, au sens large, et sur l'animation. Dans les décennies qui suivirent mai 68, ce qui avait été un vaste mouvement de jeunesse se mua peu à peu en une association de services, les membres s'efforçant de maintenir une vie associative au sein du Club de Service dont le principal objectif est de soutenir les UCG.

Centré d'abord sur le quartier de la Jonction, le projet prit rapidement son essor et s'ouvrit peu à peu à l'ensemble des seniors du canton : Cité Seniors (Ville de Genève), Plateforme des Aînés, Salon des Aînés, Bernex.Net, Mouvement des Aînés sont désormais les partenaires réguliers de ce projet. L'accent est mis sur la qualité de l'accueil et une formation personnalisée : il s'agit de rassurer les aînés face à des technologies qui génèrent souvent bien de l'anxiété en fournissant un accompagnement individualisé.

Dans la foulée du Sommet mondial sur l'information qui s'était tenu à Genève en 2003, les UCG s'étaient résolus à ouvrir un Centre d'Intégration Numérique, destiné à réduire la fracture numérique en formant les exclus de notre société, requérants d'asile, chômeurs, retraités, jeunes en rupture. Différents projets furent alors évoqués avant qu'on ne retienne une proposition du Club de Service, intitulée par son concepteur, René Tamisier « Le Old Net Café. » En 2004,



Le Kilo du chômeur et du mobilisé

DU 2 AU 7 FEVR.



M. ED. MURSIER
PUBLICITÉ



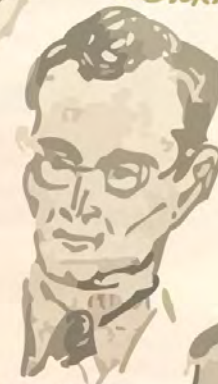
M. ALB. MALLUQUIN
TRÉSORIER



M. J. LOIZEAU
COLLECTE



M. ERNEST MULLER
PRÉSIDENT



M. FRED. WYSS
COLLECTE



M. LEO VON AUW
SECRÉT. ADJ.



M. GEORGES DUPUIS
SECR. GÉNÉRAL



M. RENÉ BERNER
COM. FINANCES

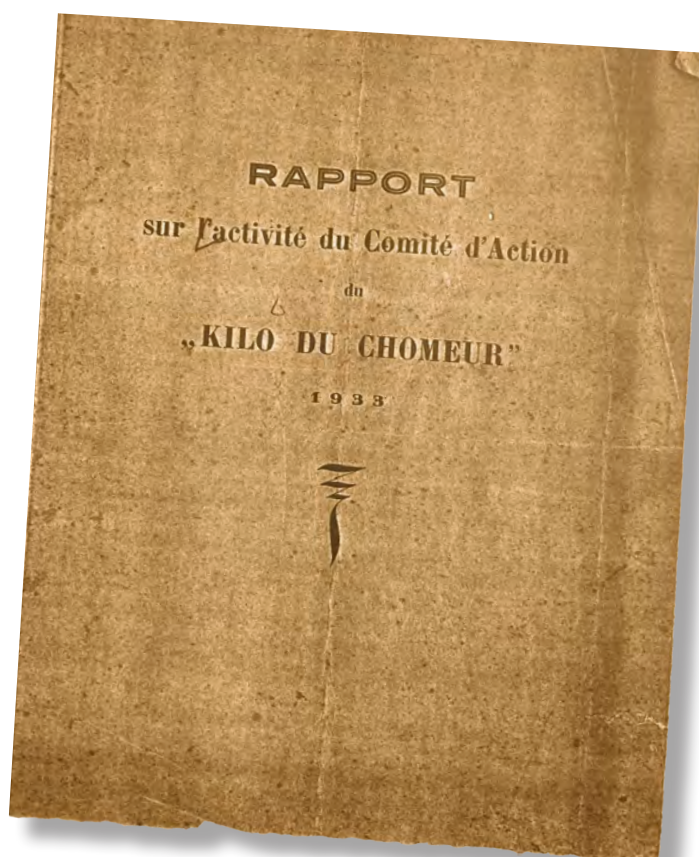


PKM

Du Kilo du Chômeur au Kilo du Hongrois

Le début de l'année 1929 fut rude. En raison du gel, le chômage frappait le secteur du bâtiment, les chantiers de construction fermaient les uns après les autres. À la fin du mois de janvier, Genève comptait 800 chômeurs auxquels le Conseil d'Etat accordait une allocation de secours alors que le Conseil Municipal distribuait soupe et pain aux indigents inscrits à la Chambre du Travail et leur accordait, jusqu'à 22 heures, la jouissance de locaux chauffés. En février, le nombre de chômeurs avait pratiquement doublé. Incapable de faire face aux besoins de la population malgré l'octroi d'une nouvelle allocation, le Conseil d'Etat en appelait « à la générosité patriotique des citoyens pour venir en aide à des familles indigentes par des dons volontaires »⁹⁸. » La Genève philanthropique se mobilisa : le Consistoire organisa une souscription en faveur des chômeurs, avec le soutien du Journal de Genève, qu'elle versa au Bureau Central de Bienfaisance où d'autres dons affluaient pour un total de plus de 36'000 Frs. Afin de venir en aide à ses bénéficiaires, ce service libéra gratuitement alors des couvertures, vêtements chauds et autres pièces de literie de la caisse de prêts sur gages, distribua des bons de nourriture et de charbon, fournit des aides au paiement des loyers. Inspiré par cet élan de solidarité citoyenne, la Commission du Noël des Isolés⁹⁹ de l'UCJG se constitua, durant ce mois de février 1929 en groupe social, qui fut d'emblée mixte sous la présidence de F. Wyss, afin de « mettre en pratique les principes reçus à l'Union »¹⁰⁰. Le groupe souhaitait continuer, tout au long de l'année, l'œuvre entamée à l'occasion du Noël des Isolés et apporter un soutien moral et matériel aux « cas intéressants » qui leur étaient présentés.

Dans le Bulletin d'avril 1929, la commission du Noël des Isolés présente son travail, relatant quelques-unes des visites à domicile que ses équipes ont accomplies : « *Ils sont beaucoup ainsi qui ont eu des revers et que le froid, l'âge et les circonstances ont terrassés. C'est une joie de les découvrir et de les aider... Et les enfants ; ces pauvres petits qui ont été si heureux de recevoir leur œuf de Pâques !* » Le groupe social organisa ensuite en mai puis en octobre des soirées de bienfaisance. Les buffets prévus et la décoration des salles justifiaient la présence des dames dans ce groupe, elles furent d'ailleurs particulièrement remerciées... La première soirée avait permis de réunir 120 francs et la seconde 300. Dans le courant du mois d'août 1929, le groupe lança des appels au public afin de réunir du matériel d'urgence : réchaud, table à gaz, chaussures, linge de maison, linoléum, etc. En octobre, le groupe social



publia un bilan de ses activités : 300 visites avaient été effectuées par les « équipes visitantes », une quinzaine de situation faisaient l'objet d'une visite hebdomadaire, et le groupe avait « dépensé » 900 Frs. Au seuil de l'hiver 1929-1930, la question de logement, du chauffage, hantait les esprits. Le groupe social de l'UCJG se mit à la recherche de vêtements chauds, de charbon, de vivres et de bons de nourriture. Les équipes visitantes se chargèrent de la distribution. S'adaptant aux circonstances, le groupe social prit l'option durant l'année 1930 d'ouvrir une antenne sociale, afin de se concentrer sur les cas individuels. Un an plus tard, en février 1931, alors que la crise frappait très durement Genève, le groupe social de l'Union annonçait soutenir une cinquantaine de familles, à la fin mars, elles étaient déjà 64¹⁰¹.

La méthodologie évolua avec l'accroissement massif du chômage au cours de l'année 1931, alors que Genève ne connaissait pas encore l'assurance-chômage obligatoire¹⁰² : on décida alors d'agir de manière globale. Du 16 novembre 1931 au

⁹⁸ Journal de Genève, 1 février 1929

⁹⁹ Depuis 1920, le Noël des Isolés était organisé par la Commission de Réception, dans le but d'offrir chaleur et réconfort aux personnes isolées à Genève à Noël ou sans-foyer. Cette manifestation eut lieu jusqu'en 1975, date à laquelle l'UCJG recevait plus de 1000 personnes au cours de quatre célébrations. Dès 1976, elle fut remplacée par le « Frater Noël ». Les Unions Chrésiennes de Genève abandonnèrent la célébration de la Nativité en 19XX

¹⁰⁰ Journal de Genève, 14.10.1929

¹⁰¹ Journal de Genève, 22 mars 1931

¹⁰² L'assurance-chômage obligatoire n'entra en vigueur à Genève le 1er février 1932. Cependant, l'indemnité n'équivalait qu'à 60% du salaire et était limitée à trois mois par année. En outre, les gens tardèrent parfois à s'inscrire à une caisse ou il était déjà trop tard pour ceux que le chômage avait déjà touchés. Des centaines de travailleuses à domicile étaient privées de ce secours, de même que des allocations extraordinaires conditionnées à l'inscription à l'Office du chômage.

23 mars 1932, l'Union Chrétienne, constatant l'insuffisance des secours étatiques, collecta des légumes auprès des cultivateurs, des farineux auprès des maisons de commerce, et ouvrit un foyer chauffé dans son bâtiment de la rue du Général-Dufour afin d'y accueillir un groupe de jeunes chômeurs âgés de 18 à 30 ans (il s'agissait d'un véritable foyer de jour, des journaux et des jeux furent mis à disposition des jeunes) et de leur offrir un souper trois fois par semaine.

En mai 1932, le groupe social publiait dans l'Unioniste Genevois les résultats de cette entreprise : récolte de 1200 francs en espèce et environ 1350 francs en nature. 2084 repas furent servis au cours de 25 soirées, soit environ 40 chômeurs par soirée. En outre, le groupe annonçait avoir distribué à 125 familles environ 1500 kg de légumes, 150 kg de riz, pois, haricots, pommes de terre, etc. et pour une centaine de francs de bons de charbon ¹⁰³.

À l'automne 1932, le groupe social s'en alla récolter fruits et légumes pour les distribuer, cette année-ci, aux familles dont les noms lui avaient été fournis par le Service officiel du chômage. La situation douloureuse que connaissaient les familles ayant épuisé les subsides les poussa à élaborer un nouveau projet de soutien, plus ambitieux encore. M. Edouard Murisier avait proposé au groupe social de s'inspirer de la « Semaine du Kilo » qu'un comité semi-officiel, emmené par le militant socialiste Arthur Mermoud, avait organisée à Lausanne en décembre 1932. Les Unionistes adaptèrent cette initiative qui devient le « Kilo du Chômeur, » l'idée étant que chacun donne un kilo de nourriture ou sa valeur pour les chômeurs.

Ainsi s'élabora l'idée de réaliser une collecte de grande ampleur mobilisant, sans distinction politique ou religieuse, les pouvoirs publics, les églises, les commerçants, les œuvres de bienfaisance, la presse et la population dans son ensemble ¹⁰⁴. Un comité de patronage largement représentatif « donnait de l'ampleur à [la] tentative, lui assurait le bienveillant accueil des éléments les plus variés de la population, garantissait l'impartialité des organisateurs et leur souci d'œuvrer en dehors et au-dessus des rivalités de partis et de chapelle ¹⁰⁵ » La presse publia six com-

« Ils sont beaucoup ainsi qui ont eu des revers et que le froid, l'âge et les circonstances ont terrassés. C'est une joie de les découvrir et de les aider... Et les enfants ; ces pauvres petits qui ont été si heureux de recevoir leur œuf de Pâques ! »

muniés en quinze jours : informant la population genevoise dès le mois de février sur l'action qui se préparait. La collecte elle-même fit l'objet de larges reportages avec photos. La radio offrit également son soutien, et les unionistes purent faire passer des annonces publicitaires dans les cinémas et à la Comédie.

250 chômeurs (convoqués d'après la liste fournie par le Service du Chômage) supervisés par 40 unionistes et répartis en équipe, effectuaient la collecte à domicile des denrées et des contributions financières. Dix personnes surveillaient les quatre tentes (prêtées par la voirie) montées en ville afin de rassembler la marchandise et 20 dames s'occupaient du triage. 20 camions et leurs chauffeurs, prêtés par les entreprises du canton réservoir plein, ramenaient les colis à la centrale des UCJG, rue du Général-Dufour. Les éleveurs de bétail prêtèrent quant eux les 27 cloches qui devaient retentir durant les trois jours de collectes, annonçant le passage des camions (au vu du succès populaire remporté par ce joyeux vacarme, les Kilos du Chômeur furent, dès 1934, annoncés en ville par un défilé de fanfares...) 100'000 tonnes de nourriture furent ainsi accumulées, dont 15'000 en bons offerts par des commerçants. En urgence, l'Union dut trouver des locaux de stockage supplémentaire, les planchers du bâtiment de la rue Dufour menaçant de s'effondrer.

Ce fut ainsi une action d'envergure, tant par la solidarité manifestée par la population genevoise et les entrepreneurs genevois que par les collaborations engagées : même la Compagnie genevoise de Transport accepta transporter gratuitement les collecteurs munis d'un insigne. La Direction du Travail, les principaux syndicats ainsi que les bureaux officiels du chômage voulurent bien accorder des facilités pour permettre aux chômeurs qui participaient à la collecte de faire timbrer leurs cartes ou de retirer leurs subsides à des heures spéciales. Le Service d'Hygiène vint vérifier la qualité des denrées. La distribution se fit ensuite au prorata des charges de familles et en raison inverse des allocations ou subsides touchés, ce qui impliquait d'établir des listes en concertation avec le Bureau central de bienfaisance, le Comité Central d'Aide aux Chômeurs et le service officiel du chômage.

Les récoltes se firent également en espèces, et les jeunes gens du groupe social purent ainsi régler des situations d'urgence, contacter les services officiels et éviter l'expulsion de leur appartement à plusieurs familles de chômeurs. Le groupe social conclut également un partenariat avec le journal La Suisse, qui lui permettait d'insérer des demandes d'emploi.

¹⁰³ Unioniste genevois, mai 1932

¹⁰⁴ Comité de patronage : Paul Lachenal, président du conseil d'état ; Ernest Grosselein, Conseiller d'Etat ; dép. de l'hygiène, assistance et assurances sociales ; Edmond Turetini, Conseiller d'Etat, travaux publics ; Jean Uhler, Président du Conseil Administratif de la Ville de Genève ; Antoine Jolivet, Président du Conseil Administratif de Carouge ; Edouard Chapuisat, député ; Marius Constantin, Chef du service du chômage ; Dr.Ch. Valencienne, chimiste cantonal ; Georges Thelin, Bureau International du Travail ; Le Chanoine H.Petit, vicaire général de l'Eglise Catholique Romaine ; Georges Wible, président du Consistoire ; Charles Cellérier, modérateur de la Compagnie des pasteurs ; Charles Briquet, président de la commission administrative de l'Eglise Libre ; Alexandre Aubert, directeur du Bureau Central de Bienfaisance ; Dr. À Cramer Président du Comité central d'aide aux Chômeurs ; Henri Dubois, Directeur de l'Office Social de l'Eglise Nationale Protestante ; Th. Geisendorf-Desgouttes, Directeur du Département Social Romand des UCJG ; Adolphe Des Gouttes, Président du conseil des UCJG

¹⁰⁵ AEG, AP 336, 6.9

Le plan de circulation qui ne prévoyait en premier lieu que la Ville de Genève et Carouge, puis Chêne, dut être agrandi. Sur les demandes pressantes d'habitants de la campagne, on décida de consacrer le troisième jour à la visite des communes rurales. Au fur et à mesure de la clôture des secteurs de la ville, les équipes se rendirent dans la campagne genevoise, sonner sur les places des villages et en revinrent avec des quintaux de pommes de terre, légumes, fruits, des oeufs en quantité, et même de petits volatiles et des lapins vivants.

Voici quelles sont, approximativement, les quantités de marchandises récoltées en trois jours et emmagasinées dans les différents dépôts :

MARCHANDISES	
pain	kgs. 150
oeufs, beurre, fromage, graine	860
viandes et conserves	2.350
confitures, biscuits, fruits secs	2.400
café, chicorée, chocolat, thé	3.100
pois, haricots, lentilles, semoule, maïs, farines et autre farineux	9.950
pâtes alimentaires, riz, sucre	34.300
pommes de terre, carottes, raves et autres légumes, pommes, oranges et citrons	29.550
savon, articles divers de nettoyage et divers	2.350
total	kgs. 85.000

BOIS	
pain	kgs. 2.300
viande	600
épicerie	1.100
pommes de terre	400
produits laitiers	400
combustibles	6.700
total	kgs. 11.500

933 chômeurs ne recevant aucun subside parce qu'appartenant à des professions dont le chômage est difficilement contrôlable, telles que couturiers, femmes de ménage, employés d'hôtel, etc.

1390 chômeurs recevant déjà de modestes secours de l'Etat, mais pour lesquels une aide supplémentaire était absolument indispensable.

1799 chômeurs syndiqués

au total 4.122 chômeurs, soit, si l'on tient compte des charges de familles, 9.746 personnes.

Voici d'ailleurs un tableau mentionnant, pour chacune des catégories, le nombre de chômeurs ayant participé aux distributions avec l'indication des charges de famille :

a) chômeurs ne recevant aucun secours:

354 chômeurs sans charge de famille	=	354 personnes
302 ménages de 2 personnes	=	604 "
160 " de 3 "	=	480 "
52 " de 4 "	=	208 "
37 " de 5 "	=	185 "
17 " de 6 "	=	102 "
8 " de 7 "	=	56 "
3 " de 8 "	=	24 "

933 cas, représentant, si l'on tient compte des charges de famille 2013 personnes

b) chômeurs recevant de modestes secours de l'Etat:

248 chômeurs sans charge de famille	=	248 personnes
543 ménages de 2 personnes	=	1086 "
306 " de 3 "	=	918 "
171 " de 4 "	=	684 "
72 " de 5 "	=	360 "
36 " de 6 "	=	216 "
8 " de 7 "	=	56 "
3 " de 8 "	=	24 "
2 " de 9 "	=	18 "
1 " de 10 "	=	10 "

1390 cas, représentant, si l'on tient compte des charges de famille 3620 personnes

Le Comité Cantonal également s'engagea dans ces démarches de placement afin de trouver des emplois aux jeunes chômeurs. L'Unioniste Genevois de mai 1936 lançait ainsi un appel aux patrons : « *Avisez-nous de suite des places vacantes dont vous auriez connaissance, au bureau, à l'atelier, à l'usine ou ailleurs.* ».

L'année suivante, l'opération fut renouvelée et s'étendit à la campagne. Plus de soixante organisations officielles, commerciales ou privées lui prêtèrent leur soutien ¹⁰⁶. Elle bénéficia alors l'appui supplémentaire des maisons de commerce, heureuses de soutenir leurs ventes par des actions en faveur du Kilo du Chômeur.

L'ampleur de la tâche, et principalement la distribution qui s'est souvent prolongée plusieurs semaines au-delà du Kilo découragea le groupe social. L'établissement des barèmes en particulier était un vrai casse-tête pour les organisateurs « vu la très grande variété des denrées et leurs valeurs si diverses. » Les parts étaient remises prioritairement aux personnes totalement privées d'aide, par exemple les travailleuses à domicile ; puis en second lieu, elles étaient allouées aux chômeurs qui avaient épuisé toutes les allocations de leurs caisses et de leurs syndicats ; et finalement, aux personnes touchant des

subsidés. Le rapport publié dans les journaux le 3 juin 1935 fournit quelque précision quant à la valeur de chaque part : elle allait de 4 frs 55 à 19 frs 35 en fonction de l'importance de la famille.

Le groupe social se résolut donc, après la quatrième édition, à :

- 1) conserver l'organisation du Kilo du Chômeur,
- 2) remettre le produit de la récolte à la nouvelle organisation de l'œuvre,
- 3) déléguer des représentants à la commission exécutive de l'œuvre.

Mais la solution parut bancale, le Comité Directeur renvoya sa copie au groupe social, en lui demandant de confier toute l'organisation du Kilo à la future Œuvre. La commission préféra conserver l'organisation, mais confia dès 1937 la charge de la distribution directement à l'Office de Placement : d'une part les chômeurs n'avaient plus besoin de s'inscrire et étaient servis directement au guichet lors du contrôle journalier, d'autre part, l'Union se trouvait libérée de la charge des vérifications et de la distribution.

	Tonnage de nourriture récoltée	Bons et Espèces FRS	Vêtements kg	Chaussures (paires)	Bric-à-brac	Chômeurs atteints	Avec familles
2-4 mars 1933	100					2'323	9'746
1-6 mars 1934	65	17'400				6'000	10'400
5-12 mars 1935	64'114	17'858				4'784	9'832
3-8 février 1936	64	16'000	2300				
1-8 février 1937	60	19'600		700		6'727	14'827
29 nov. – 6 déc. 1937	45	24'000					
1-8 décembre 1938	67'000	24'000	6'000			4'520	
8-13 janvier 1940		10'000	10'000				
13-18 janvier 1941		16'900	5'000	1'100			
2-7 février 1942		21'600	2'000				
1-6 février 1943		20'000					
1944		19'500					
5-10 février 1945		19'000	1'000				
4-9 février 1946		13'000	1'500	500			

Ainsi l'année 1937 connut-elle deux Kilos du Chômeur. Toutefois, la fièvre aphteuse qui décimait les troupeaux à l'automne 1937, nuisit aux résultats : De nombreuses fermes étaient placées sous séquestre, aussi les camions du Kilo ne pouvaient-ils sillonner les campagnes. À l'automne 1938, le comité, qui avait conservé son bureau dans le bâtiment de l'UCJG déménageait dans les locaux mis à disposition par la Société d'Epargne « l'Abeille » et par la Société Générale d'Affichage, et qui devaient également servir de centrale de stockage.

En 1939, l'éclatement de la deuxième guerre mondiale poussa à l'abandon du projet au printemps, mais, dès novembre, l'UCJG procéda à une collecte de livres en faveur des mobilisés. Cette entreprise, organisée de concert avec le Département Social Romand des UCJG et l'Ecole d'Etudes Sociales de Genève (qui incluait alors l'école de bibliothécaires), visait à organiser un vaste service de prêt à destination des soldats mobilisés. En mai 1940, l'Union rapportait avoir effectué déjà plus de 6000 envois aux troupes et réclamait à la population le renouvellement de ses stocks de livres « gais. » Cette opération reçut les félicitations du Général Guisan en personne.

L'édition de 1937 connut une autre innovation, avec la collaboration de l'Union des Femmes : l'ouverture de deux ateliers de couture, le seul chantier de travail pour femmes en ville de Genève, qui allait être appelé à jouer un rôle important durant la guerre. Des couturières au chômage trouvèrent ainsi une occupation temporaire (trois mois), rémunérée grâce aux dons en espèce récoltés par le Kilo du Chômeur. Ces derniers se révélèrent insuffisants et le comité d'organisation parvint à convaincre plusieurs magasins de consacrer une partie de leurs recettes du 15 avril 1937 à ces deux ateliers de couture. L'atelier dut cependant fermer ses portes en avril. Le comité d'action obtint alors le soutien du Conseil d'État, des autorités fédérales et du Conseil Administratif de la Ville. Les ateliers furent placés sous la direction du Service du Chômage qui y employa des dames inscrites à l'Office cantonal de placement. Il était géré par les dirigeantes de l'Ouvroir de l'Union des Femmes. En novembre 1937, les travaux de ces dames étaient exposés au Palais des Expositions à l'occasion de la grande foire d'automne de Genève organisée, depuis 1932, par la Maison Genevoise. Le travail de récupération de vêtements (désinfection dans les étuves de l'Hôpital Cantonal et raccommodage-remodelage) avait fait apparaître la nécessité de procéder au ramassage avant Noël afin que les chômeurs reçoivent des vêtements chauds pour l'hiver.

Au printemps 1940, en collaboration avec l'Union des Mobilisés, l'UCJG organisa une collecte de vêtements et chaussures en ville de Genève. Il s'agit de fournir des vêtements aux chômeurs et aux mobilisés ainsi qu'à leurs familles. Le rationnement des textiles mettait tout le monde dans l'embarras : d'une part les personnes financièrement à l'aise ne pouvaient acheter autant de vêtements qu'elles le souhaitent, d'autre part les personnes dans le besoin ne pouvaient utiliser leurs coupons, par manque d'argent. Aussi à la fin de l'année 1941, l'Office fédéral de l'Economie de Guerre autorisa-t-elle l'échange des coupons : les personnes qui donneraient des vêtements en bon état recevraient des coupons supplémentaires, celles qui auraient besoin de vêtements gratuits pourraient en obtenir pour autant qu'elles versent un nombre équivalent de coupons. L'Hospice Général ouvrit alors un Office genevois d'échange de vêtements et de chaussures.

En février 1942, le groupe social de l'UCJG et l'Union des Mobilisés adoptèrent ce principe d'échange de coupon, accordant aux personnes qui faisaient don de vêtements en très bon état, une quittance à faire valoir contre des coupons de textile à retirer auprès de l'Union des Mobilisés. Signe des temps ou concurrence de l'Office genevois d'échange, la collecte ne permit de réunir que deux tonnes de vêtements contre cinq en 1941.

Kilo du Hongrois

En octobre 1956 éclatait la révolution hongroise et les troupes soviétiques prenaient le contrôle du pays. L'Occident se solidarisa immédiatement ; à Genève, une manifestation de solidarité fut organisée dès le 6 novembre, l'Eglise nationale protestante et les syndicats chrétiens invitaient leurs membres à y participer. Entre le 28 octobre 1956 et le 6 mars 1957, 170'822 Hongrois se réfugièrent en Autriche, la Suisse allait en accueillir 10'300¹⁰⁸ jusqu'à cette date, 12'000 personnes au total, dont 6'000 s'installèrent définitivement. Les premiers réfugiés hongrois arrivaient en Suisse le 8 novembre.

Le 10 novembre 1956 déjà, 10 ans après le dernier Kilo du Chômeur, la Maison de la Jeunesse s'associait, à la Croix-Rouge Genevoise, à Caritas et au Centre Social Protestant pour organiser le Kilo du Hongrois, une action de récolte de denrées non-périssables destinées aux réfugiés hongrois. 450 jeunes gens et jeunes filles issus des mouvements de jeunesse s'inscrivirent pour participer à la récolte tandis que 50 automobilistes prêtaient leurs voitures. En deux jours, 65 tonnes de marchandises furent récoltées. Une fois triés, les denrées furent encore mises en caisse par ces jeunes gens avant d'être remises à parts égales, au CSP, à Caritas et à la Croix-Rouge. Un train spécial affrété par la Croix-Rouge devait en acheminer une partie jusqu'à la frontière austro-hongroise avant d'être pris en charge par le CICR jusqu'à Budapest. L'Entraide Protestante se chargea de distribuer la part du CSP dans les camps de réfugiés en Autriche.

Le 27 novembre 1956 le CSP et l'UCJG organisaient une conférence à la salle de la réformation afin d'y entendre le Pasteur Raynald Martin de retour des camps de réfugiés en Autriche. L'Alliance Universelle des UCJG élaborera également un programme d'aide aux réfugiés hongrois en Autriche. Les UCJG suisses y participèrent par l'envoi de deux baraquements dans lesquels on espérait développer un programme d'accueil unioniste. Madame Franz Leenhard, ancienne présidente de l'UCJF de Genève et présidente du comité suisse rendait compte à la Maison de la Jeunesse le 19.12.1956 des résultats sur place. Pour se faire une idée de l'enthousiasme que soulevait l'accueil des réfugiés hongrois en Suisse, signalons qu'une fête fut organisée pour eux par la Ville de Genève, à laquelle assista le Conseiller d'Etat Treina. L'accueil des réfugiés était à la charge des institutions privées, tant dans ses aspects sociaux que financiers. Un comité d'accueil des réfugiés s'était formé dans les derniers jours de novembre, sous la présidence du pasteur Roger Wyler, regroupant neuf œuvres d'entraide afin de coordonner l'accueil des Hongrois. Quoique l'UCJG

n'en fit pas partie, son secrétaire administratif, Roger Dutruy en était membre. Si la Croix-Rouge se chargeait de leur assurer un hébergement communautaire durant les trois premières semaines, si l'Armée du Salut fournissait également des baraquements, le comité en appela de manière pressante à la solidarité des Genevois afin de trouver des appartements décents pour y loger les Hongrois dont les deux tiers étaient des célibataires avec une très forte proportion d'adolescents entre 16 et 20 ans. On offrit des logements pour les familles mais il fut plus difficile de sortir les célibataires des baraquements réservés aux saisonniers dont on attendait l'arrivée dès le 15 février. Les appels du comité se succédèrent. Il soulignait qu'il était relativement aisé de trouver du travail à ceux qui y étaient aptes (155 postes de travail trouvés en février pour 228 travailleurs).

La Maison de la Jeunesse participa à l'hébergement d'urgence de 36 réfugiés. Logés à l'auberge de jeunesse qui se situait alors au dernier étage du bâtiment unioniste, ils furent nourris au restaurant de l'Union. On espérait toutefois trouver des familles disposées à les accueillir à la journée. Des cours de français furent organisés. L'UCJF participa à ce mouvement de solidarité en accueillant des familles à la Coque.

En 1993, Guy Perrot, Directeur de l'Hospice Général, ancien Secrétaire Général de l'UCJG, se souvint de ces actions solidaires menées quelques soixante années auparavant par le groupe social de l'Union Chrétienne. Il adapta légèrement le concept : le Samedi du Partage était né, ce fut et c'est encore une journée de solidarité peu avant Noël, où les Genevois sont invités à remplir de denrées alimentaires des palettes disposées dans 12 commerces du canton (73 commerces en 2010). Les marchandises sont ensuite distribuées à des associations qui œuvrent dans le domaine de la précarité. Fidèle à l'esprit de service qui était la marque de fabrique du mouvement unioniste, cette œuvre ne fonctionne que grâce au travail de volontaires toujours plus nombreux : si, en 1993, ils étaient 50 à s'investir dans le premier Samedi du Partage, l'action mobilisait en 2010, plus de 800 personnes.



¹⁰⁸ H. L. Les réfugiés hongrois. In: Population, 12e année, n°2, 1957 pp. 343-345. L'article reprend les informations du communiqué du Comité Intergouvernemental pour les migrations.



Des maisons de vacances aux foyers pour les jeunes

Des chalets de vacances

La Young Women's Christian Association (YWCA) de Londres, la première du nom, fondée en 1855, avait été le résultat d'une convergence de vues entre les groupes de prières fondés par Emma Robarts et l'activisme social de Lady Mary Jane Kinnaird. Cette dernière, préoccupée par le sort des jeunes infirmières qui affluaient à Londres durant la guerre de Crimée, avait, dès 1855, ouvert à leur intention un foyer d'hébergement chrétien.

Les unionistes genevoises s'efforcèrent d'imiter le projet des unionistes anglaises. Quelques chambres de l'appartement de la Grand-Rue qui servaient de centre à l'UCJF furent louées mais l'on déplorait de ne pouvoir en faire plus. Les rapports annuels, rappelant que « *l'Union avait eu pour un de ses principaux buts celui d'offrir un foyer, un home aux jeunes filles isolées* ¹⁰⁹ » doivent être compris au sens propre. En 1887, le comité de l'UCJF émettait une fois de plus le vœu de disposer d'une maison avec restaurant et chambres pour des pensionnaires, comme en Angleterre. En réalité, en cette fin du 19^{ème} siècle, alors les jeunes Genevoises s'engageaient dans une voie toute spirituelle et intellectuelle, l'heure n'était pas encore aux projets immobiliers. Les jeunes femmes du comité prirent le parti de s'investir au sein d'autres comités afin d'améliorer le sort des femmes : ainsi, l'année même de la fondation de l'UCJF, ses présidentes, Mme de Gingins et Nancy Coulin, créaient Le Secours, un foyer pour jeunes filles en détresse.

L'Union n'oublia pourtant pas cette dimension de l'œuvre et s'y investit en développant ses colonies de vacances. La Ville de Genève avait ouvert, en 1879, sa première colonie de vacances, destinée à des enfants indigents et malades, ayant un urgent besoin des bienfaits du grand air. Des institutions charitables développèrent à leur tour ce même type de projets. À son tour, en 1895, l'UCJF, préoccupée par la santé de ses amies-visitantes organisait sa première vente en faveur de séjours à la campagne, avec un bénéfice de 515, 20 frs. Il s'agissait modestement d'envoyer des jeunes filles en vacances chez des fermiers disposés à les héberger. En 1902, l'Union put ainsi envoyer une vingtaine de jeunes filles dans deux fermes du Jura. Expérience faite, cette solution se révéla toutefois peu satisfaisante : le manque de contrôle exercé ne permettait pas d'assurer la qualité de l'accueil tant du point de vue moral que matériel, et les prétentions financières des familles d'accueil donnaient bien du fil à retordre aux Genevoises ¹¹⁰.

Aussi l'UCJF fut-elle heureuse d'accepter en 1912, la Ferme de l'Angelot à Gingins que leur prêtait Mme Ernest Sautter (née Pauline Boissier) pour une colonie de vacances destinées aux Unionistes et aux Vespériennes ¹¹¹. D'abord destinée uniquement aux amies-visitantes malades, la colonie s'ouvrit

également aux membres de l'UCJF.

Les admissions se firent par roulement, on prenait en considération d'abord l'état de santé et

en second lieu la possibilité de participer à d'autres colonies, telles les colonies scolaires ¹¹². L'expérience se poursuivit durant 13 ans, au cours desquelles une centaine de femmes furent accueillies chaque été dans ce chalet de 16 places. L'Union décida alors en 1925 d'abriter sa colonie de vacances pour adolescentes dans une maison de Château-Blanc à Gingins, puis à Morgins.

En 1919, on loua la Coque à Trélex, « *ouverte sans restriction à toute femme qui travaille et basée sur la confiance et la liberté* ». Cette entreprise était le fruit d'une discrète collaboration entre l'UCJF et la Société d'Appareillages Gardy SA, qui souhaitait mettre à la disposition de ses ouvrières une maison de vacances bon marché. Les Gardy furent enchantés de la collaboration, mais il fallut négocier lorsque la maison fut mise en vente par ses propriétaires pour une somme de 53'000 francs. Après bien des tractations menées par Henri Johannot, on trouva un terrain d'entente : la Société se réservait la plupart des lits (20 sur 29), mais, désirant agir en toute discrétion, confia la gestion de la Coque à l'UCJF, qui se réjouissait de pouvoir conserver à sa colonie le titre de Maison de l'Union Chrétienne. La collaboration se passa bien, l'Union accueillit durant quelques années plusieurs centaines d'ouvrières chaque été.

En janvier 1922, enfin, Madeleine Chenevière offrait l'argent nécessaire à l'achat du chalet. Une commission spéciale fut chargée de la gestion immobilière, comprenant Henri Johannot, Charles Bordier et Jules Corthay. Bon an mal an, la colonie put accueillir chaque année des pensionnaires, dirigées par Mlle Eli-



« *l'Union avait eu pour un de ses principaux buts celui d'offrir un foyer, un home aux jeunes filles isolées* »

¹⁰⁹ AEG 336, 1.6, Unions Chrétiennes de Jeunes Filles, rapport annuel 1875-76

¹¹⁰ (brochure 50^{ème}, p.13)

¹¹¹ Les Vespériennes sont les membres de l'Espoir, une société fondée en 1886 regroupant l'adolescence abstinente de France, Suisse et Belgique. En 1911, il y avait 1000 membres à Genève, plusieurs milliers en Suisse Romande.

¹¹² AEG PV comité général UCJF, 29 avril 1913

sabeth de Keyserling, qui s'identifia si bien au projet qu'elle décida de finir ses jours à la Coque et légua un capital en faveur des jeunes femmes démunies qui souhaiteraient séjourner à la Coque.

En 1969, alors qu'il était question de fusionner les UCJG et les UCF, et que le mouvement était à la recherche de fonds pour financer la construction du nouveau bâtiment de la Jonction, un groupe d'unionistes milita en faveur de l'indépendance de la Coque : le 19 avril 1969, eut ainsi lieu l'assemblée constitutive de l'Association La Coque, dans l'intention explicite de protéger le chalet « de la fusion et de la contestation. ¹¹³ » Les statuts prévoyaient que l'association serait dirigée par un comité mixte, comprenant cependant trois-quarts de membres des Unions Chrétiennes Féminines. D'importants travaux furent nécessaires afin d'adapter le chalet aux exigences modernes de confort. On décida également de le réserver à des personnes âgées dans le besoin : de 1971 à 1989, la Coque reçut ainsi entre 40 et 73 personnes chaque été.

Confronté à des problèmes de personnel, le comité renonça à organiser des séjours durant l'été 1990. Réservée pour l'essentiel à des dames unionistes, l'association souffrit également de l'effondrement du mouvement : rat-



trapées par l'âge, la présidente et la trésorière démissionnèrent, et la coordinatrice dut renoncer à gérer le chalet. Se posa dès lors la question de l'avenir d'un immeuble évalué à plus de 2 millions de francs. La donatrice avait souhaité qu'en cas de vente, la Coque fût confiée à une association poursuivant des buts similaires, ou toute autre association œuvrant en faveur de la jeunesse. L'assemblée générale approuva la vente à la fondation anthroposophique Perceval, qui gère des institutions pour handicapés mentaux et est bien connue à Genève pour son travail au village d'Aigues-Vertes. Les pouvoirs publics ayant refusé d'octroyer à la fondation la subvention nécessaire à l'achat de la Coque, les unionistes, emmenées par Guy Perrot, décidèrent de revoir le prix à la baisse : la vente fut conclue pour 500'000 francs et le 5 décembre 1998, l'assemblée générale votait la dissolution de l'association. 100'000 francs furent attribués à l'Alliance internationale des UCF, 50'000 francs à Horyzon, 15'000 francs au Temple de Plainpalais et à l'Office protestant de consultations conjugales et familiales, 10'000 francs à l'Atelier Galiffe du CSP et à la Maison de Monterêt. Le reste, soit environ 300'000 francs fut remis aux UCG.

Les jeunes gens eurent aussi leur chalet, quoique plus tard : l'Aurore au Voiron. Ce chalet avait été construit par le théologien Frank Duperrut en 1894. Cet homme, qui avait également été membre fondateur de l'Association Chrétienne d'Etudiants de Genève, destinait la bâtisse à l'accueil des jeunes gens épris comme lui de mysticisme et avides de contemplation, qu'il voulait entraîner à devenir « des héros, des prophètes, des apologistes ». Afin de faire connaître son projet, F. Duperrut avait fait publier, en 1895, une brochure, L'Homme de Dieu, dans laquelle il exposait son projet : « *Nous sommes disposés à recevoir dans un chalet de montagne de la Haute-Savoie six jeunes gens de 18 à 25 ans environ, désireux de travailler en commun à leur éducation religieuse et morale. La nature environnante est propre à la partie matérielle de cette tâche. C'est la montagne, avec la forêt et le taillis à défricher. Les outils*

Le Chalet de l'Aurore

Avez-vous jamais rêvé de passer vos vacances à la montagne, dans un site admirable, où l'on jouisse à la fois du parfum des forêts et de la splendeur des sommets lointains? N'avez-vous pas désiré vivre, en un tel lieu, une vie simple et robuste en même temps que contemplative et empreinte d'une franche amitié? C'est ce que vous trouverez au Chalet de l'Aurore.



Le Chalet de l'Aurore. - Terrasse à l'Ouest

Entourée d'une opulente forêt, où domine le vert sombre des sapins, se dresse une petite maison blanche au toit rouge. Quand, après le chemin sous bois, on débouche sur la terrasse qui s'étend devant cette demeure, on est saisi par l'étendue et la beauté du paysage qui embrasse les Préalpes et les Alpes de la Savoie, de la Tournette à la dent d'Oche. On voit même le Moléson. Au centre, incomparablement dégagé, roi de l'étendue, se dresse le Mont-Blanc.

C'est dans ce cadre, si bien approprié à la retraite, que s'écoule la calme vie des hôtes de cette maison. Vie exempte de souci, vie de repos et de renouvellement des forces physiques et morales, dans laquelle l'exercice et le grand air tiennent une grande place.

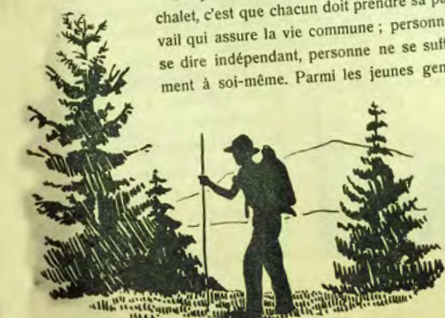
Ce qui rend solide l'union entre les habitants du chalet, c'est que chacun doit prendre sa part du travail qui assure la vie commune ; personne ne peut se dire indépendant, personne ne se suffit entièrement à soi-même. Parmi les jeunes gens, les uns

vont le soir chercher l'eau et le lait ; d'autres coupent du bois ; quelques personnes fournissent le menu de champignons, de myrtilles ou de framboises. Quelle solidarité, quelles amitiés se créent dans ce travail en commun !

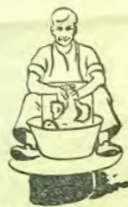
Ainsi, le temps se partage entre les promenades, les jeux, le travail, les longues siestes



L'éplucheuse de légumes



Service de ravitaillement



Le taveur bénévole

¹¹³ AEG, AP 336. 4.7, La Coque 1926-1979 in La Coque, 1926 - 1998

aratoires sont là. (...) Les jeunes gens qui seront disposés à se soumettre à la règle quotidienne des travaux seront reçus aux conditions de 100 frs. le mois. Ils devront être en bonne santé, prêts à se contenter d'une nourriture frugale, à laquelle il ne sera pas fait d'exception, et pourvus d'un vêtement approprié aux occupations auxquelles ils auront à se livrer. Ils fourniront de sérieuses garanties de leurs dispositions morales et seront admis après un essai de cinq jours. ».

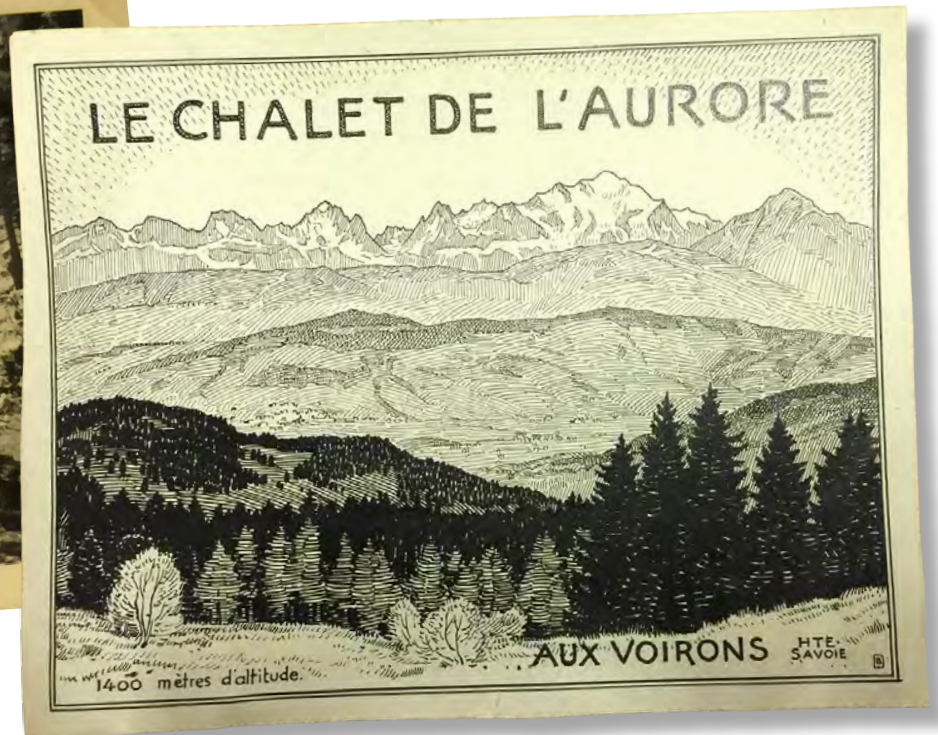
Frank Duperrut mourut en 1910 et sa mère, désireuse de poursuivre son œuvre, chargea Théophile Geisendorf de l'affaire. Une association fut fondée à cette fin, que Mme Duperrut dota d'un fond dont les intérêts devaient servir à couvrir les frais d'entretien du chalet, voire à verser une bourse aux étudiants désargentés. Mais la guerre et la fermeture des frontières mirent un terme à cette entreprise. En 1921. Théophile Geisendorf, qui présidait la société anonyme du Chalet de l'Aurore, conclut un accord avec le Département Social Romand, qu'il présidait également, afin d'assurer la gestion du Chalet. Le chalet accueillit dès cette date des jeunes gens – une trentaine chaque été en moyenne - de tout milieu et de toute nationalité afin de contribuer au développement d'un esprit de paix et de fraternité. Dès les années 1930 toutefois, la fréquentation baissa drastiquement, si bien qu'en 1933, il fallut louer à Monseigneur Lesage de l'Ermitage voisin de Notre-Dame, qui y accueillit ses pensionnaires. Th. Geisendorf évoquait la vente du chalet, qui ne répondait plus aux besoins modernes, puis il s'attela à organiser une coupe de bois afin de financer des travaux de réfection. Vinrent la guerre et ses déprédations.

Au lendemain de la guerre, Th. Geisendorf, s'efforça de remettre le chalet qui avait fortement souffert des années d'abandon : occupé par le maquis, il n'avait été sauvé que grâce à l'intervention de ses voisins de l'Ermitage de Notre-Dame, qui réparèrent le toit et sauvèrent les deux Bibles de Frank Duperrut, datée de 1752. Geisendorf se tourna alors vers l'UCJG de Genève, qui, grâce à l'investissement d'Henri Lavanchy, alors président des sections aînées, accepta cette charge, envisageant d'y organiser des camps franco-suisse et des colonies de vacances pour les cadets. Malgré

l'exiguïté des lieux, les difficultés d'accès et d'approvisionnement, et le manque de confort (il n'y avait encore ni eau courante, ni chauffage, ni électricité), Henri Lavanchy parvint à motiver un groupe d'unionistes de Plainpalais, qui allaient s'attacher à rénover et entretenir un chalet qui se révéla un véritable gouffre à argent, d'autant qu'une partie de la dotation de Mme Duperrut avait été affectée aux éditions Labor par leur fondateur, Théophile Geisendorf, « les livres ayant joué un rôle déterminant pour Frank Duperrut... » En 1993, Henri Lavanchy relatait les difficultés liées à cette entreprise : « Ce fut un dur labeur de remettre en état, vu l'éloignement du chalet, sans service public de transport. Il fallait monter en vélos jusqu'au col de Saxel et monter pendant 1 ½ heure à pieds. ».

Le chalet de l'Aurore permit aux UCJG d'y organiser des camps de formation qu'y connurent un véritable succès. On y organisa également en 1962, à l'initiative des animateurs de jeunesse de la paroisse des Eaux-Vives, un « hôtel-auberge de jeunes », réunissant, c'était une première pour l'Union, jeunes-gens et jeunes filles sous un même toit, selon un concept souple qui permettait à chacun de s'inscrire pour le temps qu'il souhaitait, un minibus, loué aux UCJG, effectuant le trajet trois fois par semaine. Mais surtout, le chalet faisait le bonheur des sections qui pouvait en disposer pour leur week-end. Jean-Jacques Buard se souvient d'y avoir allumer de grand bûcher afin de saluer ses compagnons de la section de Vézenaz qui n'avaient pu rejoindre la cime du Voirons.





Malgré l'enthousiasme des usagers, l'Aurore était, de l'avis des responsables, malcommode et sous le feu de critiques incessantes : le chalet est trop petit, trop éloigné, le gardiennage est difficile et les déprédations importantes, l'Aurore est inaccessible en hiver et manque d'eau et d'espace de jeux en été. Les responsables, se décidèrent alors à vendre au grand dam des sections attachées à leur chalet. C'est le pasteur Fernand Ryser, qui avait séjourné plusieurs années consécutives à l'Aurore afin d'y traduire la Dogmatique de Karl Barth, qui acquit le chalet et une partie du terrain, le reste étant vendu à un bûcheron des Voirons. Le bénéfice de la vente, environ 32'000 francs, servit pour 2/3 à acheter des actions de la Maison de la Réformation, 1/3 fut affecté au camp de Vaumarcus, selon le vœu de Théophile Geisendorf, et le solde, soit 6750.- fut versé à l'UCJG.

Le logement social

Durant la deuxième moitié du 20ème siècle, les Unions chrétiennes genevoises, tant féminines que masculines s'engagèrent plus nettement dans le domaine du logement social, ouvrant successivement quatre foyers d'hébergement pour les jeunes. À nouveau, les jeunes filles furent plus promptes : le 20 novembre 1958, l'Union Chrétienne Féminine inaugura son foyer pour jeunes femmes, aménagé dans un appartement de douze pièces au Bourg-de-Four qui appartenait à la paroisse de Saint-Pierre. Il était destiné à accueillir 18 jeunes femmes de 18 à 25 ans, de diverses nationalités, employées ou étudiantes. Les trois repas

étaient obligatoires pour les locataires. De plus, une dizaine de pensionnaires pouvaient être accueillies à la table de midi.

Quatre ans plus tard, l'Hôtel des Jeunes de l'UCJG ouvre le 1er mai 1962 dans le complexe social bâti dans les immeubles des 3, 5, 7 et 9 de la rue des Acacias par l'Association Le Foyer, présidée par Alexandre Cuénod qui regroupait les UCJG, la SGUP, la Croix-Rouge et. Des parts sociales furent acquises par les divers partenaires, l'Etat céda un droit de superficie et octroya des subventions en application de la deuxième loi Dupont (HLM). Cet ensemble conçu par les architectes Guy Cuénod et Dominique Reverdin abritait, outre l'Hôtel des Jeunes, le siège de la Croix-Rouge Genevoise, son ouvroir, son centre d'hygiène sociale, son lactarium et sa section jeunes. On y trouvait également l'hôtel maternel Sabrina, accueillant des mères célibataires et leurs enfants, le centre Revillod, voué à la lutte contre l'alcoolisme, et deux îlots familiaux de l'As-tural, association dépendant du Service du Tuteur Général. Le Centre Protestant d'Etudes et la Société Genevoise d'Hygiène Mentale y partageaient un cabinet où des stagiaires s'occupaient du traitement ambulatoire d'une centaine de malades par année.

Les cinquante chambres – individuelles, ce qui n'avait pas été d'emblée acquis - de l'Hôtel étaient destinées exclusivement à des jeunes hommes, étudiants, apprentis ou employés, âgés de 18 à 25 ans : on entendait, du moins à son ouverture, favoriser les jeunes travailleurs du fait que plusieurs foyers pour étudiants existaient déjà et que le projet de construction de la Cité Universitaire était sur le point de se réaliser. À la fin du mois d'octobre 1962, la population résidant à l'Hôtel comptait 10 apprentis, 30 employés et 8 étudiants. Dans les

dernières années de son existence, l'Hôtel accueillit une forte population de réfugiés.

La création de cet hôtel s'inscrivait « dans le cadre de l'effort social, de service et d'évangélisation des UCJG auprès de la jeunesse en général. ¹¹⁴ ». On s'efforça donc d'y développer l'esprit d'un foyer UCJG, en plaçant à sa direction un animateur de jeunesse unioniste, Paul Weber, dont une des tâches était de veiller à l'organisation de soirées et des activités communautaires. Dans cette perspective, les locataires étaient également invités à « prendre leurs responsabilités », soit au sein du comité d'organisation des activités, soit au sein du comité de gestion. Christian Bolle, qui fut le deuxième directeur de l'Hôtel des Jeunes avant de prendre la direction du Foyer George Williams s'explique sur les buts de cette activité : « On pensait que les jeunes devaient pouvoir se rencontrer, se questionner par rapport à la vie politique, économique ou religieuse. C'est pour cela qu'on organisait ces débats, ou des méditations. On voulait fournir une ambiance de vie, un mode de vie, faciliter les relations humaines, pas seulement loger des personnes. ¹¹⁵ ».

Malgré tout, l'exiguïté des lieux (les chambres faisaient 1,53 m sur 5m) et le bruit de la route des Acacias scellèrent le sort de l'Hôtel des Jeunes : à partir de 1975, il était sous-occupé, le comité des UCG décida alors de cesser l'exploitation au 30 juin 1976. Les parts sociales furent remises à la SGUP, dont dépendait le Centre du Dr. Revillod.

En 1966, l'UCJF ouvrit un nouveau foyer d'accueil pour les jeunes filles, en collaboration avec les Amies de la Jeune Fille dont un membre offrit le terrain de la rue Vignier : le Foyer Henry Dunant ¹¹⁶ qui pouvait accueillir jusqu'à 80 pensionnaires, payant, pour une pension complète obligatoire, entre 320 et 380 francs, selon que la chambre était double ou individuelle ; les Amies de la Jeune Fille y installèrent leur bureau de placement. L'ouverture de ce nouveau foyer pour jeunes filles eut raison du Foyer du Bourg-de-Four : d'abord, Marthe Pourésy, qui avait dirigé le foyer de la Vieille-Ville accepta de prendre la responsabilité du nouveau foyer ; ensuite, la paroisse de Saint-Pierre imposa des augmentations de loyer



beaucoup trop lourdes pour une entreprise à caractère social. Congé fut donné pour septembre 1967, le mobilier transféré à la Coque. Suite à la fusion des UCJG-UCF en 1972, le Foyer Henri-Dunant fut confié à une fondation qui, confrontée à des difficultés financières, le vendit à un entrepreneur en 1981, avec l'assurance que son affectation serait conservée jusqu'en 1986.



¹¹⁴ AEG 6.13, Inauguration, Hôtel des Jeunes, Hébergement

¹¹⁵ Interview de Christian Bolle, mai 2010

¹¹⁶ AEG, UCF, Séances du comité 59-67, procès-verbaux



Le nouveau centre unioniste de la Jonction et le Foyer George Williams

Malgré les importants travaux engagés au début des années 50, le bâtiment de l'Union Chrétienne de la rue du Général-Dufour accusait son âge. D'autre part, les UCJG étaient propriétaires d'une forte proportion d'actions de la Salle de la Réformation, qui avait été inaugurée en 1865 dans un but d'édification religieuse et culturelle, et qui, devenue vétuste, après avoir accueilli les séances de la Société des Nations et des concerts classiques et de variétés, ne remplissait plus ses buts¹¹⁷. Dès 1963, le secrétaire général de l'UCJG, Guy Perrot, milita au sein du conseil d'administration de la Salle de la Réformation en faveur d'une vente des deux bâtiments qui permettrait de financer un nouveau projet immobilier. Du côté des UCJG, l'affaire était acquise, en mars 1963, le Comité Central à l'unanimité décidait d'abandonner la Maison de la Jeunesse, « parce que c'est un quartier mort et que les seules institutions voisines (École du Grütli et École de Commerce) vont disparaître. On visait le centre géographique de la ville : la Jonction obtint 10 points au vote qui s'ensuivit, devant les Grottes – « un futur quartier tout neuf ! » - qui eut 8 point et dépassant largement les Pâquis et les Vernets.

Les propriétaires des actions de la Réformation, UCJG et l'Église Protestante, décidèrent d'unir leurs efforts pour construire le nouvel « ensemble immobilier du protestantisme genevois », qui allait regrouper la Maison de la Réformation, les UCJG et un centre paroissial. En échange d'un terrain à Satigny, l'État donna à l'Église Nationale Protestante un terrain à la Jonction, qui avait abrité certains pavillons de l'Exposition Nationale désormais utilisés comme garage. De son côté, l'UCJG vendit son bâtiment de la rue du Général-Dufour. Le programme de l'ensemble de la Jonction fut le résultat d'un travail d'équipe, réunissant les initiateurs, les promoteurs, les animateurs-même qui se joignirent aux réflexions et aux voyages d'études effectués par le secrétaire général et l'architecte en Allemagne, aux États-Unis (automne 66) et en France. Aux USA notamment, Guy Perrot fut impressionné du rôle joué par les YMCA : dans un pays où l'état n'investissait pas le domaine social, elles jouaient un rôle indispensable pour la vie communautaire¹¹⁸.

La Jonction était alors en plein bouleversement : le quartier avait perdu après le vélodrome, ses abattoirs, un marché de gros et ses jardins des Plantaporrêts. La construction de nombreux HLM avait permis de densifier le quartier, l'Église protestante jugeait nécessaire d'y édifier une nouvelle paroisse. La participation des UCJG, ses ambitions en matière culturelle et sociale permit l'édification d'un complexe qui ne se limitait pas à un seul aspect, mais permettait de réunir une grande diversité de fonctions. Afin d'assurer la cohérence de l'ensemble, le plan-masse fut confié à un seul architecte, Marc Mozer. Le premier coup de pioche fut donné en août 1970 et les travaux furent achevés en mai 1973.

La partie dévolue à la Maison de la Réformation comprenait : deux salles de conférences, 50 appartements HLM, un hôtel de 125 lits, des bureaux pour le Centre social protestant, le Centre protestant de vacances, Évangile et Jeunesse et l'Action Évangélique, une garderie d'enfants, un cabinet médical et une boutique sociale. Quant à l'Union Chrétienne, ses sept étages incluaient : un foyer de 92 chambres, un restaurant, un théâtre, des bureaux et salles de travail. Ces immeubles s'articulent autour d'une place centrale et font face au centre paroissial de la Jonction. La décoration du bâtiment, de la salle de spectacle et de son foyer fut confiée au prêtre peintre André Gence, ancien aumônier catholique des artistes à Paris.

Le nouveau foyer d'hébergement des Unions Chrétiennes se dota d'un programme moderne : désormais il serait mixte, deux étages étant réservés aux jeunes filles. Ce rapprochement n'était pas allé sans peine. Christian Bolle, qui dirigea l'Hôtel des Jeunes des Acacias entre 66 et 72 avant d'être le premier directeur du Foyer George Williams, se rappelle des efforts déployés en vue de faire accepter la mixité : « *Au fil des années entre 1966 et 1972, temps pendant lequel j'ai dirigé l'Hôtel, des relations se sont tissées entre nos deux institutions [avec le Foyer Henri-Dunant] et nous ont permis de développer quelques activités communes. (...) Pour moi il fallait envisager la mixité. Jeunes gens et jeunes filles devaient pouvoir cohabiter. C'est en insistant sur les règles de vie par rapport à la mixité, en certifiant aussi qu'il y aurait également une séparation architecturale que l'idée a pu faire son chemin* »¹¹⁹.

Comme dans les foyers ouverts auparavant, « le pari est de réussir une tâche socio-éducative »¹²⁰. L'animation se vit donc conférer une très grande importance, tant au Foyer Georges Williams que dans l'ensemble du centre, qui outre la place qu'il faisait aux arts dramatiques accueillit également de nombreuses expositions, des conférences etc. Les animateurs se virent confier la tâche de moderniser ce qui avait été accompli à la Maison de la Jeunesse : au fil des ans, ils s'efforcèrent de constituer des groupes d'activité, autour de la photographie, des activités sportives ; on vit se constituer un groupe international. À partir de 1981, les UCG participèrent au programme Interpoint des Unions Chrétiennes Européennes, la mise sur pied d'un réseau d'auberges de jeunesse unioniste. On s'efforça de leur proposer un cadre de vie, en leur offrant animation et écoute, ainsi que des visites originales de la région, organisées par de jeunes bénévoles. Ce programme permettait également l'échange d'unionistes intéressés à participer, aux quatre coins de l'Europe, à l'animation d'un Interpoint. Il fut abandonné en 1993.

¹¹⁷ Voir Luc Weibel, Croire à Genève, La Salle de la Réformation, Genève, 2006

¹¹⁸ AEG, AP 336, 5.5, Publications, Union Flash 62-66

¹¹⁹ Interview de Christian Bolle, mai 2010

¹²⁰ Adrien Calame, p.26

Première pierre symbolique pour le nouveau Centre des Unions chrétiennes de jeunes gens : Une étape dans l'infrastructure socio-éducative genevoise

« La construction et la cérémonie qui nous réunissent aujourd'hui, constituent un événement important pour la jeunesse genevoise, à une époque particulièrement troublée où la

contestation s'installe non pas seulement chez quelques groupes, mais au sein de jeunes que notre civilisation de consommation trouble profondément ».

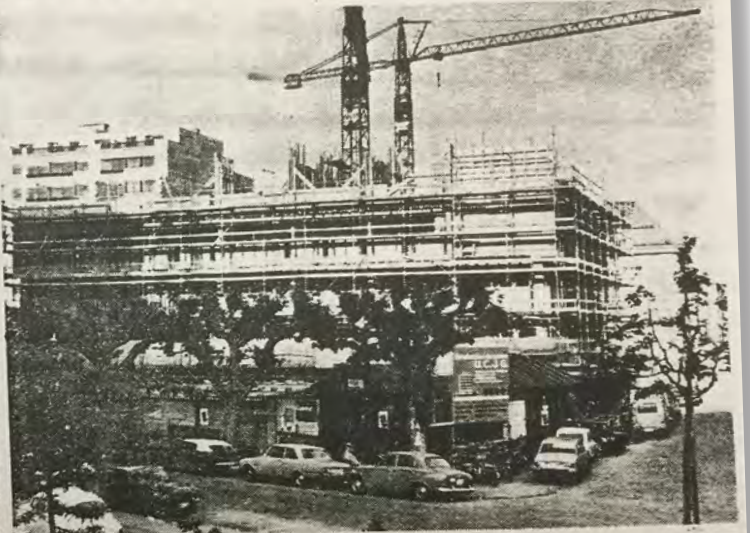
Ainsi, s'est exprimé Denis Payot, le président cantonal des Unions chrétiennes de jeunes gens, en accueillant ses hôtes d'un jour, dans ce qui sera plus tard le théâtre du nouveau centre des U.C.J.G. à la Jonction.

Le responsable de la Jeunesse chrétienne genevoise n'a pas caché que cette création d'un nouveau centre répondait à un besoin évident de cette jeunesse et qu'il devait constituer avant tout en un lieu de rencontre, de méditation.

Cela se passait dans cet immeuble en construction, à l'angle de la rue Gourgas et de la rue Sainte-Clotilde, au milieu des madriers et des échafaudages et en présence de nombreuses personnalités aussi bien cantonales, municipales que religieuses, qui toutes, avaient apporté depuis longtemps leur appui à l'édification de ce centre. L'objet de cette réunion sur le chantier était la pose symbolique de la première pierre. En fait, alors que cet immeuble est depuis quelques mois sorti de terre, on était convenu qu'il n'y aurait ni coup de pioche, ni coup de truelle, mais la signature en forme d'un dessin, du peintre Bodjol, lequel à l'aide d'un stylet grava dans du ciment frais le symbole de ces Unions chrétiennes de jeunes gens, à qui ce centre est destiné.

UN BATIMENT A USAGES MULTIPLES

Ce bâtiment qui en principe sera achevé au printemps 1972, est une nouvelle contribution des U.C.J.G., pour satisfaire les besoins considérables de Genève en matière d'infrastructure socio-éducative. Il sera un foyer d'hébergement offrant des chambres confortables à une centaine d'apprentis, d'ouvriers et d'étudiants, hôtel pouvant accueillir 158 personnes de pas-



PHOTOS. — Un instant particulièrement attachant, de cette cérémonie : le peintre Bodjol grave sur le ciment l'effigie des U.C.J.G. sous le regard intéressé des autorités.

Le nouveau centre Jonction des U.C.J.G. tel qu'il se présente aujourd'hui. (Photos Interpresse).

des groupes, associations ou entreprises de Genève, désireux de tenir des journées d'études, donner des conférences ou animer des séminaires.

En plus de cet aspect purement « matériel », le centre programmera une importante animation culturelle, grâce aux locaux en sous-sol comprenant un théâtre et de nombreuses salles pour loisirs collectifs.

Ce centre dont les architectes sont MM. Mozer et Roehlin, a été devisé à 5 350 000 francs suisses dont le financement a été assuré par la vente de l'immeuble des U.C.J.G. de la rue General-Dufour, par une hypothèque et par une campagne financière qui doit recueillir 400 000 francs.

Le projet de budget d'exploitation du centre Jonction, est



Bref le Centre George Williams se voulait ouvert sur le quartier, un centre de ralliement de la jeunesse genevoise mais cet espoir fit long feu. Une antenne sociale destinée à offrir une écoute aux jeunes du quartier s'avéra sans objet, les fêtes populaires de Noël – Frater Noël – furent abandonnées après le départ de leur initiateur, Guy Perrot, malgré leur succès. Les UCG ne parvinrent pas à reconstituer leur base, de mouvement, elles devinrent une institution. Ensuite, les animateurs se heurtèrent à la pléthore d'offres qui existe à Genève en matière de loisirs et de formation. Pour les comités

et les secrétaires généraux, la gestion du centre de la Jonction s'avéra trop lourde : il fallut abandonner l'hôtel et le restaurant dont les bénéficiaires devaient équilibrer les finances de l'association, avant de renoncer au théâtre. Il demeure le foyer d'hébergement pour les jeunes en formation, doté désormais de 104 chambres, un service indispensable à Genève, vue l'actuelle crise du logement. Un fitness a été ouvert, le seul du quartier. Les seniors viennent aux UCG afin d'y suivre des cours d'informatique bienvenus alors que les enfants et les ados, après avoir squatté l'entrée du bâtiment, y trouvent un accueil après l'école ou le mercredi au café internet dont l'aménagement permet également d'organiser des travaux surveillés ou des repas en commun.

Les concepts architecturaux n'ont pas résisté à la réalité sans doute, les modernes UCG doivent faire face à la nostalgie des anciens. Le complexe immobilier de la Jonction reste toutefois un formidable outil de travail : sur le plan du logement, HLM et foyer, sans compter les multiples associations qui ont trouvé à se loger dans le complexe. Les UCG y possèdent un potentiel formidable.



Le christianisme des Unions Chrétiennes était missionnaire dans ses fondements. Avec beaucoup de détermination, les membres fondateurs de Genève (et d'ailleurs) s'attellèrent à la tâche de fonder de nouvelles unions, qui dans le Sud de la France, qui dans le Jura ou en Hollande, etc. Très rapidement aussi, dès 1855, les jeunes unionistes genevois,

L'alliance internationale des UCJF

Alors que la première Union Chrétienne de Jeunes Filles avait été fondée à Londres en 1855, son Alliance Internationale ne fut fondée qu'en 1898, sans la Suisse où il n'existait pas d'association nationale. L'adhésion des Unions romandes d'abord, puis Suisse, se fit à l'initiative des unionistes genevoises. En juillet 1902, l'Alliance Internationale des UCJF tenait sa deuxième conférence internationale à Genève. L'Union de Genève mit alors des salles de repos et de correspondances à disposition des représentantes unionistes, mais sa participation aux séances se limita aux initiatives individuelles de ses membres. Pourtant, la venue des congressistes des UCJF du monde entier marqua les esprits : le rapport annuel mentionne ainsi un « *sentiment beaucoup plus vif de sympathie pour le travail unioniste accompli dans toutes les parties du monde ; et surtout pour le magnifique élan missionnaire qui caractérise divers pays et que nous voudrions voir se développer parmi nous.* ¹²² » L'Union genevoise se rattacha dès cette date à la Semaine de Prière Internationale des UCJF-YWCA, « dans une certaine mesure. »

En 1909, le comité cantonal se mettait au travail, on s'était renseigné sur les conditions d'admission : dans le cas de la Suisse, qui ne possédait pas de comité national, existait la possibilité de s'affilier en tant que membre correspondant, jouissant des mêmes privilèges que les autres membres, à l'exception du droit de vote. On relevait que dix-huit pays étaient alors affiliés, tous les pays d'Europe sauf la Suisse, et que l'Alliance comptait 400'000 membres. Quelques craintes subsistaient, vite écartées : « On a reproché à l'Alliance Universelle de favoriser le développement social des Union au détriment de leur développement spirituel. Ce n'est pas là l'opinion de Mlle de Loriol qui rend témoignage à l'intensité du sentiment religieux du comité. La Constitution est posée sur une base très large mais pourtant franchement évangélique. Ce n'est ni une œuvre de charité ni une œuvre philanthropique, mais une œuvre de développement religieux moral et social de la jeune fille. ¹²³ »

La section Genève-Ville en particulier, qui payait régulièrement ses cotisations à l'Alliance, soutenait l'adhésion. Sa représentante soulignait que « les jeunes filles témoignent un très grand intérêt pour l'œuvre unioniste en Orient et pour l'œuvre missionnaire poursuivi par les 50 missionnaires Unionistes qui ont pour tâche spéciale de s'occuper des jeunes filles converties au christianisme dans les diverses missions. » Un autre argument, « d'ordre tout spirituel » était également invoqué : « L'esprit de clocher est trop développé parmi nous. Il nous est bon d'entrer en contact avec des chrétiens de mentalité et de développement différents du nôtre. »

On résolut de s'adresser au Comité romand des UCJF, bien qu'avec quelque hésitation car plusieurs cantons romands semblaient opposés à l'affiliation. Enfin le 13 février 1911, le comité cantonal genevois pouvait se féliciter de ses efforts : le comité romand s'était enfin prononcé en faveur de l'affiliation comme membre correspondant en attendant qu'un lien avec la Suisse allemande permette la création d'un comité national. Genève était en outre chargé de choisir une déléguée à l'Alliance Universelle. Elle s'efforça de nouer des contacts avec les UCJF alémaniques mais ses démarches rencontrèrent peu d'intérêt. En effet, bon nombres d'Unions alémaniques, placées sous le contrôle des pasteurs, tenaient à leur entière indépendance.

L'adhésion eut des effets collatéraux inattendus : « *Divers faits récents prouvent qu'on se rend peu compte en Angleterre du caractère essentiellement moral et spirituel que garde notre travail Unioniste. Depuis que nos noms figurent sur le Directory, de nombreuses touristes anglaises s'adressent à nous pour des pensions, des itinéraires, billets à prix réduits. D'autres sont arrivées chez telle de nos présidentes cantonales avec armes et bagages demandant des chambres. Il serait utile que toutes ces demandes parvinssent directement à l'Amie de la Jeune Fille.* ¹²⁴ » En effet, l'Alliance universelle avait conservé ce trait caractéristique de sa fondation : l'accueil des jeunes voyageuses, tâche confiée en Suisse aux Amies de la Jeune Fille.

C'est Madeleine Chenevière, alors qu'elle était présidente du comité de Genève-Ville, qui fut à l'origine de la création de l'Alliance nationale suisse des UCJF en 1926 dont le siège était alors situé à Genève et qu'elle présida jusqu'à sa mort.



¹²¹ Shedd, op. cit., p.663 Henri Johannot notamment s'investit au nom de l'Alliance Universelle dans le développement de l'UCJG en Bulgarie.

¹²² AEG, Rapport annuel UCJF, 1902-1903

¹²³ Procès-verbaux du comité général de l'UCJF, 27 septembre 1909

¹²⁴ PV du comité cantonal, 22 avril 1912



européens et nord-américains fondèrent l'Alliance Universelle des UCJG, mais c'est depuis la Conférence Universelle de Stockholm (1888) que l'Alliance Universelle des UCJG entreprit un travail plus spécifiquement missionnaire : alors qu'auparavant les Unions locales se contentaient de soutenir les sociétés missionnaires en fournissant des fonds et, particulièrement en Amérique du Nord, des hommes, elles s'impliquèrent dès lors de manière plus déterminées dans le développement international de l'UCJG. Le comité mondial se procura d'un département missionnaire, et, dans les premières années du 20^{ème} siècle, ce département déploya son activité en Europe, grâce aux contributions financières européennes et surtout suisses.

Sous l'influence John Raleigh Mott ¹²⁵, un Américain qui voua sa vie au service chrétien, au sein des Unions Chrétiennes mais également en fondant la Fédération Mondiale des Etudiants Chrétiens, l'Alliance Internationale des UCJG s'engagea alors de manière déterminée dans les missions. À l'Union Chrétienne, l'on se préoccupa dès lors avec plus d'assiduité de la question des missions. Au printemps 1913, Ernest Favre donna à l'UCJG une série de cours sur les « missions d'après John Mott. » Ces études avaient été précédées par la célébration du Centenaire de David Livingstone, occasion pour laquelle Th. Geisendorf souhaita la collaboration de l'UCJF. Le but de ces célébrations était de montrer l'évolution de l'idée de mission : « *Il ne s'agit pas de porter des mouchoirs de poche ou des pagnes aux petits nègres ni d'émouvoir les blancs par des histoires de crocodiles ou de lions. La lutte grandiose et tragique menée par le christianisme conquérant contre les puissances des ténèbres est celle qui par excellence fait vibrer le cœur des jeunes.* ¹²⁶ ». Un groupe d'études missionnaires fut alors créé qui s'attacha à approfondir les connaissances ethnologiques de ses membres.

La même année, Mme Alice Bertrand, veuve d'Alfred Bertrand, missionnaire et explorateur genevois, vient présenter à l'UCJF l'œuvre qu'elle avait fondée quatre ans auparavant en Afrique du Sud où l'on trouvait désormais 61 unions chrétiennes de jeunes filles, regroupant 2 à 3000 jeunes filles.

Mme Bertrand demandait à l'Union de financer une missionnaire unioniste en Afrique du Sud, afin de soutenir les embryons d'Unions chrétiennes qui s'y étaient formées. Les efforts du comité en vue de concrétiser une œuvre missionnaire unioniste se heurtèrent cependant à l'inertie des sections : soit que ces dernières fussent engagées auprès d'un autre missionnaire, soit que la recherche de fonds s'avérât trop difficile, le comité général UCJF ne put réunir que 300 francs dans le canton et 89 francs dans les Unions romandes, alors que la Mis-

sion Romande donnait un budget annuel indicatif de Frs. 3000... Vint la guerre et dix ans plus tard, ces dames s'efforcèrent de redéfinir un projet en fonction de leurs moyens: on subventionna alors l'achat de tissus destinés aux « épouses de pasteurs noirs », à raison de 10 à 12 francs par personne.

Malgré les efforts répétés des responsables, hommes et femmes, l'investissement du domaine international par les membres restait faible. Un questionnaire de 1954 constatait que pratiquement rien n'était connu à part la semaine universelle de prière et que les membres n'avaient aucun contact avec le champ missionnaire si ce n'est quelques correspondances privées. Ce n'est qu'avec la décolonisation que se développa à l'Union un véritable mouvement de solidarité envers les pays – et les Unions – du Sud. Cette initiative est due à la ténacité d'un Genevois, Rémy Wyler, qui, alors qu'il occupait un poste au comité national des UCJG, lança la Commission Tiers-Monde des UCJG, nommée par la suite Service Entraide et Développement des Unions Chrétiennes Suisses (SEDUC). L'investissement considérable de Rémy Wyler dans ce programme des UC suisses fut pour beaucoup dans l'implication des Unionistes genevois. En outre, comme il défendait une aide au développement en faveur des pays francophones, la Commission Tiers-Monde des UCJG-UCF misa sur le vivier unioniste romand. « *Cette aide doit être attribuée à une Union Chrétienne francophone, car celles-ci ont été défavorisées jusqu'à présent par rapport aux UCJG anglophones et parce qu'il est plus facile, en Suisse, de trouver un secrétaire fraternel francophone.* ¹²⁸ @@@ ».

Deux Romands, le Vaudois Jean Fontannaz, en mission au Zaïre entre 1969 et 1972, puis le Genevois Primo Bursik, au Cameroun entre 1976 et 1978, furent ainsi les premiers secrétaires fraternels des UCJG-UCJF de Suisse. Les UCJG et les UCF romandes s'impliquèrent fortement dans la mission de Jean Fontannaz : En 1965 (28.39) déjà, Jean Fontannaz était chargé de la formation des cadres pour la jeunesse et des cours professionnels pour les jeunes Congolais. À Genève, les cadets s'engageaient dans une « Action Congo » qui devait déboucher sur des actions d'entraide et

¹²⁵ Prix Nobel de la Paix en 1946

d'échange avec les jeunes Congolais ; l'offrande de la traditionnelle semaine de prière des Unions Chrétiennes de cette année-là fut destiné au projet congolais et, au début de l'année suivante, la présidente des UCF de Genève, Mme Marguerite Wyler, annonçait que le mouvement s'efforcerait de réunir du matériel éducatif et des équipements scolaires modernes : machines à écrire, à ronéographier, etc. Enfin, au printemps de la même année, les Unions chrétiennes et un groupe de jeunesse protestante organisait un spectacle réunissant Hugues Auffray et Bernard Haller à la Salle de la Réformation. En 1967, les unionistes purent offrir une voiture à Jean Fontannaz.

Ces premières expériences permirent d'adapter les attentes à la réalité du terrain : on prit conscience de la nécessité de mettre en œuvre une véritable coopération : en quittant le Cameroun, Primo Bursik recommandait ainsi l'engagement d'un coordinateur local. Il fut suivi par la Commission Tiers-Monde des UCJG-UCF qui accepta de financer le salaire du nouveau responsable camerounais. L'entraide internationale des Unions Chrétiennes bénéficia à Genève, comme ailleurs en Suisse, du soutien financier et de l'investissement humanitaire des sections locales et en 1989, l'assemblée générale des UCG adoptait l'idée d'un soutien du mouvement genevois à un projet bolivien. Une méthode originale était prévue pour effectuer la recherche fonds : les Genevois allaient se lancer dès l'année suivante – soit quatre ans après les unionistes suisses-allemands - dans l'organisation de la « Course pour un monde plus juste, » une course sponsorisée plus exigeante que la Marche de l'Espoir de Terre des Hommes qui, comme les unionistes, s'était lancé dans ce type d'organisation dès 1986 en Suisse. La première édition, le 14 juin 1990, fut un véritable succès : 1500 sponsors, une centaine de coureurs, 1700 km parcourus en deux heures, permirent de réunir 53'000 francs. L'ensemble des UCG participa à l'organisation de l'évènement, notamment le Foyer Georges Williams et le Club de Service, alors que les animateurs Calame et Gindrat accueillait des expositions de soutien et de sensibilisation à l'aide au développement. La course fut organisée à Genève jusqu'en 1997 : face à une forte baisse de participation et des résultats médiocres, le comité d'organisation renonça à poursuivre le projet.

Une des manifestations les plus intéressantes de l'implication des UCG dans le soutien au SEDUC fut sans doute l'orientation donnée au troisième festival de bande-dessinée organisé en 1992 (24 - 29 nov) et qui fut

plus particulièrement axé sur le Tiers-Monde, avec une exposition sur la vision du Tiers-Monde dans la bande-dessinée.

En 2000 (15-17 septembre), lors de la 10^{ème} édition du Festival, elle présenta une exposition sur l'Equateur ¹²⁸ intitulée « Communication Sociale par BD en Equateur. » L'exposition présentait des œuvres d'artistes de BD et de dessin de presse dans la région de Santo Domingo de Los Colorados en Equateur. En outre, un concours de BD ayant été réalisé auprès des enfants de la ville équatorienne, les meilleures œuvres furent présentées au public genevois. À partir de 2000, il existe officiellement une section de Horyzon à Genève, dont le but est de sensibiliser les unionistes à la dimension internationale de leur mouvement. Afin de clarifier son statut par rapport à la Fédération Genevoise de Coopération qui est un bailleur de fonds importants, elle devint officiellement un secteur d'activités des UCG à partir de 2002. Elle est composée pour l'essentiel d'anciens unionistes et dut à partir de 2003, rechercher des stagiaires auprès des instances internationales des UCJG, UCJF et Y's Men; cette mesure ne put suffire et la section cessa ses activités après juin 2008.

Horyzon poursuit ses activités : depuis 2009, c'est une fondation, reconnue d'utilité publique par la ZEW et certifiée ISO 9001 :2008, qui est membre des Alliances mondiales UCJF-UCJG et des Unions Chrétiennes Suisses. Horyzon fonctionne avec un budget qui dépasse le million de francs, qu'elle investit en faveur de projets, axés avant tout sur la formation professionnelle et l'éducation à la santé des jeunes, que mènent des Unions Chrétiennes locales d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe de l'Est ^{129 bis}.



¹²⁶ Journal de Genève, 14 mars 1913

¹²⁷ @@@

¹²⁸ La section genevoise de Horyzon soutenait en effet en priorité un programme de gestion urbaine de son partenaire équatorien ACJ de Santo Domingo de los Colorados.

¹²⁹ Voir à ce sujet le site de Horyzon : www.horyzon.ch

Virilité chrétienne



Pratiques et principes sportifs

Les expressions « virilité chrétienne » ou « chrétien musclé », quelque peu désobligeantes à leurs origines, furent forgées au milieu du 19^{ème} siècle, en Angleterre pour qualifier les œuvres littéraires de Kingsley et Hughes, des romans pétris de nobles principes et peuplés de héros aussi virils que chrétiens. Dans une société anglaise où l'aristocratie s'adonnait à la chasse et au cricket afin de se délasser, l'idée fit cependant son chemin et un certain clergé s'en empara : alors que la paupérisation frappait durement une classe ouvrière en pleine expansion, la médecine sociale et l'hygiénisme contribuèrent à favoriser le développement des pratiques sportives.

L'idée d'une chrétienté virile fut reprise en Amérique après la guerre de Sécession : il s'imposait de fournir une réponse chrétienne aux attentes des masses laborieuses, de plus en plus distantes des églises. Il importait dès lors de s'intéresser aux conditions de vie des ouvriers et de participer à leurs loisirs afin que l'Église restât vivante dans ce milieu. ¹²⁹ « *Le clergé sportif de cette époque était très souvent animé par deux préoccupations : la conversion des ouvriers et, surtout, la conversion des jeunes hommes. Pour cela, il fallait affirmer le caractère masculin de l'église et la compatibilité de la foi avec la virilité.* » ¹³⁰

Les Unions chrétiennes comprirent très bien le pouvoir d'attraction que constituait la pratique sportive ¹³¹. D'autant plus que les jeux sportifs semblaient contenir les vertus propres à accélérer la réalisation du royaume immanent : coopération, esprit d'équipe, contrôle de soi et esprit de sacrifice. En 1865 déjà, lors de la quatrième conférence universelle des Unions Chrétiennes, une résolution recommandait de « renforcer les corps par l'exercice de la natation, de la gymnastique et d'autres disciplines semblables. » ¹³² Ce furent toutefois principalement les Unions américaines ¹³³ qui développèrent les pratiques sportives, et en encouragèrent l'adoption dans les autres Unions.

Alors que la pratique du sport s'intensifiait outre-Atlantique, elle ne se popularisa que lentement en Europe. Sans doute Genève avait-elle accueilli en 1852, la Fête Fédérale de Gymnastique, mais le développement de l'éducation

physique était freiné par l'image militariste qu'elle véhiculait ¹³⁴ ainsi que par les craintes médicales qu'elle suscitait.

En mars 1868 par exemple, le Dr. Baylon s'efforçait de rassurer ses concitoyens, et en appelait à la création systématique de « portique », salles de gymnastique aménagées avec engins, dans tout le canton. Reconnaisant les oppositions et les craintes que suscitait la discipline, il disait : « *Cependant, on a reconnu que l'abus de la gymnastique, comme celui de toutes les bonnes choses, pouvait entraîner de graves inconvénients, et je pense qu'une seule leçon par jour, après les classes, doit suffire à développer toute la force, l'agilité et l'adresse qui sont nécessaire à l'homme. À Genève en particulier, il ne s'agit nullement de renoncer à notre titre glorieux de capitale intellectuelle pour devenir une population d'hercules microcéphales ; mais l'amour du beau moral ne doit pas entraîner nécessairement le goût du malsain et du laid car le mépris de la forme ne vaut guère mieux que celui du fond.* » ¹³⁵

En 1880 se constitua à l'Union une première section de gymnastique, mais notait Th. Geisendorf, l'on préférait encore les exercices libres et le grand air...

Une vision traditionaliste des buts de l'Union, qui privilégiait le développement intellectuel et spirituel, et certaines angoisses de principe, semblent avoir freiné le développement du sport à l'Union, alors même que la demande des membres était pressante. Il fallut ainsi pas moins de trois pétitions au comité de l'Union afin qu'il se mît à la recherche d'une nouvelle salle de gymnastique en 1887. Edouard Privat combattait pourtant l'idée d'un local éloigné du centre de l'Union car cela « *offrirait beaucoup d'inconvénients, d'abord la surveillance pour la moralité.* » Il finit par se rallier à l'idée, pour autant que les surveillants fussent des membres actifs éprouvés et prit lui-même la direction de la section, qu'il conduisit avec une belle énergie: en 1889, la section comptait 85 membres.

La même année, le responsable cadet signalait dans son rapport annuel qu'il avait été nécessaire d'ouvrir un cours de gymnastique afin de parer au désengagement de nombreux cadets qui préféraient assister à des cours de gymnastique ¹³⁶.

¹²⁹ Putney, C. (2003) 'Muscular Christianity', the encyclopedia of informal education, www.infed.org/christianeducation/muscular_christianity.htm The article first appeared in ABC-CLIO (2003) Men and Masculinities: A Social, Cultural, and Historical Encyclopedia.

¹³⁰ La religion et l'essor du sport en Grande-Bretagne, p 6 Hugh Macleod

¹³¹ Hugh MacLeod, La religion et l'essor du sport en Grande-Bretagne, p.9. Le mouvement scout et des boys' brigades, les départements d'éducation physique des UCJG-YMCA sont considérés comme les principales réalisations de ce mouvement dit du Christianisme viril. Voir Martti Muukkonen, Ecumenism of the laity, Joensuu, 2002, p. 156.

¹³² Shedd, p. 169

¹³³ Dès 1869, la YMCA de New-York avait construit le premier bâtiment unioniste, qui comprenait un gymnase. Dix ans plus tard, les unions américaines comptaient déjà une centaine de salles de gymnastique.

¹³⁴ L'éducation physique devint obligatoire à l'école primaire (dès l'âge de dix ans) à partir des 1879, en application d'une ordonnance du Conseil Fédéral basé sur la loi militaire de 1874.

¹³⁵ Journal de Genève, le 22 mars 1968

¹³⁶ Bulletin, 1er novembre 1889

« *Cependant, on a reconnu que l'abus de la gymnastique, comme celui de toutes les bonnes choses, pouvait entraîner de graves inconvénients, et je pense qu'une seule leçon par jour; après les classes, doit suffire à développer toute la force, l'agilité et l'adresse qui sont nécessaire à l'homme.* »

des scrupules : chargé de se rendre à Chicago à l'occasion de l'Exposition Universelle, et à l'invitation de l'UCJG de Chicago, René Claparède avait été muni d'un questionnaire détaillé relatif aux méthodes unionistes américaines. L'un des points abordés était le sport : comment les choisit-on, qui les dirige, quels sont leurs résultats, les matchs sont-ils recommandables, provoquent-ils une saine émulation ou une rivalité regrettable, etc. À ce stade, le développement physique des jeunes gens n'était pas une priorité. L'UCJG engagea bien un professionnel de l'éducation physique, Charles Bornand ¹³⁷, pour diriger sa section, mais aucune publicité ne fut faite aux entraînements organisés par ses soins.

Au Comité central des Unions romandes pourtant, on était persuadé de l'utilité du sport, non seulement sur le plan du développement individuel, mais au point de vue religieux : « *Un fait constaté aux États-Unis, c'est que les principaux agents de conversion dans les unions chrétiennes sont les directeurs d'exercices physiques. Un jeune homme désire s'entraîner en vue de son développement corporel. Il fait appel pour cela aux conseils du directeur des exercices physique de son union. Celui-ci lui fait subir un examen médical, il constate certaines tares physiologiques. Il le questionne sur ses habitudes de vie.*

L'ouverture de la salle de gymnastique de l'UCJG dans son nouveau bâtiment ne semble pas avoir rencontré de fortes oppositions. Toutefois, cette nouveauté inspira bien

Plus facilement qu'à un autre, le jeune homme lui révèle ses habitudes, ses tentations, ses chutes. Le directeur devient un confident. Il lui montre l'étroite corrélation entre la vie physique et la vie morale : il lui montre le seul pouvoir capable de lui assurer la victoire, il le conduit au Christ sauveur ¹³⁸. »

Cette démonstration d'efficacité ne résistait pas toujours à la réalité. Dans le même Manuel de 1914, les instances romandes de l'Union constataient à propos du football la nécessité de prévoir certaines restrictions à l'esprit de compétition. À propos du football, on notait : « *il a sa place à condition d'être envisagé comme un moyen et non comme une fin, un sport de délasserment, de culture physique et une occasion de recrutement. La majorité des joueurs doivent être de membres actifs, il faut organiser des tournois inter-unionistes afin d'éviter l'esprit de compétition et l'abandon des valeurs spirituelles.* ». On déplorait ainsi que certaines équipes unionistes, entraînées par la fièvre des tournois, se soient complètement détachées de l'Union. Les jeunes filles de l'Union chrétienne ouvrirent des cours de gymnastique dès 1902. « *Mais la gymnastique n'est pas seulement un délasserment ; quand on a été assise à coudre ou à tailler des pierres précieuses toute la journée, elle a aussi sa grande valeur au point de vue hygiénique.* ¹³⁹ ».

Il fallut attendre la fin de la première guerre mondiale, et l'américanisation massive de la société européenne, pour que l'Union Chrétienne genevoise entreprenne un réel effort de promotion du sport.

En mars 1922 le Comité de l'Alliance Universelle avait demandé de mettre l'éducation physique à l'ordre du jour du prochain Comité cantonal – instance regroupant l'ensemble des comités d'Unions. Un questionnaire avait été envoyé à toutes les Unions et le rapport élaboré sur cette base concluait « *en faveur de l'éducation physique sous la direction d'un moniteur général qualifié.* » Le même mois vit la publication d'une première chronique sportive dans le Bulletin mensuel de l'UCJG, relatif au « premier match unioniste de football », qui s'était joué le dimanche 12 février au Parc des Sports, sous la conduite de Marius Brechbühl ; au fil des mois, les chroniques sportives tendirent à occuper de plus en plus de colonnes dans le Bulletin publication de l'Union.

Enfin le 9 août 1922 naissait la section sportive de l'Aurore : « *elle établit officiellement et largement dans notre programme éducatif le troisième côté du triangle des YMCA : le développement physique du jeune homme.* ¹⁴⁰ »

Cette section était le résultat de la fusion de l'Aurore FC et de la section de sports de l'Union. Elle regroupait une trentaine de sportifs, et s'était pourvue de statuts et règlements ainsi que d'un comité. Elle était constituée de quatre sous-sections : foot, athlétisme, culture physique, basket et tennis. Son instigateur était Jean Berruex, nommé membre d'honneur en reconnaissance de cette opéra-



¹³⁶ Bulletin, 1er novembre 1889

¹³⁷ Professeur de gymnastique au Collège depuis 1892. Il dirigea durant 16 ans la section de gymnastique de l'Union, dès l'ouverture du nouveau bâtiment.

¹³⁸ Manuel unioniste romand, Comité central romand des UCJG, Lausanne, 1914

¹³⁹ 1902, p. 20

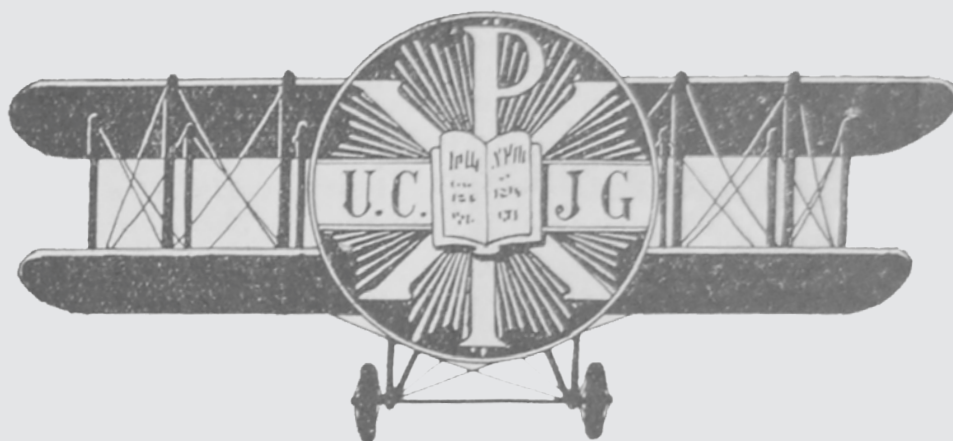
¹⁴⁰ Bulletin mensuel, septembre 1922

À propos du Triangle Rouge



Proposé en 1891 par Luther Gullick, directeur de l'université unioniste Springfield, le fameux Triangle symbolise l'anthropologie unioniste, laquelle envisage le développement de l'homme sous trois aspects inter-dépendants, spirituel, intellectuel et physique, mis au service d'un engagement social.

Popularisé en Europe au cours de la première guerre mondiale (un triangle rouge ornait l'entrée des Foyers du Soldats), le Triangle fut proposé aux unionistes genevois dès le début des années 20, à l'instigation du comité universel. En 1923, c'était Auguste Senaud, secrétaire du Département Publications du Comité Universel qui présentait le nouvel insigne dans un article de Jeunesse, l'organe de presse de l'Union. Le Bulletin mensuel de l'Union du juin 1923 reprenait la réflexion. Les résistances étaient vives, on accusait les partisans du triangle de sécessionnisme. À la proposition de Senaud, dont les faveurs allaient à une surimpression du triangle sur l'insigne officiel, « notre vénérable roue de char, » après la suppression des noms des continents, le rédacteur genevois préférerait l'insigne officiel allégé. Il y voyait volontiers une manière d'afficher le progressisme déterminé de l'Union : si la proposition Senaud le faisait penser à une locomotive à vapeur, il se reconnaissait plus facilement dans « la force propulsive d'une hélice d'aéroplane.



tion d'extension et de renforcement de l'Union. Dès l'année suivante, l'Aurore avait, provisoirement, abandonné le basket et le tennis pour se consacrer, sous la direction de Marius Brechbühl, à l'athlétisme, au foot et à la culture physique.

La question du sport occupa fort les participants à la conférence des Unions cadettes de Portschäch en 1923. Présentant son rapport au comité national suisse, son président, Jules Johannot, qui avait alors 62 ans, n'hésita pas à défendre cet aspect de l'œuvre cadette, malgré certains anciens qui, écrivait-il, « y voient un danger pour nos unions qui s'engagent sur une pente qui peut les entraîner et les distraire de leur but religieux. » Les polémiques entre « Anciens et Modernes » pouvaient se faire assez vives : « la question du sport a fini par s'implanter et à se fixer dans la plupart de nos Unions, quitte parfois à supplanter tout le reste, même les devoirs élémentaires d'un unioniste. L'antagonisme de-

vint de plus en plus acerbe entre sportifs et puristes (ces derniers considérant que la vie religieuse ne pouvait s'allier à l'exubérance sportive), et bien peu d'entre nous ont réussi à saisir le juste milieu. D'un côté une passion sportive effrénée ; de l'autre une tendance religieuse aveugle, sourires béats et paroles doucereuses, jamais cet éclat de rire franc et loyal, ce claironnement qui crie à tous notre joie de servir le Maître. ¹⁴¹ ».

À ce nouvel engouement pour le sport correspond une volonté de promotion de la santé. Les pages des publications se remplissaient d'articles de propagande sportive. Marius Brechbühl publiait ainsi en avril 1924 une série de conseils diététiques, puis le mois suivant un article de deux pages sur la force physique dans lequel il proposait pour « durer » d'aller-marcher 1 à 2 heures tous les matins, si possible à la campagne, afin d'atteindre à la sérénité, l'endurance, la ténacité des campagnards : car « cette force-là, elle a du fond, elle tient, parce

¹⁴¹ Article signé R. Burkhard, Bulletin mensuel de l'UCJG, mars 1924



qu'elle possède comme base non seulement un squelette et des muscles résistants, mais surtout des nerfs en parfait état. » Les articles s'enchaînaient : Comment devenir beau et fort ¹⁴², Prière et foot-ball, Virilité et Un coup d'œil sur l'athlétisme en Europe. Jusqu'à provoquer la colère de certains lecteurs, hostiles à la pratique sportive au sein de l'UCJG. Aux grincheux, l'on rétorqua, comme le juge Veillard à la conférence nations des UCJG du 21 avril 1928, que le sport unioniste, pratiqué sous contrôle médical et de manière modérée (sans compétition à outrance), constituait un moyen de lutter contre les ennemis de la famille.

Edouard-J. Patte, futur secrétaire général des UCJG, avait réalisé une enquête sur les conditions de vie des garçons de 14 à 18 ans. Vertus et dangers du sport y furent discutés : on déplorait d'abord des dangers moraux : la fascination des garçons « hypnotisés » par les résultats de leurs idoles, on craignait les effets d'une professionnalisation du secteur et, déjà, la corruption par l'argent de l'idéal sportif. Dangers physiques ensuite : on craignait en effet que la pratique sportive n'entame la santé des adolescents en raison des bouleversements physiques qu'ils affrontent. « *Cette passion du sport demande aussi de la part de chaque garçon un contrôle de sa santé, l'observation de lois d'hygiène et la maîtrise de son corps.* » ¹⁴³

« À Genève en particulier, il ne s'agit nullement de renoncer à notre titre glorieux de capitale intellectuelle pour devenir une population d'hercules microcéphales ; mais l'amour du beau moral ne doit pas entraîner nécessairement le goût du malsain et du laid car le mépris de la forme ne vaut guère mieux que celui du fond. »

Aussi bien, la section de gymnastique fut-elle placée sous la responsabilité d'éminents professionnels : après Charles Bornand, ce fut André Cherpillod, « professeur de culture physique médicale » puis Marius Brechbühl, professeur de gymnastique et directeur d'une école d'éducation physique. Alors que se développait à Genève la médecine sportive, l'UCJG engagea Hermann Brandt, responsable de cette unité à l'Hôpital cantonal, afin d'effectuer les examens médicaux auxquels les gymnastes étaient astreints.

Par la suite

Les UCJG disposent d'une section sport, l'Aurore depuis longtemps. Cette section accueille des non-membres, beaucoup, tant qu'elle est dissoute le 18 septembre 1935. Le comité directeur réserve néanmoins la salle le vendredi à ceux qui voudront faire du basket (source : procès-verbal du comité directeur).



¹⁴² André Cherpillod, Unioniste genevois, février 1926

¹⁴³ Edouard-J. Patte, Enquête sur les conditions de vie des garçons de 14 à 18 ans à Genève, p. 30, Archives YMCA

LA HAUTE ROUTE A SKI DES U. C. J. G.

Vaincue par un temps exécrationnel, la caravane des «4000» a dû abréger sa randonnée

C'est par un temps très mauvais — des conditions hivernales, un vent soufflant en rafales et une température qui descendit jusqu'à -27 degrés — que la première

ciles, les skieurs sont encore montés, à peaux de phoque, en direction de l'Alphubel et ont atteint le col de l'Adler, situé à 3802 mètres d'altitude, qui mène



HAUTE ROUTE

HAUTE ROUTE
1971
SAA FEE - CHAMONIX

JOURS	TEMPS	DENY MONTÉE	DENY DESC.	MARCHE MONTÉE	ETAPE
JEUDI 8	* ☁	577	1000	0 ^h 45	0 ^h 45
VEND. 9	* ☁	1170	1315	4 ^h 00	10 ^h 15
SAM. 10	* ☁	1210	1431	5 ^h 00	10 ^h 45
DIM. 11	* ☁	1854	808	7 ^h 50	13 ^h 00
LUN. 12	* ☁	639	885	2 ^h 15	2 ^h 15
	* ☁	607	1697	2 ^h 00	2 ^h 00

vers le Mont-Rose, mais, par prudence et contraints par le froid, ils sont ensuite redescendus à la cabane Britannia, la traversée sur Zermatt se révélant extrêmement dangereuse.

LES GELURES SUPERFICIELLES

Plusieurs participants souffrent de gelures superficielles, en particulier la directrice de la caravane, Mme Berner, qui a bien cru perdre définitivement son sourire dans les pentes des glaciers de l'Allalin. Mais, finalement, tout le monde est sain et sauf à la sagesse prudente des guides.

Le Lien Montagnard et la Haute Route

Max Perrot aimait à le rappeler, c'est au retour d'une course en montagne que trois amis, Henry Dunant, Louis Rosselet et Ernest de Traz, fondèrent le Groupe de l'Oratoire qui allait bientôt être à l'origine de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Genève.

En 1886 fut fondée à l'Union une première Section de Montagne, à l'initiative de Frédéric Thévoz¹⁴⁴. Ses buts, tels que les exprimaient son président, Juste Robert, dans le rapport annuel de 1889, étaient de recruter pour l'Union, tout en offrant de sains délassements : « ils [les jeunes gens] auraient l'occasion de lier de bonnes et solides amitiés et d'admirer cette grande et belle nature qui révèle la puissance et la sagesse du Créateur. Car c'est là notre but : attirer des jeunes gens à l'Union et la leur rendre agréable. » Cependant, ces intentions forts louables ne cadraient pas avec les ambitions sportives des jeunes alpinistes. En effet, à plusieurs reprises, le secrétaire général de l'Union, ou le comité, réclamèrent, en lieu et place des excursions plus exigeantes que les Montagnards aimaient programmer, des courses modestes, accessibles à tous les membres, qu'on appelait « promenades » dans la section ... À ces contraintes s'ajoutèrent la sévérité des principes de la « Société pour l'Observation du Dimanche » qui s'inquiéta de voir les jeunes unionistes user des transports publics le jour du Seigneur. L'affaire remonta jusqu'au Conseil des Anciens de l'UCJG qui demanda aux Montagnards de modérer leurs ardeurs. Tant et si bien que la section périclita, et disparut en 1891, faute de membre.

Les séances de la section étaient occupées par la lecture des récits de course ; il se développa dès lors, à l'Union aussi, une véritable littérature montagnarde. Parmi ces auteurs unionistes, citons Alfred Tonneau, qui publia en 1896 *Au Salève*, ouvrage illustré des photographies d'Edmond Meylan, le président de la section de montagne. C'est toutefois au sein de la section de chant de l'UCJG qu'Alfred Tonneau développa ses talents littéraires : c'était alors une section dynamique, avide de représentations publiques : en 1895, A. Tonneau fit représenter ses « Scènes alpestres » lors de la soirée des familles de l'Union, suivirent alors « La légende du cor des Alpes », les « Charades », « Le lac de Gers », tiré de la nouvelle de Töpffer, « Un soir d'Escalade », et « Une cure merveilleuse ».

En avril 1907, un nouveau groupe fut fondé, le « Lien Montagnard », groupe indépendant à son origine, qui se rattacha le mois suivant sa fondation à l'UCJG, sous l'influence de Marius Brechbühl. Le Lien Montagnard adopta dès ses premières séances un programme dynamique et varié, et une politique d'ouverture sur



BULLETIN D'INSCRIPTION - HAUTE ROUTE 6a
A retourner à la Maison de la Jeunesse 3, rue Général-Dufour, jusqu'au 31 janvier 68
dernier délai. Un acompte de Fr 50.-- est à verser à l'inscription, dont Fr 20.--
rémouvables, au CCP 12 : 2241.

NOM et PRENOM : Date de naissance :
ADRESSE : Tél. :
NATIONALITE :
PROFESSION : (préciser si vous êtes apprenti et pour les étudiants, l'école ou la Fac.
Je participerai au camp : * 1) Arolla - Zermatt Alpes Bernises
* 2) Chamonix - Saas-Fee Verbier - Zermat
* 3) Verbier - Saas-Fee

* Je suis assuré contre les accidents de ski,
* Je ne suis pas assuré contre les accidents de ski.
Je m'engage à participer aux journées de préparation.

Signature :
(avec celle des parents pour les mineurs)

* Tracez ce qui ne convient pas.
* Biffer ce qui ne convient pas.

Signature :
(avec celle des parents pour les mineurs)

* Biffer ce qui ne convient pas.

¹⁴⁴ Geisendorf, p. 161

¹⁴⁵ Unioniste Genevois, déc. 1935, « nous avons maintenant notre chalet, le Caclon, aux Carroz sur Arâches. Que chacun y vienne, il sera le bienvenu. Tarif de la couche : membres du Lien, 3,50 frs, unionistes, 4,50 frs. Non-membres, 5 frs.

382.40
62.90 445.30

Verbier - Zermatt - Mai 1977

Migros Genève

- ✓ Rapilait 4 btes
- ✓ Chocolat poudre 2 btes
- ✓ Confiture 4 kg
- ✓ Thé 3x50
- ✓ Sucre 5 kg
- ✓ Flacons citron 6
- ✓ Sunbol 3
- ✓ Fruits secs 2/p
- ✓ Chocolat 3/p
- ✓ Pommes 2x
- ✓ Oranges 4x
- ✓ Oeufs 1/p
- ✓ Salamis 2x
- ✓ Fromages btes 3x 20
- ✓ Lard 1/2x
- ✓ Foie-Gras 1x 10 btes.
- Généralistes
- ✓ Beurre 4x
- ✓ Jambon 1/p
- ✓ Viande séchée 1x
- ✓ Gruyère 1x/kg
- 25 Pains Valaisans
- ✓ rouleau sachets plastique

HELFFEN SIE UNS ZEIT SPAREN

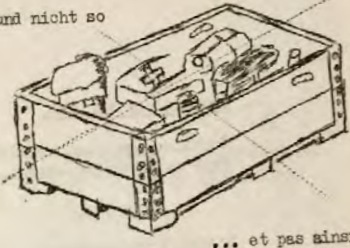
AIDEZ-NOUS A GAGNER DU TEMPS

Inhalt der Paletten mit Zelttuch decken ...



Recouvrir d'une toile de tente le contenu des palettes

... und nicht so



... et pas ainsi

l'extérieur : aux réunions de prières succédaient les soirées alpêtres où l'on visionnait les clichés d'Antoine Mazel, et ceux de la maison Boissonnas avant d'écouter le chœur que dirigeait le talentueux Henri Challande.

Le Lien acquit ainsi une certaine renommée mais ses membres restaient avant tout des sportifs : leur passion s'exerçait en dehors des murs de l'Union. Les archives du LMG ont été

largement détruites lors du déménagement de 1972, les membres actuels de l'association du LMG veillent jalousement sur ce qui a pu être préservé. Des brèves mentions faites dans les publications unionistes, on sait que le Lien cultiva très tôt son indépendance : il avait son propre local indépendant et en décembre 1935, il annonçait dans le bulletin de l'UCJG ¹⁴⁵ qu'il était

aux unionistes et 5 frs aux non-membres. En mars 1937 fut constituée une association du Chalet du LMG, présidée par Emile Pasquet, dont le but était d'acquérir un nouveau chalet. L'inauguration eut lieu le 29 mai 1939. Cette initiative allait assurer la pérennité de la section mais aussi provoquer son détachement de l'UCJG : l'association propriétaire du chalet était indépendante de l'Union, la passion de la montagne se transmettait au sein des familles de même que l'attachement à un patrimoine commun. À partir des années 50, le LMG prit ses distances, de l'Union, mais aussi de la Fédération Montagnarde Unioniste. En 2008, le Lien Montagnard refusa de devenir membre collectif des UCG. Le groupe suit en cela l'évolution qu'eurent bien des membres de la Fédération montagnarde unioniste, dissoute en 2011, par manque d'intérêt. Le LMG, s'il conserve la mémoire de son appartenance unioniste, vit désormais en vase clos.

Les initiatives que prirent les Unions en faveur des séjours en montagnes à partir des années 60 furent dès lors portées par les animateurs du centre. Il y eut dans les années 80 les Jeudis du Skis, puis quelques camps réunissant aux Diabletrets parents et enfants, la Transjurane qui tenta durant deux

**HAUTE ROUTE
1971
SAA FEE - CHAMONIX**

JOURS	TEMPS	DEBUT MONTÉE	ARRIV MONTÉE	MARCHE MONTÉE	ETAPE
JEU 8	*	577	1004	0 ^h 45	0 ^h 25
VEN 9	*	1170	1315	4 ^h 00	10 ^h 15
SAM 10	*	1214	1431	5 ^h 00	10 ^h 45
DIM 11	*	1854	2008	7 ^h 50	13 ^h 00
LUN 12	*	639	885	2 ^h 15	0 ^h 15
MAR 13	*	407	1697	2 ^h 00	0 ^h 00
MEJ 14	*	646	800	2 ^h 00	5 ^h 00
JEV 15	*	297	1173	1 ^h 15	3 ^h 15
VEN 16	*	1102	-	4 ^h 30	1 ^h 30
SAM 17	*	-	1142	2 ^h 00	0 ^h 00
DIM 18	*	-	-	-	-
TOTAL	*	8006	10305	31 ^h 35	57 ^h 45

DISTANCE EN 150 KM

**DE VERBIER A ZERMATT
PAR LES HAUTS-SOMMETS**

*Une vingtaine de jeunes citadins ont vécu
une belle aventure montagnarde*

¹⁴⁵ Unioniste Genevois, déc. 1935, « nous avons maintenant notre chalet, le Caclon, aux Carroz sur Arâches. Que chacun y vienne, il sera le bienvenu. Tarif de la couche : membres du Lien, 3,50 frs, unionistes, 4,50 frs. Non-membres, 5 frs.

21. IV. 1965

La Suisse

26 jeunes de Genève ont fait la Haute Route à ski

Pendant la semaine de Pâques, un camp des UCJG genevoises a fait à ski la Haute route de Verbier à Zermatt. Vingt-cinq jeunes Genevois, conduits par les guides valaisans Marcel Cretton et Noël Crettex, et dirigés par 3 animateurs de jeunesse des UCJG, ont bravé avec succès le temps parfois hostile, le poids d'un sac chargé de vi-

vres pour une semaine et les conditions d'enneigement très variables.

Un excellent esprit d'équipe et une joyeuse ambiance ont jalonné le parcours, à défaut des grands « 4000 » voilés de brouillards. Une minutieuse préparation physique et technique a permis à la caravane de gravir le Pigne d'Arolla (3800 m.), et de franchir 7 cols entre

2500 et 3500 m., en passant par 4 cabanes du C.A.S.

Le succès de cette nouvelle formule de vacances de Pâques a été si grand que les Unions chrétiennes genevoises ont déjà prévu une réédition l'an prochain, avec deux caravanes partant à chaque extrémité de la Haute route en même temps.

UNION
CHRÉTIENNE
DE GENÈVE

UCG

La Haute Route
fête ses 35 ans

HAUTE ROUTE A SKI DES UCG

Heureux retour des «petits»

Une chance insolente a favorisé la première caravane des Unions chrétiennes genevoises, qui est aussi celle des «petits», c'est-à-dire des plus jeunes: pendant cinq jours, l'équipe a gravi dans des conditions exceptionnelles le Mont-Blanc-de-Cheillon, le Pigne-d'Arolla et l'Evêque, bénéficiant d'une «poudreuse» de rêve dans les descentes, sur des glaciers bien recouverts. Entraînée par les

guides Raoul Lovisa et Gérard Tornay, d'Orsières, les équipiers dont la majorité étaient âgés entre 16 et 18 ans et comprenaient quatre jeunes filles, sont arrivés à Zermatt enchantés de leur traversée de la Haute Route, agrémentée par un soleil estival et un accueil très apprécié des «cabanistes» des refuges des Dix et des Vignettés.

Fy



ans de faire vivre un groupe de jeunes adultes unionistes...

Mais l'initiative la plus durable dans ce domaine fut sans nul doute la Haute Route, un projet de l'animateur du centre de la Jonction, Adrien Calame, dont la première édition eut lieu en 1965 : 25 jeunes emmenés par un guide et un aspirant-guide, accompagnés de trois animateurs unionistes : Adrien Calame, Paul Weber, André Bédard, prirent le chemin des cimes. Avec Yvette Berner, Adrien Calame organisa ainsi durant 36 ans ces expéditions qui connurent un grand retentissement médiatique et un véritable succès auprès de la jeunesse: il fallut, certaines années, mettre sur pied jusqu'à trois patrouilles de vingt personnes ; et au total, les Hautes-Routes des Unions touchèrent 1500 jeunes gens. A l'occasion du vingtième anniversaire de la Haute-Route, célébré à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, ce ne furent pas moins de 120 invités genevois qui rejoignirent les patrouilleurs. Un succès qu'assurait la rigueur avec laquelle les organisateurs préparaient ces aventures tant sur le plan logistique que sportif, la participation des candidats à la patrouille à deux week-ends d'entraînement était en effet obligatoire.

Un succès lié également à la qualité des liens que les organisateurs surent tisser avec les participants et les gens du crû, guides et gardiens de cabanes. A l'occasion de la trentième Haute-Route des UCG, les organisateurs décidèrent d'imprimer une petite brochure qui témoigne tant de cette généreuse camaraderie que de l'extraordinaire longévité de ce projet.

La dernière Haute-Routes des UCG eut lieu en 2000, ralliant Verbier à Zermatt. L'abandon de ce projet ambitieux et exigeant correspondait à la volonté du comité de faire place à une nouvelle équipe ; ceux qui le défendaient déploierent qu'on renonce si facilement à une entreprise couronnée de succès et qui constituait une véritable carte de visite pour les UCG. La vie d'une association dépend bien souvent des individualités qui la compose, il est sans doute trop tôt pour évaluer des choix contestés il y a dix ans. Toujours est-il que la Haute-Route constitua un remarquable point d'orgue à plus de cent ans de présence unioniste genevoise dans les Alpes.

Dur
ant
30
ans,
les
patrouilles
de la Haute-
Route des
UCG furent
fidèles à la
Cabane des
Dix, et à ses
gardiens, la
famille Vui-
gnier. C'est



là que les organisateurs de la Haute-Route fêtèrent - d'abord - la 20ème Haute-Route en 1984, leur groupe étant alors rejoint par trois amis genevois qui apportaient roses et champagne aux gardiens. Les célébrations se poursuivirent à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, où les attendait un autre ami de longue date, responsable de l'accueil à l'Hospice, le chanoine Alphonse Berthousoz. Une grande célébration œcuménique marqua alors les festivités auxquelles se joignirent 120 invités genevois.



Le basketball : une excursion dans la Genève internationale

En 1891, le Docteur Luther H Gullick, chef de la section d'éducation physique au collège universitaire YMCA de Springfield (ouvert en 1885) avait chargé un instructeur, James Naismith, de créer un nouveau sport d'intérieur, adapté à des employés de bureau. C'est alors que Naismith inventa le basketball qui connut immédiatement un immense succès Outre-Atlantique. Deux ans plus tard, ce sport faisait son apparition en Europe : le 27 décembre 1893 eut lieu le premier match de basket européen dans le gymnase du bâtiment des Unions de Paris, à l'instigation d'un professeur de gymnastique des UCJG qui rentrait d'un stage au collège de Springfield. Toutefois, à ce stade, le basketball ne quitta pas, en Europe, des cercles tout à fait restreints. C'est l'intervention américaine lors de la première guerre mondiale, et les foyers du soldat de l'Union franco-américaine¹⁴⁶ qui popularisèrent ce sport en France puis en Europe. En 1919, les jeux interalliés organisés à Paris par l'Américain Elwood S. Brown, directeur du département des sports athlétiques des YMCA, eurent également un grand retentissement.

Dans l'intervalle, à Genève comme ailleurs, le basket, lorsqu'il était pratiqué, restait réservé aux sections enfants ou jeunes filles de certaines équipes de gymnastique. Si, effectivement, la section de sports de l'Union Chrétienne de Genève introduisit ce sport dans son programme d'éducation physique dès 1909¹⁴⁷, aucun effort ne semble avoir été entrepris en vue de le répandre au-delà de ses murs. Lorsqu'il était connu, le basket passait en effet pour un bon exercice physique, adapté aux enfants et aux femmes, mais en aucun cas aux sportifs sérieux. Ainsi, en 1922¹⁴⁸, lors de la fête cantonale de gymnastique, les pupilles s'affrontaient dans trois disciplines : le basketball, la course-relais et la course au drapeau. Deux ans plus tard, lors d'une rencontre organisée entre l'Urania Genève-Sport et Lausanne-Sport, c'est aux sections féminines de ces deux clubs qui disputèrent un match de basketball, les hommes quant à eux s'affrontèrent sur le terrain de football. Si l'on en croit les témoins, la pratique du basketball fleurait alors l'amateurisme : « pratiqué depuis de nombreuses années dans le gymnase de l'Union Chrétienne,

mais d'une façon rudimentaire et avec règles fantaisistes.¹⁴⁹ ».

Selon le témoignage de Louis. C. Schroeder, directeur d'éducation physique des YMCA en Europe, le basket fut introduit à l'UCJG de Genève par lui-même et M. Patte, alors secrétaire général, en 1925¹⁵⁰. Le jeu prit rapidement et au mois de décembre 1926, l'Union chrétienne genevoise appelait par voie de presse toutes les équipes sportives qui possédaient des installations de basket à se mettre en rapport avec ses coaches. L'Union Chrétienne avait l'intention de former une association genevoise et d'organiser un championnat. Sa section d'éducation physique, l'Aurore, comptait à ce moment six équipes de basket, entraînées par un basketteur américain, Paul K. Walp¹⁵¹, et par E. J. Patte, par ailleurs secrétaire général de l'Union. Il était prévu que ces équipes participeraient dès le mois de janvier suivant à un championnat en France¹⁵². Malheureusement, le secrétaire général de l'UCJG allait quitter Genève en 1927 pour poursuivre sa carrière unioniste en Amérique et l'implication de l'Union dans la diffusion du basket à Genève se relâcha.

« Ce sport convient particulièrement aux universitaires. À valeur physique égale, une équipe d'étudiants sera toujours supérieure à une autre par suite de ses valeurs intellectuelles : rapidité de jugement, décision intelligence des combinaisons, adaptation plus rapide au jeu de l'adversaire, par de meilleures aptitudes d'observation. »

En fin de compte, ce fut grâce l'ouverture de « l'Ecole Normale Internationale d'Education Physique » à Genève, à l'automne 1927, que le basket se popularisa dans le canton puis en Suisse. Cette école était une filiale de l'université unioniste de Springfield, indépendante de l'Alliance Universelle, même si elle avait reçu son approbation, ainsi que celle des comités nationaux européens. Son but était de former les leaders des Unions Chrétiennes, en leur dispensant un enseignement moral et physique. Située sur le campus de la Grande Boissière, elle joua d'emblée la carte de l'ouverture et s'assura des collaborations de qualité : les cours de physiologie, psychologie, etc. étaient dispensés soit à l'Institut Rousseau, soit à l'Univer-

¹⁴⁶ C'est Emmanuel Sautter, Secrétaire Général de l'Union française qui eut l'idée de proposer à l'armée française des foyers de *ravitaillement moral. » En 1917, il y avait 78 foyers opérationnels en France. Les Américains demandèrent la généralisation des foyers dès leur entrée en guerre, et lors de l'Armistice, on comptait au total 1532 foyers dans le pays, codirigés par un Américain et un Français. L'œuvre des foyers, désormais civils, perdura jusque dans les années 30.

¹⁴⁷ Afin de réunir les fonds nécessaire à l'aménagement d'un terrain de sport aux Acacias, l'UCJG organise un après-midi champêtre. « Les petits gymnastes de l'Union présenteront un programme de gym et disputeront un match de foot et un autre de basket » Journal de Genève, le 2 juillet 1910

¹⁴⁸ Journal de Genève, 6 juin 1922

¹⁴⁹ Unioniste Genevois, février 1929, article signé J.B.

¹⁵⁰ Unioniste Genevois, novembre 1928, p. 3

¹⁵¹ Paul K. Walp est présenté comme « un des as de basket ball, un unioniste convaincu qui apportera son entrain et ses capacités remarquables à former comme entraîneur, nos diverses équipes de basket ball. » Unioniste Genevois, décembre 1926

¹⁵² Journal de Genève, 10 décembre 1926

sité. D'autre part, les étudiants étaient tenus de donner au moins quatre heures de cours dans les écoles de la Ville. À cette fin, des accords avaient été conclus entre l'Ecole Internationale YMCA et différentes institutions genevoises, telle l'Ecole Privat, l'Institut Widemann ou l'Université.

Les matches disputés par les unionistes genevois contre l'équipe de Charvieu ¹⁵³ (mars et décembre 1927) firent date dans l'histoire du basket genevois et suisse. En effet, un certain Léon Bouffard y assistait, qui allait fonder, avec le concours de Renato William Jones, l'Association cantonale genevoise de basketball (ACGGB, 1929), la Fédération suisse de basketball (FSBB, 1929) et la Fédération internationale de basketball (FIBA, 1932). L'équipe genevoise était celle de l'école unioniste, et comptait dans ses rangs le fameux Renato William Jones, qui était destiné à poursuivre une belle carrière à la tête de la Fédération Internationale de Basketball.

À la fin novembre 1929, l'association cantonale de basket était prête à organiser son premier championnat, le Challenge Delacroixriche, du nom du magasin de sport qui le sponsorisait. L'Aurore, section de sports de l'Union Chrétienne de Genève y participait. Malgré ces efforts en vue d'améliorer le niveau de ses sportifs, l'Aurore-basketball disparut des compétitions après cette date.

Peut-être s'agissait-il d'une volonté de la part de ses dirigeants, tout le monde ne souhaitait pas participer à la recherche de record à tous prix. Le Dr. Brandt en particulier, même s'il dirigeait la société sportive universitaire, même s'il développa le basket féminin fondant en 1930 une commission du basket féminin en vue de rendre ce sport accessible à toute jeune fille, ne partageait pas une vision élitiste du sport. Il mettait ainsi en garde en 1937 déjà contre les dangers du sport à outrance : « *Nous subissons une tradition sportive absolument fautive et dangereuse au point de vue de l'hygiène sociale. Le sport est en effet organisé non pour le développement physique, mais pour les performances. Il est fonction du record et non du coefficient éducatif ; comme tel, il est incapable de s'adresser aux insuffisants physiques de toute espèce, qu'il abandonne à leur insuffisance.* ¹⁵⁵ » C'est lui qui allait lancer le volley-ball, une autre invention sportive des unions américaines, encourageant ce sport en raison de l'absence de contacts physiques et de brutalité qui caractérise ce jeu ¹⁵⁵.



La Société sportive de l'université de Genève allait quant à elle rapidement former une équipe de basket compétitive, parmi les meilleures équipes de Suisse durant plusieurs années. Ainsi, lorsque la fédération italienne de basket invita, en 1932, la Suisse à présenter une sélection qui affronterait ses meilleures équipes en Italie, la fédération suisse mit sur pied une équipe composée de deux universitaires de Genève, deux de Berne, et un joueur de l'Urania Genève Sport. L'entraîneur de l'équipe, Hafner, était quant à lui le président de la société sportive universitaire de Genève. Les conditions dans lesquelles avait été élaboré le basket contribuaient à alimenter une mythologie scientifique qui faisait le bonheur de ses partisans. Dans son rapport annuel de 1932, le président de la société universitaire sportive expliquait l'engouement des universitaires pour le basket en ces termes : « *Ce dernier sport convient particulièrement aux universitaires. À valeur physique égale, une équipe d'étudiants sera toujours supérieure à une autre par suite de ses valeurs intellectuelles : rapidité de jugement, décision intelligente des combinaisons, adaptation plus rapide au jeu de l'adversaire, par de meilleures aptitudes d'observation.* ¹⁵⁶ ».

Emballés de la sorte, les Genevois n'allaient pas tarder à dépasser leurs maîtres. Ce fut chose faite le 15 mars 1931, lorsque l'équipe de basket de l'université battit celle de l'école internationale de culture physique. Dès lors, cette dernière se concentra sur sa mission, à savoir la formation des éducateurs sportifs et des secrétaires généraux unionistes.

En 1953, alors que l'Association cantonale de basket fêtait ses 25 ans, on avait oublié le rôle joué par l'Ecole normale unioniste, au grand dam du président de l'Union Chrétienne, d'autant que le bâtiment de l'Union se trouvait alors en rénovation, et que sa salle de gym devait enfin voir disparaître les piliers qui depuis 25 ans gâchaient le jeu des équipes de basket qui s'y entraînaient. ¹⁵⁷

¹⁵² Journal de Genève, 10 décembre 1926

¹⁵³ Des unionistes Américains avaient fondé le Foyer de Charvieu, en Isère, à la fin de la guerre de 14-18, pour en faire une ferme modèle, destinée aux orphelins de guerre. Depuis 1921, il était dirigé par un Américain, un certain M. Black, féru de sport et de basket, qui fonda une équipe imbattable, le « Foyer retrouvé de Charvieu », qui devint rapidement championne de France et à ce titre avait représenté la France au championnat international unioniste d'athlétisme de Copenhague de juillet 1925, où elle se classa en finale avant d'être battue par une équipe de Detroit.

¹⁵⁴ Dr. H. Brandt, Développement de l'éducation physique, in Journal de Genève, 27 novembre 1937

¹⁵⁵ Inventé en 1895 à l'université unioniste de Holyoke, dans le Massachusetts, le volleyball tarda à s'imposer. Ce n'est qu'en 1922 que fut disputé le premier championnat national aux USA. En Suisse, ce furent les étudiants qui contribuèrent à populariser le volleyball après la deuxième guerre mondiale. La première équipe cantonale fut fondée à Genève en 1955.

¹⁵⁶ Journal de Genève, 15.08.1932

¹⁵⁷ Sur le développement du basketball à Genève et en Suisse, voir : Genève, berceau du basketball mondial : 1932-1982, Genève : Association genevoise de basketball, 1982

Un mouvement de jeunesse



Naissance et développement de l'Union Cadette

Dès la fondation de l'Union Chrétienne, ses jeunes membres se préoccupèrent de la formation de leurs cadets : au cours de leur première séance déjà, ils exprimaient le désir de s'investir dans les Écoles du Dimanche du pasteur Louis Gaussen et du Dr. Henri-Clermont Lombard, voire même d'en créer pour leur propre compte. Et ils en ouvrirent, qui furent rapidement florissantes, d'où l'importance de les pourvoir en moniteurs. Au printemps 1856, une section des Écoles du Dimanche se créait formellement : elle avait pour but de « réunir les moniteurs afin d'avoir des prières et des travaux communs. ».

On sait que, lors de la célébration des 10 ans de l'Union, en 1862, l'école unioniste des Pâquis, comptait 150 enfants et qu'il existait une autre école du dimanche unioniste à Rive. En 1869, Max Perrot exhortait les unionistes à s'engager comme moniteurs à l'école des Pâquis qui en manquait cruellement.

Ces écoles constituent des prémisses des futures unions cadettes : elles étaient perçues comme un « vaste filet » qui devait ramener à l'Évangile les plus jeunes, comme, plus tard, les unions cadettes furent conçues comme le « vestibule » de l'Union. C'est d'ailleurs Eugène Mittendorf, le président de la section des écoles du dimanche qui, en janvier 1868, après avoir rappelé les réalisations européennes dans le domaine de l'adolescence, exprimait « son regret de voir les jeunes gens depuis 13-14 ans échapper à l'Église faute de surveillance et être ainsi livré à eux-mêmes et aux pièges du monde. Il pense que l'Union devrait réunir en séance publique tous les moniteurs des écoles de la ville et tous ceux qui s'intéressent aux progrès religieux des enfants. On y parlerait des dangers de la situation actuelle et des moyens d'y obvier ; les moniteurs pourraient être invités à faire quelques visites par an à leurs anciens élèves afin de les entourer encore de leurs bonnes directions. ¹⁵⁸ » À la place d'une section d'adolescents, on fonda cette même année les cours pour apprentis.

Max Perrot signalait à ce propos : « *ce fut alors que prit naissance une branche nouvelle de l'Union, l'œuvre ou la section des apprentis. Nous nous étions souvent demandé ce que nous pourrions faire pour les jeunes garçons de douze à quinze ans exposés à vagabonder le soir dans les rues. Ils étaient trop jeunes pour être reçus membre de l'Union ; mais on pouvait les acclimater. Il fut donc décidé qu'on leur offrirait des leçons le soir, et qu'on leur permettrait l'usage de la salle de lecture, sous la surveillance d'un membre de la société. Deléamont commença avec douze élèves et on comptait 39 inscrits en 1872.* ¹⁵⁹ ».

En octobre 1876, on se mit sérieusement au travail en vue de créer une union cadette, en remplacement des cours pour les apprentis auxquels on avait renoncé puisqu'ils n'avaient « pas répondu au but fixé. » Charles Fermaud, président du comité de l'UCJG, argumentait que la section cadette « *servirait pour ainsi dire de vestibule à l'Union Chrétienne et prendrait les jeunes garçons au sortir des écoles du dimanche, et elle serait précieuse pour combattre en eux l'effet des mauvais exemples* ¹⁶⁰ » Des sections cadettes, ajoutait-t-il, avaient déjà été constituées au Locle et à Bière (en réalité, une section cadette éphémère avait été créée dès 1858 à Vevey). Le 16 mars 1877, on annonça la naissance de l'union cadette genevoise « *qui pourrait peut-être un jour provoquer en duel le frère aîné qui a eu l'imprudence de la sortir de ses langes.* » On ne croyait pas si bien dire... Ces premiers 36 cadets étaient dirigés par deux directeurs, membres actifs de l'UCJG.

Les Unions Cadettes se développèrent régulièrement, se constituant aux abords des écoles du dimanche et avec le soutien des pasteurs, si bien qu'en 1883, la fête annuelle réunissait déjà près de 300 garçons. ¹⁶¹ Autre indice de leur bonne santé : au printemps 1881, Charles Fermaud réclamait qu'on attribuât un budget de 200 frs à la commission cadette.

En 1878, Rodolphe Ostermann avait recommandé l'autonomie de l'union cadette par rapport à son aînée. On craignait cependant chez les unionistes genevois de voir échapper cette section au contrôle de ses aînés. En assemblée des membres, on évoqua la nécessité d'éviter tout ce qui pourrait donner aux enfants « des idées d'émancipation » préférant « éviter toute idée de ralliement au dehors. ¹⁶² » Cependant, le point de vue pratique prévalut : l'autonomie n'était qu'administrative : les « enfants ne peuvent pas grand-chose sans leurs surveillants qui sont le trait d'union des deux sociétés. ».

Le 20 octobre 1879 fut créée l'association romande des chefs cadets lors de la Conférence d'Yverdon, qui réunissait une vingtaine de directeurs de sections cadettes et qui prit pour devise «Rien sans Dieu». Un premier journal, le Journal de l'Union Cadette, fut alors publié, à l'initiative de Ferdinand Terrisse et Robert Matthey, à Yverdon. Autographié, il ne devait subsister que deux ans, de 1880 à 1881. En 1891, une nouvelle publication voyait le jour : le Journal des Union Cadettes fruit de la collaboration de jeunes étudiants en théologie, Philadelphie Delord et Charles Odier, et du chef cadet, Henri Crouzet. Conçu dans l'intention de donner une unité au mouvement, des conseils pratiques et un sentiment d'appartenance, le Journal entraî-

¹⁵⁸ Procès-Verbaux des Séances des Membres, 17 janvier 1868, AEG AP 336

¹⁵⁹ Notice historique sur l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Genève de 1852 à 1878. Rapport rédigé pour le 25ème anniversaire de cette société par Max Perrot, Genève, 1878, p.32

¹⁶⁰ Membres, 20.10.76

¹⁶¹ Geisendorf, p.131-133

¹⁶² Membre 18.12.79



na une floraison d'unions cadettes en Suisse Romande ¹⁶³.

Deux ans plus tard, en mars 1893, Théophile Geisendorf, s'inspirant d'une initiative américaine vieille de deux ans et qui avait donné une puissante impulsion aux cadets américains ¹⁶⁴, avait organisé une réunion des surveillants d'Unions Cadettes de langue française, fixée au 10 et 11 juin 1893. La conférence déboucha sur la création de "Commission centrale des unions ou sections cadettes de langue française" (dite ComCad par son instigateur), présidée par Paul Des Gouttes. Elle allait jouer un rôle fondamental dans la prise en charge de la question cadette par le Comité Central International des UCJG ¹⁶⁵ mais surtout dans la diffusion et l'organisation de l'œuvre en Suisse Romande. En effet, si les premières cinq années furent consacrées à la publication d'outils de travail (journal, cartes de convocation, premier manuel, etc.) destinés aussi bien aux Romands qu'aux Français et aux Belges, la Commission, ne tarda pas à concentrer son activité sur la Suisse Romande et à favoriser l'organisation des diverses commissions cantonales des sections cadettes (dès 1896 à Genève) puis l'institution de l'agent cadet itinérant (qui rapportait directement à la ComCad) dès 1903.

Chaque année depuis 1893, la Commission centrale des Unions Cadettes édite un calendrier inséré dans le Journal des Unions Cadettes. Celui de 1896 reflète le développement de l'œuvre. Véritable ancêtre des mots d'ordre éclaireurs, ces calendriers offraient souvent une vue d'ensemble des sections cadettes francophones, un calendrier des lectures bibliques et diverses illustrations destinées à inspirer les murs. Ils connurent leur heure de gloire lors de l'Exposition Universelle de 1896 lorsque la Commission Centrale présenta une vitrine ornée des divers calendrier et objets qu'elle avait publiés jusqu'alors. World Alliance of YMCAs



¹⁶³ Le Journal des Unions Cadettes devient le Journal de nos Garçons de 1895 à 1921, puis À Toutes Voiles de 1921 à 1926 ?. Ce mensuel se fond alors avec d'autres feuilles protestantes, l'Espoir (antialcoolique) et l'Appel du Monde Païen (missionnaire) pour devenir : Notre Journal, illustré pour les enfants, jusqu'en 1947

¹⁶⁴ PV surveillants, 24.3.7893

¹⁶⁵ Voir Shedd, pp.220-221 et 323-324

Élaboration d'une méthode

Les premières tentatives d'animation des sections cadettes suivaient un modèle passablement scolaire, les surveillants s'y efforçant, selon le mot d'Henri Johannot, de « tenir en respect » les garçons dont ils avaient la charge. Pourtant, on s'était efforcé de tenir compte des particularités de cet âge. Leur premier directeur, Rodolphe Ostermann, expliquait avoir constitué, pour cette raison, deux groupes, l'un biblique, l'autre littéraire. Chaque semaine, la réunion commençait par des prières et des études bibliques, sans obligation de participation, avant de se poursuivre par des causeries sur des sujets historiques, artistiques ou scientifiques.

Les procès-verbaux de la Commission permanente pour la fondation d'unions (cadettes) dans le canton et ceux des surveillants livrent quelques détails supplémentaires relatifs aux activités de ces groupes¹⁶⁶ : lecture de passage biblique, questions, compositions littéraires. Les garçons, lorsque venaient leur tour de présenter un sujet, évitaient de participer à la séance. On les trouvait souvent frappés de mutisme, peu sérieux, indisciplinés. Dans certains groupes, on infligeait des amendes, pour obtenir un travail régulier et une présence assidue. Les plus éclairés des responsables proposaient de faire des lectures plus récréatives, d'organiser des soirées de physique expérimentale, etc. Les après-midi à la campagne et les sorties en montagne rencontraient généralement plus de succès que la formation qu'on prétendait leur infliger. On tâtonnait en somme, la formation des responsables se faisait sur le tas : en dehors de leurs réunions mensuelles, les surveillants ne bénéficiaient d'aucune directives spécifiques, aucun programme n'existait, aucune véritable pédagogie.

La brochure que publiait en 1895 Philadelphie Delord pour le compte de la ComCad rend compte de cet état de fait. La séance qu'il décrivait s'articulait toujours selon le modèle formulé par Ostermann un peu plus de 20 ans auparavant : d'abord une séance d'édification spirituelle, comprenant cantique, prière, lecture de la Bible et explications par les surveillants. L'auteur soulignait que le tout ne durait pas plus de sept minutes. Le reste de la séance était consacré aux productions des cadets ; déjà, la section était structurée avec président, vice-président, secrétaire et trésorier. On approuvait le procès-verbal de la séance précédente avant de passer à l'ordre du jour : une composition, deux récitations et une lecture et leurs critiques. C'est dans cette prise de parole publique que Ph. Delord voyait le principal bienfait des séances : « Vous les verrez un jour, Messieurs, dans vos conférences régionales, dans vos synodes.... et vous les reconnaîtrez à leurs fruits, qui seront ceux qu'exprimait un jour leur Journal : Parlez-peu.

– Parlez à votre tour.
– Parlez pour dire quelque chose¹⁶⁷. ».

« Un camp de vacances est la meilleure école du caractère aussi le verrons-nous prendre une place toujours plus grande dans notre activité. »

Plus loin définissant les qualités du surveillant ou directeur, des vocables en usage dont il réprouvait la sévérité, le pasteur Delord donnait encore un écho de son programme pédagogique : « *Le Surveillant doit être jeune, si ce n'est par l'âge, au moins par le cœur. Car il faut comprendre les jeunes et même cette jeunesse faite de bons rires et de joyeux ébats. Oh, laissez-les rire, là, sous vos yeux et sous le regard de Dieu ! Ne comprimez pas l'élan de leur jeunesse – ils iraient rire ailleurs, là où le rire finit par le remords et le désespoir.*¹⁶⁸ ».

La part de jeux et de découvertes qui revient à l'enfance, Ph. Delord ne fit que l'esquisser, craignant peut-être les objections du temps et de l'argent : s'il en parle, c'est pour suggérer, « pourquoi pas », de la gymnastique, des courses, des pique-niques. Ces sorties, il est vrai, ne remplaçaient pas les séances régulières.

Vers la fin du siècle, les méthodes anglo-saxonnes de la pédagogie nouvelle modifièrent peu à peu les principes d'encadrement des adolescents. Aux surveillants, chargés de veiller à réprimer les mauvais instincts de leurs cadets, devaient succéder, du moins l'espérait-on, des éducateurs, en charge de mettre en valeur leur potentiel et donner une orientation au dynamisme juvénile. Les camps, développés dans un esprit hygiéniste par les unions américaines, constituèrent ainsi une première appropriation de ces méthodes qui allaient trouver leur aboutissement populaire dans le scoutisme. Les cadets genevois, dès l'été 1910, partirent en camp à Missy sous la conduite de Gaston Clerc, agent cadet pour la Suisse Romande et principal promoteur du scoutisme au sein des unions cadettes. Il soulignait l'intérêt pédagogique de cette entreprise : « *notre but en organisant ce camp de vacances n'était pas uniquement de procurer un séjour à la campagne à de jeunes citadins. Au contraire, notre ambition première était d'agir sur les âmes, de montrer aux campeurs la beauté d'une vie d'amitié, de coopération ; nous voulions leur prouver que la vraie vie chrétienne consciente et joyeuse, franche consacrée est la plus belle, la plus saine la meilleure de toutes ... Un camp de vacances est la meilleure école du caractère aussi le verrons-nous prendre une place toujours plus grande dans notre activité.*¹⁶⁹ » Proposé par les directeurs des sections cadettes genevoises, le camp avait été organisé par la commission cantonale cadette. Leur intention première était de faire un campement de tentes « comme les étudiants chrétiens à Chanivaz¹⁷⁰ ». Mais il fallut renoncer. On trouva à se loger

¹⁶⁶ AEG 1.4.4, 1881-1887)et AEG 1891-1905

¹⁶⁷ Philadelphie Delord, Les Unions Cadettes de Jeunes Garçons, Lyon, Genève, 1895, pp. 6-8

¹⁶⁸ Delord, ibid. p. 12

¹⁶⁹ P27 rapport union cadette, 1909-1910



quement neutre et laïc devait se charger de faire connaître et répandre le scoutisme dans le pays. La ComCad réunit alors un groupe « d'hommes sérieux » afin de lancer l'affaire. Théophile Geisendorf, secrétaire général de l'UCJG, Maurice Och, un commerçant en articles de sport, et Louis Blondel, responsable

dans le Collège de Missy : 31 cadets portant brassières et bannière furent accueillis à la gare de Payerne par le syndic de Missy, venu avec son char afin de transporter leurs bagages.

Un premier essai d'introduction de la méthode scout auprès des cadets unionistes se déroula au printemps 1911, lors d'un camp de l'Union Moyenne, la Passerelle¹⁷¹, au Grand-Lancy, sous la supervision du secrétaire général de l'Union, Théophile Geisendorf, et dans sa campagne de Tressycordy. En juillet de la même année, Gaston Clerc emmenait quarante cadets genevois âgés de 12 à 14 ans à Vaumarcus. Les garçons vécurent sous une tente prêtée par l'armée. Toutefois, au sujet de ce camp, un certain J. Humbert se demandait si l'on pouvait réellement le considérer comme le premier camp scout de Suisse, « l'engagement moral n'y ayant pas été introduit. » Cette ambiguïté allait permettre à Louis Blondel, directeur du Club-Jeunesse, de revendiquer pour lui-même la première mise-en-œuvre du scoutisme à Genève au sein de son Jeunesse-Club, dès l'automne 1911, contraignant Théophile Geisendorf à rédiger de nombreuses pages de rectification jusque dans les publications unionistes...

Le 11 février 1912, réunis en assemblée à Neuchâtel par Georges Clerc et Théophile Geisendorf, les délégués des sections cadettes des UCJG romandes résolvaient « d'introduire et patronner » les principes éducatifs de Baden-Powell en Suisse et chargé la Commission Centrale des UCJG de préparer les règlements et les conseils pratiques. Un comité politi-

du Jeunesse-Club, signèrent la convocation à la première séance du mouvement des Eclaireurs prévue le 18 mars 1912, à la Chambre du Commerce de Genève. Une vingtaine de personnes en provenance de toute la Suisse Romande s'y rendirent, dont William Borel, qui allait prendre la présidence du Mouvement des Eclaireurs de Suisse. En mai de la même année, Le Pilote, bulletin publié à l'intention des instructeurs cadets par la ComCad, présentait les conditions d'admission, la loi, la promesse, l'insigne et la devise.

Alors qu'en France la rupture avait déjà été consommée entre le mouvement éclaireur et les unions cadettes des UCJG, Théophile Geisendorf espérait qu'il saurait éviter ce gâchis en Suisse. La Commission Centrale des Unions Cadettes peinait à expliciter les relations qu'elle espérait se voir nouer entre ses sections cadettes acquises au scoutisme¹⁷² et le comité national des éclaireurs de Suisse. À Gaston Clerc, qui demanda à plusieurs reprises des précisions, on répondit qu'on voyait « *les Éclaireurs Unionistes dans la dépendance des Commissions cantonales cadettes [des Unions Chrétiennes], lesquelles seraient en rapport avec le comité central exécutif des Éclaireurs.* ».

Scouts et Éclaireurs unionistes organisèrent durant l'été 1912 des formations distinctes qui ne contribuèrent pas à pacifier leurs relations. Trop de confusion hantait les structures et les volontés pour que perdure une évolution conjointe. En effet, autant craignait-on, du côté de l'Union Chrétienne, tant au niveau des sections cadettes que chez les responsables, la mainmise du mouvement scout sur les cadets unionistes, et en conséquence,

¹⁷⁰ Le camping avait été ramené en Europe par Pierre Bovet, secrétaire général de l'UCJG de Neuchâtel. Il s'était rendu à l'été 1900 à Chicago pour participer aux travaux d'une conférence unioniste. C'est là, au bord du lac Wisconsin, que les Américains firent découvrir à leurs amis d'Europe les charmes de leur campement de vacances. S'inspirant de ce modèle, Bovet organisait en 1902 un camp pour étudiants non loin de la frontière française. En 1901, la Commission centrale avait quant à elle déjà suggéré dans son Manuel d'organiser des camps d'été, en granges.

¹⁷¹ Section fondée en novembre 1908 par Théophile Geisendorf, elle regroupe les garçons de 15 à 18 ans. Voir Journal de Genève 26 juillet 1911, qui parle de 40 garçons de Genève de 12 à 14 ans, qui sont réunis à la « ferme Michoud », à l'initiative de Gaston Clerc

¹⁷² Pour la clarté de l'exposé, on appellera « éclaireurs unionistes » les sections cadettes de l'UCJG acquises au scoutisme, par opposition aux Eclaireurs, rattachés au seul comité des éclaireurs de suisse.

l'effondrement d'une section qu'on avait pris tant de soin à développer, autant les Scouts craignaient-ils une contamination unioniste et un affaiblissement de la méthode de Baden-Powell.

La constitution de l'Association des Éclaireurs Suisses sembla autoriser un mouvement strictement fédératif qui reconnaissait le programme religieux des Unions. Théophile Geisendorf, dans l'historique qu'il signait dans le Manuel de 1914, espérait que le mouvement Éclaireurs échapperait ainsi en Suisse à une dualité « désavantageuse », telle qu'elle existait déjà en France, en Hollande et en Belgique. Ses espoirs furent déçus et dès 1915, la ComCad se félicitait de voir poindre une rupture totale¹⁷³. Les chiffres reflètent ce que l'on appellerait quelques années plus tard à l'Union, « une période de crise. ». Certaines sections cadettes devenaient plus scoutes qu'unionistes, échappant au contrôle central de l'UCJG, la guerre vint encore aggraver la situation en enlevant les instructeurs. Le faisceau cadet manquait de cohésion, et l'on pouvait y observer toutes les variantes, de la section traditionnelle « auditoire de garçons tenus en respect par un directeur¹⁷⁴ », jusqu'à la troupe d'éclaireurs « s'ébattant dans les sous-bois ». Les sections cadettes éprouvaient quelques difficultés à produire des instructeurs-éclaireurs et l'Union se voyait ainsi contrainte de recourir à des instructeurs formés en dehors de ses rangs.

Le Pilote reflétait, quoiqu'avec prudence puisqu'il s'adressait également aux instructeurs-éclaireurs, ces dissensions. Les pages qu'y consacrèrent les rédacteurs de la revue sont hantées par la question de l'uniforme : c'est d'abord Gaston Clerc qui faisait remarquer qu'un vrai éclaireur l'aurait confectionné lui-même. C'est Philadelphie Delord qui dit « nous ne voulons pas des vaniteux et des fâts, nous ne prendrons donc du costume et des insignes que le strict nécessaire.¹⁷⁵ » Dans le numéro de novembre 1915, un instructeur éclaireur écrivait : « Coiffure, chemise et culotte, on peut les mettre sur des mannequins, ils restent empaillés. »



Les Éclaireurs Suisses, quoiqu'ils s'en défendissent¹⁷⁶, avaient pris une option nettement militariste. À Genève, un Philippe Privat, qui organisait dans son école privée des exercices de tirs au canon, participait à leur instruction : on ne s'étonnait pas qu'il les entraînaît au tir au fusil. Pour certains responsables unionistes, l'affaire allait plus loin. En pleine guerre, Delord rappelait les paroles de Baden-Powell: « Notre éducation n'est pas militaire. L'exercice que tant de société de jeunesse ont adopté est réduit chez nous à sa plus simple expression ; car faire de l'exercice tend à détruire l'individualité, et l'un de nos buts principaux est de développer la personnalité. »

Un Manuel de l'Instructeur d'Union Cadette fut publié en 1914. La ComCad considérait en effet que le Manuel unioniste « marque notre tradition : Les Unions cadettes ont fait leurs preuves, les éclaireurs pas encore. Ce serait un jugement abusif que de bouleverser les sections cadettes pour les éclaireurs.¹⁷⁷ » Cet ouvrage reprenait largement les principes du scoutisme tout en incluant les indispensables compléments traitant des aspects religieux et historiques pertinents. L'ouvrage de Baden-Powell, dont un premier chapitre avait été traduit par Gaston Clerc qui en avait acquis les droits pour la Suisse en 1911, fut finalement traduit par le grand pédagogue et unioniste Pierre Bovet.

¹⁷³ Fidèle à sa vision, Geisendorf demeura quant à lui membre du comité des Eclaireurs de Suisse. Les liens ne furent ainsi pas totalement rompus : en août 1917, lors du camp national des Eclaireurs, auquel Théophile Geisendorf participait, William Magnin, leur président, promit de négocier un accord avec le Journal De Nos Garçons, une publication de l'Union Chrétienne. La revue « Pilote » publiée par la Commission Centrale dès 1912, était destinée aux directeurs des sections d'éclaireurs, unionistes ou non. Les éclaireurs suisses ne tardèrent toutefois pas à constater qu'elle s'éloignait peu à peu du propos et demanda l'autorisation de fournir des contributions.

En effet, la revue publiait pour l'essentiel des leçons d'éducation religieuse, aussi la Commission accepta les contributions des Eclaireurs : l'édition du 23 novembre 1915 publia des résumés de leçons à l'usage des instructeurs fournis par le comité cantonal neuchâtelois dont l'optique était plus nettement pratique : leçon de choses, etc.

¹⁷⁴ Les Unions cadettes en Suisse, Rapport présenté pour la conférence de Portschach, 1923, signé Jules Johannot, YMCA

¹⁷⁵ Le Pilote, juillet 1915

¹⁷⁶ Lors du camp national des Eclaireurs de 1917, on réaffirma que le but des Eclaireurs, soit le développement harmonieux des qualités morales et physiques, se distinguait de celui des Cadets (non unionistes) qui ont un but militaire. Voir Le Pilote, septembre 1917.

¹⁷⁷ PV commission centrale, 27 sept 1912, AEG 1.4.4

Du côté des cadettes

Les cadettes s'introduisirent à l'UCJF comme par effraction : les leçons de chant du dimanche après-midi connaissaient un très grand succès auprès des amies-visitantes, mais posaient un problème de garde d'enfants, aussi demanda-t-on à l'UCJF d'accueillir également les sœurs cadettes. « *Cela nous conduisit à recevoir des fillettes bien jeunes, d'un autre côté si nous voulons avoir quelques prises sur les jeunes filles, faut-il attendre que les plaisirs et surtout les lectures les aient dégoûtées de tout ce qui est sérieux ?* » L'UCJF accepta en conséquence des fillettes dès 12 ans, voire même plus jeunes. On créa alors un groupe de petites auquel on proposa diverses activités ludiques : énigmes bibliques, récits

géographiques ou bibliques, biographies, collages de gravures, lecture de *Petite Mère* d'Elise de Pressensé, etc. Le groupe des petites comptait alors entre 4 et 22 membres, mais l'UCJF restait réticente, ne souhaitant pas une telle extension. « *Ces petites élèves, que nous n'admettons qu'à titre d'exception lorsqu'elles nous sont amenées par leurs aînées, très irrégulières et souvent turbulentes, nous donnent peu de satisfaction.* ¹⁷⁸ ».

Il fallut toutefois composer. Les sections qui se fondèrent à partir de 1886 dans les divers quartiers de la ville se virent elles aussi confrontées à l'invasion des petites. Jeanne Meyer, qui écrivait l'histoire de l'UCJF en 1925, voyait la naissance de la section cadette dans un groupe de petites de la section des Pâquis, pour lequel on avait organisé un jeu intitulé « la jeune ménagère ».

Difficile d'évaluer le nombre de cadettes, les sections ne tenaient pas forcément de statistiques, les quelques chiffres mentionnés se trouvent dans les rapports annuels qui n'ont été conservés qu'en partie. En 1925 par exemple, l'UCJF de Genève mentionne quatre sections de cadettes et moyennes. Aux Eaux-Vives, on avait compté 15 petites et 7 moyennes; à Carouge,

« des » petites et 6 moyennes. On constatait que la section cadette de Plantaporrêts périlait, enfin à la Taconnerie, les effectifs des petites étaient à la baisse et les moyennes au nombre de 5 ou 6. La rédactrice concluait de ce survol, pour des raisons qui restent mystérieuses, que les cadettes étaient au nombre de 70 à 80. Elle s'était efforcée également d'en dresser un tableau sociologique:

« *Les cadettes sont encore presque toutes à l'école primaire. Nos adolescentes sont à l'école ménagère, à l'académie professionnelle, en apprentissage quelques-unes sont déjà vendeuse ou employées dans des bureaux ou des fabriques. Il y a une grande majorité de protestantes, quelques catholiques, beaucoup de Suissesses et plusieurs étrangères, Italiennes surtout.* ».



1	2
Qu'ell est pure et belle Au matin des ans, L'amitié fidèle, La fleur du printemps! Ô sainte alliance Où l'on a pour loi La même espérance Et la même foi!	Joyeuse auréole, Aux jours de bonheur, L'amitié console, Quand vient la douleur. À l'heure où tout semble Défaillir en nous, Qu'il fait bon ensemble Ployer les genoux!
3	4
Celui qui s'avance Tout seul ici-bas Reste sans défense, Tombe à chaque pas. Même l'orage même Rend les vrais amis Ô grâce suprême! Plus forts, plus unis	Au cours de la vie Amis, gardons-la L'amitié bénie Qui nous gardera Amitié céleste, Éclore au printemps, Que ta fleur nous reste Jusqu'au soir des ans!

178 AEG 1880-1882



« Les Unions cadettes ont fait leurs preuves, les éclaireurs pas encore. Ce serait un jugement abusif que de bouleverser les sections cadettes pour les éclaireurs »

Au service d'autrui ou l'art de la bonne action

Le scoutisme toucha l'Union Chrétienne de Jeunes Filles dès octobre 1915, plusieurs directrices d'unions cadettes ayant alors déjà manifesté leur intérêt. Le comité d'action et le comité de patronage des Éclaireuses étaient déjà formés. Constatant qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement d'inspiration religieuse mais que d'autres part, il serait impossible d'empêcher les jeunes filles d'y participer, le comité général décida de former une section d'éclaireuses unionistes, qui aurait une base un peu différente et pourrait se fédérer avec le mouvement, émettant des réserves quant à la possibilité d'observer telle quelle la Loi de l'Éclaireuse. Le 25 janvier 1916, le comité constatait qu'une section d'Éclaireuses Unionistes s'était déjà constituée et avait trouvé une instructrice¹⁷⁹. La question de la méthode pédagogique toutefois ne se posa pas avec autant d'acuité que chez les garçons. Ce n'est qu'après la première guerre mondiale, alors que leurs homologues masculins reprenaient énergiquement en main les sections cadettes que les UCJF prirent à cœur de renouveler leurs propres sections cadettes. En février 1921, Jeanne Meyer signalait la nécessité d'opérer une centralisation des Unions cadettes. Deux mois plus tard, le 6 avril 1921, Mlle de Keyserling déplorait que les sections cadettes ne parvenaient pas à recruter des jeunes filles pour les sections aînées. Elle constatait que ces sections étaient « un peu vieux-jeu » et recommandait d'adopter une méthode similaire à celle des Éclaireuses, qui conserverait toutefois la note religieuse.

En mai 1924, la section d'Éclaireuses unionistes de la Taconnerie s'était séparée de l'Union. On se mit sérieusement à l'élaboration d'un programme spécifique aux Unions cadettes¹⁸⁰. L'affaire fut confiée à Sophie Johannot-Vernet, l'épouse d'Henri Johannot, le délégué du Comité International des UCJG aux questions cadettes. Ce programme de 1925 comprenait une éducation physique (avec des notions d'hygiène et une éducation sexuelle, dite « dignité », des jeux pour le développement de la discipline et de la volonté, des courses, ainsi que, de manière étonnante, des délassements comme des contes et légendes), une éducation sociale ou éducation à l'idée de service (soit une attitude juste envers la famille, l'école, le prochain, une initiation internationale, des travaux manuels, et une orientation professionnelle) ainsi qu'une éducation religieuse (vie morale et pratique, biographies, mouvements humanitaires, développer le mysticisme par la contemplation et l'adoration).

L'article 3 de la Loi de l'Éclaireur préconise que « l'éclaireur se rend utile ; il s'efforce d'accomplir chaque jour une bonne action. » Tel qu'il s'exprimait dans le manuel publié par les soins de l'UCJG en 1914, le projet de développement social incluait un programme de prévention de l'alcoolisme (prohibition de l'alcool et du tabac durant les réunions et tant que l'éclaireur portait son costume), l'acquisition des bonnes manières (politesse et hygiène), l'éducation du futur citoyen, une introduction à l'éducation sexuelle (la pureté) et des conseils en matière d'épargne.

Le dévouement, alors que sévit la guerre au lendemain de la naissance du mouvement éclaireur, prend le visage du patriotisme. « Mais faisons plus de cas de la bravoure civique que de la bravoure militaire. Tel est un héros dans les combats qui ne sut jamais se vaincre lui-même. Demandons à nos cadets ce qu'ils voudraient faire pour notre patrie à l'heure actuelle, et ce qu'ils demandent à Dieu pour elle¹⁸¹. »

Dès le 2 août 1914 le Comité Cantonal des Éclaireurs informait la population que ceux-ci se tenaient à disposition « pour rendre des services d'intérêt général. » Cet engagement fut récompensé par la médaille du mérite à l'Exposition Nationale de 1914, pour tous les services rendus : estafette, police des marchés, service d'ordre à la poste et au bureau télégraphique, services des cuisines économiques, asiles, hôpitaux, etc. Le 7 septembre 1914, Baden-Powel écrivait à Blondel pour le féliciter des services rendus en gare par les Éclaireurs qui orientaient les réfugiés, soignaient les internés blessés et participaient au ravitaillement.

Fin 1916, le Pilote proposa une autre action concrète de civisme à ses instructeurs : la récolte de vieux papier. En ces temps de restriction, le journal de l'Union souffrait lui aussi de la pénurie de papier, qui augmentait les prix. En outre, la vente de vieux papiers pouvait procurer des revenus, pour le salaire de l'agent¹⁸².

En 1924 qu'Henri Johannot recommanda au Comité national suisse des UCJG d'étudier dans quelle mesure les cadets pouvaient se rendre utile, en groupes ou individuellement.

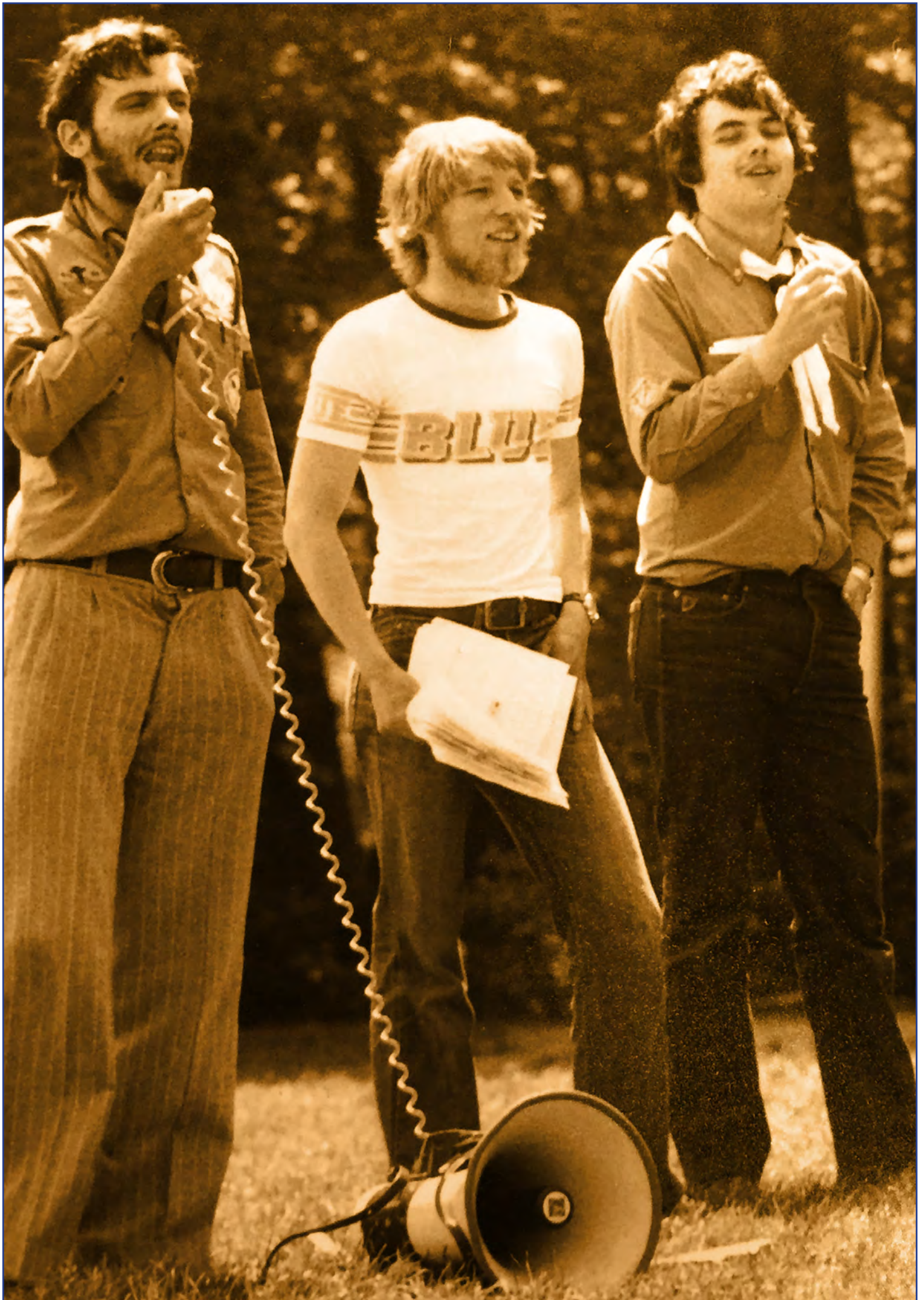
¹⁷⁹ AEG, AP.336, 1.6, Comité général UCJF, procès-verbaux 13 octobre 1915 au 4 juin 1918

¹⁸⁰ PV comité gén. 22-24 mai 1924, Cadettes St-Jean dans archives UCJG 1923-1972 St-Jean 1954-1968

¹⁸¹ Le Pilote, janvier 1916, p.44

¹⁸² Le Pilote, décembre 1916, p.14, Résumé de leçon signé R. Hefti

¹⁸³ Paul Vaucher fonda également le camp junior de Vaumarcus, destiné aux seuls garçons. Il regroupait chaque été jusqu'à 150 garçons de la Suisse Romande. Le record fut atteint en 1946 avec 420 participants.



Souvenirs d'un âge d'or

La restructuration des faisceaux cadets après la première guerre mondiale allait conduire à une véritable explosion des effectifs. En 1920, un nouvel agent cadet romand, Paul Vaucher, s'évertua à relancer le mouvement cadet en Suisse romande.

La méthode élaborée une dizaine d'années plus tôt fut affinée et ce travail déboucha sur la publication d'un nouveau Manuel, en 1932 : En Equipe, Un plan de travail au service du garçon et de la paroisse. La commission romande des Unions cadettes prenait acte de la nécessité d'une modernisation du mouvement: *« Les transformations que se sont opérées dans l'œuvre cadette nous paraissent dues à une double évolution des esprits dans nos milieux religieux. En effet un changement s'accomplit à l'égard de l'enfant. On commence à comprendre l'erreur et le danger qu'il y a à trop vite considérer l'enfant comme un prévenu dont il faut se méfier. On commence à comprendre que, pour être profonde, l'action éducative doit donner à l'enfant le plus de liberté possible. Un changement d'attitude tout aussi réjouissant s'est opéré à l'égard de l'Église. Mieux peut-être que par le passé, on reconnaît aujourd'hui que les groupements qui se réclament de l'Évangile et les initiatives laïques doivent en définitive leur origine et leur durée à l'Église. »*

Depuis 1925, la Commission Romande des Unions Cadettes fit également paraître un journal destiné aux instructeurs « L'Entraîneur », qui leur proposait un sujet d'étude pour l'année, agrémenté de nombreuses propositions d'exercices, adaptés à tous les âges, des jeux, des bricolages, des réflexions et des méditations et, dès 1930, les quatre faisceaux romands adoptèrent successivement la chemise bleue, non sans quelques oppositions.

Le concours d'honneur, organisé au printemps, clôturait l'année unioniste des cadets. Après avoir étudié durant les mois d'hiver le programme proposé par L'Entraîneur, les cadets, des benjamins aux juniors, participent à un grand rallye au cours duquel ils doivent faire preuve de leurs connaissances, mais aussi de leur habileté et de leur débrouillardise.

L'organisation de cette journée, qui réunissait plusieurs centaines de garçons, autant chez les filles, nécessite un long travail: c'est tout

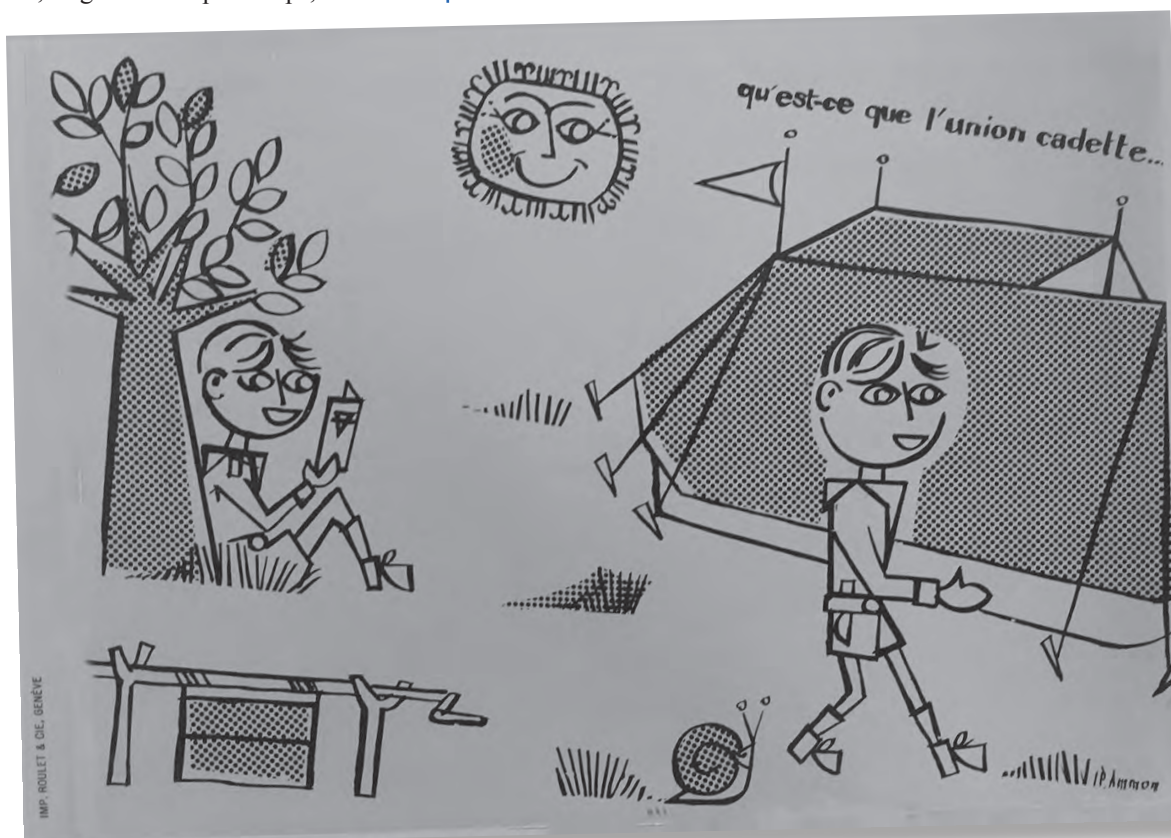
au long de l'année que la commission des cadets prépare la journée, réunit les commissaires, motive les parents, etc.

Nous avons gagné le concours d'honneur en 1956. La Roseraie était une petite section, les patrouilles étaient de 6 ou 7 membres. Nous avions une patrouille en benjamin (7 à 9 ans) et deux équipes en cadets (10 - 12 ans).

Le concours avait été renvoyé à cause du mauvais temps et on a dû fusionner nos deux équipes cadettes. Il y avait une répétition marchante de l'Ondine et pour les parents ça primait. Notre équipe était très forte. Le programme de l'année concernait Israël. Nous l'avions vraiment étudié en détail et avons battu les 6 équipes de la Servette. La Servette était la plus grande section de Suisse et ne laissait d'habitude que des miettes aux autres. Notre équipe de benjamins a aussi gagné sa catégorie. Quand je me suis levé pour aller prendre la coupe toute la salle criait « Servette au jus, Servette au jus... » Guy Le Comte, novembre 2009.

Une certaine rancune contre la section de la Servette qui s'explique par la domination qu'elle exerça sur le concours durant de nombreuses années. Sous la direction de Claude Ketterer, la Servette, avec plus de cent membres, était devenue la plus grande section cadette de Suisse ; en outre, particulièrement bien formée par un chef ambitieux, elle rafflait les coupes avec une régularité qui brisa le cœur de plus d'un jeune garçon.

Le concours d'honneur put avoir lieu pour la dernière fois en mai 68, après quoi, il mourut de sa belle mort, en même temps que le Journal qui l'inspirait, L'Entraîneur.





C'est à Genève 200 cadets de 7 à 16 ans, répartis dans 7 sections, guidés par 80 chefs d'équipes. Séances hebdomadaires ayant comme but de développer l'intelligence

U.C.J.G.
l'âme le corps

pour servir son prochain à cause de Jésus-Christ



Vie Communautaire

Développement Culturel

Vie en plein air



Conditions d'admission à la branche cadette UCJF

Pour les cadettes de 8 à 13 ans : il faut faire un essai de 3 mois dans la section, avoir un uniforme, « *montrer pas sa franchise, sa bonne humeur et son esprit de service qu'on comprend l'esprit de l'Union, connaître par cœur le mot d'ordre des unions cadettes (Une cadette s'efforce de mettre en pratique le commandement de jc : aimez-vous les uns les autres.* » Dans le monde comme à la maison, elle met sa joie à SERVIR / Son regard est clair et franc / Sa parole aimable et vrai / Ses mains serviables et diligentes / Son cœur vaillant et généreux / Son âme pure et lumineuse), savoir expliquer la symbolique du triangle, savoir par cœur la Prière Patriotique, C'est vers la cîme et Oh mon Dieu je cherche ta face.

Pour l'adhésion à une section moyenne, les conditions sont les mêmes, mais l'adolescente devait en outre connaître un récit de l'Ancien Testament et un récit du Nouveau Testament ainsi que trois cantiques : Qu'elle est pure est belle, Il faut grand dieu que de mon cœur, et le Notre Père.

1955, le centenaire de 'alliance Universelle'

Raoul Riesen, alors jeune journaliste à Jeunesse-l'Espérance, était l'envoyé spécial de Jeunesse-l'Espérance à Paris où 10'000 délégués unionistes provenant de 70 pays se réunissaient afin de célébrer le centenaire de l'Alliance Universelle et de la Base de Paris, de célébrer l'Unité chrétienne.

Le pavillon suisse, situé à la cité universitaire de Paris, avait été conçu par Le Corbusier.

Claude Ketterer dirigeait la délégation.

Le long déclin de l'union cadette

Si ces années furent un véritable âge d'or pour les cadets et les cadettes, la question récurrente de l'engagement des responsables et des chefs de sections resta un sujet de préoccupation constant. En 1960, alors qu'il s'appretait à quitter la présidence du faisceau, Roger Allenbach signalait le départ de 48 chefs (sur 142) : « *Si quelques chefs nous ont quittés pour des motifs valables, un grand nombre a préféré la liberté au lieu de demander un congé pour des raisons d'études ou autres. La maladie du désengagement gagne du terrain à tous les échelons. (...) Votre président est convaincu que celui qui veut fournir l'effort nécessaire, peut consacrer le temps suffisant à la vie de l'équipe ou de la section. Cela demande des sacrifices importants et la suppression des loisirs individualistes.* » Pas moins, mais trop. Mai 68 allait être un coup de semonce retentissant pour l'ensemble du mouvement.

Une nouvelle structure fut exigée dans une rhétorique alarmante : « *Cela signifie, compréhension par l'individu de la signification profonde de son existence et de son insertion dans les structures de la société. (...) Cependant, nous sommes convaincus que, mis à part ceux qui, choisissent délibérément de vivre les Valeurs, les Principes et les Idées qui tendent à confirmer l'homme divisé, c'est-à-dire, sans prise directe sur sa propre vie, sans pouvoir de changement sur les événements concrets ; beaucoup d'entre nous ne saisissent pas les conséquences profondes de leurs propres idées, actes et convictions. Ce non-pouvoir de compréhension est justement dû aux systèmes éducatifs par lesquels nous avons été et sommes formés. Au travers des*

4 FAISCEAUX
43 SECTIONS
636 FILLES ET
GARÇONS



DONT : l'union cadette genevoise

8581
1983
6883

ont commémoré le 125^e anniversaire
du faisceau cadet romand, lors d'une fête
qui a eu lieu à YVERDON les 21,22,23 mai.

*« J'ai vécu la fin de l'époque héroïque.
Ce genre de mouvement, d'engagement,
correspondait à un type de sociabilité qui
n'a plus cours aujourd'hui. »*

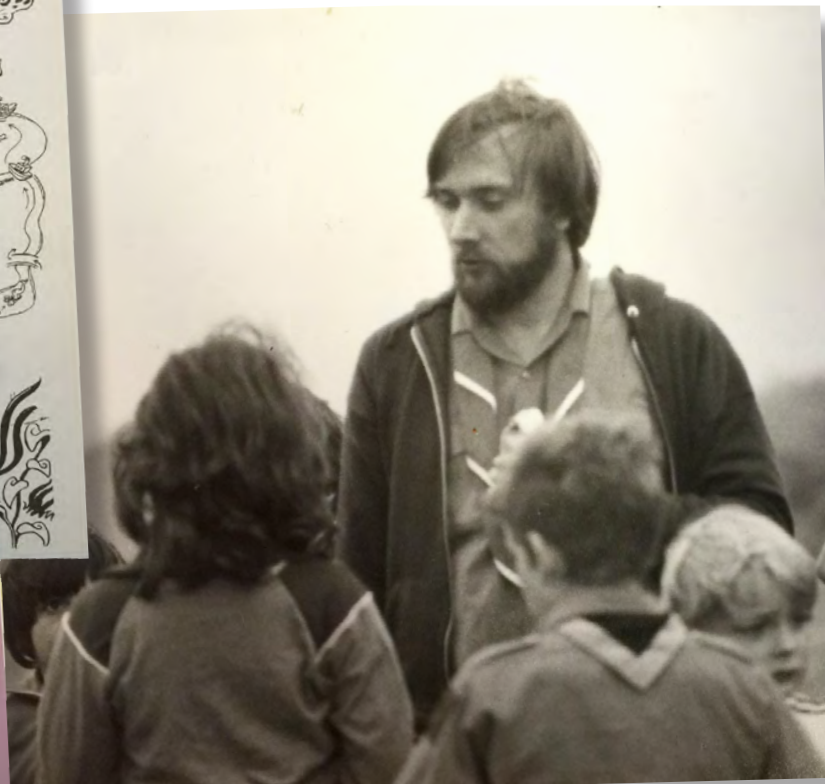
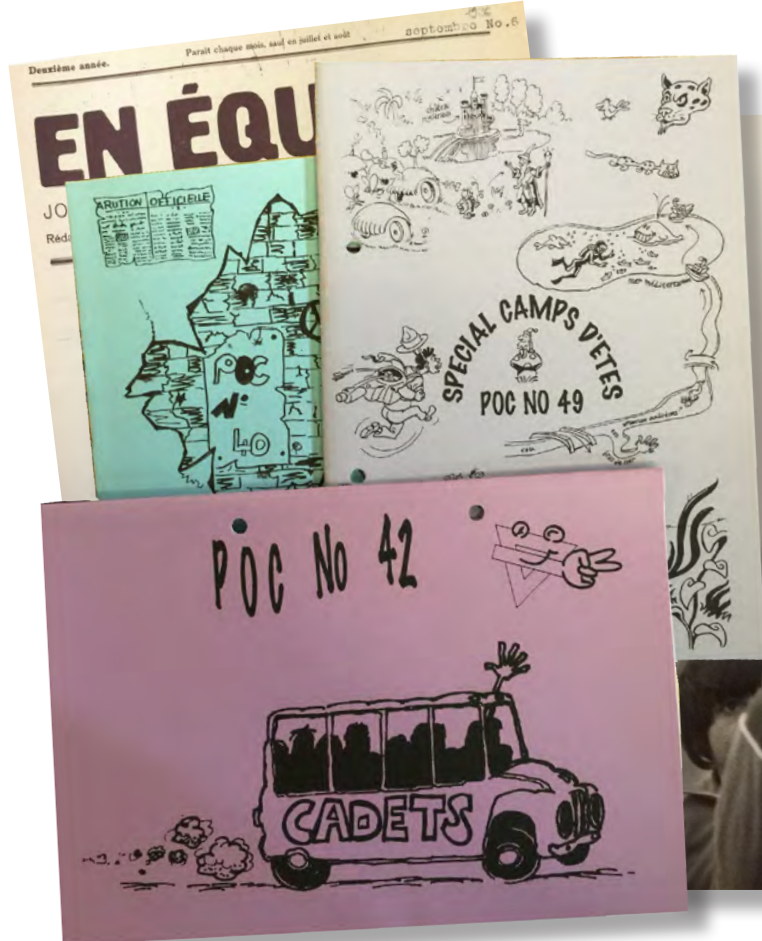
systèmes éducatifs en question, c'est l'aliénation de l'homme réel (unifié) et la consécration de l'homme vide, capable de vivre grâce aux artificiels bonheurs ; réussite sociale, compensations de tous ordres, inventés de toute pièce. » L'animateur-cadet, Jean-Daniel Perrin fut licencié, pour sa mise en cause radicale des bases fondamentales - et de la pédagogie - du mouvement cadet. Suite à son licenciement et aux menaces qui pesaient sur le poste de l'aumônier des aînés, Jean Tritschler, cadets et aînés contestèrent violemment la validité du Comité des UCJG, qui résolut d'en appeler à « l'autorité tutélaire et arbitrale » de l'Union, à savoir, le Conseil des Anciens. Les responsables cadets et aînés démissionnèrent alors en bloc, non sans avoir abondamment fait connaître leur position, au sein du mouvement mais également par voie de presse : « On pourrait évoquer un conflit de génération tant il est vrai que les gestionnaires du mouvement ont vingt ans plutôt deux fois qu'une. » Cette belle jeunesse contestait à l'UCJG sa « capacité à remettre en cause plus que des techniques d'animation, ¹⁸⁵ » bref d'être sclérosée par son renom, sa tradition, ses millions.



Le secrétaire général exigea la reconnaissance d'une base commune minimum – le mouvement unioniste, du local au mondial – et le respect de toutes les opinions. On rappela que le projet de la Jonction, violemment contesté par les sections, avait été accepté par les assemblées générales à plusieurs reprises ; on contesta le terme d'institutionnalisation et l'on déplora l'abandon de la Bible au profit des ouvrages de Marx, Lénine et Freud. Quant à la cogestion et à la collectivisation, on la refusa tout net au motif qu'elle ne saurait être comprise par les plus jeunes. Les responsables cantonaux démissionnèrent à grand fracas en décembre 1969.

Le même mois vit l'élection d'une nouvelle Équipe Cantonale Cadette qui ne put assurer qu'un service minimum : journée cantonale, journée sportive, camps d'été. En octobre 1973, l'Équipe Cantonale constatait que l'autonomie des sections les

¹⁸⁵ Communiqué de presse du 22 novembre 1969, AEG, AP 336, 1.1



avait, pour la plupart, conduites au bord de la dissolution et que de nombreux problèmes se posaient au niveau de l'engagement et de la formation des responsables ¹⁸⁶. Elle tenta d'asseoir son autorité, menaçant et vitupérant des chefs qui s'abstenaient très largement de se présenter aux formations, et autres rassemblements unionistes. Dans sa lutte pour imposer un semblant de cohésion au faisceau, les responsables cantonaux agitaient également la question de l'orientation chrétienne du mouvement. Elle dépendait à leurs yeux des convictions des chefs, ce qui donnait tout son relief à la question du recrutement : « 75% des chefs seraient très bien dans des centres de loisirs mais aux Unions, ils ne valent pas grand-chose. ¹⁸⁷ » On estimait alors que le faisceau cadet ne compterait pas plus de cinq ou six sections avec 30 responsables et 200 enfants si les conséquences de cette affirmation étaient tirées et les non-conformistes exclus.

Au printemps 77, le faisceau cadet genevois affichait 18 sections et un nombre inconnu de cadet. Aux yeux des responsables de l'équipe cantonale, la « principale difficulté actuelle est de faire admettre aux sections qu'elles doivent faire passer un témoignage chrétien à leurs enfants. ¹⁸⁸ En 1979, le désintérêt restait palpable, l'animateur-cadets comptait 28 participants au rallye cantonal, sur 170 cadets inscrits au faisceau, sur 6000 jeunes en âge d'être touché par le mouvement ¹⁸⁹.

La relance du mouvement va hanter à la fois les anciens unionistes, qui se constituèrent en club de service en 1980, et les responsables du mouvement, comité et agents-cadets. En

1983, le club de service interrogeait le président des UCG en fonction, Guy Le Comte, au sujet des activités des Unions. À propos des cadets, Guy Le Comte déclarait qu'ils guérissaient lentement et qu'il était désormais nécessaire de travailler avec les familles



¹⁸⁶ Lien, octobre 1972, n° 0, AEG, AP 336,

¹⁸⁷ Lien, janvier 1977,

¹⁸⁸ UCG, Informations, n°1, mars-mai 1977, archives UCG

¹⁸⁹ UCG, Informations, n°12, mai-sept. 1979, archives UCG

afin d'éviter le gardiennage. « *J'ai voulu maintenir le mouvement comme base de départ pour un renouveau. Le Y's Men's Club en se manifestant rend service aux Unions Chrétiennes actives. Mais il faut se manifester, s'affirmer. Viser les chefs cadets, recréer autour du centre le mouvement en général.* ¹⁹⁰ » Les « Anciens », unionistes d'avant mai 68, se lancèrent alors dans les visites aux pasteurs afin de fédérer les bonnes volontés, on récolta de l'argent afin d'ouvrir un centre cadet à la campagne. En 1987, l'Union cadette organisait une campagne d'affichage afin de se faire connaître du grand public qui l'a bien trop oubliée. On continuait année après année à constater la faiblesse du mouvement, malgré le grand nombre d'activités mises en place, telle le Rallye de la Réformation, en collaboration avec les écoles du dimanche. En 1991, le Club de service intervenait à nouveau en finançant un quart de poste destiné à la relance des sections. Le grand problème restait celui des responsables, engagés dans trop d'activités, trop sollicités par les sections et les animations cantonales, et de surcroît dépourvus de perspectives au sein des Unions Chrétiennes. Finalement, il revint au « Groupe Réseau » constitué en vue des festivités du 150^{ème} anniversaire des UCG, de tourner la page. Constitué en 1999, il fixa des objectifs de recrutement et de formation des responsables à l'union cadette. Malgré tous les efforts, il ne restait, en 2001, plus que deux sections, regroup-

pant 25 enfants. Le comité des UCG ne pouvait plus défendre la subvention cantonale qui finançait le poste de l'animatrice, qui fut, en conséquent, remerciée. L'Union cadette fut contrainte alors de prononcer sa dissolution, effective au 31 août 2001. Le fait est ressenti comme une véritable débâcle, des énergies et des moyens considérables avaient été engagés depuis les années 70 pour « relancer le mouvement. ».

« *J'ai vécu la fin de l'époque héroïque. Ce genre de mouvement, d'engagement, correspondait à un type de sociabilité qui n'a plus cours aujourd'hui. On a eu des animateurs professionnels qui étaient de brillants théoriciens mais ça a péché sur le terrain. Et puis ça correspondait à l'époque : on n'avait pas beaucoup de liberté dans le cadre des familles, l'Union était un exutoire bien trouvé. Les parents savaient où étaient les enfants le jeudi et les enfants pouvaient être actifs. (...) C'est compliqué quand vous êtes dans quelque chose à laquelle vous croyez et que vous le voyez s'étioler. La pratique religieuse s'étant effondrée, la connotation positive que les Unions avaient au début de ma carrière a disparu et est presque devenue négative. C'est un mouvement qui a eu beaucoup d'influence mais peu de pouvoir. Le jour où il a perdu son influence, il ne restait pas grand-chose.* Guy Le Comte. ¹⁹¹ ».



La fin d'un mouvement, du moins à Genève, car il reste bien vivant dans d'autres cantons, et partout dans le monde. Mais pas la fin des convictions : les UCG persistent à offrir aux enfants et adolescents du canton une série d'activités cadrées, qui doivent leur permettre une meilleure insertion dans la société. Ce sont les Villas YoYo, quatre lieux d'accueil périscolaires ouverts dans des quartiers défavorisés qui reçoivent de nombreux enfants de 4 à 12 ans. C'était aussi le Y'Net Café, un internet café pour les adolescents de la Jonction, où les animateurs proposaient un soutien scolaire, des activités le mercredi, et une écoute.



¹⁹⁰ Archives du Club de Service des UCG, Commission Jeunesse, rapport du 11 avril 1983

¹⁹¹ Guy Le Comte, novembre 2009

LA PAROLE DU SEIGNEUR.
SUBSISTE ÉTERNELLEMENT.

MANCHETTE N° 1

1925



Les sections aînées

Le mouvement général qui poussait la jeunesse à occuper une part accrue à la vie publique s'accrut après la première guerre mondiale. À l'UCJG, alors que l'on constatait une certaine faillite des sections déjà affaiblies par la guerre et qui paraissaient oublier leur « raison d'être », on dut faire face au nouveau dynamisme des Églises qui lancèrent les Jeunesses Paroissiales (JP). Cette concurrence souvent âpre prenait sa source dans l'antagonisme qui opposait certains pasteurs à l'Union, et réciproquement. On l'attribuait pour partie à la théologie barthienne en vogue à l'Union, accusée dès lors de catéchiser à outrance et de manière totalitaire, ou de favoriser, surtout dans les sections unionistes de la campagne, un piétisme suranné. La querelle qui avait opposé les Unions Chrétiennes au mouvement scout avant la guerre alimenta elle aussi les rivalités, à un moment où le scoutisme fournissait plus de pasteurs à l'Église que les UCJG.

Il devenait urgent d'entamer un travail de rapprochement. En novembre 1922, le pasteur Rodolphe Ostermann présentait devant l'Assemblée de l'Église Nationale une étude sur les aspirations de la jeunesse, dans laquelle il mentionnait « avec avantage » l'UCJG. La Compagnie des Pasteurs demanda alors au secrétaire général de l'UCJG, Samuel Bastide, de définir les termes d'une collaboration entre les deux institutions. La réponse concoctée par le comité cantonal et le comité directeur de l'UCJG, appuyés par les pasteurs Ch. Chenevière, H. Mottu et R. Ostermann fut accueillie favorablement par la Vénérable Compagnie qui invita alors les pasteurs à « appuyer les Unions existantes et à faciliter la création de nouvelles dans les paroisses où cela était souhaitable, dans l'espoir que les sections des UCJG servent de trait d'union entre le catéchuménat et les Cercles d'hommes. ¹⁹² ».

Lors du premier bazar de l'Union Chrétienne, le 2 avril 1924, le pasteur Ch. Chenevière, modérateur de la Compagnie, réitérait son soutien à l'Union : « Il faudrait que, dans chacune de nos paroisses, il y ait une union cadette et une UCJG paroissiales, groupant tous les jeunes gens qui ont de l'idéal, qui ont le désir d'avoir une vie utile, qui veulent penser aux autres et se dévouer pour eux, parce que l'école du dimanche et l'instruction religieuse auront allumé dans leurs cœurs un grand amour ¹⁹³ ».

Il s'agissait alors de combattre une certaine image de l'UCJG : « Comme on méconnaît en certains milieux, la mission des Unions Chrétiennes ! On les considère parfois comme le réceptacle des jeunes insignifiances, des êtres ternes, soumis, négativement honnêtes, pieux avec douceur et œuvrant dans la neutralité. Ou bien comme une bonne œuvre à encourager de loin, ne serait-ce que par amitié pour les quelques hommes, bien dévoués vraiment, qui s'occupent de

jeunes gens intellectuellement ou socialement inférieurs à eux. Ou bien encore comme le clan où se perpétue sans trêve la critique de ce qui est le dénigrement des efforts de l'Église. ¹⁹⁴ ».

Les Jeunesses Paroissiales prirent leur essor à partir de 1936, à l'occasion des célébrations du 400^{ème} anniversaire de la Réformation. L'Église nationale s'efforçait alors de fournir à la jeunesse des structures adaptées à ses besoins. Cette année-là, la cheville ouvrière de ce mouvement de renouveau, le pasteur Armand Payot fondait la Jeune Garde de l'Église, un mouvement fortement hiérarchisé qui voulait fournir à l'Église les moyens d'une action conquérante. Le succès fut immédiat : dès sa première année, il compta 2500 membres. Armand Payot allait encore fonder « Église dans le Métier » (en 1940), le « Foyer Protestant » (en 1941), « l'École des Témoins » (en 1943), puis « l'École des Chefs », le « Coup d'Épaulé » (sic, en 1944), et, en 1945, l'édition genevoise du journal « Vaincre ». Le Consistoire nomma également un chargé des relations entre les mouvements de jeunesse ; Scouts, Unions Chrétiennes, Jeunesses Paroissiales, etc.

Les Unions Chrétiennes étaient quant à elle en perte de vitesse et constataient l'enlèvement de leurs sections aînées qui, faute de l'appui des pasteurs, ne parvenaient plus à recruter suffisamment de catéchumènes pour renouveler leurs rangs. Elles avaient donc tout intérêt à tenter un rapprochement avec l'Église nationale, d'autant que l'indépendance dont jouissaient les sections unionistes favorisait un certain relâchement, voire l'abandon des principes de la Base de Paris, à savoir « la mission par les jeunes auprès des jeunes. » Elles s'efforcèrent donc de s'associer aux efforts de l'Église et offrirent leurs locaux à l'énergique pasteur Payot.

Le Foyer de la Jeunesse Protestant ouvrit ainsi ses portes en février 1942 au centre unioniste de la rue Dufour, dont on voulait alors faire la « Maison du Protestantisme ». Le Foyer fonctionnait comme un centre culturel et se proposait d'accueillir tous les jeunes qui se présenteraient à l'animateur-aumônier, il organisait également bon nombre de spectacles, conférences, causerie, etc. La Jeune Garde de l'Église, les bureaux de l'Union Chrétienne Suisse Allemande, ceux des Syndicats Protestants et de l'UCJF s'installèrent également à la rue du Général-Dufour.

Les Jeunesses Paroissiales bénéficièrent dès lors des cours de cadres de l'Union, de ses locaux et de son expérience. À partir de janvier 1948, l'UCJG finança pour moitié le poste d'animateur qu'occupait depuis 1947 René Huber. Le succès de la « Maison de la Jeunesse Protestante » contraignit en 1952, le Pasteur René Huber, qui officiait également en tant que secrétaire de la Maison de la Jeunesse, à recentrer ses activités sur les seules tâches d'animation.

¹⁹² Bulletin de l'UCJG de Genève, février 1924

¹⁹³ Ibid. mai 1924

¹⁹⁴ Ibid. Sermon prononcé lors du culte par le pasteur Marc Du Pasquier.

René Huber travailla à accélérer le rapprochement des JP et des sections aînées de l'UCJG. À l'automne 1955 une réunion importante réunit plus de 80 responsables des sections aînées et des JP. Le désir d'une collaboration plus étroite s'y exprima nettement. La fusion des Jeunesses Paroissiales et des sections aînées fut officialisée à la fin des années 50 : « *Devant l'étendue des responsabilités en matière de jeunesse qui reposent sur les UC, la grande majorité des JP (Jeunesses Protestantes), en plein accord avec la Commission de Jeunesse du Consistoire de l'Église Nationale, ont décidé de leur intégration aux UC* ¹⁹⁵. » L'Union avait fait valoir la solidité de sa structure, sa documentation, son programme de travail et ses cours, sa vision œcuménique et son engagement social ainsi que sa capacité à développer le sens de l'initiative et des responsabilités vis-à-vis de la collectivité. La formule sembla fonctionner : en novembre 1963, on comptait 1100 membres dans les 24 sections aînées et 21 Jeunesses Paroissiales, ainsi que 200 responsables.

« *Il est certain que plusieurs unionistes ont été heureux de travailler certaines questions, mais de façon générale, quelle indifférence ! Je n'ai pas l'impression que nos types aiment à parler de leur vie spirituelle, de la foi* »

S i m u l t a n é m e n t s'opérait un rapprochement avec l'UCJF. En 1945 la première section unioniste mixte fut constituée à Veyrier, bientôt suivie par Bernex ¹⁹⁶. C'est en

constatant que, dans certains villages, il était impossible de créer des sections non-mixtes, faute d'un nombre suffisant de jeunes, qu'on opta pour cette solution. Deux ans plus tard, alors que les jeunes gens songeaient à rénover leur centre de la rue du Général-Dufour, ils prirent contact avec leurs homologues féminins en vue d'une éventuelle installation des jeunes filles, dans le but de « faire rendre un maximum à l'immeuble du point de vue unioniste. ¹⁹⁷ » Sur le plan théorique du moins, la proposition présentait quelques avantages : Comme l'argumentait une des déléguées du comité cantonal UCJF, « *une collaboration avec l'UCJG apporterait un renouvellement certain à notre travail. La question de l'opportunité du travail mixte se pose de tout côté, de petits foyers paroissiaux se créent (Plainpalais).* ¹⁹⁸ ». Les jeunes femmes de l'Union se résolurent à cette cohabitation après bien des hésitations, structures et bases des deux mouvements étant fort différentes. Les jeunes femmes inaugurèrent leurs nouveaux locaux en 1952.

Dès lors, les deux mouvements s'efforçaient d'établir un programme unioniste commun et un règlement de novembre 1953 donnait un cadre aux sections unionistes mixtes. En 1954, l'UCF comptait 8 sections mixtes et 5 sections de

jeunes filles. Des cours inter-mouvements étaient régulièrement organisés et la formation des cadres était une affaire commune. Le 19 mars 1960 eut lieu la première assemblée générale UCF-UCJG partiellement commune. Cinq années plus tard, les Secrétaires UCF de Suisse Romande se réunissaient à Lausanne afin d'évaluer la mixité. La déléguée genevoise annonçait alors que toutes les sections de l'Union Chrétienne de Genève étaient mixtes, sauf deux. On estimait que le danger existait que « *les filles soient reléguées un peu à l'arrière-plan. Le comité cantonal UCF doit savoir exactement où l'on veut mener les filles de ces groupement pour leur rendre le sens de leur responsabilité.* » En conclusion, on approuvait la mixité sur le fond – elle correspondait à la mentalité de la jeunesse des années 50 – mais en pratique « les filles doivent y trouver leur vraie place d'aides dans tout le sens du terme. ¹⁹⁹ ».

Les changements allaient vite et il fallait donner une unité aux sections. Un journal, « Corps et Âme », publié en supplément à « Jeunesse », assurait le lien. Dès septembre 1949, il fut complété par un autre bulletin, l'Avant-Garde, qui s'efforçait de faire connaître les travaux de la commission cantonale aînées (CCA), laquelle, en principe, réunissait tous les chefs de sections et était coiffée par le Bureau de la CCA. La même année vit la publication d'un « Carnet du Président », un petit recueil de conseils et de renseignements. Les formations, les fameux cours de cadres, devaient fournir aux présidents des sections aînées des techniques d'animation, parfaire leurs connaissances bibliques et renforcer leur sentiment d'appartenance au mouvement unioniste.

Les grands rassemblements annuels, journée sportive, concours de ski et rallye, devaient fournir concrètement aux jeunes la vision du mouvement. À partir de 1949 fut instauré le « service des lits, » une action de solidarité envers les malades de l'hôpital cantonal : Les jeunes de sections s'en allaient le dimanche à l'hôpital afin de permettre aux malades d'assister au culte. Roger Allenbach, qui était alors chef de section à l'Union Cadette de Vézenaz se souvient : « *à 16 ans on poussait des malades du lit à un chariot à l'aller comme au retour à cause de l'incompatibilité de l'ascenseur, sous l'œil sévère d'une sœur de Berne ! Pour certain cela faisait 28 km de vélo le dimanche matin.* ²⁰⁰ » Les jeunes unionistes se réunissaient encore pour organiser le Noël des Isolés, repas et soirée récréative offerte aux isolés de Genève depuis le début des années 20.

Quant à la vie des sections, il est parfois bien difficile de s'en faire une idée ²⁰¹. Les plus sérieuses se concentraient sur le témoignage, découlant de l'adhésion à la Base de Paris et de la nécessité plus prosaïque d'assurer la relève, et la réflexion. Ainsi, la section de Châtelaine rapporte, en mars 1951, consacrer

¹⁹⁵ AEG AP 336, 6.3 (Aînés/conférence sur la jeunesse, 1961) : document non daté intitulé « Les rapports entre les églises et l'UCJG en Suisse Romande »

¹⁹⁶ Vie Protestante, 12 mars 1954

¹⁹⁷ AEG, AP 336, 1.6, Procès-verbaux du comité cantonal (UCJF), 18 novembre 1947

¹⁹⁸ Ibid. 17 février 1948

¹⁹⁹ 10 décembre 1958, Rapports d'activités, UCF Mixtes

²⁰⁰ Témoignage de Roger Allenbach, mai 2011

²⁰¹ Sauf mention contraire, les citations de ce paragraphe et des suivants sont tirées des rapports des sections conservés aux AEG. AP 336, Aînés/Rapports des sections 1950-1951

Dans une lettre sans concession adressée au président du Bureau de la CCA, le président de la section du Petit-Lancy faisait état du dilemme auquel il était confronté : « *Pour nous, notre section passe avant le Central. Ensuite, quand je reçois environ une lettre ou circulaire par jour de ce même central, il devient de plus en plus difficile de juger, dans la masse, de ce qui est important et de ce qui ne l'est pas. (...) Il nous faut bien assurer des séances qui empêchent de s'en aller ces jeunes que nous avons tant de peine à garder et à intéresser. Nous sommes donc passablement occupés pour le moment et je crois qu'il serait préférable au Central de se passer du Petit-Lancy que de leur envoyer des lettres qui les mettent en colère et qui les pousse à la rébellion. Nous avons pu envoyer un petit groupe à l'Hôpital, mais je ne tiens pas à me mettre des types à dos en les obligeant à me représenter au Central quand ils n'en ont aucune envie.* ²⁰³ ».

Des difficultés du même ordre se posaient sur le plan romand, à la veille de la commémoration du Centenaire de l'Alliance Universelle des UCJG, qui se tint à Paris en 1955. Un questionnaire fut alors envoyé à toutes les sections, afin d'évaluer leur rapport au mouvement unioniste. Les conclusions du rapport établi à cette occasion reconnaissent la crise que traversait alors le mouvement et, invoquant la Base de Paris, préconise un retour aux sources. « *Concluons en rappelant que ce questionnaire a été établi à la suite d'une crise de conscience de certains unionistes qui s'interrogent sur la raison d'être de nos unions. Qu'il y ait lieu de moderniser nos méthodes et de repenser constamment notre action, c'est une nécessité à laquelle un mouvement digne de ce nom ne saurait échapper. Mais la Conférence de Paris que beaucoup d'entre nous ont pu suivre nous a démontré l'actualité de la Base de Paris qui a été nettement réaffirmée. L'analyse de la vie du mouvement en Suisse romande prouve que nous sommes en deçà des exigences de la Base de Paris, non au-delà. Dès lors les Unions gardent toute leur raison d'être et doivent continuer à jouer leur rôle irremplaçable. (...) Tous les mouvements de jeunesse traversent une crise. Mais toute crise implique un dénouement et un ré-départ. À nous de veiller à être prêts pour cette heure-là ; il ne nous est demandé qu'une chose : obéissance et fidélité. Le défaitisme n'est pas une attitude chrétienne. Que ceux qui n'y croient plus prennent leur retraite et passent leurs soirées en pantoufles au coin du feu ! (...) Mais qu'on ne paralyse plus nos comités par des propos alarmistes. Si la tempête est plus forte, serrons les rangs autour du Maître, mais poursuivons notre route dans la voie que Dieu nous a tracée.* ²⁰⁴ » On défend un certain héritage spirituel définit comme un programme de formation chrétienne complète des jeunes, symbolisé par les quatre éléments du triangle unioniste et la vision œcuménique du mouvement.

À Genève, les responsables de la branche aînée se découragent. Bénévoles, souvent en formation et impliqués dans

d'autres activités, ils ne peuvent plus faire face à la masse de travail et réclame un agent de jeunesse à plein temps. En 1956, il leur est même impossible de fournir un chiffre pour les aînés. Une certaine critique de la hiérarchie se fait jour : « *Peu de réalisations, hélas, sont nées de ces discussions, surtout vu l'absence de tactique et de doctrine du travail unioniste à Genève. Le cours romand « Six jours tu travailleras » était mal adapté et a trouvé peu d'écho.* ²⁰⁵ » Constatant le rajeunissement des cadres, on veut renforcer la formation et l'on planche sur l'élaboration des cours. Mais l'aumônier de la jeunesse lui-même estime difficile d'en évaluer le résultat. Son rapport pour l'année 56-57 fait état de sept sections dont la marche est bonne et de neuf autres dont l'activité va de médiocre à éteinte.

Le Comité Central, suite à une assemblée générale désastreuse, se préoccupe de la situation : on déplore le laisser-aller au sujet de l'appartenance au mouvement, on accuse le développement des loisirs. « *L'ébranlement des structures* », déjà, est attribué à la perte d'une certaine « *mystique unioniste.* ²⁰⁶ ». Le Bureau de la CCA effectue alors une retraite afin de repenser son travail. La formation des cadres occupe les discussions. Le réflexe identitaire révèle le malaise et pousse à renforcer le retour au source : « *Ne pas insister seulement sur la formation personnelle des jeunes, mais aussi sur leur appartenance au groupe, au mouvement, présenté comme un instrument dont Dieu se sert pour manifester la solidarité œcuménique des jeunes chrétiens dans ce monde, pour renforcer leur témoignage et préparer des laïcs capables et engagés pour l'Église de demain. Il faut inculquer le sens du mouvement par toutes les méthodes qui ont fait leurs preuves : cérémonie de réception des membres, manifestations d'ensemble, abonnement à Jeunesse, cotisation (qui sont un engagement financier), port de l'insigne.* ²⁰⁷ ». On en vient presque à déplorer la fusion avec les Jeunesses Protestantes, qui a accéléré la perte d'identité, et le rajeunissement des aînés. Lors de la rencontre trisannuelle des UCJG de Suisse Romande en 1962, ce facteur est évoqué : « *L'évolution actuelle accuse un désintéressement progressif des pasteurs à l'égard de UC dans la mesure où nos activités ne se conforment pas exactement au type JP qui a les faveurs de la cote pour des raisons dont les unions d'hier sont en partie responsables. À Genève, les unions aînées ne savent plus ce qui les distingue des JP.* ²⁰⁸ ».

Dans le même temps, il faut le rappeler, les UC genevoises se sont engagées dans nombre de réalisations à caractère social qui absorbent les énergies : le Foyer des Acacias, les centres de loisirs, les camps de vacances à l'étranger. On envisage dès le début des années 60 de construire un nouveau centre unioniste, destiné à donner un véritable élan à des activités qu'on destine à toute la jeunesse. Les professionnels des Unions ont donc une vision large et ambitieuse du mouvement : « *À Genève, les UC ont un rôle de coordination, d'information, de formation de cadres et d'animation de groupements de jeunesse. Les UC ont toujours encouragé leurs membres à être actifs*

²⁰³ AEG, AP 336, Aînés, Dossier Henri Lavanchy

²⁰⁴ Rapport sur les questions des faisceaux au questionnaire romand 1954, in AEG, AP 336, Comité Central, Dossier Lavanchy, signé Rémy Wyler

²⁰⁵ Rapport d'activité de la CCA 1956-1957, in AEG, AP 336, Aînés, Documents divers, Rapports d'activité

dans leurs paroisses. Les UC se considèrent comme une émanation de l'Église en marche, en mission dans la jeunesse au moyen de structures adaptées aux besoins des jeunes. Elles entendent rester à la pointe de l'évangélisation, de l'action sociale et de l'œcuménisme, fidèles en cela à l'inspiration de leurs fondateurs, sans cesser pour autant de former des personnalités chrétiennes engagées au service de leur église de la cité, du pays et du monde. ²⁰⁹ ».

Quand arrivèrent les événements de Mai 68, les sections unionistes avaient définitivement viré au groupe de copains de quartier ; la notion de membre, comme on dit, s'était totalement dissoute. La crise qui était latente depuis plusieurs années eut facilement raison de la branche Aînés des UC, dont l'unité n'était plus, aux yeux d'une partie des professionnels, qu'un mythe. « Nous avons réalisé la déconnection qu'il y a entre les choses qui peuvent être dites et vécues dans un groupe de jeunesse et ce qui est dit et vécu dans la vie en général, que ce soit l'école, le travail, les loisirs. Nous nous sommes alors posé cette question : comment réaliser une vie de groupe dans laquelle l'Évangile puisse avoir une signification ? Comment faire pour que le groupe ne représente pas une fuite devant la réalité quotidienne mais un moyen d'armer les individus pour la vie. (...) Il semble cependant que, depuis quelques années, on a pris plus clairement conscience des motivations internes d'un groupe de jeunes, à savoir que les jeunes se réunissent pour retrouver d'autres copains et se détendre (caractère de compensation du groupe). ²¹⁰ ».

Le Comité Cantonal tente de limiter les dégâts en laissant aux branches cadettes et aînées le temps de la réflexion. Mais les conflits s'enveniment rapidement, les structures sont attaquées, on conteste aux instances dirigeantes leur pouvoir décisionnaire. La fusion des UCJG et des UCF est ajournée. Elle ne pourra être réalisée qu'en 1972. En septembre 1969, le Comité Cantonal démissionne et confie l'UCJG au Conseil des Anciens. La Commission Jeunesse de l'Église confie à son aumônier, épaulé par d'autres, un rapport sur la jeunesse.

Mais en mai 1970, les UCJG jettent l'éponge : « Actuellement, les UCJG ne peuvent plus assumer cette tâche de liaison à un niveau cantonal, la situation et les relations ayant changé et une structure d'arrondissement ayant été mise en place. L'UCJG propose donc de séparer les deux postes d'aumôniers qu'elle assumait conjointement avec l'église afin que les deux institutions



puissent disposer librement de l'attribution des postes.».

D'autres formes de spiritualité se font jour : « L'avenir se situe dans des communautés de recherche spirituelle et d'engagement socio-culturel. Le temps du mépris doit cesser. » Telle était la conclusion de l'enquête sur la jeunesse réalisée par le pasteur Jean-Jacques Buard en 1973 à la demande du Conseil Exécutif de l'ENPG.

²⁰⁶ Comité Central, 28.3.1960

²⁰⁷ AEG 336, Aînés, Résumé de l'exposé présenté lors de la retraite du Bureau Aînés du 12 juin 1960

²⁰⁸ Notre mission dans la jeunesse moderne, Trisannuelle romande, novembre 1962

²⁰⁹ Nov. 63, L'activité des UCJG et UCF

²¹⁰ Jean Tritschler, coupure de presse de la Vie Protestante non datée. AEG, AP 336, Aînés



Les centres de loisir et l'École d'animateurs

Une vision de la jeunesse et des loisirs

Au sortir de la guerre, Genève est le lieu d'un fourmillement d'initiatives en faveur de la jeunesse : clubs de quartier, clubs d'apprentis, Maison des Jeunes de Saint-Gervais (en projet depuis 1949), Maison de la Jeunesse des UCJG, foyers de jeunes, Parlement des Jeunes, Conseil InterJeunesse... Les mouvements de jeunesse vivent leurs heures de gloire. Une nouvelle catégorie sociale a vu le jour et revendique son autonomie : la jeunesse.

Le Conseil d'État, prenant acte de cette évolution, transforme en 1958 l'Office de l'Enfance en Office de la Jeunesse, dont les directeurs demandent au Conseil d'État en 1959, dans un mémoire « Sur les mesures propres à sauvegarder la santé physique et morale de la jeunesse », de se pencher sur la question des loisirs de la jeunesse. Le Conseil d'État nomme alors un expert chargé de dresser l'inventaire des moyens à disposition et de faire des propositions. Charly Légeret rend son rapport en juillet 1961, proposant la création de centres de loisirs financés par l'État mais gérés par des associations de quartiers. En 1962, le Conseiller d'État André Chavanne nomme son expert à la tête du tout nouveau Service des loisirs, une nouvelle loi fixera le cadre de cette évolution dès 1964.

La « civilisation des loisirs » se met peu à peu en place : le niveau de vie augmente, les études se démocratisent alors que la durée du temps de travail diminue. Or, ces heures de loisirs, les élites progressistes ou traditionnelles, puis l'État, n'auront de cesse de les encadrer : il s'agit en effet de les utiliser de manière judicieuse et de les soumettre à un contrôle. L'époque veut préserver ses jeunes des « abrutissements » de la société de consommation.

Chacun veut reprendre en main une jeunesse de plus en plus « désorganisée », des « bandes d'adolescents perturbés » issus de familles qu'on dit « disloquées ». Les modes importées des États-Unis qui mythifient les rebelles, la médiatisation du vandalisme puis des blousons noirs, les nouvelles contraintes de l'urbanisation imposent la nécessité de cadrer une enfance et une jeunesse abandonnées par des parents jugés déjà « démissionnaires ». On vise avant tout à contrarier l'apparition de « bandes de jeunes » et à prévenir la délinquance juvénile. On cite le cas de ces cités où « les assistants sociaux n'osent plus pénétrer. ²¹¹ ».

La méfiance est grande à l'égard des produits de la société de consommation. Un concert de Johnny à la (vénéral) Maison de la Réformation suscite des commentaires outrés. Pour nous replonger dans cette ambiance, relisons les réflexions de Rémy Wyler, l'homme qui a initié le projet des centres de loisirs unionistes: « *Ils (les jeunes) se*

vautrent dans les plaisirs commercialisés comme le rhinocéros dans la boue d'un marais d'eau croupie. Ils veulent vivre ! C'est le mot de la fin, le lâchez-tout, la course débri-dée aux orgies, l'indigestion d'images, de rythme, de violence, de sexe, d'alcool. ²¹² » Les dépliants promotionnels des centres de loisirs des unions illustrent ce souci de moraliser les loisirs, de rendre un sens spirituel et civique au progrès.

La jeunesse, hors structure, est jugée, sinon déviante, du moins exposée. Typiquement, la Commission de Coordination Sociale créée en 1955 par le DIP est une commission consultative réunissant sous la présidence du directeur du Service de Protection des Mineurs, les groupements privés œuvrant en faveur de l'enfance et de la famille, mais surtout, elle regroupe un nombre important de représentant du corps médical.

À l'UCJG, on partage la conviction que les loisirs s'inscrivent dans un projet d'éducation spécialisée : les centres doivent offrir une solution aux jeunes détenus libérés qui nécessitent une réadaptation à la vie sociale : dans un document daté de 1956, les UCJG s'engagent à « *collaborer à la politique de prophylaxie sociale afin d'éviter que par le désœuvrement, les jeunes ne soient entraînés dans l'inadaptation et la délinquance, ou pour permettre un temps de réadaptation aux jeunes qui ont besoin de réintégrer le circuit.* » Il s'agit de « préserver l'enfance populaire des dangers de la rue, du cabaret, et de l'atelier. » Les centres de loisirs qu'on prévoit de construire dans les quartiers, en seront les « *éléments sains, face aux multiples tentations et influences négatives de la rue.* ²¹³ ».

Ce parti pris de cibler la jeunesse distingue nettement les options défendues à Genève par l'UCJG de celles en vogue à Zürich à la même époque et qui obtiendront la faveur de l'Instruction Publique ²¹⁴ : des centres ouverts sur le quartier, et à toutes classes d'âge. « *À l'époque les centres de loisirs étaient essentiellement axés sur les adolescents et, y compris, voir surtout, les marginaux. La philosophie était très différente de ce qui se faisait à Zürich avec Pro Juventute, par exemple, leurs centres étaient très ouverts sur le quartier, incluant toute la famille. Les adolescents n'étaient pas visés en priorité. À Zürich, le personnel était essentiellement des instituteurs.* ²¹⁵ ».

Les contraintes urbanistiques rendent nécessaire la décentralisation des activités. Invité à donner une conférence en février 1957 à Genève le Juge Chazal, qui marque la réflexion éducative et correctionnelle le répète : les quartiers seuls – alors même que les enfants ne peuvent plus jouer dans leurs rues en toute sécurité – se prêtent encore à la création de lien social et partant, à la prévention de la délinquance juvénile. Les parents ne savent plus à quoi leurs enfants occupent leurs heures libres.

²¹¹ Archives des Unions Chrétiennes, AEG, Archives Privées 336,

²¹² Rémy Wyler, *le métier d'homme*, Nyon, 1964, p102

²¹³ Ibid.

²¹⁴ « ce n'est pas en vain que les réalisations zürichoises font l'objet de visites de la part de personnes intéressées venues du monde entier et qu'elles sont citées comme modèle dans les milieux internationaux d'experts. » Charles Légeret, p 20

²¹⁵ Entretien avec Paul Weber, décembre 2009

La Maison de la Jeunesse et les centres de loisirs de l'UCJG

Les Unions Chrétiennes, dont les Unions Cadettes et Aînées quadrillent toute la ville, occupent déjà le terrain et peuvent assumer la création des premiers centres de loisirs dans les quartiers. Pour les Unions, il faut réoccuper les rues, créer du lien social, donner la possibilité aux parents de s'investir dans les lieux que fréquentent leurs enfants afin de les rendre à leurs responsabilités. De plus, en relations étroites et fécondes avec de nombreuses autres organisations de jeunesse, elles se sentent bien informées des thèmes qui préoccupent la jeunesse dans son ensemble et fortes de leur expérience, elles sont prêtes à prendre en charge ce nouveau défi.

L'ouverture des centres de loisirs constituait une réponse à des problèmes de société mais ils répondaient aussi à une nécessité interne des Unions Chrétiennes : le désir de toucher une jeunesse qui s'éloigne de plus en plus de l'Église et dont « le manque de civisme » est attribué à la désaffection qu'elle éprouve à l'endroit des mouvements de jeunesse.



Confrontées à l'indifférence religieuse d'une frange de plus en plus grande de la population et conscients de la méfiance que les initiatives chrétiennes peuvent inspirer à une jeunesse jugée (trop) frivole, stimulées par la nécessité de toucher un public plus large, les UCJG doivent prendre position par rapport à la laïcité et préciser les relations que les centres vont entretenir avec les paroisses. Depuis la guerre, l'anticléricalisme entraîne la chute des effectifs, l'abandon des paroisses et la lente désintégration des mouvements de jeunesse.

En 1943 déjà, Charles Guillon, secrétaire du Comité de l'Alliance Universelle des Unions Chrétiennes, donnait aux cadres des UCJG de Genève une conférence sur ce thème. Le rôle des Unions après la guerre, insistait-il, serait de « *travailler dans la masse, qui aura besoin d'être inspirée. Le jeune homme qui a besoin de quitter sa famille, sa paroisse, devra pouvoir trouver un groupe chrétien et laïc qui le recueille.* » Et il évoquait déjà la tâche qui allait échoir aux Unions Chrétiennes quelques années après la guerre : la création de centres de loisirs.

En 1956, la Commission sociale des UCJG se penche sur l'orientation à donner aux futurs centres de loisirs genevois. Pour les partisans de l'autonomie, il faut éviter à tout prix d'avoir « un effet d'épouvantail sur les jeunes » en collaborant avec des paroisses qui « ont perdu 90% des catéchumènes. » Il faut renoncer à installer les centres de loisirs dans les maisons de paroisse « qui constituent, dans leur forme traditionnelle, un obstacle à l'influence de l'Église. » En fin de compte, pour éviter de « sombrer dans le club laïc », on décide de conserver le noyau protestant. Le règlement des centres de loisirs adopté par le Comité des UCJG en 1959 précise donc : « *Les centres de loisirs constituent un outil à la disposition des milieux chrétiens pour atteindre une jeunesse qui échappe généralement à leur influence. Ils sont une forme d'évangélisation adaptée à notre époque. L'appartenance religieuse des jeunes fréquentant les centres est dûment respectée par les animateurs qui s'efforcent de les intégrer dans leurs paroisses ou communautés par une influence directe et par des contacts avec les ecclésiastiques ou laïcs responsables.* » Ainsi, tout en préservant les principes de tolérance et d'ouverture auxquels elles adhéraient, les Unions envisageaient un bénéfice en termes de visibilité et de recrutement. Un pre-

mier pas fut réalisé lorsque, « préoccupés par le peu de rayonnement de l'Union dans la cité, soucieux de lui rendre le sens missionnaire et d'atteindre la jeunesse non-engagée²¹⁶, » les unionistes décidèrent d'ouvrir la Maison de la Jeunesse à tous les jeunes, et de renforcer l'animation.



Au bar, Florian — le responsable du Rayon de Soleil — officie comme barman ; le modeste bénéfice des limonades alimente la caisse des achats, réfections et améliorations.



Au « salon », loin du brouhaha des jeux des salles adjacentes et du pick-up du bar (sans alcool !), discussion après une partie passionnée de ping-pong.



Au billard russe à un coup fort controversé et particulièrement délicat : chacun a un avis à émettre.

Heureuse initiative pour et par les jeunes :

Le « Rayon de Soleil », centre des loisirs du Petit-Saconnex, à Genève

un bar sans alcool dont le bénéfice permettra des aménagements ultérieurs ; avec un « salon » où l'on peut causer ; avec une salle de jeux où l'on a installé la première acquisition rendue possible par le petit commerce auquel nous allons faire allusion : une table de ping-pong.

Car, se dira-t-on, tout cela coûte ? Certes ; mais nous saurons aussi bien que moi que la

occasions de contacts moins compartimentés qu'à l'école et en traitant de problèmes qui échappent à l'école pour de multiples raisons. Ainsi, avant les vacances d'été, avec une audace généreuse, les animateurs du Rayon de Soleil ont organisé une série de conférences (un médecin, un pasteur, des fiancés, un couple de jeunes époux) sur... l'Amour. Le sérieux apporté aux discussions, l'intérêt rencontré, la

branches qui échappent si souvent aux parents qui n'ont pas eu la chance, le temps ou les moyens de faire des études jadis moins démocratiques. Et rassurez-vous : il ne s'agit pas de donner aux élèves l'occasion de pouvoir expédier plus vite leurs devoirs ; le répertoire est destiné à ceux qui ont des difficultés, et l'on peut faire confiance aux répétiteurs pour y prendre garde !

À cet effet, on avait engagé de longs travaux de rénovation à la Maison de la Jeunesse qui se vit réaménager littéralement de fond en comble : au sous-sol, on supprima le pilier central qui soutenait l'ensemble de l'édifice mais gênait les joueurs de basket et de badminton alors que les combles furent aménagés en dortoir pour l'Auberge de Jeunesse. Le rez-de-chaussée a été rendu à la salle de spectacle. Le premier étage abrite un restaurant, désormais géré directement par l'Union et non plus par le Département Social Romand, d'une capacité de 150 personnes. On y trouve des salles de jeux, des salles de travaux manuels, des coins lectures. Le hall d'entrée accueille la réception mais aussi des espaces de discussion. Quelques mètres carrés ont été réservés à une chapelle décorée des fresques et du vitrail offerts par Bodjol²¹⁷. L'inauguration a lieu le 4 mars 1955, après 5 ans de travaux.

Conscients que les bars et autres attractions commerciales constituent une sérieuse concurrence, les directeurs de la Maison de la Jeunesse modernisent quelque peu leur offre culturelle afin « d'accrocher » les jeunes : spectacles variés (films, concerts de jazz, vendredis musicaux, théâtre avec de jeunes troupes (Moulin à Poivre²¹⁸, Théâtre des Sept, Arlequin) conférences, débats publics. En 1962 on y peut même entendre deux concerts de rock. On y expose de jeunes peintres. Des ateliers de photos y

sont organisés, ainsi qu'un phono-club, des cours de céramique et de peinture, des travaux manuels et un IDclub (conférences et débats). Les UCF y tiennent un club international féminin. On y joue au foot de table, au ping-pong, aux échecs ou on se délasse en écoutant des disques. La Maison de la Jeunesse, c'est également un coin-lecture, l'orchestre des jeunes, les répétitoires et les clubs du jeudi des collégiens. À la rentrée 1956, on décide même d'ouvrir la Maison de la Jeunesse le dimanche.

L'ouverture de la Maison de la Jeunesse aux non-membres, c'est aussi l'accueil dans ses murs d'autres organisations privées ou publiques : l'auberge de jeunesse ouverte aux garçons seulement puis dès 1955 (et à un autre étage) aux jeunes filles²¹⁹, les Amis de Danilo Dolci, le Club des Jeunes Hongrois et le Club des Pupilles du Tuteur Général ; divers clubs de sport louent la salle de gymnastique en soirée.

L'une des collaborations les plus intéressantes et significatives de cette époque est celle qui amène l'Union à susciter le Conseil Inter-Jeunesse en 1954, suite à une enquête qu'elle avait menée sur les apprentissages²²⁰. Après avoir sollicité divers organismes de jeunesse en vue de toucher le plus grand nombre d'apprentis, l'Union avait décidé de donner une suite à cette fructueuse collaboration et, tirant la leçon de l'échec du Parle-

²¹⁶ Journal de Genève, 20 juillet 1961, discours de Rémy Wyler au Conseil Mondial des Unions Chrétiennes qui tenait sa troisième session à Genève.

²¹⁷ Bodjol a réalisé deux fresques : l'une représentant le Christ et ses disciples s'appêtant au repas de la résurrection, l'autre le Seigneur ordonnant aux apôtres d'aller évangéliser les nations. Il a également réalisé un vitrail représentant les symboles des évangélistes surmontés du monogramme du Christ.

²¹⁸ Cabaret qui connut un grand succès grâce à François Simon. « Quelques bavures par-ci, par-là, mais le mouvement y est, qui élève les trouvailles et les turbulences de la jeunesse au niveau d'un art » Journal de Genève 29.12.55

²¹⁹ Ce qui signifie de la place pour 78 jeunes filles et 68 jeunes gens, soit en 19 la visite de 798 personnes pour un total de 12295. L'espace ne suffit pas, il faut limiter le nombre de nuitées à trois par personnes. On payait à l'époque 1 frs 20 par nuitée. L'auberge est ouverte de Pâques à mi-octobre, afin d'assurer sa rentabilité. En dehors de cette période, elle peut accueillir des groupes d'une certaine importance. Le journal de Genève, voisin de la Maison de la Jeunesse, déplorait la rigueur avec laquelle on appliquait le règlement de fermeture à 22 heures, bien souvent les journalistes virent des jeunes démunis s'abriter dans ses locaux. Journal de Genève, 30.8.56

²²⁰ Les conclusions de ce travail, signées Maret et Wyler, réclamèrent la diminution des heures de travail.



tiers où des liens peuvent s'établir entre le centre de loisirs et les familles, paroisses, écoles, industries, etc.²²². Ce sont les expériences faites à la Maison de la Jeunesse qui incitent les Unions à investir les quartiers : d'une part la Maison de la Jeunesse ne peut contenir tout l'afflux de jeunes et il convient de les détourner sur d'autres centres, d'autre part, il s'agit d'utiliser les ressources des réseaux de voisinage pour la prise en charge des cas difficiles.

ment des Jeunes²²¹, dissout en 1950 après trois ans d'existence, décida de renoncer à la politique pour créer des commissions de travail au sein du Conseil Inter-Jeunesse, dont le but était, ni plus ni moins, « d'identifier les problèmes et de les résoudre. » Le Conseil Inter-Jeunesse regroupait 18 associations représentant les divers intérêts de la jeunesse : les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et les Unions Chrétiennes Féminines, la Fédération des Ouvriers sur Métaux et Horlogers, les Éclaireurs et les Éclaireuses, la Société Suisse des Commerçants, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, les Syndicats Chrétiens, la Jeunesse Coopératiste, la Jeunesse Libre, l'Association des Commis de Genève et la Jeunesse Protestante. On y réfléchissait aux questions internationales, aux loisirs des jeunes, à la gratuité des fournitures pour les cours complémentaires, à la nouvelle loi sur la formation professionnelle, à la création d'un nouveau foyer pour jeunes détenus libérés, à la mixité de l'enseignement, au problème des cours du soir, etc. Le Conseil organisa aussi la réception controversée de Jeunes Soviétiques puis le voyage en URSS de certains de ses représentants, dont le responsable unioniste Rémy Wyler, et publia un message appelant les « Quatre Grands » à la paix.

1957 fut l'année charnière : on modifia l'accueil à la Maison de la Jeunesse : le hall d'entrée fut doté de tables de ping-pong, d'un foot-foot, d'une télévision, d'une radio, de disques et d'un bar. Face à l'afflux de jeunes gens, l'organisation d'activités culturelles ou manuelles est reléguée au second plan et fait place à l'animation : on a en effet constaté le manque d'intérêt des adolescents pour les activités trop structurées. Dans une interview donnée au Journal de Genève, Guy Perrot expliquait que la clientèle est formée presque entièrement de jeunes inadaptés (en provenance de l'école du Grütli, voisine) qu'il est très difficile d'intéresser à quoi que ce soit d'autre que le ping-pong ou l'audition de disques. La tâche principale des animateurs est de gagner les confiances et de résoudre parfois des situations difficiles. Pour le directeur de la Maison de la Jeunesse, la tâche est plus aisée dans les quar-

Dès novembre 1956, la commission sociale a formulé son plan de travail : après avoir établi une définition de la maison de quartier, la commission s'apprête à approcher les jeunes et trouver les responsables de quartier avant de lancer un appel à l'Église et aux paroisses. La commission sera également élargie et elle sollicitera le concours d'éléments extérieurs. Elle prévoit déjà de faire appel à l'État et à d'autres organisations susceptibles d'apporter leur soutien ainsi que d'engager un secrétaire animateur spécialisé. Les UCJG considèrent qu'une réponse urgente doit être apportée au problème des jeunes « désœuvrés », la commission va donc ouvrir des centres de loisirs en toute hâte, sans procéder à de plus larges consultations. L'implantation des centres de loisirs des UCJG relève du hasard et de l'opportunité autant que du dynamisme de certaines sections aînées : on ne procède pas à une étude de terrain, pas plus qu'on ne consulte les habitants des quartiers concernés.

Il faut dire aussi que l'UCJG est mise sous pression par la création concurrente de la Maison des Jeunes de Saint-Gervais, institution laïque en gestation depuis une dizaine d'années, qui a obtenu le soutien massif de l'État et de la Ville de Genève. Elle a été vertement critiquée par les UCJG et le Conseil InterJeunesse en raison de son programme redondant. Le projet de Mme Hahn, en effet ne prévoit rien de complémentaire à la Maison de la Jeunesse, restaurant bon marché et activités culturelles ? D'autres réalisations semblent s'imposer telles que la construction de foyers pour apprentis et étudiants, la création de salles de sport, l'ouverture de locaux pour des associations et surtout, des maisons de quartier ? Le Conseil InterJeunesse a dû lutter pour être consulté au sujet du projet de la Maison des Jeunes. Finalement associé aux discussions, il crée une commission d'étude qui conclut à la nécessité primordiale de créer des centres de loisirs décentralisés, mais s'incline devant le fait accompli : les études en cours sont jugées trop avancées pour que l'on puisse raisonnablement s'opposer à la construction de la Maison des Jeunes. Les UCJG elles-mêmes participèrent à la vente d'insigne en faveur de la Maison de la Jeunesse. On

²²¹ Parlement qui regroupait 200 jeunes issus de tous les groupes de jeunes du canton, religieux, culturels, politiques ou sportifs qui y discutaient les mêmes sujets que le Grand Conseil.

²²² Journal de Genève, 28 mai 1959, p8

salua leur loyauté mais déjà s'esquissait l'échec programmé des centres de loisirs unionistes : deux conseillers d'état successifs en charge du Département de l'Instruction publique freineront les réalisations des UCJG, retenant les subventions sous divers prétextes administratifs, avant de les écarter définitivement du secteur des loisirs subventionnés en imposant à la tête des maisons de quartier des associations composites.

Mais, en 1956-1957, les UCJG ont une vision pour la jeunesse et elles croient à leur mission. Pionnières à Genève et en Suisse, elles ouvrent quatre centres de loisirs en cinq ans, sans compter d'autres initiatives marginales. Certains projets relèvent de l'enthousiasme et de la débrouillardise unioniste : ils sont élaborés avec des budgets très restreints, parfois conçus à titre provisoire : ils ne résisteront pas à la pression des jeunes et aux ambitions étatiques. D'autres projets, plus onéreux, s'appuient sur des projets d'urbanisation en cours. Les Unions négocient alors des soutiens et engagent des collaborations d'une ampleur considérable. Ces derniers feront plus long feu mais disparaîtront également au cours des années 1970.

Avec le soutien de l'Union aînée du Petit-Saconnex, on inaugure en avril 1957, en présence du Conseiller d'Etat Borel et de M. Thévenaz, vice-président du Conseil Administratif de Genève, le premier centre de loisir de Genève et de Suisse : le Rayon de Soleil, sis à la promenade du Crêt au Petit-Saconnex. Le centre de loisirs est logé dans un vieux baraquement qui a subi déjà bien des vicissitudes et que les Unions ont reconstruit à cet emplacement. Il offre un abri bien rudimentaire aux activités qu'il abrite, mais, note un intervenant, « un de ses attraits est même cet aspect de cabane qui plaît aux adolescents, qui satisfait leur goût d'arranger et d'aménager leur domaine à leur goût. » Le centre vivote ainsi jusqu'en 1961, quand l'association de défense des intérêts du Petit-Saconnex, et son président, Edgar Volpé, décide de réaliser un « centre civique ». Contacts sont pris, le président de la Commission Sociale des UCJG est invité à présenter – pour la première fois (!) – le Rayon de Soleil dans le bulletin d'information de l'association. Le projet est bien engagé, l'État alloue la somme de Frs. 45'000 afin d'effectuer des travaux quand en 1962, dépassées par les problèmes causés par des éléments perturbateurs (vandalisme, vols, saccages divers et ré pétés) les Unions interdisent l'accès du centre aux jeunes de plus de 16 ans et renoncent à s'engager plus avant avec l'association du Petit-Sa-

connex. Les locaux sont dès lors réservés à l'usage du Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande, à des clubs d'enfants et à des cadres des Unions Chrétiennes. Le baraquement est détruit en 1995.

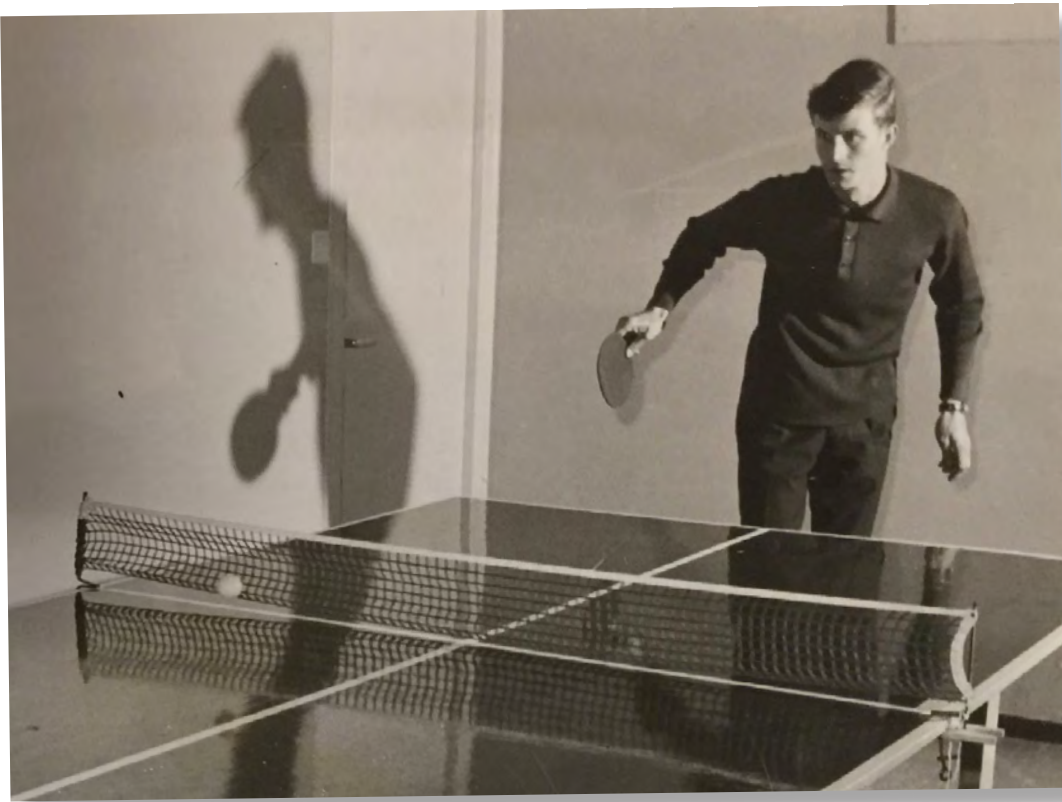
« Les centres de loisirs constituent un outil à la disposition des milieux chrétiens pour atteindre une jeunesse qui échappe généralement à leur influence. Ils sont une forme d'évangélisation adaptée à notre époque. »

En 1957 toujours, la commission négocie aux Acacias l'aménagement et la location de locaux spécifiquement conçus pour un centre de loisirs, dans le bâtiment de la paroisse des Acacias. C'était à l'époque un projet architectural novateur, pensé et voulu par le pasteur René Huber, incluant à la fois des logements, un centre paroissial et un centre de loisirs. C'est Carrefour, qu'on inaugure en février 1959, totalement indépendant du centre paroissial, même si le cahier des charges des animateurs prévoit qu'ils veilleront à entretenir des relations avec les associations et organisations du quartier, en particulier avec la paroisse et son pasteur, l'ancien animateur de la Maison de la Jeunesse, René Huber.

En octobre 1959, c'est à la Jonction, à la rue des Deux-Ponts, que les UCJG ouvrent encore un centre de loisirs, Fort-L'Ami, dans des baraquements qui avaient auparavant abrité des magasins provisoires. Logé sur un terrain de la Ville, ce centre connaît un destin particulier puisqu'il fut aménagé à titre provisoire. Il subsista cependant jusqu'en 1964, date à laquelle il fut incendié par des vandales. La Ville avait bien promis des locaux dans les bâtiments de Cité-Jonction II mais le loyer en était prohibitif et les UCJG durent renoncer au projet.

À l'instigation du pasteur Alain Wyler, un groupe de jeunes gens, des anciens de la paroisse, demandent en 1960, à rejoindre les centres de loisirs des UCJG : c'est la Mansarde, qui se loge dans des locaux délabrés et voués à la démolition de la rue Rousseau. L'âge d'admission est fixé à 18 ans, car il





s'agit d'un club de débat dont les membres aiment à évoquer les sujets économiques, sociaux, politiques, etc. L'animateur des UCJG n'y peut faire que des visites intermittentes, faute de temps. Rapidement, la Mansarde, doit quitter ses locaux et trouve alors refuge auprès du club des apprentis de la FOBB. Ses activités diminuent et se fondent avec celles du club d'apprentis puis le club disparaît lorsque le syndicat décide d'utiliser les locaux pour la formation de ses militants.

À Chêne encore, les UCJG participent au salaire de l'animateur paroissial dont le cahier des charges prévoit l'ouverture d'un centre de loisirs. Des locaux délabrés sont retapés par l'union locale derrière le foyer paroissial de Thônex. Ce sera le Barbicok.

En décembre 1960, lors d'un entretien accordé aux UCJG, Alfred Borel, président du DIP, leur recommandait d'engager des collaborations avec les catholiques, afin de faciliter l'octroi de subventions en écartant tout soupçon de prosélytisme. Aussi, lorsqu'en 1961, la Fédération de la Jeunesse Catholique prend contact avec les UCJG afin de réaliser un centre de loisirs dans les sous-sols de l'école enfantine que la Ville de Vernier construit à Balexert, celles-ci saisissent l'occasion sans hésitation mais non sans précaution : *« Des contacts ont été pris avec nos frères catholiques, sur leur initiative, car l'activité des centres de loisirs ne leur est pas encore familière et ils désireraient trouver une formule de collaboration. La dernière entrevue a eu lieu le 8 mai (1961). Nous leur avons proposé tout d'abord de travailler ensemble d'après la Base de Paris, mais il est vite devenu évident que le pape n'avait pas l'intention de devenir unioniste. J'ai alors proposé une association des centres de loisirs à action chrétienne*

dans laquelle les noms « Unions Chrétiennes » et « Jeunesse Catholique » seraient préservés » relate le responsable de l'animation.

En 1962 le centre de loisirs de Balexert est inauguré. Ouvert tous les soirs, il rencontre un franc succès auprès des jeunes, et accueille en moyenne 800 adolescents et jeunes gens par semaine, dont la moyenne d'âge oscille entre 17 et 18 ans.

Cette dernière réalisation a été suivie de près par Charly Légeret, qui vient d'être nommé à la tête du tout nouveau Service des Loisirs. Il coordonne les relations avec le DIP qui, rassuré sur le caractère mixte de l'association qui dirige le centre, accorde enfin une subvention couvrant le salaire de l'animateur et se félicite, par voie de presse, d'avoir ouvert le premier centre de loisir de l'état, non sans susciter de vives réactions de la part des véritables artisans du projet.

Les Unions maintiennent leur présence dans l'association jusqu'en 1970, date à laquelle les trois animateurs de Balexert démissionnent en bloc, dénonçant le sous-équipement du centre et les carences en matériel, locaux, financement, personnel et soutien du comité de gestion. Le 16 avril 1970 l'assemblée générale de l'association décide de la fermeture définitive des locaux et de la dissolution de l'association. Une commission de travail indépendant et issue du quartier s'est constituée afin d'étudier l'implantation d'une « infrastructure socio-culturelle » dans le quartier.

« Ils (les jeunes) se vautrent dans les plaisirs commercialisés comme le rhinocéros dans la boue d'un marais d'eau croupie. Ils veulent vivre ! C'est le mot de la fin, le lâchez-tout, la course débridée aux orgies, l'indigestion d'images, de rythme, de violence, de sexe, d'alcool. »

L'animation, un métier à inventer

En ouvrant la Maison de la Jeunesse, les UCJG devaient faire face à quelques défis considérables : le renouvellement des méthodes unionistes de l'accueil et la mise sur pied de nouvelles activités adaptées à un public avide d'expérience et de modernité, parfois méfiant, souvent contestataire, mais surtout, à un public qui se tenait à l'écart des églises. On l'avait bien remarqué, « *la conférence, clé de voûte de nos groupements de jeunesse, n'intéresse qu'un nombre toujours plus restreint de jeunes. La pratique du sport et l'excitation que peuvent provoquer des débats philosopho-politiques ne sauraient retenir l'attention du grand nombre.* » Mais le métier restait à inventer.

L'expérience menée à la Maison de la Jeunesse depuis le début des années 50 sert de modèle, les centres de loisirs sont considérés comme ses « filiales ». C'est sur la base de l'expérience accumulée dans ses murs et auprès de la jeunesse genevoise en générale que les Unions fondent leur expertise et garantissent la réussite de l'expérience. Notons qu'au moment de leur ouverture, les centres de loisirs sont destinés aux adolescents uniquement.

Considérant que le désœuvrement est à la source du malaise des jeunes, la direction de l'animation envisage de les insérer dans des activités sagement constructives. « *Le but principal est de permettre à l'adolescent d'améliorer ses possibilités et d'établir des relations acceptables avec le monde humain et matériel qui l'entoure. Education, adaptation des jeunes à la société par des occupations et des délasséments sains, voilà le but.* ²²³ » On propose donc : séances d'enregistrement, disques-analyses, ciné-débats, discussions, réfection de vieux canoës, jeux d'échecs, de ping-pong, conférences, soirées-télé et débats, ciné-clubs. En 1961, l'achat d'un bus permet de faire des sorties, très appréciées des jeunes qui parfois font remarquer qu'ils n'ont jamais quitté Genève. Un jeune de la Jonction avouait même à cette occasion n'avoir jamais traversé le Pont du Mont-Blanc...

En fonction des demandes, les animateurs des centres de loisirs participent également à l'orientation professionnelle des jeunes. À la Jonction, on organise ainsi une visite de la TSR.

Le jeune, étant souvent impliqué dans une bande « incivile », il faut également l'aider dans ses problèmes quotidiens : « *parfois, même assez fréquemment, intervenir ou plaider en sa faveur, dépanner, être ouvert à ses problèmes, être un exemple pour eux.* » La qualité des relations est primordiale et il devient rapidement indispensable d'organiser un accueil plus libre, de s'adapter aux désirs qui peuvent s'exprimer.

La commission sociale, qui partage en cela les options que défend le Service des Loisirs, entend participer à la restauration du lien social à l'échelle des quartiers : en raison



de leur ancrage dans les quartiers, les centres de loisirs doivent permettre aux parents de mieux connaître leurs enfants, de s'investir dans les endroits qu'ils fréquentent, bref de réinvestir leur éducation. Déjà, on tente de renforcer les liens communautaires en sollicitant l'aide des parents ou des habitants du quartier : Au Petit-Saconnex, les parents du quartier s'engagent à participer aux travaux de réfection du centre. Aux Acacias, un groupe de mamans se relaie auprès de l'éducatrice afin de monter une crèche. Ce groupe adresse aux Unions une pétition au moment où il est question d'abandonner le centre afin de sauvegarder le projet. Aux Acacias, l'équipe d'animation profite des championnats du monde de hockey et installe une télévision afin que tous, jeunes et adultes puissent suivre les retransmissions. « *Il s'est vraiment créé aux Acacias, un très chic esprit de communauté qui va encore être développé par des sorties, etc. Il semble bien que nous avons là un centre modèle et qu'il faudrait un professionnel dans chaque centre pour donner cette vie de quartier indispensable à toute action éducative.* »

Le métier en somme s'invente de manière totalement empirique. Certes, les activités des centres sont supervisées par un responsable de l'animation qui assure des permanences dans les différents centres. Mais l'essentiel du travail est fourni par des agents ou des bénévoles qui rapidement dénoncent l'amateurisme – et la précarité – de leurs conditions de travail et réclament une formation spécialisée. Rien n'existe en

²²³ (Rapport de Jean-Jacques Wyler et Luce-Léa Borel. 1962).

Suisse à ce moment-là. L'institut d'études sociales n'offre, pour l'heure, que des formations d'assistant social ou d'éducateur spécialisé, peu adaptées au travail d'animation. Le métier reste à inventer et les Unions sauront reconnaître la légitimité des revendications de leurs animateurs et promouvoir la création d'une nouvelle filière de formation.

En confiant la responsabilité du Rayon de Soleil à un instituteur, M. Loizeau, unioniste qui l'assume à titre bénévole, l'Union est certaine de laisser les jeunes en de bonnes mains. Elle se contente donc de formuler quelques conseils relatifs à l'exercice d'une influence chrétienne en milieu ouvert : l'agent de jeunesse a mission d'instaurer une ambiance de bonne camaraderie, de développer le sens des responsabilités, d'instaurer une saine vision des choses, le sens du civisme et de former les caractères par des activités.²²⁴

Forte de son expérience dans la formation de ses cadres, les Unions prennent rapidement en charge la formation de leurs animateurs et moniteurs. Dès l'été 1957, un membre de la commission sociale est chargé d'élaborer un plan de formation : « *dès septembre, il faut que nos futurs responsables soient pleinement orientés sur leurs tâches, leurs responsabilités et leur ministère* »²²⁵. Année après année, les formations vont en s'allongeant et en se spécialisant, du week-end de formation intensive au camp de trois semaines, avant d'aboutir à la formation en emploi de 1961, puis à l'ouverture de l'École d'Animateurs en 1962.

Le 1er juin 1961 les Unions sont prêtes et présentent leur projet d'école d'animateurs au Conseiller d'État Alfred Borel qui se montre favorable. Quant à l'organiser dès septembre, comme le réclame l'UCJG, le chef du DIP juge que cela sera difficile d'autant qu'il attend le rapport de Charly Légeret (lequel fournira également un plan de formation). On convient alors que Guy Perrot, Secrétaire Général de l'UCJG, Charly Légeret, futur chef du Service des Loisirs et Jacques Rufer, Directeur de la Maison des Jeunes de Saint-Gervais, mettront au point un cours accéléré destiné aux animateurs en emploi et les Unions démarrent l'école dès septembre, avec le soutien de l'Office de l'Orientation Professionnelle qui verse des bourses d'études.

Un courrier adressé le 17 novembre 1961 au Directeur de l'Office d'Orientation Professionnel afin de solliciter des bourses d'études donne une idée assez précise des cours prévus et du public visé. Un quart des cours et séminaires est destiné à l'approfondissement de la connaissance des textes bibliques, un quart à la culture générale et la moitié à l'étude des problèmes psychologiques, sociaux et éducatifs. Un travail personnel portera sur l'approfondissement d'un aspect de l'Ancien Testament ou de l'Histoire de l'Église. Les cours sont donnés par Mme Degoumois, professeure à l'École d'Études

Sociales, M. Amblet, ancien directeur de la Maison des Charmilles et M. Fornerod, psychologue au Service de la Formation Professionnelle, M. Goumaz, psychologue et M. Ben-Miloud, psychiatre. Trois d'entre eux, Mme Degoumois, M. Goumaz et M. Amblet feront également partie du corps enseignant de l'École d'Animateurs, au côté des professionnels des différentes institutions (Guy Perrot- UCJG, Jacques Rufer-MJ, M. Lang-CSP, Charly Légeret-SLJ). Il s'agit de former trois animateurs paroissiaux et trois agents de jeunesse unionistes. Ces cours comprennent des études de cas - en réalité, pour les jeunes qui travaillent déjà dans les centres de loisirs, il s'agira de supervision. Sont en outre prévus deux stages de quinze jours, l'un au Centre d'Études aux Méthodes Actives (CEMEA) et l'autre en colonie.

L'école d'animateurs ouvre dès septembre 1962 sous la présidence de Raymond Uldry, à l'école d'études sociales. Les UCJG, comme le Centre Social Protestant et la Maison des Jeunes, sont invités à participer aux commissions chargées d'examiner les critères d'admission à la formation, d'élaborer le programme d'étude officiel et de définir un statut pour les animateurs. Le programme reprend dans ses grandes lignes celui du cours de 1961, toutefois, les UCJG, faute de pouvoir intégrer au programme un enseignement religieux, se contente d'un cours d'éthique. Charly Légeret, ancien maître de sport au collège, réussit également à imposer sa marque : outre les stages CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives), les animateurs doivent désormais également suivre un stage à l'école de sports de Macolin ainsi qu'un cours de sport donné par ses soins.



²²⁴ Maison de la Jeunesse 1948-1958 6.11

²²⁵ AEG, AP 336, rapport d'activité de mai 1957,

Jean-Pierre Galland cl 1956-1972, généralités



Encadré animateur

La Maison de la Jeunesse, où le directeur de l'animation a ses quartiers est le terrain d'une vie communautaire intense. Les bénévoles s'y retrouvent pour y suivre des formations, les animateurs des différents centres également ainsi que ceux de la paroisse. Pour souder les équipes, les unions organisent des week-ends de formation, des camps de vacances, à l'instar de celui qui se déroule en Corse, à l'été 1963.

Les Unions Chrétiennes pourront s'enorgueillir d'avoir suscité la vocation de la majorité des élèves animateurs qui s'inscrivent dans les deux premières volées. D'ailleurs, les travaux de mémoire de ceux-ci reflètent l'emprise qu'exercent alors les Unions sur ce secteur d'activité, d'autant que les jeunes effectuent leur formation en cours d'emploi : André Oppliger est engagé au Centre de loisirs de Balexert, Pierrette Bédard et Gilbert Zbären sont responsables des cadettes et des cadets, Adrien Calame dirige les centres de loisirs de l'UCJG-UCF, Paul Weber est directeur au Foyer des Jeunes des Acacias, etc.

« Les Unions ont permis de rassembler les professionnels de la jeunesse qui travaillaient, presque tous d'ailleurs dans les milieux protestants. C'était une vie d'équipe très intense, j'ai trouvé une famille ici, un véritable désir d'intégrer les nouveaux.

On ne met pas pour autant tout sous cette étiquette. C'est aussi une étape de la vie - les études, on commençait à se marier, à avoir nos enfants - où on crée des amitiés durables. » Pierrette et André Bédard

« On faisait du théâtre, des grandes soirées. Des activités assez fantastiques. On s'est occupé de jeunes en difficulté. On avait 19 ans, ils en avaient 15-16 ans. Les difficultés, c'étaient des difficultés de logement, des difficultés avec les patrons et aussi des naissances imprévues. Ce qui fait qu'il m'est arrivé de prendre des contacts avec le Service du Tuteur Général, à Lausanne ou ailleurs. On avait pas mal d'activités à caractère social. Le noyau travaillait à la Radio Suisse et ça s'est amplifié à un tel point - notre travail, de l'animation et du travail social - que l'on s'est dit que l'on ferait mieux de quitter tout ça et de faire ça à plein temps. C'est alors qu'avec cinq ou six camarades nous avons donné notre congé. J'ai découvert un autre aspect des Unions chrétiennes, puisque je suis venu travailler à Genève et j'ai découvert le centre Général-Dufour. C'était le tout début des centres de loisirs et de la paroisse des Acacias (église qui s'est créée à l'intérieur d'un immeuble locatif et qui a eu une vie extrêmement dense). C'était une grande période. J'ai découvert toute une dimension des Unions chrétiennes : l'animation professionnelle. » Jean-Pierre Freymond

L'étatisation des loisirs

S'adressant à une jeunesse inadaptée, les Unions allaient au-devant de problèmes disciplinaires, dont la presse s'est parfois fait l'écho, d'un manque de compréhension du public conservateur, et de la méfiance de ceux qui voyaient dans ce mouvement de jeunesse chrétien, une entreprise au prosélytisme douteux.

Après de la jeunesse, les Unions savent gagner petit à petit la confiance de leur public-cible malgré les craintes qu'il peut éprouver. Des notes de cours conservées dans les archives nous révèlent que les moniteurs bénévoles sont amenés à anticiper les préventions des jeunes (en situation délicate) qui surtout s'inquiètent d'être confrontés une fois de plus à des assistants sociaux ou d'autres représentants du service de la protection des mineurs.

Pourtant, les bilans des centres se font petit à petit positifs : *« il est évident cependant que le travail d'équipe qui s'est*

accompli depuis plusieurs années porte ses fruits : tout va comme sur des roulettes. Nous avons de la peine à y croire, tant nous avons dû peiner pour des résultats médiocres il y a quelques mois encore. Dans tous les centres les jeunes affluent. De nouveaux visages apparaissent, confiants, aimables. (...) Précédemment il nous arrivait de « coexister » avec certains jeunes, sans qu'une véritable collaboration s'établisse. Maintenant, les jeunes ont confiance en nous et en notre action ²²⁶ »
« Les centres de loisirs « marchent à plein tube ». Les jeunes nous admettent et nous comprennent mieux qu'avant. Ils ne nous tolèrent pas seulement, comme il y a quelques mois, mais ils arrivent à établir avec nous des relations amicales profondes et durables. L'atmosphère des centres est détendue, agréable. Des réunions inter-centres et des réunions d'équipe pour une action déterminée ont lieu plus fréquemment. Nous commençons à pouvoir manier des jeunes avec plus d'aisance. Nous avons également plus de liens avec le Club de l'Avant-Garde ²²⁷ ainsi qu'avec Chevrens ²²⁸ .

²²⁶ 6.10 Centre de loisirs 1956-1972 correspondance, coupures de presse conventions

²²⁷ Club fondé par un éducateur du Service du Tuteur Général, au printemps 1957. À l'origine, il est composé exclusivement de pupilles du Tuteur. Ses buts sont de développer la culture générale, de responsabiliser les jeunes et de résoudre certains problèmes sociaux. Article du « Genevois », 30 avril 1964

²²⁸ Centre de Chevrens, premier foyer ouvert en 1958 par ASTURAL (Association d'entraide en faveur des pupilles du tuteur général), internat accueillant des adolescents en difficulté. Voir « la passion d'éduquer », p.447, citation de Jean-Pierre Galland, courrier du 28.9.61 à Rémy Wyler, AEG, AP 336



CENTRE DE LOISIRS A AIRE

Auprès de la population adulte du canton non plus l'affaire n'est pas gagnée d'avance : « (...) peu à peu le Rayon de Soleil perd sa réputation de repaire de brigands. Il n'y a plus de critiques de la part des habitants du Petit-Saconnex. J'espère que dans quelques mois, l'attitude des parents sera nettement positive. ²²⁹ » Les témoins de cette époque se souviennent également des réactions de certains dans les paroisses des quartiers :

Pourtant, « l'expérience faite à Genève intéresse beaucoup l'étranger et nous devons constamment recevoir des visiteurs de toutes sortes de pays et d'autres cantons. ²³⁰ »

Le rapport de Roland Berger, juge pour mineurs, établissant qu'« en 1959, la délinquance juvénile est enrayerée (sic), grâce aux centres de loisirs des Unions Chrétiennes ²³¹ » est d'une grande aide pour les unions, sur le plan politique, surtout ²³². Mais cela ne suffira pas. Dès les premières discussions, la Commission Sociale des UCJG a associé étroitement les services de l'état à son projet de centres de loisirs : le tuteur général, Pierre Zumbach y participe, le conseiller d'état Alfred Borel est régulièrement mis au courant par les UCJG, la Ville participe financièrement ou matériellement à la mise en place des centres...

Alors que le Mémoire présenté en juillet 1959 par les Directeurs de l'instruction publique réclamait des centres de loisirs calqués sur le modèle des centres unionistes ²³³, le rapport de Charly Légeret ²³⁴, chargé par le DIP de dresser un inventaire des moyens à disposition en matière de loisir, enterre l'œuvre des Unions.: « Un gros effort a été effectué par la Maison de la Jeunesse de la rue du Général Dufour. Ses animateurs Perrot et Rossier ont fait, avec des moyens limités, un excellent travail. De cette maison est partie l'action centres de loisirs pour adolescents, action qui avait pour

but de chercher à regrouper des jeunes désœuvrés, de les catalyser sur un centre, de les orienter vers une activité positive. Je ne me permettrai pas de juger ici cet essai, connaissant bien les difficultés que pose cette catégorie de jeunes. Les UCJG ont fourni des rapports qui me dispensent d'entrer dans le détail. ²³⁵ » Pareillement, tous les efforts des Unions Chrétiennes en vue de mettre sur pied une école d'animateurs sont passés sous silence alors que l'expert souligne la contribution dans ce domaine du Centre de Chevrens ²³⁶. Pourtant, un an plus tard, cette école ouvre ses portes, sous l'impulsion décisive des UCJG.

Cette volonté manifeste de passer sous silence l'importance de la contribution unioniste allait publiquement être mise en exergue lors de l'inauguration du centre de loisirs de Balexert, que s'attribue le Service des Loisirs. De même, les Unions, comme les Éclaireurs Genevois, furent tenus à l'écart de la consultation sur le projet de loi de 1964. Avec le recul, les animateurs actifs dans ces centres font état des difficultés rencontrées dans le domaine de l'animation : « avec le recul, il est honnête d'admettre que la qualité de l'intervention pédagogique auprès des adolescents, était souvent maladroite et sujette à bien des critiques, surtout lors des premières années. Mais la tâche était ardue, les problèmes délicats et la formation des responsables souvent remplacée par la bonne volonté. ²³⁷ ». Ou sur le plan de la conception : « Bien souvent, les résultats n'ont pas répondu à l'attente en particulier parce que les projets n'ont pas suffisamment mûris. L'enquête sociologique préalable n'a jamais été réalisée. Souvent l'information du public des jeunes en particulier a été insuffisante. La hâte avec laquelle les centres de loisirs ont été ouverts a souvent été un handicap pour l'animation et l'animateur. ²³⁸ » Il est vrai que des centres comme le Rayon de Soleil, Fort-l'Ami ont connu bien des vicissitudes : dégâts, destruction d'un piano, vols, incendie. Dès le départ, l'échec semble programmé. Les responsables des Unions n'auront de cesse de réclamer le soutien de l'État et de faire valoir leur expertise mais n'obtiendront jamais la confiance qu'elles revendiquent. Les courriers du directeur de l'animation font état de difficultés croissantes, d'abord avec le service du Tuteur Général, puis avec l'expert du DIP, Charly Légeret. André Chavanne, élu au Conseil d'État en 1963, impose aux centres de loisirs une structure associa-

²²⁹ 6.10 Centre de loisirs 1956-1972 correspondance, coupures de presse conventions

²³⁰ Rapport sur les CL, RAPPORT D'ANIMATION ? 17.2.61 ? Jean Pierre Galland, directeur de l'animation 6.10 Centre de loisirs 1956-1972 correspondance, coupures de presse conventions

²³¹ AEG

²³² Entretien avec Paul Weber, décembre 2009

²³³ « Pour les adolescents, le terrain de jeux doit être combiné avec le centre de loisirs conçu sur le modèle des centres de loisirs de quartier de l'union Chrétienne de jeunes gens (Rayon de Soleil, Acacias, Jonction). » in « Mémoire sur les mesures propres à sauvegarder la santé physique et morale de la jeunesse » de la conférence des directeurs de l'Office de la jeunesse, présenté au conseil d'état le 15.7.59, cité dans Felder, De l'aventure à l'institution, les centres de loisirs genevois, 1979, p. 19

²³⁴ Charles Légeret, Rapport provisoire, 1961

²³⁵ Légeret, p.6

²³⁶ « Je signale pour mémoire le centre de Chevrens, chacun connaissant son apport. Son centre pour la formation de responsables des mouvements de jeunesse rendra certainement de grands services et répond à un besoin actuel. » Légeret, p.8

²³⁷ Adrien Calame Un nouveau centre socioculturel à Ge, une réalisation des unions chrétiennes, travail de diplôme présenté à l'école d'animateur sept.71 p.10

²³⁸ « Les centres de loisirs à GE : où en sommes-nous ? » Travail présenté à l'Ecole d'animateurs de Genève, Françoise Buffle et Primo Bursik, Genève, 1967, p.

tive qui dilue de fait les compétences des organismes privés. Il faudra avaler les couleuvres sans faiblir, jusqu'à l'exclusion définitive que constitue, aux yeux des Unions, la loi de 1964. En premier lieu, on soupçonne les Unions de prosélytisme, au grand scandale des responsables unionistes : « *Notre tort serait-il de nous réclamer de Jésus-Christ, au nom duquel tout ce travail reconnu bienfaisant est accompli ? Ou de porter l'étiquette de la Réforme sans laquelle pourtant notre ville ne serait qu'une bourgade insignifiante dans l'histoire ? Du reste, le problème confessionnel ne s'est jamais posé dans les centres ni à la Maison de la Jeunesse qui compte pourtant 40% de Catholiques. Pour trouver des fonds, nous avons dû vendre des balles de ping-pong dans les rues avec l'aide des Unions aînées et cadettes* ». En fin de compte, les choix furent politiques ou, faut-il dire, philosophiques. Les unionistes se sont heurtés à la volonté inébranlable du Département de l'Instruction Publique de garantir le caractère laïc des centres de loisirs placés sous sa tutelle. L'histoire et les volontés politiques n'allaient pas dans le sens des Unions. En 1964, les Unions prennent connaissance du projet de loi qui officialise le Service de Loisirs et doivent constater l'enterrement de leur projet : les organismes privés ne se verront octroyer aucune subvention. Appelées à se prononcer les Unions signifient au DIP leur vive inquiétude mais leurs craintes seront exprimées en pure perte.

Les Unions entrent en campagne contre « l'étatisation des loisirs ». Raymond Uldry, alors Directeur de l'Orientation Professionnelle, intervient auprès du Service de Documentation de l'État par le moyen d'une lettre argumentant en faveur des organismes privés. Soutenu au sein de la Commission d'études du Grand Conseil par Fernand Dominicé, les Unions ne peuvent cependant pas obtenir que les organismes privés soient inclus dans les organismes susceptibles de bénéficier des subventions de l'État. Dans leur prise de position, les Unions font valoir leur compétence auprès de la jeunesse, leur expertise dans le domaine des centres de loisirs, leur capacité à générer des vocations d'animateur et le réservoir de ressources humaines dont elles disposent au sein de leurs sections, la nécessité de superviser professionnellement les animateurs. Rien n'y fera. Elles plaideront en faveur de l'ouverture d'un domaine, celui des loisirs, à toutes les influences, en pure perte. On

déplore en 1964 que « le projet de loi définit et reconnaît un type d'action. Il exclut tout appui à des organisations de caractère privé. D'autre part, il permet au service des loisirs d'en créer. Vu les moyens financiers dont il dispose, à défaut d'hommes pour les réaliser, il ne peut que condamner les mouvements de jeunesse à se confiner à un type d'activités classiques et il aura tendance à reprendre aussitôt à son compte toute idée nouvelle émanant d'eux et à voir en eux des concurrents plutôt que des auxiliaires. Il pourra leur poser des conditions qui annihilent la spontanéité et la créativité propres à la jeunesse. Le projet de loi actuel fait preuve d'un regrettable paternalisme ²³⁹ ».

Dépouillées de leur projet, les Unions cesseront d'investir dans les centres de loisirs : elles remettent à l'association du centre de loisir d'Aire les biens dont elles disposaient. Si elles participent encore au comité provisoire chargé d'établir les besoins en termes de locaux à la Jonction, elles renoncent à participer au futur centre. Le Rayon de Soleil est loué à diverses associations œuvrant en faveur de l'enfance ou confié aux cadres unionistes. Les Acacias se transforment petit-à-petit en centre aéré pour enfants du primaire puis en jardin d'enfants. À Balexert, les Unions abandonnent peu à peu leur rôle de leader au sein de l'association qu'elles avaient créée. Laissons le mot de la fin à un témoin de l'aventure, à un homme du terrain :

« Peu à peu, le UCJG se voit dans l'obligation d'abandonner ce secteur d'activités en le laissant aux mains d'associations reconnues et aidées par l'État. Pas trop de tristesse à cet état de fait, le mouvement privé a été le détonateur, c'est bien là l'essentiel. ²⁴⁰ ».



²³⁹ AEG

²⁴⁰ « Un nouveau centre socioculturel à Genève, une réalisation des unions chrétiennes » Adrien Calame, travail de diplôme présenté à l'école d'animateur, Genève 1971, p.10



En mai 1972, les unionistes genevois Rémy Wyler, Guy Perrot, Jean-François Reymond (respectivement président national, président romand et secrétaire du Conseil Mondial) ainsi que Jacques Manz lançaient une invitation nostalgique aux anciens unionistes de la région lémanique dans l'espoir de ranimer une certaine fraternité : « *Il faut que Vaumarcus retrouve son rôle de colline inspirée dans une Suisse spirituellement endormie où la jeunesse s'éveille.* ». Cette rencontre fut suivie d'une proposition de création d'un Club de Service unioniste, une institution qui existe dans les UCJG-YMCA depuis 1922 et dont le siège international est situé à Genève depuis 1973. De la sorte, quelques Genevois prirent l'habitude d'assister à Lausanne aux réunions du Club de Service ou Y's Men, un club réunissant des « anciens » unionistes désireux de poursuivre leur engagement en faveur des Unions Chrétiennes.

Le 19 janvier 1980, sous la houlette de Henri Lavanchy, quinze convaincus recevaient la Charte de fondation du club. La cérémonie d'installation fait référence à l'association internationale des Y's Men's Clubs, à l'inspiration chrétienne du mouvement et à sa solidarité vis-à-vis de l'Union Chrétienne. Les buts du club se définissent dès lors sur le mode local et international : soutien aux Unions Chrétiennes de Genève et aux programmes de développement unionistes de par le monde. Sur le plan personnel, les Y's Men Clubs offrent également à leur membre l'opportunité de s'informer dans divers domaines d'intérêt général. Les membres prêtent serment et reçoivent l'emblème du club, un triangle rouge orné d'une étoile, celle de Bethléem et de l'inscription « international. »

La première action d'éclat du Club de Service unioniste fut de réunir les anciens : la débâcle de mai 68 avait entraîné la destruction du fichier des membres des UCJG, Jean Eigenmann et Roger Allenbach s'attellent à la tâche de retrouver les « anciens. » En mars 1982, une grande fête réunissait plus de deux cents unionistes. Claude Richoz, qui relatait l'évènement pour la Suisse, s'appliquait alors à souligner les noms des unionistes éminents qui se trouvaient dans l'assemblée : Pierre Wellhauser, conseiller d'état, Gilbert Duboule, conseiller national, Jacques Chappuis, président du grand conseil, Claude Ketterer, maire ainsi que Samuel Claude, Claude Dériaz, Edmond Golaz, Roger Hochuli Gérard Ramseyer, Henri Stengel, etc. tous maires ou conseillers administratifs dans diverses communes genevoises. Afin de donner un contenu aux lignes directrices, le Club créa une commission de prospective chargée de définir plus précisément les besoins des UCG et les moyens d'action du Club de Service. Certaines divergences de vue se développaient en effet entre ceux qui désirent se concentrer sur un club d'échange et de formation et ceux qui ont à cœur de mener une action concrète au sein des UCG qui réclament le soutien des anciens. « *Les plus âgés veulent des études bibliques et des sujets qui permettent à chacun d'approfondir sa foi. Les*

plus jeunes voudraient des échanges sur des thèmes sociaux et économiques. Les Unions Chrétiennes voudraient nous voir aussi plus proche de l'active alors que nous désirons rester un groupe d'appui sans être paternaliste. Nous sommes souvent sollicités et taxés financièrement pour des actions diverses. ²⁴¹ ».

Entre 1980 et 1985, le Club de Service put verser 1585 Frs à divers projets de développement unionistes dans le monde, 3100 Frs. à des projets unionistes dans la région Europe Centre et Sud, et Frs 1166 aux UCG locales. Le SEDUC reçut pour ses projets Frs. 1950, comptabilisé sous la rubrique « local. » Au cours de l'exercice 1982-1983, deux représentants du Club de Service participèrent ainsi à la Commission Jeunesse des UCG qui menait une réflexion en vue de relancer le mouvement. Les Y's Men s'impliquèrent alors la « création et réanimation de sections » et à la formation des cadres, objectif qui se traduisit par des démarches effectuées auprès des pasteurs, des conseils de paroisses, etc. Enfin en 86, le Club se fixait pour objectif principal la création d'un centre cadet à la campagne et récoltait Frs. 2900.- grâce au bénéfice réalisé à l'occasion de la conférence régionale (qui réunissait les clubs du Sud et du Centre de l'Europe) que le club de Genève organisait cette année-là. A partir de 1987, le club de service genevois se lança dans une campagne financière d'envergure : il s'agissait de trouver 630'000 francs afin d'effectuer d'indispensables travaux d'entretien au bâtiment de l'avenue Sainte-Clotilde. En 1989, l'objectif était atteint : 652 donateurs avaient permis de réunir 582'689.- Dans la dernière décennie du millénaire, les Y's Men se laissent saisir par le doute : on institua une commission afin de réfléchir à l'avenir du club, dont les membres accusait un âge toujours plus respectable : le rapport annuel de juillet 99 annonçait une moyenne d'âge voisine de 70 ans. On hésitait entre recruter ou fonder un nouveau club de jeunes. Les activités diminuent, on se réunit une fois par mois pour écouter une conférence ou participer au repas des Anciens, mais il devient difficile de se mobiliser pour l'action, d'autant que des activités unionistes traditionnelles comme le Rallye de la Réformation ou la Course pour un Monde plus Juste ont été abandonnées.

Pourtant, le club se maintient et enregistre de nouvelles adhésions. Son soutien aux Unions est plus que jamais nécessaire : en prise à des difficultés financières considérables, les UCG vacillent ; durant plusieurs années, le Club de Service doit verser jusqu'à 10'000 frs pour assurer le salaire du secrétaire général et contribue à hauteur de Frs. 8000 à l'installation du fitness. Enfin en 2002, après bien des réflexions et en collaboration avec le comité des UCG, le président du Y's Men, Guy Le Comte pouvait annoncer la création prochaine d'un atelier d'informatique destiné aux seniors. Une donation récente du club en faveur d'un camp organisé pour les enfants de la Villa YoYo, la maison de rencontre d'un quartier défavorisé de Versoix, témoigne quant à elle du profond attachement de ses membres à l'idéal unioniste d'éducation de la jeunesse.

²⁴¹ Rapport du Club de Service Unioniste de Genève présenté à la réunion du district Centre et Sud Europe des Y's Men's Club – Enghien près de Paris les 30 et 31 mai 1981. Le Rapport est signé Henri Lavanchy. Archives du club de service de Genève

Annexes

Chronologie

- 1844** George William fonde la première YMCA à Londres
- 1852** Henry Dunant et Max Perrot fondent l'UCJG de Genève
- 1855** Première Conférence Universelle des UCJG-YMCA à Paris
Adoption de la Base de Paris et création de l'Alliance Universelle des UCJG
- 1857** Premières Séances Historiques pour Hommes et Jeunes Gens de l'UCJG
- 1858** L'UCJG de Genève accueille la Deuxième Conférence Universelle des UCJG - YMCA
- 1875** Fondation de l'UCJF de Genève
- 1877** Premières sections cadettes de l'UCJG
- 1878** Huitième Conférence Universelle des UCJG-YMCA à Genève.
Institution du Comité Central International des UCJG dont le siège est à Genève.
Nomination du premier secrétaire international, le Genevois Charles Fermaud.
- 1884** Charles Merle est le premier secrétaire général de l'UCJG
- 1886** Première Section de Montagne, dissoute en 1891
- 1887** Institution des Cours du Soir de l'UCJG (jusqu'en 1921)
- 1894** Inauguration du bâtiment unioniste de la rue du Général-Dufour, future Maison de la Jeunesse
- 1895** Premiers séjours de vacances UCJF pour amies-visitantes malades
- 1901** Fondation du Comité Cantonal UCJF
- 1902** Fondation du Comité Romand UCJF
- 1907** Création du Lien Montagnard
- 1908** Début des sections cadettes UCJF
- 1911** Le comité romand UCJF devient membre correspondant de l'Alliance universelle UCJF
- 1912** Adoption du scoutisme par de nombreuses sections cadettes UCJG
Ouverture de la colonie UCJF l'Angelot, à Gingins
- 1916** Première section d'Éclaireuses Unionistes
- 1919** Ouverture de la maison de vacances La Coque à Trélex
- 1923** Groupe international UCJF des membres associés présidée par Mme Alfred Bertrand
- 1933** Premier Kilo du Chômeur (action qui se termina en 1946)
- 1956** Kilo du Hongrois
- 1957** Les UCJG et UCJF ouvrent le premier centre de loisirs à Genève et en Suisse.
- 1958** L'UCJF ouvre le Foyer du Bourg de Four avec une capacité d'hébergement de 18 lits
- 1962** L'UCJG ouvre aux Acacias l'Hôtel des Jeunes (50 chambres individuelles)
- 1966** Première Haute Route, événement qui se renouvela chaque année jusqu'en 2001
- 1972** UCJG et UCJF fusionnent et deviennent les UCG : Unions Chrétiennes de Genève
- 1972** Ouverture du Foyer George Williams à la Jonction
- 1973** Inauguration du bâtiment des Unions Chrétiennes à la Jonction
- 1974** Première saison théâtrale au Caveau, théâtre animé par les UCG jusqu'en 1997
- 1980** Création du Club de Service de Genève, rattaché au mouvement Y's Men International
- 1990** Premier festival BD, une manifestation qui se poursuit jusqu'en 2000.
- 2002** Constitution de l'Association le Nouveau Caveau
- 2003** Ouverture de la première Villa YoYo, à Versoix. Trois autres suivirent, à Onex, à Lancy puis dans le quartier Europe-Charmillles.

Glossaire des abréviations

AEG : Archives de l'État de Genève
CEMEA : Centre d'études des méthodes de l'éducation active
UCG : Unions Chrétiennes de Genève
UCJG : Union chrétienne de jeunes gens
UCJF : Union chrétienne de jeunes filles
UCF : Union chrétienne féminine
YMCA : Young Men's Christian Association
YWCA : Young Women's Christian Association
SGUP : Société genevoise d'utilité publique
SGPR : Société genevoises de publications religieuses

Des chiffres ...

Année	Actifs	Associés	Anciens
1852			
1860			
1870			
1880			
1889	74	191	63
1898	122	265	91
1915	89	227	91
1918	80	122	122
1922	127	151	87

Source : Bulletins mensuels de l'UCJG

Et des impressions

Dans la notice historique qu'il publia à l'occasion du 25ème anniversaire de l'UCJG, Max Perrot signalait que, dès sa 5ème année, l'Union compta presque toujours une moyenne de 60 à 70 membres actifs pour une centaine d'amis-visitants.

En novembre 1926 : « il y a 12'000 jeunes gens à Genève, et nous sommes 1'200 avec les cadets, c'est trop peu ! »

À l'occasion du 75ème anniversaire de l'Union (novembre 1927), on signalait qu'il y avait eu, depuis les débuts de l'Union genevoise, 1264 membres actifs et 4055 membres associés.

Recrutement

L'année 1926 devait être une année d'extension et de recrutement. On travailla à préparer à cette moisson : l'éducation des chefs de file fut entreprise, la culture physique, la section de chant et l'orchestre furent pourvus de directeurs techniques, les études bibliques groupées selon le tempérament et l'affinité d'esprit des membres. On développa les sections de jeunes et concentra les forces. Le champ d'activité fut limité. Deux cents noms avaient été fournis par les listes des catéchumènes et par le public des dimanches soir.

Notre méthode de recrutement était de faire rendre visite à chacun de ces 200 jeunes gens par une équipe de 2 unionistes, de leur faire connaître notre union, laisser des papillons et brochures et engager directement ces jeunes gens à devenir Unionistes. (...) Personne ne fut éconduit, point de sottises paroles ou de moqueries ! Bien au contraire, dans plusieurs cas, les parents nous ont aidés. C'est une impression favorable qui se dégage de ces visites.

Durant la campagne de recrutement l'UCJG organisa des soirées publiques : André Cherpillod fit une causerie sur la transformation des corps faibles en corps forts ; il y eut une séance de catéchumènes ainsi qu'une soirée animée par la section de chant et de littérature.

Résultats : 45 nouveaux membres aînés et 5 passereaux ont signé leur demande d'admission.

(Article de l'Unioniste Genevois d'avril 1926)

Section Cadets

Cadets

Année	Sections cadettes	Cadets	Surveillants cadets		Sections éclaireurs unionistes	Eclaireurs unionistes	Surveillants éclaireurs		
1877									
1880									
1885									
1890									
1895									
1900									
1905									
1910									
1915	12	310			6	165			
1917 ¹⁾	14	310			4	130			
1950	19								
1960	31								
1977	18								
1979	13	210	55						

1) « Les comités des Unions se sont réunis le 20 janvier 1918 pour étudier la question cadette, ils constataient qu'en 1913, pour 24 sections, il y avait 50 directeurs, en 1917, pour 17 sections, il n'y avait plus que 22 directeurs. « *il faut des directeurs, un point c'est tout. On n'en trouve pas dans nos milieux. Cela se comprend quand on déclare : les unions cadettes ne sont pas forcément des pépinières pour les unions aînées. Dans ces conditions, chaque union agira pour son compte et maintiendra ou constituera une section cadette si des membres se dévouent pour la cause des « gamins. »* Bulletin mensuel de l'UCJG, février 1918

Cadettes

Année	Cadettes	Sections			
1957	357	21			
1964	700	26			

Union Chrétienne de Jeunes Filles

Année	Membres /absents	Amies visitantes (selon liste / régulières(estimation)		
1875	28			
1878	49	280/40		
1879		341/150		
1880		350/230 ¹		
1881	54 / 10			
	Membres actifs	Anciens membres	Membres honoraires	Amies visitantes / régulières
1884	41	13		
1889	50	12	10	
1902	105		16	
1910				
1923	137 (Ge.ville)			
1930				
1940				
1950				
1960				
1970				

1) Les rapports présidentiels conservés dans les archives de l'UCG s'attachent à préciser les statistiques : il y avait beaucoup d'inscription, et peu de fréquentation régulière. Cette année-là, il y eut 130 nouvelles inscriptions, on constatait la présence d'une cinquantaine de jeunes filles chaque dimanche. L'UCJF se félicitait en outre que le recrutement se fasse désormais de bouche à oreille.

2) Depuis 1898, les membres sont divisés en groupe aîné et groupe jeune. La limite d'âge du groupe jeune est fixée facultativement à 35 ans et obligatoirement à 40 ans. (AEG, décisions du comité et de la réunion des membres avril 1889, in Procès-verbaux du comité général 1878-1922) Le groupe jeune est en charge de l'activité : cours, conférences, études bibliques, bibliothèque, soirées.

1886	Pâquis, Léonie Roussel			
1887	Montbrillant, Crouzet, Vallot	rejoignit Œuvre des Amis des chemins de fer		
1889	Merle d'Aubigné Eaux.Vives			
1890	Carouge, Meyer			
1925	Servette Eaux-Vives, Carouge, Taconnerie, Saint-Gervais (aînés) et 7 groupes moyens et cadets (Taconnerie, Carouge, EV, Jonction			

Présidents du Comité de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens (UCJG)

1852 - 1865	Maximilien Perrot
1865 - 1866	Francis Chaponnière
1866 - 1867	Charles Graff et Eugène Mittendorf (double vice-présidence)
1867 - 1869	Charles Graff
1869 - 1870	Emile Brocher
1872 - 1876	Jules Lenoir
1876 - 1876	Charles Correvon
1876 - 1878	Charles Fermaud
1879 - 1880	Gustave Cramer
1880 - 1881	À Cornet-Auquier
1881 - 1882	Emile Thomas
1883 - 1884	Frank Thomas
1884 - 1885	Charles Dubois
1885 - 1886	Jules Johannot (premier président cantonal)
1886	William Merminod, Stuart Roussel, Charles Eggimann (successivement)
1886 - 1891	Charles Fermaud
1892 - 1896	Louis Perrot
1898 - 1899	Alfred Chevillard
1903 - 1907	Adolphe Des Gouttes
1907 - 1910	Ernest Honnegger
1910 - 1912	Marc Vuille
1912 - 1913	Henri Dubal
1914 - 1931	Inconnus
1932 - 1933	Henri Berthoud
1933 - 19??	René Des Gouttes
19?? - 1950	Pierre Renaud
1950 - 1958	Rémy Wyler
1958 - 1963	Charly Corthay
1963 - 1966	Gilbert Hochstrasser
1966 - 1969	Jean-François Reymond
1970 - 1976	Denis Payot
1976 - 1981	Daniel Ramacciotti
1981 - 1986	Guy Le Comte
1987	Guy Le Comte, Bernard Riedweg, Jean-Pierre Freymond
1988 - 1992	Jean-Pierre Freymond
1992 - 1993	Pascal Matthieu
1993 - 1999	William Magnin
1999 - 2000	Willy Greffier
2001 - 2006	Luce-Léa Tomisawa
2006 - 2010	Ingvar Wallin
2010 - 2013	Eric Villy
2013 -	Martine Miquel (en fonction)

Présidentes de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles (UCJF)

1875 – 1886	Mlle Nancy Coulin
1886 – 1900	Mlle Anna Sarasin
1901 – 1902	Mlle d'Espine
1903 – 1909	Mlle Mathilde Rilliet
1909 – 1915	Mme Georges Berguer, née Marguerite Berry
1915 – 1919	Mlle J Peter
1919 – 1921	Mme Albert Roehrich (née Cécile Kaltenbach)
1922 – 1927	Mlle Léonie Roussel
1927 – 1937	Mlle Elisabeth de Keyserling
1937 – 1945	Mlle Berguer
1945 – 1953	Mlle Odette Challet
1953 – 1962	Mme Franz Leenhardt, née Antoinette Chenevière
1962 – 1964	Mme Denise Wydmer
1964 – 1968	Mme Marguerite Wylér
1968 –	Josette Köhli

Secrétariat Général UCJG

Les Anglais avaient depuis 1850 un secrétaire rémunéré. A l'initiative des grandes associations anglo-saxonnes, il fut question de la formation spécifique et de l'engagement de secrétaires généraux, en charge du développement des associations locales. En 1885 l'académie de Springfield est ouverte à fin de former les professionnels unionistes. À Berlin et à Genève en 1897, on formait des cadres. En 1889 se tient la première réunion de l'association des secrétaires continentaux.

1886 – 1888	Charles Merle – d'Aubigné
1888 – 1895	John Jacques
1895 – 1896	Charles Odier
1896 – 1897	Frédéric Hahn
1897 – 1898	Charles Graf
1898 – 1907	John Jaques
1907 – 1918	Théophile Geisendorf
1918 – 1921	Gustave Favre
1922 – 1923	Samuel Bastide
1924 – 1927	Jean Edouard Patte
1928 – 19xx	Frank Reymond
1911 – 19xx	Ernest Müller
19xx – 1930	Deferne
1931 – 19xx	Yves Gaillard (premier secrétaire du faisceau cantonal)
19xx – 19xx	Roger Dutruy
1961 – 1978	Guy Perrot
1978 – 1981	Josette Köhli
1981 – 1986	Jean-Pierre Muston
2000 – 2002	Marc Voltenauer (coordinateur depuis 1998)
2013 -	Vanessa Dahan (en fonction)

Secrétariat Général UCJF

1901 – 1918	Hélène Malan
1918	Amélie Brocher
1925	Elisabeth de Keyserling ¹
1931-194X	Liliane Bonnard

¹ Dès 1919, Mlle de Keyserling a fondé un Secrétariat auxiliaire, destiné à établir ou maintenir les liens entre l'UCJF et d'autres associations. Elle représenta ainsi l'UCJF au Comité Auxiliaire de l'Association Chrétienne d'Étudiants, au Conseil des Éclaireuses, au Comité de la Fédération des Associations Chrétiennes de Jeunesse, etc.) Genève en 1897, on formait des cadres. En 1889 se tient la première réunion de l'association des secrétaires continentaux.

Destin et renommée de quelques unionistes genevois

Otto Barblan (1860 – 19.12.1943)

Otto Barblan, professeur de musique et compositeur. Originaire des Grisons, il occupa le poste d'organiste de la Cathédrale Saint-Pierre dès 1887. La même année, le Conservatoire de Genève lui confiait la classe d'orgue et en 1892, celle de composition, alors qu'il venait de se voir confier la direction de la Société de Chant Sacré. En 1937, l'Université lui conféra le titre de docteur honoris causa alors que la ville lui octroyait la bourgeoisie d'honneur.

Otto Barblan dirigea également la section de chant de l'Union Chrétienne de 1894 à 19xx, dont il devint membre honoraire dès 18xx. Cette section participa à plusieurs spectacles publics qu'il présenta avec le chœur de la Société de Chant Sacré, ainsi des psaumes calvinistes chantés à la Salle de la Réformation lors de la conférence d'Emile Doumergue sur « l'Art et le sentiment dans l'œuvre calviniste. »

Samuel Bastide (1879– 1962)

Originaire du Sud de la France, il s'engagea dès l'âge de 18 ans pour la Croix-Bleue et devait rester sa vie durant fidèle à la lutte contre l'alcoolisme. Après des études de théologie à Genève, il poursuivit son travail de photographe et d'animateur pour la Croix - Bleue.

Durant la première guerre mondiale, il devint responsable d'un Foyer du Soldat où il put développer ses talents d'animateur, puis, après la guerre, responsable de foyers civils et conférencier itinérant pour le compte de la Société Centrale Evangélique. Il fut engagé en 1921 par les UCJG en qualité de secrétaire général, mais il quitta ce poste dès 1923 pour retourner en France s'occuper des Foyers du Soldats. Il mourut en 1962 à Lausanne.

C'est l'homme des projections lumineuses : il compose ses vues en véritables artistes. Pour l'animation des soirées de l'Espoir, de celles des sections cadettes des sociétés de tempérance, il réalisa à partir de 1908 des projections lumineuses colorées, tirées des contes d'Alphonse Daudet (les Vieux, la Chèvre de Monsieur Seguin), de Guy de Maupassant, de la Bible ou de l'histoire du protestantisme. Dans la dernière partie de sa vie, il devait publier les séries consacrées à l'histoire huguenote : Les Prisonnières de la Tour de Constance, l'Exode des Huguenots, Les Camisards, La Tour de Crest, etc. Doué d'un fabuleux talent de conteur, ses créations connurent un véritable succès populaire, au point qu'il possédait plusieurs exemplaires des séries les plus demandées afin de pouvoir satisfaire plusieurs demandes à la fois.

« *Ses vieilles pierres gardent le souvenir de nombreux martyrs dont on a étouffé la voix dans les supplices. Et elle répète à ceux qui savent entendre, la prophétie du Maître aux pharisiens : « Si ceux-ci se taisent, les pierres même crieront » ? »* (la tour du Crest et ses martyrs, Isne, 1960. Samuel Bastide aimait aussi à citer la sagesse dublinoise : « Rien de bon ne se fait dans la ville sans qu'un réfugié n'y ait mis la main. » (Exode des Huguenots, Valence, 1959, p.36)

Il fonda également, avec le concierge Charles Kurz, la section abstinent, afin de lutter contre l'alcoolisme de certains membres.

On le vit encore en 1948 (20 mars) à la Salle de la Réformation, participer à une soirée de la Fraternité Chrétienne consacrée aux « Briseurs de chaînes ». Après l'aumônier du Bochuz qui parla des « lourdes chaînes de Dachau », Samuel Bastide rappelait à son auditoire « l'hommage inoubliable de Genève aux Galériens pour la liberté. »

Marie Brechbühl (1857 – 21.10.1933)

Membre fondateur de l'UCJF et de l'Union des Femmes. Institutrice diplômée initiée à la méthode Fröbel, elle reprit en 1875 à Genève un modeste externat qui ne comptait qu'une douzaine d'élèves. Son école connut un grand succès, notamment au sein de la haute bourgeoisie genevoise. Bien que protestante convaincue, elle ouvrit son école à toutes les confessions. Elle fut l'une des premières à introduire les classes mixtes dans cette ville. Sa pédagogie est basée sur l'expérience et l'attention particulière portée à chaque enfant plutôt que sur une véritable théorie de l'éducation.

Bodjol (1919 – 2006)

Walther Grandjean, dit Bodjol, se forma à l'école de Beaux-Arts de Lausanne, avant de travailler avec Marcel Poncet et Alexandre Cingria, qui lui enseignèrent l'art du vitrail et du décor de théâtre.

Il s'installa à Genève en 1946 où il travailla énormément à la création de décors de théâtre. Il fait alors partie du « Groupe des Corps-Saints » aux côtés de Willy Soutter, Jean Ducommun, Jean-Pierre Guillermet, Walther Uhl, Jean Roll, etc. Il créa les vitraux du Temple de Saint-Gervais en 1952.

L'Union Chrétienne lui devait la belle fresque qui ornait la chapelle de son bâtiment de la rue Dufour, malheureusement perdue lors de la destruction du bâtiment au début des années 70. Bodjol y avait représenté le Christ portant un bleu de travail.

Hermann Brandt (1897 – 1972)

Il a dirigé la Passerelle, section moyenne de l'Union, avant de se charger des examens médicaux obligatoires pour la section de gymnastique de l'Union.

Ayant obtenu en 1927 l'autorisation d'exercer la médecine dans le canton de Genève, le Dr. Hermann Brandt fut chargé dès 1928 des contrôles médicaux des gymnastes de l'Union. Dès cette date, on le présente comme un spécialiste de la médecine sportive.

Président de l'Union Sportive Universitaire, il développe le basketball féminin en fondant à l'université de Genève la première équipe suisse féminine de basket. En 1931, il est membre du comité de la Ligue suisse de basket-ball en tant que conseiller médical et la même année, il est élu vice-président de l'association cantonale genevoise de basketball.

Directeur de l'Ecole nouvelle d'éducation physique.

Marius Brechbühl (1879 – 18.12.1968)

Cet horloger venu au sport afin de se fortifier par la pratique des exercices physique, s'était formé au collège d'athlétisme de Reims. Il avait ouvert, en 1910, le Gymnase de Champel, qu'il dirigea jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Il y formait également des moniteurs et monitrices pour les sections de gymnastique et les groupements de jeunesse. Simultanément, il assurait l'enseignement de la gymnastique au Collège de Genève et à l'Ecole Supérieure de Commerce.

Il dirigea la section de gymnastique de l'Union Chrétienne de 19xx à 19xx, et dans ce cadre, participa au développement du faisceau cadet, notamment au développement de sa section d'éclaireurs. Il participait ainsi au Congrès International des Eclaireurs qui se tenait à Londres en août 1920, en tant que membre du comité suisse. Pour cette occasion, il avait composé et mis en scène les « jeux nationaux des pâtres suisses (une fête de lutte sur l'Alpes avec chants et danses).

« Marius Brechbühl, professeur de culture physique et sports à Genève, est entré à l'Union de Genève en 1897, alors qu'il était apprenti peintre sur cadrans, avec une santé déficiente, une hérédité fâcheuse et une enfance plutôt malheureuse (il pourrait rendre des points à Poil de Carotte), c'est-à-dire tout ce qu'il fallait pour mal tourner ou donner un vaurien. Le soussigné estime que c'est grâce à l'action magnifique des Unions chrétiennes qu'il peut, à l'âge de 64 ans, jouir d'une santé exceptionnelle et diriger actuellement un des gymnases les plus complets de la Suisse. Merci à Dieu. » Ce témoignage, publié dans le Cahier du Jubilé Centenaire 1844-1944, UCJG de Suisse romande, était signé Marius Brechbühl, professeur de culture physique ²⁴²

Madeleine Chenevière (1884 – 29.8.1972)

Dans cet esprit, elle fonda en 1926 les UCJF suisses qu'elle présida jusqu'en 1946. Son objectif fut alors d'obtenir l'adhésion des UCJF alémaniques afin que l'Union suisse puisse enfin adhérer à l'Alliance Mondiale des UCJF dont le siège se trouvait à Genève depuis 1930. Ce fut chose faite en 1937.

Elle s'investit également dans l'acquisition de maisons de vacances unionistes. Son nom est resté notamment lié à celui de La Coque à Trélex. Une maison de vacances ouverte aux femmes à partir de 18 ans, permettant des séjours bon marchés, mais il fallait y apporter « sa bougie et le sucre pour le thé ! »

Dès sa fondation, elle offrit ses services à l'Institut des ministères féminins, pour n'en démissionner qu'après 33 ans, en 1951. Présidente de l'aide familiale pour tous.

Ernest Christen (1873 – 1961)

Fils d'un pasteur de la paroisse alémanique de Genève, Ernest Christen s'est d'abord destiné à une carrière de violoncelliste, mais un accident de montagne vint briser ses espoirs. Il entreprit alors des études de théologie et officia à Lyon, à Vernier, au temple de Carouge, puis à celui du Petit-Saconnex. Membre actif de l'Union, il en démissionne en juin 1923

Genève lui doit ainsi plusieurs œuvres dramatiques, un nombre considérable de livres et les fameuses sculptures du temple de Carouge (il travailla ainsi toutes les boiseries, portes, colonnes, chaire et galerie au-dessus de l'entrée) ainsi que celles du Petit-Saconnex. Il fit ainsi œuvre de pionnier en associant l'art au culte, souhaitant réagir contre une culture liturgique trop austère.

Philadelphie Delord (1869 – 1947)

Philadelphie Delord devint membre de l'UCJG alors qu'il étudiait à la Faculté Libre de Théologie. Sa participation marqua le développement de l'Union Cadette : en 1891, avec Charles Odier, Henri Crouzet et d'autres, il fonda le Journal des Unions Cadettes et l'œuvre de publication des Unions Chrétiennes qui visait à fédérer autour d'un même idéal les UC de Suisse Romande : les sections se multiplièrent en terres romandes. En 1895, il publiait le texte d'une conférence traitant des Unions Cadettes. Cette brochure, empreinte d'une réelle réflexion pédagogique, est considérée comme le premier manuel à l'intention des instructeurs cadets.

En 1897, Phil Delord partit en mission pour la Nouvelle Calédonie ; il y resta jusqu'en 1910 et y fut marqué par le sort des lépreux. De retour en Europe, il resta au service de la Société des Missions Evangéliques de Paris et multiplia les conférences en France et en Suisse. À partir de février 1915, il fut engagé comme agent itinérant par la Commission Centrale des Unions Cadettes, en cette qualité, il participa à ses réunions et devint responsable de la rédaction du Pilote, journal des instructeurs d'UC et des instructeurs-éclaireurs de Suisse romande.

Son nom est resté attaché à la Chartreuse de Valbonne, un hospice dédié aux lépreux de France, qu'il a fondé en 1926. Le premier malade y fut accueilli en 1929. Cette même année, l'hospice accueillait une des délégations unionistes des pays latins réunis afin de discuter de la spécificité de l'apport des pays latins dans le mouvement mondial.

Henri Dubois (1893 – 1952)

Directeur de l'Office social protestant de 1925, lorsque l'institution, créée par Alfred de Meuron, passa sous le contrôle de l'Eglise nationale.

Henry Dunant (1828 – 1910)

C'est grâce à son activisme débordant et à son pouvoir de persuasion que furent fondées les UCJG de Genève en 1852. Elu au comité, il y occupa la fonction de secrétaire-correspondant, responsabilité qui lui permettait d'entretenir une abondante correspondance avec d'autres groupes de jeunes gens en Europe et en Amérique du Nord. Il contribua ainsi de manière décisive à la tenue de la première conférence universelle des UCJG en 1855 au cours de laquelle fut fondée l'Alliance Universelle des Unions Chrétiennes. Il s'éloigna alors quelque peu de l'Union Chrétienne, pour n'y revenir qu'en 1867, afin de l'exhorter à participer à l'œuvre de Secours aux Blessés de la Guerre qu'il venait de fonder avec Gustave Moynier.

Ses déboires financiers (il fut condamné pour faillite frauduleuse en 1867) le contraignirent à quitter Genève pour toujours. Il connut alors des années d'errance en Europe avant de trouver refuge à Heiden, en Argovie.

C'est là qu'il reçut en 1901 le premier prix Nobel de la Paix.

Frank Duperrut (1862-1910)

Professeur de philosophie à l'Ecole libre de théologie de Genève et au Pensionnat des Marguerites. Il estimait en effet que la tâche la plus importante était l'éducation de soi-même afin de réaliser les transformations sociales que la « Loi du Bien » impose. Il figurait ainsi au nombre des fondateurs du christianisme social à Genève et publia régulièrement des articles dans l'Essor, le journal du christianisme social romand, fondé par un unioniste de la Chaux-de-Fond, Paul Pettavel.

Il ouvrit en 1896 un chalet de retraites spirituelles pour « jeunes intellectuels », l'Aurore, au Voiron, qu'il dirigea jusqu'en 1909. Le chalet fut confié en 1913 par sa mère à une association (dite du Chalet de l'Aurore, dirigée par Th. Geisendorf) qui visait les mêmes objectifs. La guerre et la fermeture des frontières empêchèrent sa mise en service jusqu'en 1921. À partir de cette date, l'association convia désormais au Voiron non seulement de jeunes étudiants mais des jeunes hommes de situation et de nationalités différentes : « car elle estime que tous les vrais travailleurs ont besoin de repos et que le contact réciproque des classes et des races est un des facteurs essentiels de la paix sociale. »

En 1944, Théophile Geisendorf publiait aux Editions Labor un vaste ouvrage à sa mémoire: Par l'amour, vaincre la haine. Frank Duperrut, sa vie, sa pensée, sa foi. »

Théophile Geisendorf – Des Gouttes (1874 – 1953)

Théophile Samuel Pyram Geisendorf est entré à l'UCJG en 1888, dans la section cadette de la Grand-Rue. Dès cette première période, il s'attacha à dynamiser l'UCJG : c'est à son instigation en effet, que fut fondée en 18xx, la ComCad ²⁴³ Après avoir accompli son baccalauréat de théologie, il devait entre 1900 et 1907, le poste de secrétaire général de l'UCJG de Marseille.

De retour à Genève, il reprit naturellement le poste de secrétaire général de l'UCJG laissé vacant par John Jaques en 1907. L'ensemble de sa carrière s'accomplit au sein de l'Union Chrétienne qui fut le tremplin d'entreprises dont l'envergure dépassait de loin les limites d'une association locale. L'homme avait de la poigne, et de la vision. À 19 ans, il suscita la Commission Centrale des Unions Cadettes Francophones qui donna une impulsion décisive aux cadets, particulièrement en Suisse Romande, mais aussi sur le plan international puisque la commission fut rattachée au Comité Central International des UCJG dès 1898. Ne publia-t-il pas ses thèses de doctorat, l'une à 59 ans, l'autre à 62 ans ?

Dès l'ouverture des hostilités en août 1914, la Commission militaire des UCJG et la Croix-Bleue obtinrent l'autorisation d'ouvrir des salles de lecture et de correspondance dans les cantonnements de l'armée : en huit mois, 210 salles furent aménagées, y compris 32 débits de boissons non-alcoolisées. Cette opération menée sur le plan national avait été lancée par les Romands et Geisendorf en premier lieu, lui que les journalistes du temps disait « l'âme du mouvement. » Les salles de lecture donnèrent lieu, dès 1915, au développement des Maisons du Soldat, sur un modèle déjà utilisé en France et en Allemagne. La première fut exposée à Genève en vue de récolter des fonds : il fallait 5000 frs pour une maison, Genève en offrit une et les filles du Général Dufour une seconde. Geisendorf publie une première brochure pour assurer la promotion du projet. En 1916, il publie « Noël à la frontière » relatant un Noël dans une maison du soldat et « nos douze Maisons du Soldat ».

En 1916, la Suisse accueille 12'000 prisonniers de guerre blessés de diverses nationalités et les hébergent dans des stations climatiques. Dès le mois de février, la Commission militaire offrent ses services à l'armée en vue d'adoucir leur séjour. Th. Geisendorf fonde la Commission des Internés et s'efforce d'organiser la vie des internés : loisirs, travail, santé. En 1920, la Belgique, en reconnaissance du travail accompli, lui conféra à la grande médaille d'argent de l'internement et à son vice-président, H.-P. Hofer, la médaille de bronze.

Après la guerre, Commission Militaire et Commission des Internés fusionnèrent et songèrent à s'occuper des civils. Une première maison du soldat fut reconvertie en faveur des ouvriers des tourbières de Bavois. En juillet 1919, Geisendorf annonce la création de la commission industrielle et militaire qui se chargera de déplacer les maisons du soldat devenues inutiles et d'organiser pour les ouvriers, cours, conférences et salles de lecture. Puis naît le Département Social Romand des UCJG et des Sociétés de la Croix Bleue, constitué en fondation, dirigé par Geisendorf jusqu'en 1934. Après son départ, Geisendorf écrira un livre relatant l'aventure du DSR, Servir Ceux qui Servent, ed. Labor.

C'est à Théophile Geisendorf qu'on a attribué le développement de l'action sociale à l'Union Chrétienne. En effet, en 1914, il crée les Maisons du Soldat et des internés et s'efforce de faire ouvrir les portes de la Suisse aux internés afin d'adoucir leur sort. On l'avait vu à l'œuvre lorsqu'il décidait de donner de l'élan au mouvement cadet, il réitéra l'opération avec le Département social romand : . Alors qu'il en était la tête pensante autant que la cheville ouvrière, il s'adjoignit les services d'une commission, qualifiée d'archevêque de romande, et qui se réunissait à Genève, afin d'assurer un impact déterminant à son action. Et ce fut le succès.

Il fonda en 1924, sous les auspices du DSR et avec le concours de la Société des Lectures Populaires, les éditions Labor « pour remédier à l'indigence d'une certaine littérature piétiste, invertébrée, anémique et anémiant ²⁴⁴ » Il publia également un petit journal éducatif « Qu'il fait bon lire. » Les éditions s'adressaient avant tout à la jeunesse laborieuse dont Geisendorf voulait éveiller l'intérêt pour tous les efforts « d'ordre civique, social, scientifique ou artistique faisant appel à l'énergie personnelle ; elles [les éditions Labor] veulent par la publication de biographies bien choisies, coopérer au raffermissement des caractères. ²⁴⁵ » Il ne céda le flambeau qu'en 1951. Les éditions furent alors reprises par le Centre Protestant d'Etudes et confiées à son directeur, Jacques de Senarclens.

Dès 1917, il avait été nommé membre du comité universel des UCJG, où il prit la tête du département des publications, poste qu'il occupa jusqu'en 1922. En 1917 et 1918, il fut chargé de plusieurs missions dans les camps de prisonniers de France et de Belgique.

²⁴³ Th. Geisendorf-Des Gouttes : 2 octobre 1874-6 février 1953 : in memoriam, Genève, 1954 /50 ans , Département social romand, 1969

Servir ceux qui servent, Th. Geisendorf, 1939

²⁴⁴ Journal de Genève, 6 février 1954, Ernest Christen, p. 8

²⁴⁵ Gazette de Lausanne, 4 août 1924

Guillaume Fatio (1865 – 1958)

Banquier discret, Guillaume Fatio est surtout connu pour sa carrière de publiciste. Il fut une personnalité incontournable de la vie publique genevoise, quoique demeurant en marge des groupes politiques. Bon connaisseur du monde anglo-saxon, il fut, dès 1920, l'agent de liaison officiel entre autorités suisses et institutions internationales (Bureau International du Travail, Société des Nations, Conférence du désarmement). Il fut envoyé en 1922 aux Etats-Unis pour promouvoir l'université de Genève et en 1935, sous les auspices de la fondation Carnegie, pour y exposer le travail de la Société des Nations.

Il milita en faveur de la protection du patrimoine – son combat pour la sauvegarde de la Tour de l'Île fut célèbre – et pour un urbanisme réfléchi. Président de la Commission des monuments et des sites, il rédigea plus de quarante ouvrages de vulgarisation historique en recourant notamment au photographe Fred Boissonnas. Son « Ouvrons les yeux » (1904) fit date dans l'histoire de la conservation du patrimoine suisse et la Faculté des Lettres de l'Université de Genève lui conféra le titre de docteur honoris causa en reconnaissance de ses travaux.

Il était membre du comité de l'Union responsable de la construction du bâtiment de la rue Dufour. À partir de 1898, il organisa avec John Jaques, Secrétaire Général de l'UCJG des conférences sur l'Escalade que les deux hommes présentaient dans tout le canton. En remerciement, l'UCJG fut invité à représenter la Vénérable Compagnie lors du Cortège de l'Escalade organisé à l'occasion du tricentenaire de la commémoration.

– G. Fatio, Soixante-treize années de bonheur 1865-1938, ms.

René Huber (1922 – 2005)

Né à Lille, René Huber termina à Genève ses études de théologie débutées à Paris durant la guerre. En 1947, avant sa consécration comme pasteur, il fut nommé directeur Foyer Protestant de l'Eglise nationale qui se situait dans le bâtiment unioniste de la rue du Général-Dufour. Son charisme et les activités qu'il développa dans ce cadre, son implication dans la vie culturelle et artistique protestante contribuèrent notablement à une nouvelle orientation des Unions Chrétiennes en direction de la culture contemporaine : ce fut à son instigation que le peintre Bodjol réalisa une fresque à la Maison de la Jeunesse, et qu'Armand Payot autorisa de monter sa pièce de théâtre « Comme des dieux. »

Nommé pasteur à Plainpalais en 1954, il eut l'idée de créer une chapelle au rez-de-chaussée d'un immeuble HLM qu'il fit construire : ce fut la chapelle des Arts, ornée des fameux vitraux de Bodjol. Dans cet immeuble accueillant 60 familles puis dans le second qu'il fit construire à proximité, il créa un ensemble socio-culturel tout-à-fait avant-gardiste avec le deuxième centre de loisirs des UCJG, un restaurant DSR sans alcool, un foyer pour mères célibataires et une librairie chrétienne.

Il fut en 1966 nommé aumônier à l'hôpital universitaire de Genève où il s'appliqua à donner une structure à l'aumônerie. Se spécialisant dans l'accompagnement aux mourants, il imposa une formation spécifique qui permit d'intégrer les aumôniers aux équipes soignantes, permettant ainsi la création d'un ministère spécialisé et reconnu.

Comme pour beaucoup, mai 1968 fut pour lui une période de remise en question personnelle et de son rôle institutionnel de pasteur. En 1972, il quitta le ministère actif et se consacra à des projets immobiliers à caractère social : d'abord comme directeur de la fondation MI-Terra puis en tant que responsable du secteur deuxième pilier de la Banque Hypothécaire de Genève.

En 1987, il prenait sa retraite et en profitait pour lancer la Fondation d'Aide et de Soins à domicile, dont il s'occupa activement à la demande du Conseiller d'Etat Guy-Olivier Segond. Il présida ensuite trois institutions qui furent l'occasion pour lui de lancer de nouveaux projets immobiliers : le Foyer Eynard-Fatio et la Maison de Retraite du Petit-Saconnex.

Jules Johannot (1862 – août 1931)

Fils d'un des fondateurs de l'UCJG, Louis Johannot, il fut reçu membre de l'Union Cadette dès la fondation de celle-ci en 1877, sa vie s'identifia dès lors au mouvement. En 1896, à l'occasion de l'Exposition Nationale qui se déroulait à Genève, il convoqua une journée unioniste suisse, donnant ainsi naissance à l'Alliance des Unions Suisses. En 1897, il fut le premier président du Comité Cantonal Genevois et en 1918, président du Comité National des UCJG.

Soucieux du sort des employés d'hôtel, des jeunes gens souvent « dépaysés » et exposés aux dangers de la ville, il s'investit aux côtés de Albert Schlaeppli pour fonder l'Hôtel des Familles, dont il présida le conseil d'administration jusqu'à sa mort.

Premier président du comité cantonal genevois en 1897. Président du comité national depuis 1918, président cantonal honoraire.

Claude Ketterer (1927 – 1994)

« Le petit postier devenu maire » incarne à lui seul l'idéal de formation et de responsabilisation de l'Union Chrétienne. Il avait gravi les échelons aux PTT, jusqu'à devenir membre de la Direction d'arrondissement à Genève. Il fut député au Grand-Conseil durant 20 ans, de 1957 à 1977. En 1964, il était élu à la présidence du parti socialiste genevois.

Conseiller administratif de 1966 à 1987, il fut cinq fois maire de Genève (1969-70, 1973-74, 1977-8, 1981-82 et 1986-87). À la tête du Service immobilier et de la Voirie municipale, il affichait un bilan « étourdissant » : les zones piétonnes du centre-ville, la réhabilitation du quai du Seujet, le sauvetage du quartier des Grottes, de Pâquis-Centre, des Halles de l'Ile.

La construction de la Bibliothèque de la Cité, des Schtroumpfs, l'école Le Corbusier, c'était lui, ainsi que la restauration de la Maison Tavel, de l'Ariana et de l'Hôtel Métropole. Il acheta, pour le musée d'ethnographie, la villa de Conches, afin d'y loger la collection Amoudruz, qui formait la base de la collection Europe du Musée.

On lui reprochait sa folie des grandeurs, et de dépenser l'argent à tour de bras. Mais il aimait sa ville qu'il gouverna durant des années fastes et se fit mécène pour enrichir le patrimoine urbain d'une multitude d'œuvres d'art.

Durant les deux dernières années de sa vie, il rédige un livre de souvenirs qui parut quelques mois après sa mort, sous le titre de « Mes combats pour Genève. »²⁴⁶

À l'Union Chrétienne, il avait poursuivi une carrière exemplaire au sein de la section cadette. Sous sa direction, la section de la Servette gagna presque invariablement le concours d'honneur.

Jeanne Meyer (1864 – 1927)

Jeanne Meyer a débuté sa carrière comme monitrice à l'Ecole du Dimanche de l'Athénée. Elle entra à l'UCJF en 1883, et fut nommée vice-présidente du comité dès 1885. Elle présida la section Genève-Ville de l'UCJF de 1920 à 1927.

Présidente de l'Union des Femmes de Genève de 1905 à 1923 (ce mouvement avait été fondé en 1891 à l'initiative de Emma Pieczynska – Reichenbach, il organisait des permanences juridiques, menaient des enquêtes sur les conditions de travail des femmes et intervenait auprès de l'Etat.)

Selon Emilie Gourd qui signa sa nécrologie dans le Mouvement Féministe, Jeanne Meyer ne fut pas « une suffragiste de la première heure. Le travail de l'Union des Femmes l'orienta dans ce sens. Car l'on ne travaille pas dix-huit ans durant à la réalisation de réformes sociales, sans se rendre compte à quel point la minorité politique des femmes leur est un obstacle à mettre leurs capacités au service d'idées de progrès²⁴⁷ ».

En 1912, elle fait partie du comité de fondation du journal « Le Mouvement Féministe » voulu par Emilie Gourd.

Premier président du comité cantonal genevois en 1897. Président du comité national depuis 1918, président cantonal honoraire.

Adèle Pélaz (1850 – 1940)

Orpheline de mère à quatre ans, Adèle Pélaz a été élevée par sa grand-mère maternelle. À 16 ans, elle terminait l'Ecole Supérieure et était engagée comme répétitrice à la soirée de la remise des prix au Bâtiment Electoral. Ses cours connurent le succès et les parents s'organisèrent pour les confier des classes allant jusqu'à dix élèves. Cette activité dura 10 ans, alors qu'elle dirigeait également trois écoles du dimanche.

En juillet 1875, elle perdait son jeune frère Henri, décédé à Paris d'une fièvre typhoïde. La même année, elle fondait avec son amie Anna Cramer, l'Union Chrétienne de Jeunes Filles.

En octobre 1878, émue par le sort des jeunes garçons des rues, elle décide de louer une salle à la Place de la Madeleine : ce sera l'Etoile, mission populaire pour des jeunes âgés de 15 à 20 ans, une des premières manifestations de « l'Evangelisation Populaire », qui elle, allait s'adresser aux adultes. Jusqu'en 1896, les deux œuvres partagèrent le même local.

Le succès de l'Etoile fut immédiat. La première réunion rassembla une trentaine de jeunes, en grande partie des « vagabonds, de jeunes délinquants ; plusieurs avaient été abandonnés par leurs parents. Les uns étaient commissionnaires, crieurs de journaux, ramoneurs, figurants au théâtre, etc. ²⁴⁸ » Son succès s'affirmant, le public de l'Etoile se fit plus varié, mélangeant classes et styles de vie. Lors de la célébration du cinquantenaire de l'Etoile, on dénombrait 22'607 noms dans les registres scrupuleusement tenus.

L'Etoile visait d'une part à favoriser le développement moral et spirituel des garçons, d'autre part, à faciliter leur formation afin de leur ouvrir une carrière : Adèle Pélaz accomplit ainsi une réelle œuvre sociale, ne ménageant pas sa peine pour trouver des places d'apprentissage ou des bourses, susciter la bonne volonté des autorités et des patrons.

Devant son succès, le Conseil d'Etat lui accorda le droit de visiter les prisons et la franchise de port. Sa brochure, intitulée À propos d'apprentis et de commissionnaires, avait reçu une médaille de la Société d'Encouragement au Bien de Paris.

Maximilien Perrot (1830 – 1902)

Membre fondateur et premier président de l'Union Chrétienne de Genève. Les treize ans qu'il passa à la tête de l'association lui permirent de donner une véritable assise au mouvement. Son investissement par la suite en tant que Président honoraire à vie assura la pérennité de l'œuvre.

S'il se laissait volontiers aller à l'édification et à la controverse religieuse, il faut mettre à son crédit l'orientation culturelle qui prit le mouvement. En effet, il défendit à maintes reprises, aussi bien à Genève que devant ses pairs de l'Alliance Universelle, la nécessité d'offrir aux jeunes gens des activités délassantes, afin de les mieux retenir.

La place qu'il occupait au sein de la bourgeoisie genevoise et le crédit dont il jouissait lui permirent de réunir les fonds nécessaires à la construction du premier bâtiment unioniste à la rue du Général-Dufour, un immeuble de trois étages, comprenant un gymnase, une grande salle de conférences, un restaurant, et qui put accueillir dignement le Comité International de l'Alliance Universelle des UCJG.

²⁴⁶ Journal de Genève, 12 août 1994, pp.1 et 17 ; Claude Ketterer, Mes combats pour Genève, Genève, 1994 ; Luc Matile, Claude Ketterer, Genève, 1987

²⁴⁷ Mouvement Féministe

²⁴⁸ Alice van Berchem, Adèle Pélaz, Neuchâtel, 1941, p. 28

Gérard Ramseyer (né en 1941)

Gérard Ramseyer s'est formé au sein de la section cadette de l'UCJG de Versoix, qu'il dirigea dès la fin des années 50. Il en conserva le goût de l'engagement : « Je dois énormément à mon engagement au sein des UCJG, j'y ai découvert le sens du service au prochain, une passion qui ne m'a plus quitté. » Cette passion s'exprime par un engagement politique fécond, dans sa ville d'origine, Versoix, en premier lieu, où il occupa les charges de conseiller municipal puis de conseiller administratif (1979-1993). Député au Grand-Conseil de 1989 à 1993, il fut élu au Conseil d'Etat en 1993 et présida le Département de Justice et Police et des Transports jusqu'en 2001. Il consacre sa retraite à l'écriture, rendant hommage dans ses ouvrages aux gens d'ici.

Claude Ketterer (1927 – 1994)

Rédacteur en chef à Jeunesse de 1952 à 1959, rédacteur en chef de la Tribune Jurassienne à Moutier de 1953 à 1955, rédacteur à la Vie Protestante de 1956 à 1960. Il entra à la Suisse en 1960 comme rédacteur à la rubrique genevoise, avant de devenir son rédacteur en chef dès 1976 et jusqu'en 1985.

Passionné de peinture, il tint la rubrique Beaux-Arts au Journal de Genève.

Ayant pris sa retraite, il s'engagea activement dans le social, présida la fondation des clefs de Saint-Pierre, la Société d'Utilité Publique et siégea au comité de la fondation Oltramare.

Frédéric Thévoz (1864 – 1945)

Fondateur de la section de montagne de l'UCJG en 1886. Il débuta la même année une carrière de photographe à Zermatt. Il entreprit ensuite un voyage en Palestine pour illustrer une série d'ouvrages sur la Terre Sainte. Soucieux de publier à moindre coût des ouvrages d'art, il entreprit alors des recherches techniques. En 1894, il fonde l'entreprise Sadag à Sécheron. Dans ses usines de Bellegarde et Genève, F. Thévoz fit installer les premières presses rotatives pour l'impression en creux. En 1913, Jean-Jacques Frey, qui travaillait pour Frédéric Thévoz depuis 1895 met au point l'héliochromie, alors que Thévoz rend le procédé applicable dans l'industrie. Il commercialisa alors le brevet en Europe et aux Etats-Unis, consacrant la renommée de l'imprimerie genevoise que vint parachever en 1930, une nouvelle usine qu'il créa en banlieue parisienne et dans laquelle il installa des rotatives d'héliogravure imprimant huit couleurs.

En 1932, Sadag fusionnait avec Rotogravure et, en 1954, Rotosadag allait fusionner avec la Tribune de Genève.

Raymond Uldry (1911 – 2012)

Instituteur depuis 1930, il devient inspecteur d'école en 1946. En 1953, il fut nommé Tuteur général et en 1955, directeur des apprentissages, service qui devint l'Office d'Orientation professionnelle par la suite et à la tête duquel il passa vingt ans avant de prendre sa retraite.

Il fut le créateur de très nombreuses associations à caractère social (chalet du Grütli, AJETA, Fondation Aigues-Vertes, Cap loisirs notamment). La Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA) lui doit son existence : Raymond Uldry l'a créée en 1958, afin de répondre aux besoins des adolescents en difficulté scolaire. Rapidement, la SGIPA se consacra également à la prise en charge de mineurs handicapés mentaux et de leurs familles, alors que l'assurance-invalidité n'existait pas encore et que pratiquement aucune structure ne pouvait accueillir les jeunes handicapés mentaux.

Ancien unioniste, il soutint les premiers cours pour animateurs donnés par l'UCJG avant la création officielle de l'Ecole d'Animateurs.

Frank Thomas (1862 – 1928)

Pasteur, Frank Thomas officia d'abord dans le canton de Vaud avant d'être rappelé à Genève en 1891 par le Comité de l'Évangélisation Populaire qui lui offrait la charge d'agent officiel ²⁴⁹.

À l'occasion de l'Exposition Nationale de 1896, Frank Thomas obtint de Daniel Barton, qui avait inauguré le Victoria Hall un an et demi auparavant, qu'il lui prêtât le dimanche cette salle d'une capacité de 1800 à 2000 personnes pour qu'il puisse s'y adresser aux visiteurs de l'Exposition. Sa prédication des foules connut un tel succès qu'il put, durant 32 ans, faire salle comble au Victoria Hall. Fort de son succès, Frank Thomas avait fondé en janvier 1899 l'Association Chrétienne Évangélique, dont le but était d'améliorer la situation religieuse à Genève, en prévision de l'imminente séparation de l'Église et de l'État, mais surtout, des regrouper ses auditeurs. C'est au sein de cette association qu'il allait déployer tout son talent d'évangéliste. Il se fit alors connaître dans l'Europe entière en effectuant des tournées d'évangélisation.

Les sermons de Frank Thomas étaient systématiquement publiés par une revue ad hoc, la Bonne Nouvelle, qui atteint à sa mort son 393ème numéro. À partir de 1925, ils furent également diffusés sur les ondes de Radio-Genève. De 1901 à 1924, il publia chaque année le Calendrier Frank Thomas, assortis de méditations. Ses succès lui valurent une chaire de théologie pratique à la Faculté de l'Oratoire, puis, dès 1922, à l'Université.

Unioniste convaincu, il fonda dans les paroisses de Mézières et Rougemont où il exerçait sa charge, deux unions chrétiennes. De retour à Genève, il anima régulièrement les soirées de l'UCJG (qu'il avait présidée alors qu'il était étudiant) et participait à son Noël des Isolés. En 1949, l'UCJG lui rendait hommage en accueillant une exposition certes consacrée à l'Association Chrétienne Évangélique, mais qui était centrée essentiellement sur la personnalité de son fondateur.

Rémy Wyler (1923 – 2010)

Rémy Wyler a servi au sein des Unions Chrétiennes locales, nationales, régionales et mondiales dans de diverses fonctions.

Il a été Président de l'Union chrétienne de Genève de 1950 à 1958.

Il a été, Président du Conseil d'Administration au niveau national des Unions Suisse de 1962 à 1974.

Rémy Wyler, alors qu'il occupait un poste au comité national des UCJG a lancé la Commission Tiers-Monde des UCJG, nommée par la suite Service Entraide et Développement des Unions Chrétiennes Suisses (SEDUC).

Avec l'établissement de la commission « Tiers Monde » des Unions en 1970, Rémy Wyler a créé la base d'un « Service mondiale des Unions » et contribué à la fondation d'Horyzon.

Son expression suivante montre sa profonde conviction dans son engagement : « Travailler au plan de la jeunesse nous paraît être la clé du développement dans le Tiers-Monde et la garantie que c'est là le meilleur investissement que nous puissions faire pour préparer un monde plus fraternel et interdépendant ».

Son engagement pour un monde plus juste l'a fait connaître au delà des frontières suisses dans la famille mondiale des YMCA.

Rémy Wyler s'investissait profondément pour les moins privilégiés de ce monde. En tant que modèle pour beaucoup d'hommes il exprimait sa conviction chrétienne dans son engagement pour un monde meilleur.

Rémy Wyler a également été membre du Comité exécutif de l'Alliance universelles des UCJGs pendant 16 ans de 1961 à 1977.

Sa vision globale, son dévouement et son sens de l'action ont renforcé et façonné l'Alliance Universelle pendant ses années de service et au-delà.

²⁴⁹ Hélène Naville, Frank Thomas : sa vie, son œuvre, Paris, 1932

Bibliographie

Archives

UCJF : album de photo 1916-36 environ, photo de Mlle Meyer, la Coque etc. in féd missionnaire de jeunesse
PV comité général 1899 – 1901 in féd missionnaire de jeunesse
Grand classeur de 1939 sur l'Alliance nationale suisse et alliance universelle

Union Chrétienne de Jeunes Gens de Genève

Francis CHAPONNIERE, Maximilien Perrot, 1892 – 1902 : Notice biographique, Genève, 1902
Maximilien PERROT, Notice historique sur l'Union chrétienne de jeunes Gens de Genève : de 1852 à 1878, Genève, 1878
Théophile GEISENDORF, Soixante ans de souvenirs, Genève, 1913
Guy LE COMTE, Henry Dunant, fondateur de l'Union chrétienne de Genève, in De l'utopie à la réalité. Actes du colloque Henry Dunant, Genève, Société Henry Dunant, 1988, pp. 139-151
150 ans déjà, 1852-2002, Unions Chrétiennes de Genève, éd. Unions Chrétiennes de Genève, Genève, 2003
Souvenirs de la seconde conférence universelle des UCJG (Genève, août 1858), Genève, 1859

Cadets

Philadelphie Delord,
Manuel de l'Instructeur d'Union Cadette, UCJG, Commission Centrale des Unions Cadettes et des Eclaireurs Unionistes, Genève, 1914

Généralités

Alfred BERCHTOLD, La Suisse Romande au cap du vingtième siècle, Payot, Lausanne, 1964
André ENCREVÉ, Protestants français au milieu du 19ème siècle, Labor et Fides, Genève, 1986
Baron H. de GOTZ, Genève religieuse au dix-neuvième siècle, éd. Georg, Genève, 1862
Gabriel MÜTZENBERG, À l'écoute du Réveil, éd. Emmaüs, Saint-Légier, 1989
Clarence Prouty SHEDD et alii, History of the World Alliance of Young Men's Christian Associations, ed. S.P.C.K., London, 1955
Luc WEIBEL, Croire à Genève. La Salle de la Réformation (19ème-20ème siècle), Labor et Fides, Genève, 2006

Photographies

Archives des UCJG - UCG et UCJF
© Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. Fonds Jacques Thévoz.



Unions Chrétiennes de Genève

9, Avenue de Sainte-Clotilde

1205 Genève

Tél. : 022 328 11 33

www.ucg.ch

admin@ucg.ch

Bon voyage dans le temps !

Les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens, c'est la YMCA locale, au sens propre, la Young Men's Christian Association. Avec les Unions Chrétiennes de Jeunes Filles (YWCA – Young Women's Christian Association), elles forment un des plus grands mouvements de jeunesse internationaux, dont les sièges se trouvent à Genève.

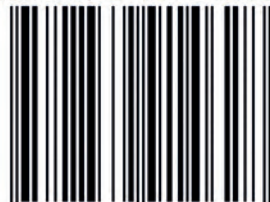
Ce mouvement, qui avait commencé comme une simple réunion de prières entre jeunes gens, porte le témoignage du dynamisme propre à la jeunesse. On a aujourd'hui oublié son ampleur et son impact, la vivacité de l'attachement des jeunes unionistes à leur section, et par-delà, à l'institution elle-même, son indéniable valeur formative, et les initiatives pionnières qu'il a suscité chez ses membres. Car, quels qu'aient été les fondements et les enjeux spirituels de l'œuvre, ces jeunes gens ont exprimé dans leurs actions et leurs entreprises leur désir profond de s'impliquer et de contribuer au développement de la société.



Association des Unions Chrétiennes de Genève
Avenue de Sainte-Clotilde 9
1205 Genève
Suisse

www.ucg.ch

ISBN 978-2-8399-1462-8



9 782839 914628 >